LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES RÉAUX

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR

DEUXIÈME ÉDITION

Précédée d'une Notice sur l'auteur, augmentée de passages inédits
et accompagnée de Notes et d'Éclaircissements

PAR M. MONMERQUÉ

de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres

III — IV

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

Digitized by Google

Digitized by Google

7 - 10 - 340.

HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES RÉAUX

Google

N. B. Un * indique les passages de l'auteur publiés pour la première fois dans cette édition.

Paris. — Imprimerie de Édouard BLOT, rue Saint-Louis, 46.

Digitized by Google

Digitized by Google

Veuve de Jean Pilou.

Digitized by Google

LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES RÉAUX

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE

TIRÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR

DEUXIÈME ÉDITION

Précédée d'une Notice sur l'auteur, augmentée de passages inédits
et accompagnée de Notes et d'Eclaircissements

PAR M. MONMERQUÉ

Membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres

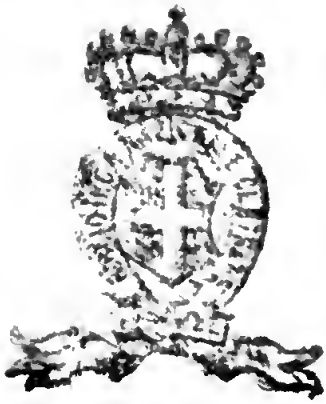

TOME TROISIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉD

6, RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL,

1861

Digitized by Google

LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES RÉAUX

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR

DEUXIÈME ÉDITION

Précédée d'une Notice sur l'auteur, augmentée de passages inédits
et accompagnée de Notes et d'Éclaircissements

PAR M. MONMERQUÉ

Membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres

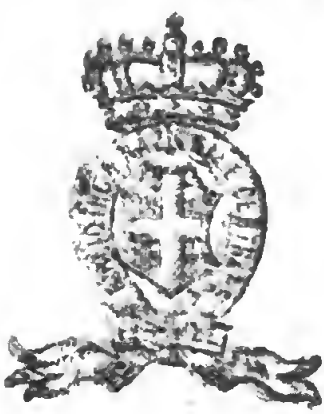

TOME TROISIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215

1861

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE TALLEMANT.

LXXII

M. DE BULLION (1).

M. de Bullion étoit conseiller au parlement. Son père étoit maître des requêtes (2). Il rapporta je ne sais quelle affaire pour la comtesse de Sault, mère de M. de Créqui ; elle l'avoit eu du premier lit; puis le comte de Sault, fils du second lit, l'ayant faite héritière, M. de Créqui eut ce bien-là : c'est pays de droit écrit que le Dauphiné. La comtesse de Sault eut de l'affection pour ce petit M. de Bullion, à cause, dit-on, que le proverbe de *petit chien belle queue* étoit fort véritable en lui (3). Elle le poussa, lui donna du bien, et lui fit avoir de l'emploi. Il fut président aux enquêtes. On dit qu'un jour elle disoit à la Reine-mère : « Ah ! madame, si vous connoissiez

(1) Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, surintendant des finances, ministre d'État, garde des sceaux des ordres du Roi, mort le 22 décembre 1640.

(2) Sa mère étoit une Lamoignon.

(3) Il étoit conseiller au parlement de Paris, et par hasard fut son rapporteur. On montra à Pompeo Fragipani, M. de Montmorency, M. de Bassompierre et ce petit bout d'homme ; et on lui dit : « Devinez lequel des trois a fait fortune par les femmes ? » Il se mit à rire, et dit : « Seroit-ce ce petit vilain ? — Oui ; les » autres, tout beaux qu'ils sont, y ont dépensé cinq cent mille » écus chacun. » (T.)

établi au Jardin des Plantes du faubourg Saint-Victor (1). Là, il avoit des mignonnes et crapuloit tout à son aise. Il se faisoit donner des lavements pour manger après tout de nouveau. Il avoit des raffinements pour le vin tout extraordinaires. Il ne vouloit pas qu'on bût immédiatement après avoir mangé du lapin, parce, disoit-il, que cette viande avoit je ne sais quoi qui empêchoit de le bien goûter. Je vous laisse à penser s'il en avoit du meilleur : tous les gens d'affaires se tuoient à lui en chercher. Il avoit des cerneaux tout le long de l'année, et toujours de la poudre de champignons dans ses poches. Il n'avoit que peu de gens à crapuler avec lui; Senecterre en étoit toujours, et quand ils sortoient de Paris, le bonhomme de Montbazon, exprès pour avoir des gardes; car, comme gouverneur de Paris, il avoit toujours quelqu'un. Ce n'étoit pas comme à cette heure, qu'on en a donné cinquante au maréchal de L'Hospital. * En allant à Ruel, où il falloit aller en tout temps et l'hiver, Bullion disoit toujours : « Faisons printemps; » c'est-à-dire *bouclons la portière du vent* (2).

Madelenet (3) s'avisa, quoique Bullion n'aimât pas

(1) La Brosse disoit que le vin qui croissoit sur cette petite butte, qui est dans l'enclos de ce jardin, étoit assez bon, mais que si on le gardoit plus de deux ans il sentoit la gadoue. C'est qu'autrefois on la jetoit en cet endroit-là, et que cette butte en a été composée, sinon en tout, au moins en partie. (T.) — C'est sur cette butte qu'a été tracé le labyrinthe planté d'arbres verts qu'on y voit aujourd'hui.

(2) Les carrosses avoient des mantelets de cuir, comme nos anciennes calèches. On ne prenoit pas encore la précaution de fermer hermétiquement une voiture avec des glaces.

(3) Gabriel Madelenet, poète latin, mourut en 1661. Le comte de Brienne a recueilli ses vers, et les a publiés en 1662.

les vers, de lui faire une ode latine. Il y avoit une comparaison au commencement qui me fit bien rire. Il le comparoit à un petit baril bien plein, et il disoit qu'un baril bien plein ne porte point envie à l'abondance de la mer, et que Bullion, se contentant de ce qu'il avoit, ne portoit point envie aux trésors des rois. Voyez la grande modération de cet homme! il se contentoit de huit millions, et d'être président au mortier. Il est vrai que sa charge étoit une charge nouvelle, et il ne la faisoit point. Une autre chose fut encore assez plaisante. Il acheta une chapelle à Saint-Eustache. Le peintre qui la peignit et la dora vint un jour lui parler. « Allez, mon ami, allez (car » il commençoit toujours ainsi) : que voulez-vous? » — Monsieur, c'est pour votre chapelle. — Eh bien, » mon ami, ma chapelle? — Monsieur, c'est qu'on a » accoutumé de les dédier à quelque saint. — Eh » bien, mon ami, à quel saint? — Monsieur, à saint » Paul, à saint André, à saint François, à saint An- » toine? — Eh bien, mon ami, auquel tu voudras. — » Monsieur, c'est à vous à dire. — Eh bien, mets-y » saint Antoine, mon ami. » Sur cela, on disoit qu'il avoit eu raison, et que c'étoit aussi bien déjà la chapelle du petit cochon.

Il craignoit terriblement les bonnes odeurs. M. le chancelier avoit toujours des gants d'Espagne au conseil. Cela incommodoit fort Bullion. Il s'en plaignit, comme si l'autre l'eût fait exprès. Le cardinal dit au chancelier : « Puisque j'ôte mes gants de sen- » teur pour l'amour de M. de Bullion, vous pouvez » bien ôter les vôtres. » Il traitoit le chancelier d'écolier, et le chancelier, qui vouloit être payé, ne disoit mot, et avaloit cela doux comme de l'eau. Il appeloit sa femme *la grosse amie*. C'étoit une bonne femme,

mais un peu hypocondriaque. On dit qu'elle donne aux pauvres.

Je trouverois assez à propos de faire une comparaison de Bullion avec les surintendants d'aujourd'hui (1). Ceux-ci, à leur table, à leurs bonnes fortunes, à leurs maisons, dépenseront plus en six ans que Bullion n'a laissé; par exemple, la table de Foucquet coûte deux cent mille livres; je veux dire la dépense du maître d'hôtel est de cinq cents livres par jour. A Vaux, il y a six cents personnes nourries : jugez du reste. Bullion, une fois qu'il a eu un million, a pu épargner, car il ne tenoit point table, et n'avoit qu'un équipage fort médiocre. Bien loin de bâtir, il jetoit à bas le bâtiment des terres qu'il achetoit au loin, pour avoir moins d'entretien. A Paris, il n'a point fait de palais. On m'a assuré, et cela vient de Le Camus, son avocat, que son inventaire montoit à sept cent mille livres de rente. On disoit, en 1622, qu'il avoit déjà soixante mille écus de rente: il ne fut fait surintendant que dix ans après. Richer, notaire, comme on fit l'inventaire, dit à madame de Bullion : « Voyez, madame, si vous avez encore quelque chose à dire. » Est-ce là tout? il ne faut rien cacher. » Cette bonne grosse dame crut qu'il la soupçonnoit, et changea de couleur. « Si vous ne savez rien de plus, ajouta-t-il, » j'ai à vous dire, moi, que je sais où feu M. votre » mari avoit déposé cent vingt mille écus d'or en es» pèces; c'est chez moi. Il n'en avoit tiré aucune re» connoissance, et je vois bien qu'il n'y en a point de

(1) Il y avoit alors deux surintendants, Servien et Foucquet. A la mort du premier, Foucquet demeura seul surintendant des finances.

» registre chargé. » Il les restitua, et on lui donna » dix mille écus pour cela et pour le reste.

Le cardinal de Richelieu souhaita que Bonnelles, fils aîné de Bullion, épousât mademoiselle de Toussy, qui étoit un peu parente de Son Eminence. Bonnelles n'en avoit point d'envie. Il étoit amoureux de madame de Montbazon; mais le père le lui fit faire en dépit de lui. Il a été malheureux en enfants, ce bonhomme, il n'y en a pas un qui ait réussi. L'abbé de Saint-Faron, qui avoit soixante mille livres de rente, sans ce qu'il attendoit de sa mère, a assez fait le niais avec la vieille Martel; et après, en une maladie, la peur du diable le saisit tellement, qu'il se mit dans l'Oratoire. La Taulade le fils, un gentilhomme béarnois, un peu maquereau, s'étant attaché à lui, a fait aussi le dévot par nécessité, et l'a suivi à Saint-Magloire. Il arriva une fois au père de ce La Taulade une plaisante chose. C'est un fort gros homme. Un jour le fond de sa chaise s'enfonça; le voilà les pieds à terre; les porteurs, par malice ou autrement, ne faisoient pas semblant d'entendre. Il alla dans les crottes tout du long du Pont-Neuf, comme s'il eût été sous un dais. Nous parlerons ailleurs de Bonnelles, de sa femme et du reste.

J'ai ouï dire que quand M. de Bullion maria sa fille avec feu M. le premier président de Bellièvre, alors maître des requêtes (1), il y avoit cent mille écus dans le contrat; mais comme le notaire vint à lire cent mille écus, Bullion dit : « Ajoutez d'or, » monsieur le notaire. » C'étoit alors, je pense, cinquante mille écus au moins plus qu'il n'avoit promis.

(1) Pompone de Bellièvre, premier président du parlement de Paris, né en 1606, mort en 1657. Marie de Bullion, sa femme, mourut en 1649

Le bonhomme mourut de crapule en moins de rien. Cornuel ne mourut pas si commodément. Il eut le loisir d'avoir bien peur du diable, et comme il se tourmentoit comme un procureur qui se meurt, Bullion lui disoit : « Ne vous inquiétez point, tout » est au Roi, et le Roi vous l'a donné. »

On m'a dit, mais je ne voudrois pas l'assurer, que Bullion mourut de déplaisir pour avoir reçu un coup de pied du cardinal de Richelieu. Le feu Roi vouloit avoir cent mille livres pour quelque chose; le cardinal lui dit que M. de Bullion étoit chargé de dépenses pressées, et que cela seroit difficile pour le présent. Bullion parla comme le cardinal vouloit. A quelque temps de là, Coquet, confident de Bullion, avertit le Roi qu'on avoit des fonds. Il fallut donner cet argent au Roi. Le cardinal crut que Bullion avoit voulu faire sa cour à ses dépens, car le feu Roi avoit dit quelque chose sur cela au cardinal qui ne lui avoit pas plu. Il lui reprocha son alliance, le malmena et le frappa. Ce n'est pas la première fois que cela lui est arrivé dans la colère; il donna un soufflet à Cavoye pour avoir changé un ordre. Cela est de conséquence en fait de gardes; Cavoye avoit tort. A quelques jours de là, il lui en demanda pardon (1).

(1) Cavoye étoit capitaine des gardes du cardinal de Richelieu. Tallemant a déjà rapporté ce fait dans l'article sur le cardinal de Richelieu. (*Voyez* tom. II, p. 194.)

LXXIII

MADAME D'AIGUILLON (1).

J'ai déjà dit qui elle étoit et comment elle fut mariée à Combalet, qui étoit mal bâti et couperosé, et qui n'avoit rien que la jeunesse. Elle conçut une telle aversion pour lui, qu'elle ne le pouvoit souffrir et étoit dans une mélancolie effroyable. Quand il fut tué aux guerres des Huguenots, de peur que, par quelque raison d'État, on ne la sacrifiât encore, elle fit vœu un peu brusquement de ne se marier jamais et de se faire Carmélite. Ce fut aux Carmélites mêmes qu'elle fit ce vœu; elle s'habilla aussi modestement qu'une dévote de cinquante ans. Elle n'avoit pas un cheveu abattu. Elle portoit une robe d'étamine, et ne levoit jamais les yeux. Avec ce harnois-là elle étoit dame d'atour de la Reine-mère et ne bougeoit de la cour. C'étoit alors la grande fleur de sa beauté. Cette manière de faire dura assez long-temps. Enfin, son oncle devenant plus puissant, elle commença à mettre des languettes, après elle fit une boucle, ou mit un petit ruban noir à ses cheveux; elle prit des habits de soie, et peu à peu elle alla si avant, que c'est elle qui est cause que les veuves portent toutes sortes de couleurs, hors du vert. Le cardinal de Richelieu ayant été déclaré

(1) Marie-Madeleine de Vignerot, mariée en 1620 à Antoine du Roure de Combalet. Le cardinal, son oncle, acheta pour elle en 1638 le duché d'Aiguillon. Elle mourut en 1675; son Oraison funèbre a été prononcée par Fléchier.

premier ministre, le comte de Béthune fut le premier qui se présenta pour épouser madame de Combalet. Le comte de Sault, aujourd'hui M. de Lesdiguières (ce devoit être un des plus riches gentilshommes de France), fut le second qui se fit refuser. Il est vrai que le cardinal ne la pressa pas trop pour celui-ci, non plus que pour l'autre (1).

Madame de Combalet renouveloit tous les ans son vœu de Carmélite; elle l'a renouvelé jusqu'à sept fois. Le cardinal fit consulter s'il étoit obligatoire; on lui répondit que non. Cependant, pour se décharger entièrement, elle fonda une place de Carmélite qui doit être reçue pour rien. Je crois pourtant qu'elle se fût résolue à épouser M. le Comte (*de Soissons*), s'il l'eût voulu, et, comme j'ai déjà remarqué, il l'eût épousée si elle eût été veuve d'un homme plus qualifié. On fit courir le bruit en ce temps-là que le mariage n'avoit point été consommé avec Combalet. Cependant il passoit pour l'homme le mieux fourni de la cour, et qui étoit le plus grand abatteur de bois. J'ai ouï dire même que dans l'action, transporté de joie ou autrement, il avoit appelé un valet de chambre qui avoit été témoin de ce qui

(1) On a fait autrefois un vaudeville où je ne vois pas grand fondement, car je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la marier avec M. de Mantoue, auparavant M. de Nevers :

On dit que monsieur de Mantoue
S'apprête à danser un ballet,
Où madame de Combalet
Ne verra rien qu'elle n'avoue
Que les vieux savent les bons tours.
Messieurs, voilà *le mot qui court*.

On appeloit ainsi ces vaudevilles. A l'*Historiette* de Senecterre j'ai parlé de M. le Comte, et le *Journal* du cardinal en parle aussi. (T.)

s'étoit passé. J'ai ouï dire encore que son mari n'avoit pas trop bien vécu avec elle, et qu'il disoit qu'elle avoit quelque chose sous le linge qui dégoûtoit fort. Je donne cela pour tel qu'on me l'a donné. Dulot, ce fou de poète royal et archiépiscopal (1), dont nous parlerons ailleurs, fit l'anagramme que voici sur cette prétendue virginité: MARIE DE VIGNEROT, *vierge de ton mari*. Madame de Rambouillet m'a pourtant assuré que jamais elle n'avoit reconnu que madame d'Aiguillon voulût passer pour fille. Cependant elle a pris des armes à lozange, il est vrai qu'il y a une cordelière; ainsi elle est fille et veuve tout ensemble, car il n'y a point d'armes de son mari (2).

On a fort médit de son oncle et d'elle. Il aimoit les femmes et craignoit le scandale. Sa nièce étoit belle, et on ne pouvoit trouver étrange qu'il vécût familièrement avec elle. Effectivement elle en usoit peu modestement; car, à cause qu'il aimoit les bouquets, elle en avoit toujours, et l'alloit voir la gorge découverte (3). Un soir qu'il sortoit assez tard de chez

(1) C'étoit un fou très-bizarre; il passe pour avoir inventé les *bouts rimés*. On sauroit à peine s'il a existé, si Sarrasin n'avoit pas fait le *Du Lot Vaincu*, ou *la Défaite des bouts rimés*. (*Œuvres de Sarrasin*. Paris, 1685, II, 252.) Tallemant a consacré une de ses *Historiettes* à ce personnage ridicule. Il l'appelle ici poète *archiépiscopal*, parce qu'il étoit attaché à la maison du cardinal de Retz, archevêque de Paris.

(2) L'éditeur possède un manuscrit intitulé *Bonaventure* (sic) *de saint Bonnaventure prédite par saint François*. Il est dédié à la duchesse d'Aiguillon; la reliure, en maroquin rouge, porte d'un côté les armes de France, de l'autre les armes d'Aiguillon surmontées d'un lambel, et placées dans un écusson en losange sur le manteau herminé, avec deux palmes au-dessous. Point de cordelières. Le volume est daté de 1680.

(3) Guy-Patin dit: « Le cardinal, deux ans avant que de mou-

madame de Chevreuse : « Ne laissons pas, dit-il, » d'aller chez ma nièce; car que diroit-elle si je » n'y allois ? » La Reine-mère envoya des gens pour l'enlever comme elle devoit aller à Saint-Cloud, afin de mettre le cardinal à la raison, quand elle auroit ce qu'il aimoit tant; mais Besançon découvrit toute l'entreprise (1).

Ce qui a le plus fait de bruit, ça été cette bouteille d'eau qu'on jeta à madame de Chaulnes. Voici comment une personne qui y étoit l'a conté. Sur le chemin de Saint-Denis, six officiers du régiment de la marine, qui étoient à cheval, voulurent casser deux bouteilles d'encre sur le visage à madame de Chaulnes; mais elle mit la main devant, et tout tomba sur l'appui de la portière où elle étoit. C'étoient des

» rir, avoit encore trois maîtresses..... dont la première étoit sa » nièce...; la seconde étoit la Picarde, savoir, la femme de M. le » maréchal de Chaulnes...; la troisième étoit une certaine belle » fille parisienne, nommée Marion de Lorme... Tant y a que ces » messieurs *les bonnets rouges* sont de bonnes bêtes : *Verè car-* » *dinales isti sunt carnales.* » (*Lettres choisies de Guy-Patin.* Roterdam, 1725, I, 85, lettre du 3 novembre 1649.)

(1) Voiture fait allusion à cette anecdote dans sa vingt-huitième lettre, où il dit : « Après l'extrême honneur qu'elle (*ma-* » *dame la Princesse*) me fait, il ne me resteroit plus rien à désirer » pour ma gloire, si ce n'est que j'eusse été si heureux que la » demoiselle que l'on voulut enlever une fois à Lima, se fût sou- » venue de moi. » Voici la note de Tallemant des Réaux sur ce passage : « Quand la Reine-mère envoya des gens pour enlever » madame d'Aiguillon, afin de mettre par ce moyen le cardinal » de Richelieu à la raison, mademoiselle de Rambouillet étoit » avec elle. Elles alloient de compagnie voir madame de Ram- » bouillet, qui étoit allée prendre l'air à Saint-Cloud, qui est le » lieu où le coup se devoit faire. Besançon découvrit l'entreprise. » On a mis *Lima* au lieu de Saint-Cloud, de peur qu'on ne de- » vinât la chose. (*Note de Tallemant sur la* 28e *Lettre de Voiture.*)

bouteilles de verre. Le verre coupe, l'encre entre dedans les coupures, et cela ne s'en va jamais. Madame de Chaulnes n'en osa faire aucune plainte. On croit qu'ils n'avoient ordre que de lui faire peur. Madame d'Aiguillon, par jalousie d'amour ou d'autorité, ne vouloit point que personne fût si bien qu'elle avec son oncle. Le cardinal ne faisoit pas trop grand cas de madame de Chaulnes ; elle n'étoit plus dans une grande jeunesse ; sa beauté déclinoit, et le reste n'étoit pas grand'chose. Il témoignoit assez ce qu'il en pensoit un jour qu'étant à Chaulnes, durant le siége d'Arras, il trouva que madame de Chaulnes s'étoit fait peindre dans un vestibule avec tous ses gens autour d'elle, qui lui apportoient ce qu'ils avoient acheté ; en voyant cela, il ne put s'empêcher de dire avec un souris méprisant : « C'est » bien cette fois madame notre hôtesse. » Elle avoit pourtant quelque pouvoir sur son esprit, ou bien elle demandoit si hardiment qu'il ne pouvoit la refuser. En effet, quoiqu'il n'eût point d'envie, à ce qu'on dit, de lui donner une abbaye de vingt-cinq mille livres de rente aux portes d'Amiens, il la lui donna pourtant. Par vanité elle vouloit que tout le monde crût que le cardinal l'aimoit ; et il y a eu bien des gens qui, sachant que madame de Chaulnes avoit une fois conté qu'un jour qu'elle étoit seule, je ne sais quel monstre à quatre pieds lui étoit apparu dans sa chambre et avoit disparu aussitôt ; il y a eu bien des gens, dis-je, qui ont dit que c'étoit une invention pour se faire de fête : mais je le sais de trop bon lieu pour en douter. D'autres ont dit qu'une dame de Picardie, dont on n'a pu me dire le nom, étoit ennemie de madame de Chaulnes et lui avoit fait faire cette insulte. Comme le cardinal avoit été plus d'une

fois à Chaulnes, Bautru dit un jour que M. le cardinal s'y plaisoit; mais le feu Roi, qui avoit tourné tout son esprit du côté de la malignité, et qui harpignoit toujours le cardinal, dit que Bautru avoit dit que M. le cardinal se délassoit chez madame de Chaulnes. Bautru fit son apologie au cardinal, qui lui dit en propres termes : « Vous mériteriez des coups de » bâton, si vous aviez dit cela. »

Le maréchal de Brézé, enragé de ce que madame d'Aiguillon ne l'a pas voulu aimer (car quoique ce fût la nièce de sa femme, il en a été amoureux à outrance), et peut-être aussi de dépit de ce que son fils n'étoit pas principal héritier (1), en a fait tous les contes qui ont couru. Il disoit toutes les circonstances de la naissance et de l'éducation de chacun des Richelieu, et qu'ils étoient tous trois à madame d'Aiguillon ; et même qu'elle en avoit eu un quatrième. « Oh! dit la Reine, il ne faut jamais croire que la » moitié de ce que dit M. le maréchal de Brézé (2). » Ainsi elle n'en auroit eu que deux (3).

Il se trouve que madame d'Aulroy, autrefois madame du Pont-de-Courlay, générale des galè-

(1) Cela est faux ; au moins feu M. de La Gallissonnière, qui étoit présent, comme parent et tuteur, à l'ouverture du testament, dit que le maréchal de Brézé ne s'emporta pas, et ne dit rien de ce qu'on lui a fait dire. (T.)

(2) Pour les deux filles, il n'en disoit rien. (T.)

(3) On fit à ce sujet cette épigramme :

Philis, pour soulager sa peine,
Hier se plaignoit à la Reine
Que Brézé disoit hautement
Qu'elle avoit quatre fils d'Armand.
Mais la Reine, d'un air fort doux
Lui dit : — Philis, consolez-vous,

res (1), présenta, durant le procès de madame d'Aiguillon et du duc de Richelieu, une requête qu'on supprima bien vite, par laquelle elle exposa au prévôt de Paris qu'on lui avoit supposé ces trois Richelieu, au lieu de ses enfants. D'ailleurs madame d'Aiguillon, quand il a été question de la majorité de son neveu, le duc de Richelieu, a dit que le baptistaire n'est qu'en une feuille volante; qu'il n'y en a eu ni du premier ni du second, qui sont baptisés tous deux en même jour et en même lieu. L'aîné avoit cinq ans. Quelle apparence, s'il n'y avoit du mystère, que le cardinal de Richelieu n'eût pas fait charger le registre!

Dans le procès qu'elle eut contre feu M. le Prince pour la succession du cardinal, on la traita de gourgandine. Gautier dit délicatement, parlant du crédit qu'elle avoit auprès de son oncle : « Ce Samson n'a-» voit plus de force quand il étoit entre les bras de » cette Dalila. » Elle, en revanche, fit reprocher à M. le Prince, par Hilaire, son avocat, qu'il s'étoit mis à genoux devant le cardinal de Richelieu pour avoir mademoiselle de Brézé pour M. d'Enghien. Il se leva et dit que cela étoit faux, mais il n'y a rien de plus vrai. Il offrit même au cardinal mademoiselle de Bourbon pour son neveu de Brézé; et le cardinal

Chacun sait que Brézé ne se plait qu'à médire,
Ceux qui pour vous ont le moins d'amitié,
Lui feront trop d'honneur, de tout ce qu'il peut dire,
De n'en croire que la moitié.

(*Tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin*, etc. Cologne, Pierre Marteau. 1693, in-8°, p. 195.)

(1) Ce Pont-de-Courlay étoit un bossu bien ridicule, une bête. Sa femme s'appeloit Guémadeuc, d'une bonne maison de Bretagne; elle est un peu folle. (T.)

dit en cette occasion une des plus raisonnables choses qu'il ait dites de sa vie : « Une demoiselle peut » bien épouser un prince, mais une princesse ne doit » point épouser un gentilhomme. » Feu M. le Prince fit tant de fautes dans les emplois de guerre qu'il eut, qu'il fut réduit à offrir ses enfants; encore le cardinal les alloit-il malmener, s'ils ne se fussent bien réduits. Il vouloit que M. d'Enghien, pour avoir négligé de voir M. le cardinal de Lyon, à Lyon, au retour de Perpignan, retournât le chercher à Marseille; mais il n'y alla pas; on trouva le moyen de l'en exempter.

Feu M. le Prince fit à madame d'Aiguillon un méchant tour pour la duché d'Aiguillon. Par une pendarderie du lieutenant civil Moreau, cette duché fut adjugée à quatre cent mille livres, et les créanciers en offroient huit cent mille. Or, durant le procès, se voyant assistés d'un prince du sang, ils offrirent encore quatre cent cinquante mille livres, et il fallut que madame d'Aiguillon, qui n'eût plus été duchesse sans cela (car, quand elle eût acheté une autre duché, on n'eût pas reçu aisément une femme, et il falloit attendre pour cela la majorité (*du Roi*), les payât dans la journée. M. le Prince, après la mort de son père, du maréchal et du duc de Brézé, s'empara de tous leurs biens et en jouissoit par force, quoique sa femme n'eût rien à prétendre à tout cela par le testament du cardinal. Madame d'Aiguillon ne voulut jamais s'accommoder, de peur qu'on ne dît que ç'avoit été aux dépens de ses neveux. Elle s'est maintenue, et a traité, dans le commencement de la Régence, plusieurs fois la cour à Ruel. Le règne de son oncle l'a rendue fort impérieuse; elle ne sauroit quitter sa première fierté. Elle a de l'esprit, du sens

et de la fermeté ; mais elle est brusque et têtue. Nous parlerons après de son avarice.

On a fait bien des médisances d'elle et de madame du Vigean (1)... Elles s'écrivoient des lettres les plus amoureuses du monde. Madame du Vigean se jeta à corps perdu dans les bras de madame d'Aiguillon. C'eût été une tigresse si elle l'eût rejetée. Elle a été son intendante, sa secrétaire, sa garde-malade, et a quitté son ménage pour se donner entièrement à elle. Il y a eu des chansons terribles contre madame du Vigean, jusqu'à dire de son mari :

Dans l'abondance de ses cornes
On ne sauroit trouver de bornes.

Cependant on ne m'a su nommer un seul galant de cette femme. A la vérité, on avoit un grand mépris pour le mari ; et le duc de Lorraine voyant que cet homme avoit levé un régiment : « Hélas ! se dit-» il, il faut que je sois bien haï en France, puisque, » jusqu'au petit Vigean, tout y prend les armes con-» tre moi. »

Feu madame la princesse avoit recherché l'amitié de madame d'Aiguillon pour avoir la protection du cardinal, car elle craignoit que son mari ne la confinât à Bourges. Elle appeloit le cardinal de La Valette *mon époux*, et lui l'appeloit *mon épouse*. Mademoiselle de Rambouillet, depuis madame de Montausier, étoit admirablement bien avec madame d'Aiguillon, et y est encore, mais non pas avec tant

(1) * Madame du Vigean a accoutumé de se chauffer sa jupe troussée. Une fille à qui elle la faisoit tenir, lasse de cela, l'attache avec une épingle à son corps : il vient compagnie, elle la reçoit et montroit sa chemise. (T.)

de chaleur. Nous en parlerons ailleurs. * Un jour que madame de La Trémouille avoit fait mettre des pieux (1) pour la maladie d'un de ses enfants, madame d'Aiguillon, en allant aux Carmélites, les fit arracher. Madame de La Trémouille s'en plaignit. M. le cardinal ordonna à sa nièce de lui en faire faire excuse. Elle lui en fit faire compliment, disant que ses chevaux, qui étoient neufs, n'avoient pas voulu tourner.

Il est temps de parler de son avarice et de sa dévotion. Elle ne daigna pas écouter ceux qui lui conseilloient de donner cinq cent mille livres à feu M. le Prince pour avoir sa protection. Il lui en coûta plus d'un million d'or à elle et à ses neveux. Elle a eu trois cents procès, et pas un en demandant. Sans parler de toutes les grivelées qu'elle a faites, je dirai simplement ses vilainies. Voyant Cornuel à l'extrémité, elle envoya emprunter six chevaux blancs qu'il avoit; et quand il fut mort, et qu'on les lui revint demander, elle dit que les morts n'avoient que faire de chevaux. Le frère aîné de M. de Noailles disoit que pour épargner son carrosse, toutes les fois qu'elle alloit à Ruel, elle prenoit un beau carrosse que le bonhomme M. de Noailles avoit eu à Rome, en son ambassade, et le renvoyoit toujours tout crotté. On a dit qu'elle avoit emprunté des jupes, et qu'au bord crotté on avoit reconnu qu'elle les avoit portées. Si cela lui fût arrivé un de ces jours qu'elle a rencontré le *corpus Domini*, cela eût été plaisant, car, quelque part qu'elle le trouve, elle le suit dans

(1) Ces pieux étoient destinés à intercepter le passage des voitures. On ne permet aujourd'hui que les jonchées de paille devant les maisons où se trouvent des personnes gravement malades.

les crottes, jusqu'au premier lieu où il se doit arrêter. Cela se fait en Espagne, et le Roi même le suit. Un Espagnol disoit cela à un François : « Je crois » bien, dit l'autre, en France il est parmi ses an- » ciens amis, il n'a que faire qu'on l'accompagne ; » mais parmi des Marranes (1), il en a besoin. »

Elle donne aux églises, et ne paie pas ses dettes. Dans sa vision de bigoterie, elle dit à toute chose : « En vérité, cela fait dévotion, » et le dira quelquefois d'une chose qui n'y aura aucun rapport. C'est simplement pour dire : « Cela touche (2). »

Elle a passé quelquefois des nuits entières le ventre à terre dans l'église de Saint-Sulpice.

Les deux mariages de ses neveux l'ont si brouillée avec la cour, que je les mettrai dans les Mémoires de la Régence.

* Un marchand lui ayant apporté des parties de choses dont le prix étoit fixé, elle dit qu'elle vouloit voir son journal pour vérifier si elles y étoient conformes. Quand elle eut le journal et les parties, il fallut composer.

(1) Expression injurieuse. Les Espagnols s'en servoient à l'égard des Maures établis en Espagne. Les Français, en guerre avec les Espagnols, les appeloient des *Marranes*, comme pour leur reprocher une origine mauresque.

(2) Tallemant rapporte en ces termes la même anecdote dans ses notes sur la cent vingt-neuvième Lettre de Voiture : « Madame d'Aiguillon disoit de toute chose : *Devant Dieu, cela* » *fait dévotion*. En racontant à mademoiselle de Rambouillet ce » que lui disoit M. de Montausier quand il recherchoit cette de- » moiselle, elle lui disoit : — *Ma fille, ma fille, devant Dieu, cela* » *est touchant, cela fait dévotion.* » (*Note de Tallemant sur la* 129e *lettre de Voiture*, où ce dernier fait allusion à ce singulier dicton.)

LXXIV

LE CARDINAL DE LYON (1).

Alphonse-Louis du Plessis étoit l'aîné du cardinal de Richelieu. Il fut destiné à être chevalier de Malte ; en ce dessein on lui voulut apprendre à nager, mais il ne put jamais en venir à bout. Ses parents lui en faisoient des reproches et lui disoient qu'il ne vouloit être bon à rien. Enfin, las de leurs crieries, un jour que par hasard il n'y avoit personne avec lui qui sût nager, il se jeta dans l'eau si follement, que sans un pêcheur qui y accourut avec sa nacelle, il étoit noyé. Il le fallut donc faire d'église. Il fut, comme j'ai dit, nommé évêque de Luçon, et abandonna cet évêché à son frère pour se faire Chartreux.

Cet homme avoit naturellement quelque pente à la folie ; la solitude l'achevoit. Pour cela, les Chartreux de la grande Chartreuse, où il étoit, le firent leur procureur dans une contestation avec un gentilhomme fort brutal. Il eut des coups de bâton. Il porta cet outrage patiemment, et ne voulut jamais s'en venger quand il se vit cardinal. On dit qu'un astrologue lui avoit prédit, avant qu'il fût procureur, qu'il seroit en grand danger d'une grande blessure faite à la tête avec du fer. Mais, étant de-

(1) Alphonse-Louis du Plessis de Richelieu, frère du cardinal, mourut le 23 mars 1653. On lui fit cette épitaphe :

Pauper natus sum, paupertem vovi,
Pauper morior, inter pauperes sepeliri volo.

venu procureur, comme il entroit dans Avignon, une chaîne du pont-levis lui tomba sur la tête, et il en pensa mourir. Le cardinal de Richelieu le fit sortir de la Chartreuse, et le fit archevêque d'Aix, puis archevêque de Lyon, cardinal, grand aumônier de France, et lui donna de grands bénéfices (1). A Aix, aussi bien qu'à Lyon, il a fait la fonction d'un bon évêque. Le cardinal l'envoya à Rome pour autoriser d'autant plus la poursuite de la dissolution du mariage de M. d'Orléans. Là il acquit la réputation d'un homme fort charitable. A Lyon, durant la peste, il alla partout, comme s'il n'eût pas eu tout sujet d'aimer la vie. On ne lui peut reprocher qu'une action qui fut, ce me semble, bien inhumaine; mais il faut croire que ce jour-là il avoit quelqu'un de ses accès de folie. Etant à Marseille, où il avoit l'abbaye de Saint-Victor, il alla voir les galères. Or le cardinal de Richelieu y avoit fait mettre le baron de Roman, qui avoit voulu lever quelques troupes pour la Reine-mère, traitement bien indigne d'un gentilhomme. Mais comme on avoit eu pitié de ce cavalier, il étoit à son ordinaire, hors qu'il portoit un petit fer à la jambe. Le cardinal de Lyon le fait prendre, le fait raser, et le fait attacher à la rame. Ce pauvre gentilhomme se coucha dans le banc et s'y laissa mourir de regret.

On dit que, entre autres visions, il croyoit quelquefois être Dieu le Père. Un jour qu'il couchoit dans une maison où on lui donna un lit dans la broderie duquel il y avoit quelques têtes d'anges ou de ché-

(1) On a remarqué que le cardinal de Richelieu et son successeur, le cardinal Mazarin, ont eu tous deux chacun un frère moine, fou et archevêque d'Aix. (T.)

rubins : « Vraiment, dirent ses gens, c'est bien à cette » fois que notre maître croira être Dieu le Père.

* Madame d'Aiguillon disoit à Ferdinand (1) : « Peignez-moi M. le cardinal de Lyon en Dieu le » Père, bien dévot. »

Il étoit familier et aimoit la conversation des dames. Berthold le châtré (2), de la musique du Roi, m'a juré qu'il l'avoit vu auprès de Lyon, en un lieu où il y avoit bonne compagnie. On badinoit, on se déguisoit. Il se déguisa en berger comme les autres, et fit déguiser toutes les dames en bergères. Il a été amoureux plusieurs fois, mais cela ne passa pas de petits présents. Il ne laissoit pas d'avoir de l'esprit, mais il paroissoit presque toujours hébété. Voici des exemples de l'un et de l'autre : Un homme de qualité du diocèse de Lyon avoit un fils fort contrefait, et le vouloit faire d'église. Le cardinal de Lyon ne voulut jamais le tonsurer, disant qu'on se moquoit d'offrir à Dieu le rebut du monde.

L'abbé de Caderousse, du Comtat, l'étant venu voir, lui dit en entrant : « Monseigneur, je suis l'abbé » d'un tel lieu... — Que voulez-vous que j'y fasse? » répondit-il en l'interrompant. — Qui suis venu » pour faire la révérence...—Faites-la donc, » ajouta-t-il.

* Étant à Bourbon, quelqu'un lui envoya une charge de melons; il la fit jeter dans l'eau, disant que cela n'étoit pas bon à des gens qui étoient dans les remèdes, quoique cela fût bon à ceux qui ne buvoient pas.

(1) Ferdinand étoit un excellent peintre de portraits.

(2) Celui que madame de Longueville appeloit *l'Incommodé*. Tallemant en parle dans l'historiette de Bertaut, frère de madame de Motteville.

Le cardinal de Richelieu, qui le connoissoit bien, ne voulut pas qu'il le fût trouver à Narbonne; aussi l'autre ne le voulut point aller trouver à Lyon, quand on y coupa le cou à M. le Grand. Le cardinal Mazarin, qui ne fit pas pour la charité ce qu'il devoit dans le procès que le cardinal de Lyon eut contre Deslandes-Payen, relativement à un prieuré qu'à ce qu'on dit le cardinal de Richelieu lui avoit ôté par violence, envoya offrir au cardinal de Lyon l'abbaye de Mauzac, dont il étoit titulaire, pour le récompenser de ce prieuré; mais il ne la voulut point prendre. Cette ingratitude le fâcha, car le cardinal Mazarin souffrit que Lyonne, dont la femme (1) est parente de Deslandes-Payen, sollicitât contre lui, et c'étoit, ce semble, se déclarer, Lyonne étant ce qu'il étoit auprès de lui. Mais les mariages de ses petits-neveux de Richelieu le fâchèrent bien davantage. Celui qui a écrit sa Vie en latin (2) le veut faire passer pour un grand homme, et dit que l'emprisonnement du cardinal de Retz, à cause du mauvais exemple, l'affligea sensiblement. Il mourut environ vers ce temps-là

LXXV

LOPEZ (3).

Lopez, et quelques autres comme lui, vinrent en France pour traiter quelque chose pour les Moris-

(1) Elle s'appeloit Paule Payen.

(2) L'abbé de Pure. Paris, 1653, in-12.

(3) Alphonse, ou Idelphonse Lopez, Espagnol d'origine, mourut à Paris, le 29 octobre 1649.

ques (1), dont il étoit. On les adressa à M. le marquis de Rambouillet, comme à un homme qui entendoit l'espagnol. Ce Lopez avoit de l'esprit, et étoit homme de bon conseil. Il donna ici avis à des marchands de draps d'en envoyer à Constantinople; ils y gagnèrent cent pour cent, et, pour son droit d'avis, ils lui donnèrent une part, à quoi il ne s'attendoit pas. Après il acheta un gros diamant brut, le fit tailler, et y gagna honnêtement. Cela le mit en réputation. De toutes parts on lui envoyoit des diamants bruts. Il avoit chez lui un homme à qui il donnoit huit mille livres par an, et le nourrissoit lui sixième. Cet homme tailloit les diamants avec une diligence admirable, et avoit l'adresse de les fendre d'un coup de marteau quand il étoit nécessaire. Ensuite toutes les belles pierreries lui passèrent par les mains. En ce temps-là, par envie ou autrement, on l'accusa d'être espion, et de payer les pensions d'Espagne. Un maître des requêtes, nommé Ledoux, croyoit avoir une conviction entière par le livre de Lopez, où il y avoit : « *Guadamasilles por* » *il senor de Bassompierre;* tant de milliers de ma- » ravédis, » et autres articles semblables. Lopez pria M. de Rambouillet de voir ce bon maître des requêtes. Le maître des requêtes lui dit : « Mon-

(1) Les Morisques, descendants des anciens Maures, furent chassés d'Espagne en 1610. Ils avoient embrassé le christianisme, auquel ils méloient des superstitions mahométanes. Henri IV leur ouvrit les portes du royaume, soulagea leur misère et accueillit leur industrie. Pourquoi la révocation de l'édit de Nantes vint-elle, à la fin du même siècle, produire des effets tout contraires? (Voyez les *Mémoires du cardinal de Richelieu*, collection Petitot, XXI *bis*, 86. Ce point d'histoire est traité avec étendue dans l'histoire de Philippe III de Robert Watson, 3e édition. *London*, 1793, I, 390.)

» sieur, y a-t-il rien de plus clair? *Guadamasil-* » *les*, etc. » M. de Rambouillet se mit à rire : « Hé, » monsieur, lui dit-il, ce sont des tapisseries de cuir » doré qu'il a fait venir d'Espagne pour M. de Bas- » sompierre ; » et lui fait venir un dictionnaire espagnol (1). Lopez fut absous, et le maître des requêtes interdit et banni, parce que Lopez prouva que, sous prétexte de les acheter, il lui avoit pris pour quatre mille écus de hardes; car insensiblement il s'étoit mis à vendre de toutes sortes de choses.

Le cardinal de Richelieu, pour se divertir, un jour que Lopez revenoit de Ruel avec toutes ses pierreries, que le cardinal avoit voulu voir exprès, le fit attaquer par de feints voleurs, qui pourtant ne lui firent que la peur. Il y alloit de tout son bien; aussi la peur fut-elle si grande, qu'il fallut changer de chemise au pont de Neuilly, tant sa chemise étoit gâtée. Le chancelier, dans le carrosse duquel il étoit, dit qu'il se présenta assez hardiment aux voleurs. Le cardinal eut du déplaisir de lui avoir fait ce tour-là, car il avoit joué à faire mourir ce pauvre homme; et pour raccommoder cela, il le fit manger à sa table. Ce n'étoit pas un petit honneur. Un jour il y fit mettre M. Tubeuf, qui en fut si surpris, à ce que dit Bois-Robert, que, tout hors de lui, il mettoit les morceaux dans ses yeux, au lieu de les mettre dans sa bouche.

Une fois que l'abbé de Cerisy et Lopez faisoient des compliments à qui passeroit le premier, Chastellet (2), le maître des requêtes, dit : « Le vieux Testament

(1) *Guadaçamilles*, cuirs dorés. (*Dict. de Sobrino.*)

(2) Chastellet, dont il est si souvent question dans le Journal du cardinal de Richelieu, avoit composé, suivant l'auteur anonyme de la Vie de Costar, diverses pièces dans les intérêts du cardinal de Richelieu, et particulièrement une prose sur *la Journée des*

» va devant le nouveau : » car on le vouloit faire passer pour Juif, lui qui étoit Mahométan. On a dit de ce fat Montmaur, le Grec, qu'il avoit dit à Montmor le riche, pour le faire passer devant : « *Primùm He-* » *bræo, deindè Græco.* » Mais je ne le crois pas, il n'auroit osé ; quelqu'un a dit cela pour lui.

Lopez vendoit un crucifix bien cher : « Hé, lui dit- » on, vous avez livré l'original à si bon marché ! »

Le feu cardinal l'employa à faire faire des vaisseaux en Hollande, et au retour il le fit conseiller d'État ordinaire (1). En Hollande, il acheta mille curiosités des Indes, et ici il fit chez lui comme un inventaire ; on crioit avec un sergent. C'étoit un abrégé de la foire Saint-Germain. Il y avoit toujours bien de beau monde. Il avoit six chevaux de carrosse. Jamais carrosse ne fut tant au-devant des ambassadeurs que celui-là. Je me crevois de rire, car mon père étoit son voisin, de le voir manger du pourceau quasi tous les jours. On ne l'en croyoit pas meilleur chrétien pour cela. La Reine lui devoit vingt mille écus pour des perles ; et comme il pressoit d'Esmery (2) pour être payé, l'autre lui donna en payement une taxe d'*aisé* de soixante mille livres. Il se disoit des Abencerrages de Grenade. Il mourut après la conférence de 1649 (3).

Dupes ; cette dernière pièce paroît être perdue. (*Vie de Costar*, p. 270, à la suite de la première édition de Tallemant des Réaux.)

(1) Lopez faisoit le métier d'espion dans les intérêts du cardinal. On en trouve maintes preuves dans le *Journal du cardinal de Richelieu*, surtout dans l'affaire de madame du Fargis.

(2) Le surintendant.

(3) Nous trouvons dans un recueil manuscrit de Jean Mégret, l'épitaphe placée sur la tombe de Lopez, dans la paroisse Saint-

LXXVI

LE MARÉCHAL DE BRÉZÉ (1),

SON FILS ET MADEMOISELLE DE BUSSY.

Le maréchal de Brézé étoit de la maison de Maillé ; mais celle de Brézé étoit entrée dedans celle-là, et ils en devoient porter le nom. Il épousa la sœur du cardinal de Richelieu, alors évêque de Luçon. Cette femme étoit folle, et est morte liée, ou du moins enfermée. Elle croyoit avoir le cul de verre, et ne vouloit point s'asseoir. * Elle eut un temps une plaisante folie ; elle croyoit avoir froid dans Paris, et elle logeoit au-dessus de la côte de Passy. Elle s'appeloit Nicole (2) ; et Cohon (3), en faisant son oraison

Eustache de Paris :

« *Natus Iber, vixit Gallus, legemque secutus,*
» *Auspice nunc Christo spiritus astra tenet.* »

» Ci gît le corps de messire Alphonse de Lopez, conseiller du » Roi en ses conseils, maistre ordinaire de son hostel, décédé à Pa- » ris, en sa maison, le 29 octobre 1649, âgé de 67 ans. » (*Epitaphia selecta sæculi currentis. Bibliothèque de l'éditeur.*)

(1) Urbain de Maillé, marquis de Brézé, né vers 1597, mort en février 1650, au château de Milly, près de Saumur.

(2) Nicole du Plessis-Richelieu, maréchale de Brézé, mourut le 30 août 1635.

(3) Anthyme-Denis Cohon, docteur en théologie, évêque de Nismes, naquit en 1594 et mourut le 7 novembre 1670. Il étoit prédicateur du Roi, et obtint à ce titre une certaine célébrité. S'étant trouvé à Paris, à la mort de Louis XIII, il prononça son oraison funèbre dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, au mois d'août 1643. (*Gallia Christiania*, VI, 461 et 462.)

funèbre, disoit : « La grande Nicole du Plessis, » comme on dit *la grande Anne* (1). Quand elle fut mariée, elle ne vouloit point retourner à la province. Que fit son mari? un beau jour, il fit ôter tous les meubles, jusqu'aux rideaux du lit de madame, et la laissa là. Elle fut enfin toute glorieuse d'aller en Anjou.

M. de Brézé fut capitaine des gardes-du-corps, puis maréchal de France, et gouverneur de l'Anjou et de Saumur. Le cardinal dégagea tout son bien, ou, pour mieux dire, l'acheta; mais il l'en laissoit jouir. L'amour lui a fait faire d'étranges choses, outre qu'il n'étoit pas trop sage naturellement, non plus que sa femme.

* Il y avoit à Angers une petite fille qui travailloit pour les tailleurs sur leur boutique, selon la mode du pays. Un laquais du maréchal de Brézé la débaucha et l'amena à Paris. Il dit à son maître, car on ne vivoit pas autrement dans l'ordre avec lui, qu'il avoit une jolie maîtresse, et la lui fit voir. Elle plut au maréchal, et elle leur servit quelque temps à tous deux. Il fit ce garçon valet de chambre, et il la lui fit épouser. Il s'appeloit Dervois. Cette femme avoit du sens et de l'esprit. Elle empaume le maréchal, s'en rend la maîtresse, et lui fait traiter la maréchale comme il lui plaisoit. Une des choses qui servit autant à achever *la grande Nicole*, ce fut que le maréchal lui ôta ses pendants, et les mit en sa présence aux oreilles de la Dervois.

Après la mort de la maréchale, celle-ci eut l'ambition d'épouser M. de Brézé, et pour cela elle fit tuer

(1) Une chanson de ce temps-là :

Avec la fille à la grande A, A, A, A, A, Anne. (T.)

Dervois à l'affût. Je ne sais si ce fut par l'ordre du maréchal, ou s'il en étoit seulement consentant, mais on assure que depuis il s'évanouissoit quand il voyoit un lapin. Cette femme pourtant ne vint point à bout de son dessein. Peut-être craignit-elle le cardinal de Richelieu, qui apparemment n'eût pas trouvé bon qu'on eût ainsi contaminé sa noblesse.

Il y en a pourtant qui ont cru qu'il l'avoit épousée; je ne le crois pas (1). La Dervois faisoit tout

(1) Tallemant, long-temps après avoir écrit cette portion de ses mémoires, recueillit dans les entretiens qu'il eut avec Avril, sénéchal d'Angers, des détails plus circonstanciés, et il recommença son récit sur les marges de son manuscrit. Cette note marginale est d'une écriture vieille et cassée, tout-à-fait semblable à celle des pièces que renferment les deux portefeuilles indiqués page 66 de la *Notice préliminaire*. Nous croyons devoir placer ici cette variante, que dans la première édition on a eu tort de confondre avec le texte principal.

» Voici la vérité : M. de Brézé, étant capitaine des gardes de la Reine-mère, Marie de Médicis, alla aux bains dans les Pyrénées, où il trouva un prêtre de Catalogne qui avoit avec lui deux petits garçons que les galères d'Espagne avoient pris sur les côtes d'Afrique. Ce prêtre les lui donna ; l'un fut son laquais, et se nomma *la Ramée*; l'autre, qu'on appela tantôt le Catelan, tantôt Dervois, ne fut point habillé de livrée ; il servit d'abord à lui porter son fusil à la chasse, après il le mit en apprentissage chez un tailleur à Angers, où il devint amoureux d'une belle fille qui travailloit en linge dans une boutique vis-à-vis. Les tailleurs en ce pays-là ont des boutiques et y travaillent. Elle avoit déjà eu quelques aventures, et on disoit qu'elle avoit suivi un homme jusqu'en Lorraine, où elle fut quelque temps au service de quelque dame de la duchesse ; mais elle fut obligée d'en revenir bientôt. Dervois l'épousa, et ensuite il retourna au service de M. de Brézé, alors maréchal de France, et gouverneur d'Anjou et de Saumur. Avril, homme de bonne famille d'Angers, voisin du maréchal à la campagne et bien dans son esprit, obtint de lui de loger le mari et la

chez le maréchal et dans la province. Elle se levoit dès quatre heures, étoit servante et maîtresse tout à la fois, faisoit ses affaires et celles du maréchal en même temps, et étoit plus habile que tout son conseil. Il lui est arrivé souvent de déchirer tout ce qu'on avoit dressé, et de dicter les actes elle-même. Elle envoyoit des gens de guerre où elle vouloit, et à Angers même, à cause qu'elle étoit mal satisfaite d'un des officiers du Présidial. Pour complaire au maréchal, qui étoit le plus grand tyran du monde pour la chasse, jusque là que les personnes de qualité n'osoient avoir un chien, ni une arquebuse, pour tirer seulement dans leur parc ; car il fit une fois rompre la porte d'un, parce qu'il y avoit ouï tirer, et on tua les chiens et cassa les arquebuses. La Dervois fit attacher un prêtre au pied d'un arbre tout un jour, avec un lièvre, qu'il avoit tué, autour du cou.

Il avoit mis sur la porte de Milly, car il étoit honnêtement hargneux : *Nulli nisi vocati*. Sur cela on

femme dans le château de Milly. Comme elle étoit propre et jolie, qu'elle avoit du sens, elle régla cette maison, et se mit bien dans l'esprit du maréchal. Depuis, le Catelan, ou Dervois, s'avisa de se faire appeler *de Doré*; on ne sait pas sur quoi il se fondoit, mais il dit qu'il avait découvert que c'étoit son véritable nom. Le mari devint un peu dévot, et disoit parfois à sa femme qu'il falloit changer de vie. Il y a apparence que le maréchal s'en défit à cause de cela, car il fut tué à l'affût, le maréchal étant de la partie : ils étoient trois à l'affût. Depuis il croyoit voir un lièvre blanc, et souvent lui et ses gens crioient : « Ne le voyez-vous » pas? il court par la chambre. » Avril, dont j'ai parlé ci-dessus, et son fils, sénéchal de Saumur, qui m'a conté ce que je viens d'écrire, n'ont jamais rien vu. Il y en a qui ont cru que le cardinal de Richelieu lui avoit fait mettre cette vision dans l'esprit pour le tenir à la province. »

fait un conte. On dit que quelques avocats étant allés pour lui parler, il les gronda fort, et leur demanda qui les avoit faits si hardis que de venir sans être mandés, et s'ils n'avoient pas lu ce qui étoit sur la porte : « Oui, monseigneur, dit l'un d'eux, il y a *nulli nisi vocati*, *rien que des avocats.* » Il se mit à rire, et les écouta. Un jeune homme de Saumur y étoit allé une fois pour jouer à la longue paume avec le marquis de Brézé. On lui donna avis qu'il se retirât. C'est qu'outre cela le maréchal étoit jaloux de la Dervois comme d'une belle créature ; en ce temps-là elle étoit passée. *Pour la province, en général, il la conservoit, et ils ont perdu à sa mort.

Pensez que sans le cardinal de Richelieu, il n'eût pas été autrement en état de faire tout ce qu'il faisoit ; cependant il ne se tourmentoit pas trop de lui, et ne lui a jamais guère fait la cour. Je me souviens d'un couplet sur l'air de *Daye Dandaye*, qui disoit :

Buvons à l'illustre Brézé,
Qui s'est si bien désabusé
De cette chimère importune
De la fortune.

Cependant le cardinal lui faisoit du bien, de peur qu'on ne crût que quelqu'un se pouvoit passer de lui.

Il lui arriva une assez plaisante chose à son entrée à Barcelonne, quand il y fut envoyé vice-roi. Il s'étoit fait tout le plus beau qu'il avoit pu. Quelques Catalans disoient : « *Es muy bizarro este ma-* » *rechal.* » Un bon gentilhomme de sa suite, étonné de ce mot *bizarro* (galant) (1), disoit à un autre :

(1) Tallemant donne cette interprétation dans une note margi-

» Qui diable a déjà dit l'humeur de M. le maréchal » à ces gens-ci ? »

Il écrivoit bien, et étoit galant et civil quand l'humeur lui en prenoit. Il a écrit à Ménage un million de fois; et comme il aimoit à lire, Ménage lui envoyoit des livres qu'il prenoit fort bien, sans songer à lui faire le moindre présent. Ce n'étoit pas pourtant par avarice, mais il lui demandoit souvent son mémoire, que l'autre n'avoit garde de lui envoyer.

Il disoit de sa fille, comme si c'eût été la fille d'un autre : « Ils vont faire cette petite fille prin- » cesse (1), » et ne s'en émouvoit pas plus que cela. M. le Prince alloit voir la Dervois avant que de voir le maréchal. Ce fut elle qui le fit résoudre à vendre le gouvernement d'Anjou à M. le Prince.

Retournons à ses amours. Il y avoit à Saumur chez la sénéchale une belle fille qui étoit sa nièce. Elle s'appeloit Honorée de Bussy, fille d'une veuve bien demoiselle (2). Le maréchal s'en éprit. Il la mena

nale. Ce mot se prend cependant dans le sens de *brave*, *généreux*, *magnifique*.

(1) Claire-Clémence de Maillé-Brézé épousa le grand Condé le 11 février 1641. Elle est morte à Châteauroux, le 16 avril 1694; elle y avoit été reléguée par suite d'une aventure avec un Rabutin, cousin du comte de Bussy-Rabutin. (*Voyez* la Lettre de madame de Sévigné du 23 janvier 1671.)

(2) Molière lui lisoit toutes ses pièces, et quand l'*Avare* sembla être tombé : « Cela me surprend, dit-il, car une demoiselle de très-bon goût et qui ne se trompe guère, m'avoit répondu du » succès. » En effet, la pièce revint et plut. (T.) Cette note est écrite sur la marge du manuscrit avec des caractères semblables à ceux de la variante rapportée page 32. Elle doit avoir été écrite vers 1671 ; l'*Avare* fut en effet représenté pour la première fois le 9 septembre 1668, et la pièce fut reprise en 1670.

avec cette tante voir le sacre d'Angers, et lui avoit fait faire une espèce d'échafaud, où il y avoit des degrés. Elle étoit seule tout au haut, et il avoit fait mettre à ses pieds les plus belles filles de la ville. C'étoit proprement *la gloire de Niquée* (1). Il y avoit des gardes pour faire avancer le monde à mesure qu'on avait contemplé cette nouvelle infante. Madame d'Aiguillon prenoit le soin d'envoyer tous les habits qu'il falloit pour cette fille; qui se vante que le maréchal la voulut épouser secrètement, et lui assurer vingt mille livres de rente, mais qu'elle avoit trop de cœur pour souffrir du clandestin. Elle eût pourtant fort bien fait, comme vous verrez par la suite; mais je doute qu'en l'âge où elle étoit alors, elle ait pu avoir tant de courage.

Mademoiselle Dervois rompit le cou à cette amourette. Le marquis de Boisi (2), père du duc de Roanès d'aujourd'hui, en conta aussi à Honorée. Il y eut quelques billets que la Dervois escamota, et les fit voir au maréchal. La sénéchale avoit toujours espéré que sa nièce se marieroit pour sa beauté. La fille m'a conté elle-même que sa tante lui fit faire une robe neuve, à elle qui n'avoit jamais eu que de la vieillerie, pour donner dans la vue à je ne sais quel prince allemand qui étoit à Saumur. Cette tante proposa à madame Bigot, qui n'avoit garde de le faire, de marier Honorée avec M. Servien, relégué à Angers. Servien, qui déjà avoit failli de se brouiller avec le maréchal en je ne sais quelle ga-

(1) L'un des enchantements du roman d'Amadis de Gaule.

(2) Henri Gouffier, marquis de Boisi, comte de Maulevrier, tué au combat de Saint-Ibuquerque, le 14 août 1639, du vivant du duc de Roanès son père.

lanterie, n'avoit pas seulement voulu voir cette fille, de peur d'irriter le dragon (1).

Depuis, Honorée se trouva à Poitiers quand Chemerault, aujourd'hui madame de La Bazinière, y vint après avoir été chassée de chez la Reine. Il y avoit encore une mademoiselle de La Vacherie et une autre belle fille. Chemerault avoit un grand avantage, car elle avoit le bel air. Mais M. de Châteauneuf (il étoit alors éloigné de la cour) se déclara pour La Vacherie, et Villemontée, intendant de la province, pour Honorée (2). Toute la ville se partagea, et toute la noblesse qui y passe l'hiver. On se demandoit : « Qui vive? » Villemontée s'amusoit fort à cette fille et y faisoit assez de dépense. Cela fit crier les Poitevins et les receveurs généraux. On disoit que c'étoit elle qui faisoit l'intendance. Il fallut qu'il s'en séparât au bout de deux ans. Il dit qu'elle n'est point intéressée, et que, si elle eût voulu, elle eût gagné cinquante mille écus avec lui. La pauvre fille n'en a rien tiré que du mauvais bruit. Son plus grand malheur, à ce qu'elle dit, c'est la mort de Villandry, qui fut tué par Miossens (3), comme ils servoient tous deux le chevalier de Rivière et Vassé, qui ne se firent point de mal. Ils étoient amis, et se battirent pour autrui. Villandry l'alloit épouser, et déjà les bans se jetoient en Poitou. Si cela est, il a

(1) *Voyez l'historiette de M. Servien.* (T.) On y voit que Servien s'éprit d'une demoiselle Avril, qui paroît bien être la même qu'Honorée de Bussy.

(2) Ceci se passoit en 1638. La Porte parle dans ses Mémoires, à cette époque, de tous les exilés qui sont ici nommés. (Collection Petitot, deuxième série, LIX, 391 et suiv.)

(3) François Amanieu d'Albret, comte de Miossens, seigneur d'Ambleville, tué lui-même en duel, en 1672.

quasi aussi bien fait de se faire tuer, car la demoiselle étoit un peu bien décriée. Elle étoit à Paris en ce temps-là. Jamais on n'a vu un tel abord de gens. Sa mère étoit encore en vie. Ç'a toujours été une évaporée, et, présentement, en Poitou, où elle est, c'est elle qui met tout en train, quoiqu'elle soit fort âgée. Valliconte vouloit l'épouser; il étoit parent de M. Cornuel. Il s'est ruiné depuis; mais alors il avoit du bien. Elle s'alla éprendre de La Moussaye, et elle avoit quelque espérance qu'il l'épouseroit. Elle en reçut les compliments, comme si c'eût été son accordé qui fût mort. * Arnauld, maréchal de camp, dit qu'il y avoit apparence que La Moussaye l'eût épousée; pour un petit cornette (1), ce n'étoit pas avoir le goût trop fin. Depuis la mort de La Moussaye elle quitta sa mère, et se retira avec la femme de La Mothe Le Vayer, qui est sa tante (2); mais elle n'étoit plus belle. Elle a soin aujourd'hui du ménage de son oncle (3), car sa tante est morte. Elle s'est

(1) Le cornette étoit l'officier de cavalerie qui portoit l'étendart.

(2) François de La Mothe Le Vayer avoit épousé, le 11 juillet 1622, la fille d'Adam Blacvod, conseiller au présidial de Poitiers; il la perdit le 23 décembre 1655. (*Lettre inédite de La Mothe Le Vayer*, contenant des mémoires sur sa vie, *bibliothèque de l'éditeur.*)

(3) * Le fils de La Mothe Le Vayer, qui étoit abbé, étant mort, le bonhomme se remaria. C'étoit un des plus faux philosophes qu'on eût jamais vus, et feu Madame lui dit un jour qu'il n'avoit rien de philosophe, que ses bottines. Il étoit si colère, que, lorsqu'un tison l'incommodoit, il le jetoit dans la place, et le fouloit aux pieds. Il alloit quelquefois, pour faire dépit à son fils et à sa nièce, souper avec eux avec le visage tout gras de suif, car en se mettant au lit il se frottoit de suif tout le visage. Quand sa nièce s'excusoit sur la messe, et qu'elle n'avoit pas pu quitter Dieu: « Je veux que vous le quittiez, et que vous ne me fassiez

remise un peu en réputation. On a cru que sa mère avoit tout le tort, et qu'il est aisé à une fille de faire des imprudences quand elle n'est pas bien conduite. Il y peut avoir un an et demi qu'elle se blessa fort à la tête. Elle en fut en danger. Il y avoit plus de six mois qu'elle étoit guérie, quand elle se creva de cochon de lait, à dîner, chez une de ses amies. Ce cochon lui fit du mal, et lui donna le dévoiement. Après elle fut voir Maulevrier, qui étoit mort d'un mal dans la tête. Son cochon la travailloit; elle oublie que c'étoit cela, et va se mettre dans l'esprit que c'étoit sa plaie. Elle envoie quérir médecins et chirurgiens, et, pour la satisfaire, il lui fallut mettre un emplâtre. Je l'ai vue se confesser parce qu'il étoit mort un cocher subitement dans son voisinage. Elle a l'esprit agréable, elle dit bien les choses, sait vivre et est bonne amie; mais elle se pique un peu de bonne maison, et veut se mêler de prendre le dessus sur les femmes de la ville qui ne sont pas des principales Il n'y a rien plus inégal ni plus soupçonneux; elle se fâche de rien.

J'oubliois que la Dervois, pour faire voir aux dames d'Anjou jusqu'où alloit son pouvoir, rompit une partie que le maréchal avoit faite avec des dames de qualité, sans lui en dire autre raison, sinon qu'elle ne le vouloit pas; et il n'osa souffler. Après cela il prit fantaisie au maréchal d'en conter à cette madame Bigot, et elle, qui ne vouloit pas perdre Servien, ni avoir affaire à cet extravagant, évitoit toujours de se trouver avec lui. Un jour qu'à son

» point attendre. » (T.) La Mothe Le Vayer avoit encore un fils qui lui a survécu et a été l'éditeur de ses œuvres. Voyez l'édition de 1669, en 15 vol., petit in-12. Paris, *Billaine*.

goût elle avoit trop témoigné de le fuir, il s'en alla un peu fâché. Servien le sut : le voilà en alarme ; et, sous prétexte de je ne sais quelle partie de jeu, il envoya Lyonne chercher le maréchal par toute la ville. Il faisoit un chaud enragé ; Lyonne trotta partout, et ne trouva le maréchal qu'après avoir sué tout son soûl, car il étoit au parloir de je ne sais quelles religieuses. Il ne voulut pas venir. Il s'apaisa pourtant après, et disoit à cette madame Bigot : « Votre mari » n'a qu'à continuer dans son emploi, je ferai noyer » quiconque voudra venir prendre sa place.» A Paris, où elle étoit retournée, quand le duc de Brézé fut tué, elle alla voir le maréchal, qui lui fit le meilleur accueil du monde, et la fit mettre sur son lit, parce que madame la Princesse, la jeune, tenoit le fauteuil. Il obligea même M. de Césy à recommencer une histoire du sérail qu'il avoit presque à moitié dite. Il y en avoit trop là pour ne pas mettre martel en tête à mademoiselle Dervois. Elle fit toutes les médisances imaginables. Cependant le bonhomme, soit qu'il commençât à secouer le joug, ou qu'il l'eût apaisée, alloit faire société avec la dame et quelques autres femmes, ses voisines, lorsque la goutte le prit et qu'il se fit porter en Anjou, où il mourut. Je n'ai que faire de dire que ce n'étoit ni un bon soldat ni un bon capitaine : l'histoire le dira assez.

LXXVII

LE DUC DE BRÉZÉ (1).

Le duc de Brézé fut élevé par les soins du cardi-

(1) Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronsac, amiral de France, né en 1619, tué au siége d'Orbitello, le 14 juin 1646.

nal de Richelieu. Il n'avoit pas un grand esprit; il étoit timide et embarrassé. Il ne laissoit pas pourtant d'être glorieux, et il se tenoit découvert tout le matin, afin qu'on ne se couvrît pas. Le cardinal de Richelieu en le voyant levoit les épaules, et disoit à madame d'Aiguillon : « Ma nièce, quel successeur !» Il étoit brave, cependant et libéral; il donnoit beaucoup à sa sœur. Bensserade avoit trois mille livres de pension de lui.

Avant que d'aller à Orbitelle, où il fut tué faisan sa charge d'amiral, il voulut voir de quoi on paieroit ses créanciers s'il mouroit, et s'étant satisfait sur cela, il partit content. On trouva après sa mort qu'il donnoit près de cinquante mille livres tous les ans. Son précepteur, l'abbé d'Aubignac (1), en a eu pour récompense quatre mille livres de pension viagère. M le Prince les lui a disputées, et le pauvre abbé n'en jouit que depuis que ce héros est hors de France; il s'est accommodé avec les économes.

Le malheur du duc de Brézé fut d'avoir trouvé du Dognon (2), qui l'empauma de telle sorte qu'on pouvoit dire qu'il ne faisoit que ce que l'autre vouloit. A la mort du duc, du Dognon, qui étoit vice-amiral, quitta tout, et s'alla saisir de Brouage et de La Rochelle. Les Mémoires de la Régence diront le reste.

Ç'a été un grand tyran. Il fit faire un balustre dans le chœur de l'église de Brouage, où il entendoit seul la messe. Pas une femme n'y eût osé entrer. On fermoit les portes de la ville quand il dînoit. Il avoit cent gardes, montés comme des saint Georges, et rançonnoit fermiers et marchands. Grande maison,

(1) Auteur de *la Pratique du théâtre*. (*Voyez son historiette.*)
(2) Second fils de Saint-Germain Beaupré. (T.)

grand équipage, tout cela bien réglé, et point de désordre, pourvu qu'on fît tout ce qu'il vouloit.

LXXVIII

LE MARECHAL DE LA MEILLERAYE (1), ET LES SOEURS DE LA MARÉCHALE.

Le maréchal de La Meilleraye est cousin germain du cardinal de Richelieu; car la mère du cardinal, le grand-prieur et le père du maréchal étoient tous trois enfants d'un avocat au parlement de Paris, nommé La Porte, qui se disoit d'une bonne maison de Poitou, appelée La Porte-Vezins; et voici, dit-on, comme cela arriva (2). Une madame de Vezins avoit La Porte pour avocat; il se disoit son parent; elle en rioit : « Il ne l'est pas, disoit-elle; mais il me » fait service, il lui faut donner cette petite satisfac- » tion. » Cet homme avoit tous les titres de cette maison entre les mains, et en fit comme il voulut. C'est peut-être sur ces titres-là que Me Charles Dumoulin lui a donné la qualité de *nobilissimus*, et c'est sur ces mêmes titres-là que le grand-prieur avoit été reçu chevalier de Malte.

Ce grand-prieur de La Porte étoit un homme de

(1) Charles de La Porte, duc de La Meilleraye, mort le 8 février 1664, âgé de soixante-deux ans. Son fils unique épousa Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin.

(2) On lit des détails fort curieux sur l'avocat La Porte, grand-père maternel du cardinal de Richelieu et père du grand-prieur, dans les Mémoires de Montglat. (Collection Petitot, deuxième série, t. XLIX, page 21.)

bien et un homme d'honneur. Quand le grand-prieur de Vendôme fut mort, le cardinal de Richelieu le voulut faire grand-prieur, encore qu'il y eût un commandeur plus ancien que lui, et il avoit assez de pouvoir pour cela ; mais il ne le voulut jamais, et dit que c'étoit une injustice. Il laissa passer l'autre devant ; mais il n'attendit guère, car cet homme mourut bientôt après. J'ai vu ce grand-prieur fort aimé à La Rochelle, dont il étoit gouverneur avec le pays d'Aulnis, Brouage et les îles. Depuis sa mort la religion de Malte a démembré le grand-prieuré, à cause qu'il n'étoit plus que pour des princes et des gens de la faveur.

Il y avoit une madame de Chausseraye en Poitou, fille de ce petit de Vezins, qui fut trouvé à Genève (1), qui soutenoit que le maréchal de La Meilleraye venoit d'un notaire d'Ervaux, qui est une abbaye en Poitou ; et un gentilhomme de mes alliés m'a dit avoir vu une cession d'un abbé d'Ervaux, où il y a : « J'ai quitté à mon compère Jean de La Porte, no- » taire, la rente du blé qu'il me devoit, mais non » celle des chapons. » Et le fils de ce notaire fut avocat à Paris.

Le maréchal de La Meilleraye étoit huguenot, et a étudié au collége de Saumur ; mais il changea bientôt de religion. Il fut d'abord écuyer du cardinal, lorsqu'il étoit évêque de Luçon ; car le cardinal de Richelieu, en quelque fortune qu'il ait été, a toujours eu un équipage raisonnable. Après il fut enseigne des gardes de la feue Reine-mère ; et après la *drôlerie* des Ponts-de-Cé, il fut capitaine de ses gardes.

(1) C'étoit un héritier qu'on avoit fait enlever ; La Noue, dit *Bras de fer*, son parent, le reconnut à Genève. Cet enfant étoit chez un cordonnier. (T.)

Le maréchal de La Meilleraye conte que le feu Roi ne le pouvoit souffrir, et que le cardinal de Richelieu lui ayant dit cela, il s'en alla dans l'antichambre, et, de rage, il mangea toute une chandelle. Le cardinal le vit faire, sans rien dire, et ne pouvoit s'empêcher d'en rire. La Meilleraye s'en va, vend tout ce qu'il avoit; sa terre de La Meilleraye étoit alors de deux mille livres de rente. Il vient trouver le cardinal, et lui déclare qu'il s'en alloit trouver le roi de Suède. Le cardinal lui dit : « Puisque vous avez ce courage-là, attendez; je tenterai tout pour vous. » Il fit rompre le contrat de vente, et le poussa.

En ce temps-là, le cardinal mit aussi mademoiselle de La Meilleraye auprès de la Reine-mère. C'est elle qui est encore aujourd'hui abbesse de Chelles. Cette abbaye jusques alors n'avoit été tenue que par des princesses. Le cardinal fit M. de La Meilleraye chevalier de l'Ordre, et après (1) lui fit épouser la fille du maréchal d'Effiat, qu'on désaccorda exprès d'avec un gentilhomme d'Auvergne, nommé M. de Beauvais. Ils avoient été épousés; mais, à cause de la jeunesse de la fille, M. d'Effiat emmena le comte de Beauvais en Angleterre. Elle soutint que le mariage étoit consommé, car Beauvais étoit bien fait. Elle étoit belle, et traita toujours La Meilleraye du haut en bas. C'étoit une extravagante. Elle mourut jeune (2), après avoir eu un fils, qui est aujourd'hui grand-maître de l'artillerie. M. de La Meilleraye eut cette charge après la mort de son beau-père.

(1) On lui avoit refusé madame de Courcelles d'aujourd'hui, autrefois mademoiselle de Villeroy, du temps qu'il étoit capitaine des gardes de la Reine-mère, et qu'on l'appeloit *le petit Meilleraye*. (T.)

(2) Elle mourut d'une fausse couche. (T.)

Par son second mariage avec mademoiselle de Brissac (1), il eut la lieutenance de roi de Bretagne et le Port-Louis. Il est gouverneur de Nantes, où il a vécu encore plus tyranniquement qu'ailleurs.

C'est un grand assiégeur de villes; mais il n'entend rien à la guerre de campagne. A la campagne de Charlemont, où tout alla si mal, pour être parti avant qu'il y eût du fourrage et que les chemins fussent beaux, Ruvigny le trouva qui crioit dans sa chambre comme un désespéré : « N'ai-je point un » ami au monde qui me donne un coup de pistolet » dans la tête? » Ruvigny fit fermer la porte, de peur qu'on ne vît le général en cet état, et lui remontra que le cardinal entendroit ses raisons, qu'il avoit voulu qu'on mît trop tôt en campagne, que le pays étoit gras, et que le canon ne pouvoit marcher. Le maréchal envoya à la cour, et les ennemis n'ayant point encore mis en campagne, il ne reçut point d'échec. Si on l'eût pu attaquer, il étoit perdu, car il avoit été obligé de séparer ses troupes.

Il est brave, mais fanfaron, violent à un point étrange. Je pense que la meilleure action qu'il ait faite de sa vie fut au blocus de La Rochelle qu'on fit avant le dernier siége. Il envoya, par bravoure, un trompette dans la ville pour savoir s'il n'y avoit personne qui voulût faire le coup de pistolet. Ce trompette, au plus avancé corps de garde, trouva un gentilhomme, nommé La Constancière, qui accepta le pari. Il se rend à l'assignation. M. de La Meilleraye, mieux monté que lui, après avoir tiré ses deux pistolets sans le blesser, lui gagne facilement la croupe;

(1) Le duc de La Meilleraye, en 1637, épousa en secondes noces Marie de Cossé-Brissac, qui mourut à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, en 1710.

mais La Constancière, qui avoit encore un pistolet à tirer, le tire par-dessus l'épaule, et fut si heureux que de donner dans la tête du cheval de son ennemi, et ainsi eut l'avantage. M. de La Meilleraye, bien loin de haïr ce gentilhomme, lui fit donner une compagnie dans son régiment, et lui a toujours témoigné de l'affection. A l'armée, il leva la canne sur le colonel Gassion, depuis maréchal de France; mais il avoit trouvé chaussure à son pied, car l'autre mit le pistolet à la main; et pour cela il n'en fut point mal avec le cardinal de Richelieu.

Hors la tranchée, qu'il entendoit assez bien, il ne savoit rien à la guerre. Entre autres occasions, il y parut bien à Aire. Les ennemis furent si fous que de passer, sur six ponts qu'ils avoient faits, une petite rivière, en plein jour, en présence de notre armée. Rantzau, depuis maréchal de France, qui se trouva en cet endroit-là, dit à Ruvigny, qui commandoit le régiment de cavalerie du maréchal : « Ils ont perdu » le sens; il les faut laisser passer à demi, et puis les » charger; envoyons avertir le maréchal. » On y envoie, il vient, et ne voulut jamais donner. Il n'y avoit pas un goujat qui ne criât qu'il falloit donner. Cela fut cause de la perte d'Aire, qu'il venoit de prendre; car les ennemis se mirent dans nos lignes. Depuis il reconnut sa faute et envoya Ruvigny prendre les devants auprès du cardinal. Ruvigny lui fit entendre que la place étoit bien munie, que M. le grand-maître pouvoit ravager le pays ennemi, et attaquer une autre place, dès qu'on l'auroit fortifié des troupes revenues de Sédan. Le cardinal le remit au lendemain, et lui fit quelques propositions qu'il n'avoit garde de ne pas approuver. « Voilà pour vous mon» trer, disoit-il, monsieur de Ruvigny, que le car-

» dinal de Richelieu, quoiqu'il n'aille pas à la guerre, » ne laisse pas d'être grand capitaine. »

Sa femme est jolie et chante bien. Le cardinal de Richelieu s'en éprit; il avoit toujours affaire à l'Arsenal : c'étoit sa *bonne cousine*. Voilà le grand-maître dans une mélancolie épouvantable. Il avoit un peu de goutte; il feint d'en avoir bien davantage. Il ne savoit où il en étoit. Le cardinal étoit dangereux; il n'y avoit point de quartier avec lui. La maréchale pouvoit, si elle eût voulu, faire enrager son mari impunément. Elle, qui ne manque pas d'esprit, s'aperçut de cela; et un beau jour, par une résolution assez rare en l'âge où elle étoit alors, elle va trouver le grand-maître, et lui dit que l'air de Paris ne lui étoit pas bon, et qu'elle seroit bien aise, s'il l'approuvoit, d'aller chez sa mère en Bretagne. « Ah! madame, lui dit le grand-maître, vous me » donnez la vie; je n'oublierai jamais la grâce que » vous me faites. » Le cardinal, par bonheur, n'y songea plus; mais sans doute il s'alloit enflammer d'une étrange sorte. Tournons la médaille.

Au même temps madame de La Meilleraye se va mettre dans la tête que MM. de Cossé viennent de l'empereur Cocceius Nerva, qui n'eut point d'enfants. Buchanan avoit bien plus de raison d'appeler Timoléon de Cossé le sang de Cossus, un dictateur romain; mais cela est permis à un poète. Sa folie alla jusqu'au point de faire passer ses sœurs devant elle, disant qu'elle a dégénéré en épousant un autre qu'un prince; et dans le cabinet de l'Arsenal, où tous les grands-maîtres de l'artillerie sont peints, elle a fait mettre le titre de prince à M. de Brissac, son grand-père. Depuis, je ne sais si elle l'a fait effacer, car elle est revenue de cette grotesque.

MM. de Brissac, ses frères, ne furent guère plus sages. Cerisay (1) fit une chanson contre eux sans se nommer. Ce fut pour complaire à M. de La Rochefoucauld (2).

J'ai ouï dire que la maison de Cossé, quoique illustre, n'est pas trop ancienne. Le premier maréchal de Brissac fit sa fortune par les femmes. Madame d'Estampes l'aimoit, et François Ier venant chez elle, il se cacha sous le lit. Le Roi ne l'ignoroit pas, et comme il mangeoit du cotignac, il en jeta une boîte sous le lit, en disant : « Tiens, Brissac, il faut que » tout le monde vive. » Madame d'Estampes lui fit donner de l'emploi.

Pour en revenir à madame de La Meilleraye, elle faisoit mettre ses sœurs comme des princesses romaines, au-dessus d'elle, en des fauteuils, et elle se plaçoit après sur une chaise à l'ordinaire. A Nantes, car c'est son empire, elle faisoit asseoir toutes les principales femmes de la ville autour d'elles, sur de petits tabourets hauts de demi-pied, et s'il y en avoit quelqu'une qui eût la taille gâtée, elles la faisoient tourner de tous côtés, faisant semblant d'admirer sa taille. A une d'elles qui étoit un peu pelée sur le front, elles se tuoient de lui dire qu'elle avoit la plus grande quantité de cheveux du monde. Une fois elle se coiffa ridiculement, pour leur faire accroire que c'étoit la mode; mais il n'y en eut guère d'assez simples

(1) Cerisay ou Serisay étoit un poète très-distinct de l'abbé de Cerisy. On les a quelquefois confondus. On lit dans les *Poésies choisies*, publiées par Charles de Sercy, des pièces signées de l'un et de l'autre.

(2) Tallemant avoit inséré ici deux couplets de la chanson de Cerisay; nous l'avons donnée plus complète d'après ses *recueils manuscrits* dans une note sur l'*historiette de Rocher-Portail*, tome II, page 37.

pour donner dans le panneau. On n'osoit danser sans le lui faire savoir, et quand elle avoit promis de s'y trouver, elle attendoit que tout le monde fût assemblé, et puis elle mandoit qu'elle n'y pouvoit aller; et alors il falloit renvoyer les violons, car c'eût été un crime capital que d'avoir fait une assemblée quand Madame avoit témoigné qu'elle n'en pouvoit être.

Comme on se moule aisément sur un mauvais patron, le gouverneur du château de Nantes, nommé Chalusset, vouloit faire aussi le petit tyranneau, au bal, quand le grand-maître n'y étoit pas. Il fit une assemblée au château, et, pour se parer, il avoit mis un hausse-col, et ne faisoit danser que ceux de la cabale de la gouvernante, sa femme. Il y avoit une autre cabale à Nantes, qu'on appeloit vulgairement le *fretin*, dans laquelle pourtant étoient les plus jolies de la ville. Cette pauvre cabale ne faisoit que regarder les autres (1). Enfin un gentilhomme nommé Bois-Yvon (2), qui avoit ses inclinations dans

(1) Voilà encore une humiliation de cette pauvre bourgeoisie. Tallemant ne manque pas d'en tenir note. (Voyez la *Notice préliminaire*, tome 1er, page 35.)

(2) Bois-Yvon, comme on lui parla de Dieu, dit : « Dieu est si » grand seigneur et moi si petit compagnon ! Nous n'avons ja- » mais eu de communication ensemble. » Ce Bois-Yvon étoit un homme persuadé de la mortalité de l'âme, et quand on lui voulut parler de se confesser, il s'en moqua, et dit qu'il lui restoit trente sous qu'on donneroit à des porteurs, qui, dans leur chaise, le porteroient à la voirie. Il mourut ainsi, et on n'en put obtenir autre chose. Étant malade une autre fois, je ne sais quel jeune moine lui parloit de Dieu ; « Frère Jean, lui dit-il, ne me » parlez point tant de Dieu : vous m'en dégoûtez. » Desbarreaux lui amena un confesseur : « Il n'est pas de ma croyance, » dit-il; il lui dit aussi : « Faire ce que vous dites n'est pas de la vie que

fretin, prit sa dame par la main, et, de concert avec elle, comme le gouverneur alloit prendre une dame pour danser, ils l'arrêtèrent, et, se mettant à genoux, lui chantèrent tous deux ce couplet :

Qu'il plaise à votre hausse-cou,
Monsieur, d'avoir pitié de nous,
Landerirette,
Le *fretin* vous crie merci,
Landeriri.

Le couplet achevé, ils se mettent à danser, laissant Chalusset tout étourdi de cette aventure. Ainsi le *fretin* entra en danse et eut sa revanche tout le reste de la soirée.

Or, puisque nous avons trouvé Chalusset en notre chemin, nous dirons ce que nous en savons. Ce bon gentilhomme avoit autrefois enlevé une fille. Il coucha avec elle, mais il ne lui put rien faire. Le lendemain, cette pauvre fille pria ceux qui avoient assisté Chalusset de la renvoyer à ses parents; ce qu'ils firent. Depuis elle fut mariée à un autre. En ce temps-là, pour dire un *Jean qui ne peut*, on disoit un Chalusset. Il a pourtant trouvé une femme et a des enfants. Cette femme a l'honneur de vérifier le proverbe qui dit : « Grosse tête et peu de sens. » Boissat, *l'esprit*, la trouva une fois en visite; cette grosse tête l'étonna ; il fit ce quatrain :

Dieu, qui gouvernes tout par de secrets ressorts,
En faveur d'une dame accorde ma requête.
Donne-lui le corps de sa tête
Ou bien la tête de son corps.

» j'ai faite, et ce que vous faites n'est pas de la vie que vous me-
» nez. » (T.)

Elle s'est mis en fantaisie qu'il n'y a rien de si beau que de bien écrire; que sans cela on n'est qu'une bête. Elle a persuadé cela à trois femmes aussi sages qu'elle. Elles s'exercent toutes quatre à bien écrire; et on les a trouvées plusieurs fois aux quatre coins d'une chambre, avec chacune une table, s'écrivant des douceurs les unes aux autres.

Revenons à la maréchale. Elle disoit qu'elle rendoit grâces à Dieu de deux choses : l'une, d'être née princesse; et l'autre, d'être la femme de M. le maréchal de La Meilleraye : « Car, disoit-elle, si je ne » l'avois épousé, je ne pourrois pas m'empêcher de » l'aimer d'amour. » Elle ment comme tous les diables : c'est un petit homme mal fait et jaloux, et je sais bien qu'un jour, à Bourbon, une de ses femmes de chambre lui ayant essayé en riant le bandeau d'une veuve qui étoit là, et lui ayant dit : « Ma- » dame, que cela vous siéroit bien! » elle se mit à rire, et lui dit : « Que tu es folle! » Sans la peur du diable, elle l'auroit fait mille fois cocu. Elle croit qu'il n'y a point de pardon pour l'adultère. Elle est coquette, badine et follette naturellement, mais cela la retient; peut-être l'humeur violente de cet homme lui fait-elle peur aussi. On dit qu'elle seroit fort plaisante en amourette. Nous parlerons encore bien des fois d'elle et de son mari dans les *Mémoires de la Régence*. Je dirai seulement, pour faire voir son humeur fière, qu'un jour (en 1648) qu'elle se trouva chez la Reine au Palais-Royal, où madame de Longueville et mademoiselle de Guise vinrent, on parla d'aller à la comédie. Or il y avoit toujours assez de presse, parce qu'il n'en coûte rien. La maréchale pria madame de Longueville de la laisser passer devant, parce qu'après elle on n'avoit plus de considération

pour personne. Madame de Longueville la fait passer. La maréchale entre la première, et se place bien à son aise sur un banc qu'on avoit gardé pour madame de Longueville, qui fut contrainte de donner la moitié de sa place à mademoiselle de Guise, et fut si incommodée, que la plupart du temps elle aima mieux se tenir debout. La maréchale, au lieu de se lever, disoit : « Je veux avoir place, moi.» On vit bien que c'étoit pour cela qu'elle avoit demandé à passer devant.

Pour le maréchal de La Meilleraye, il n'y a pas grand plaisir d'avoir affaire à lui. Il a tyrannisé et tyrannise encore tous ceux sur qui il a quelque pouvoir. Il a fait battre des gens, il en a fait jeter par les fenêtres. Il a fait interdire les officiers qui n'ont pas jugé à sa fantaisie ; il a fait affront à tous ceux dont les femmes n'étoient pas allées assez tôt voir la sienne. Enfin, c'est un diable d'homme. Mais il n'est pas si méchant à ceux qui sont mal endurants. Il est fanfaron, comme je l'ai déjà dit, et pourtant il ne le veut pas paroître. A Gravelines, il avoit la goutte, et alloit sur un fort petit bidet à la tranchée ; le jour qu'on l'ouvrit, il y alla sans nécessité, et se tint quelque temps à découvert sur un rideau. On lui tira vingt volées de canon, et un boulet fut si près, que son cheval en fut effrayé. Les officiers le prièrent de se retirer : « Quoi! vous avez peur? leur dit-il. — » Nous avons peur pour vous, monsieur, lui répon- » dirent-ils.—Pour moi! oh! ce n'est point à un gé- » néral d'armée, et encore moins à un maréchal de » France, d'avoir peur.»

Au siége de Perpignan, il envoya à don Florès d'Avila, gouverneur de la place, des noix confites, pour lui réconforter le cœur, à cause de la faim qu'il

enduroit. L'autre lui envoya deux capes à l'espagnole, fourrées d'hermine, pour lui signifier qu'il se morfondoit devant cette place.

* Le feu duc de Rouanès, grand-père de celui-ci, fit faire une peinture qui est encore chez lui à Oiron, vers Loudun, où le cardinal de Richelieu est peint habillé comme la Fortune, qui tend un bâton de maréchal à un petit grimaud qui représente La Meilleraye, donne une ancre à un fort vilain gobin (1), le général des galères, Pont-de-Courlay, et les enseignes des Suisses au colonel des Suisses, le marquis de Coislin, autre bossu. Le duc y est représenté en habit de jardinier, bêchant la terre (2).

Voici ce que j'ai appris des deux sœurs de la maréchale. L'aînée, toute princesse romaine qu'elle étoit, et prétendant le tabouret chez la Reine, devint amoureuse d'un gros homme qui n'étoit plus jeune, et qui étoit de fort basse naissance, et, de plus, réfugié, de peur de ses créanciers. C'étoit un nommé Sabattier, à qui le cardinal de Richelieu, le croyant fort riche, fit épouser l'aînée de La Roche-Posay, qui étoit un peu sa parente; mais elle mourut bientôt. Sans cela, le cardinal eût soutenu cet homme, qui, faute de conduite et d'appui, donna du nez en terre et fit banqueroute. Il avoit connoissance avec le maréchal de La Meilleraye. Cela fut cause

(1) *Bossu.* Voici un exemple tiré de l'*Ésope à la cour* de Boursault :

> Maudit *Gobin*, que le diable t'emporte !
> Voilà pour Euphrosine un amant bien tourné !

(2) Ce passage singulier a été écrit en marge du manuscrit par Tallemant des Réaux, qui l'a biffé de manière à le faire presque disparoître. Nous sommes parvenus à le lire, à l'aide d'acides, et nous avons la certitude de l'avoir entièrement retrouvé

qu'il se retira en Bretagne chez M. le duc de Brissac, et il se mit aux bonnes grâces du duc et de la duchesse. Ce fut là que mademoiselle de Brissac, qui jusques alors s'étoit piquée d'une grande pruderie, trouva cet homme à son goût, et l'aima si éperdument, qu'on a dit qu'elle lui tiroit ses bottes. Elle l'épousa en cachette (1). Le bruit en courut quelque temps; mais il s'apaisa jusqu'à la mort de Sabattier, qu'elle prit le deuil. Le maréchal de La Meilleraye dit qu'il ne le souffriroit pas. Elle lui répondit que si on recherchoit de qui il venoit, on ne trouveroit pas que sa sœur eût épousé un homme de meilleure maison que M. Sabattier.

Depuis, un parent du maréchal de La Meilleraye, La Porte Vezins, gentilhomme de huit mille livres de rente, l'a épousée. Il faut qu'il ait bien su qu'il y avoit quelque *si*, puisqu'on lui donnoit une fille de cette qualité, ou il se prend bien pour un autre. Elle n'en est pas moins fière. A Angers (1653), plusieurs dames de qualité ayant des fauteuils au bal, elle s'assit sur le dos du sien pour être plus haut que les autres, et le lendemain elle y fit apporter un tapis et un carreau, comme auroit pu faire la Reine.

La troisième sœur a épousé M. de Biron. Celle-ci est bien faite; elle s'est divertie avant que d'être mariée. Un jour Ruvigny, comme le capitaine des gardes du maréchal, nommé Piaillière, se plaignoit à lui de l'humeur de son maître : « Eh! lui dit-il, que ne quit-» tez-vous un homme fougueux et ingrat? — Mon » Dieu, dit Piaillière, je n'y demeure que pour tâcher » de mettre sa femme à mal, car pour sa belle-sœur » elle est dépêchée. » On a dit même que ce M. le ca-

(1) Il y a un couplet du chevalier de Rivière. (T.)

pitaine des gardes n'étoit pas le seul. Cet homme, comme on lui demandoit ce que c'étoit que le grand-maître d'aujourd'hui : « C'est , dit-il, bourse fermée » et bouche ouverte. » Il a toujours la bouche ouverte, et est de fort mauvaise grâce.

LXXIX

LOUIS XIII (1).

Louis XIII fut marié encore enfant.....

Le Roi commença par son cocher Saint-Amour à témoigner de l'affection à quelqu'un. Ensuite il eut de la bonne volonté pour Haran, valet de chiens. Il voulut envoyer quelqu'un qui lui pût bien rapporter comment la princesse d'Espagne étoit faite. Il se servit pour cela du père de son cocher, comme si c'eût été pour aller voir des chevaux.

Le grand-prieur de Vendôme, le commandeur de Souvré et Montpouillan-la-Force, garçon d'esprit et de cœur, mais laid et rousseau, furent éloignés l'un après l'autre par la Reine-mère. Enfin M. de Luynes vint; nous en avons parlé ailleurs, et de Desplan aussi. Nogent-Bautru, capitaine de la porte, n'a jamais été favori, à proprement parler; mais il étoit bien dans l'esprit du Roi avant que le cardinal de Richelieu fût son ministre. Il y a beaucoup ga-

(1) Fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, mort le 14 mai 1643. Tallemant a écrit cette *Historiette* sous l'influence marquée d'une prévention défavorable à Louis XIII. Nous avons déjà eu l'occasion de le faire remarquer. (Voyez la *Notice préliminaire*, tome I, page 55.)

gné (1). Nous parlerons des autres à mesure qu'ils viendront.

Le feu Roi ne manquoit pas d'esprit; mais, comme j'ai remarqué ailleurs, son esprit tournoit du côté de la médisance; il avoit de la difficulté à parler (2), et, étant timide, cela faisoit qu'il agissoit encore moins par lui-même. Il étoit bien fait, dansoit assez bien en ballet, mais il ne faisoit jamais que des personnages ridicules. Il étoit bien à cheval, eût enduré la fatigue en un besoin, et mettoit bien une armée en bataille.

Le cardinal de Richelieu, qui craignoit qu'on ne l'appelât Louis le Bègue, fut ravi de ce que l'occasion s'étoit présentée de le surnommer Louis le Juste. Cela arriva lorsque madame de Guemadeuc, femme du gouverneur de Fougères, se jeta à ses pieds, pleura et lamenta, et qu'il n'en fut point ému, encore qu'elle fût fort belle. Depuis, Le Pont-de-Courlay épousa la fille de cette femme. C'est la mère du duc de Riche-

(1) Le comte de Nogent, capitaine des archers de la porte, frère de Bautru. Ménage confirme à son sujet le récit de Tallemant; il dit « qu'il arriva à Paris n'ayant que huit cents livres de » rente, et qu'il en avoit cent quatre-vingt mille lorsqu'il mou- » rut. Le premier jour qu'il parut à la cour, il porta le Roi sur » ses épaules pour le passer par un endroit où il y avoit de l'eau. » C'étoit aux Tuileries. » (*Ménagiana.*)

(2) M. d'Alamont est fort bègue. Le Roi, la première fois qu'il le vit, lui demanda quelque chose en bégayant. Comme vous pouvez penser, l'autre lui répondit de même. Cela surprit le Roi, comme si cet homme eût voulu se moquer de lui. Voyez quelle apparence il y avoit à cela, et si on n'eût assuré le Roi que ce gentilhomme étoit bègue, il l'eût peut-être fait maltraiter. (T.) Ce M. d'Alamont, seigneur de Molandry, commandoit dans Montmédy, et y fut tué sur la brèche d'un éclat de canon. (*Portefeuilles de Tallemant.*)

lieu, aujourd'hui madame d'Aulroy (1). Guemadeuc eut la tête coupée; il se révolta le plus sottement du monde. A La Rochelle, ce nom lui fut confirmé à cause du traitement qu'on fit aux Rochellois. En riant, quelques-uns ont ajouté *arquebusier*, et disoient : *Louis, le juste arquebusier*. Un jour, mais long-temps après, Nogent, en jouant à la paume, ou au gros volant, avec le Roi, lui cria : « A vous, Sire. » Le Roi manqua : « Ah! vraiment, dit Nogent, voilà un beau » Louis le Juste. » Il ne s'en fâcha point.

Il étoit un peu cruel, comme sont la plupart des sournois et des gens qui n'ont guère de cœur, car le bon sire n'étoit pas vaillant, quoiqu'il voulût passer pour tel. Au siége de Montauban, il vit sans pitié plusieurs huguenots, de ceux que Beaufort avoit voulu jeter dans la ville, la plupart avec de grandes blessures, dans les fossés du château où il étoit logé. Ces fossés étoient secs; on les mit là comme en lieu sûr, et il ne daigna jamais leur faire donner de l'eau. Les mouches mangeoient ces pauvres gens. Il s'est diverti long-temps à contrefaire les grimaces des mourants. Le comte de La Rocheguyon (2), étant à l'extrémité, le Roi lui envoya un gentilhomme pour savoir comment il se portoit : « Dites au Roi, dit le » comte, que dans peu il en aura le divertissement. » Vous n'avez guère à attendre, je commencerai » bientôt mes grimaces. Je lui ai aidé bien des fois à

(1) Marie-Françoise de Guémadeuc, veuve du marquis de Pont-Courlay, épousa en secondes noces Jacques de Grivel de Gamaches, comte d'Ourouer, gouverneur de Fougères. Elle avoit cinq enfants de son premier mariage, dont l'aîné, Armand-Jean, fut substitué aux noms et armes de du Plessis par son oncle, le cardinal de Richelieu.

(2) C'étoit un homme qui disoit les choses plaisamment. (T.)

» contrefaire les autres, j'aurai mon tour à cette » heure. »

Quand M. le Grand (Cinq-Mars) fut condamné, il dit : « Je voudrois bien voir la grimace qu'il fait à » cette heure sur cet échafaud. »

Quelquefois il a raisonné passablement dans un conseil, et même il sembloit qu'il avoit l'avantage sur le cardinal. Peut-être l'autre avoit-il l'adresse de lui donner cette petite satisfaction. La fainéantise l'a perdu. Puysieux (1) gouverna un temps, puis La Vieuville (2), surintendant des finances, fut comme une espèce de ministre, avant la grande puissance du cardinal de Richelieu, et pensa faire enrager tout le monde. Il vouloit faire danser des courantes aux dames qui lui alloient parler. Quand on lui demandoit de l'argent, il se mettoit à faire des bras, comme s'il eût nagé, et disoit : « Je nage, je nage, il n'y a » plus de fonds. » Scapin lui alla une fois demander je ne sais quoi. Voilà La Vieuville, dès que cet homme paroît, qui se met à faire le *zani*. Scapin le regarde, et puis lui dit : « *Monsou*, vous avez fait mon métier ; » faites à cette *houre* le vôtre. » Le Roi, après lui avoir fait manger du foin confit pour le traiter de cheval, le lendemain lui donne la surintendance des finances. Lequel, à votre avis, méritoit le mieux de manger de l'herbe ? Enfin, M. le maréchal d'Ornano s'étant mis dans la Bastille volontairement pour se justifier des choses dont il disoit qu'on l'accusoit, le bruit courut que c'étoit La Vieuville qui en étoit cause. Les gens de Monsieur irritèrent leur

(1) Pierre Brulart, vicomte de Puisieux, secrétaire d'état, mourut le 22 avril 1640.

(2) Charles, duc de la Vieuville, surintendant des finances, mourut le 2 janvier 1653.

maître, qui gronda tant qu'il fit donner congé à La Vieuville : ce fut à Saint-Germain ; et ce jour-là, comme il partoit, on lui fit faire un charivari épouvantable par tous les marmitons, pour lui jouer, disoit-on, un branle de sortie.

Louis XIII, rebuté des débauches de Moulinier et de Justice, deux des musiciens de la chapelle, qui ne le servoient pas trop bien, leur fit retrancher la moitié de leurs appointements. Marais, le bouffon du Roi, leur donna une invention pour les faire rétablir. Ils allèrent avec lui au petit coucher danser une mascarade demi-habillés. Qui avoit un pourpoint n'avoit point de haut-de-chausses. « Que veut dire » cela ? dit le Roi. — C'est, Sire, répondirent-ils, qu » gens qui n'ont que la moitié de leurs appointe- » ments ne s'habillent aussi qu'à moitié... » Le Roi en rit et les reprit en grâce.

Au voyage de Lyon, en une petite ville nommée Tournus, entre Châlons et Mâcon, un gardien des Cordeliers voulut faire accroire à la Reine-mère que le Roi en passant y avoit fait parler une muette en la touchant comme si elle eût eu les écrouelles. On lui montra la fille. Ce bon Père disoit l'avoir vu, et après lui toute la ville le disoit aussi. La Reine arrivée à Lyon, le Père Souffran (1) fit faire une procession et chanter. La Reine prend ce bon religieux, et, ayant joint le Roi, elle lui dit qu'il devoit bien louer Dieu de la grâce qu'il lui avoit faite d'opérer par lui un si grand miracle. Le Roi dit qu'il ne savoit ce qu'on vouloit dire, et le Cordelier disoit : « Voyez la mo-

(1) Jean Suffren, jésuite, confesseur de Marie de Médicis et de Louis XIII. On prononçoit *Souffran*, ce qu'on doit attribuer à l'habitude de la Reine de prononcer à la manière italienne.

» destie de ce bon prince ! » Enfin le Roi déclara que c'étoit une fourberie et vouloit envoyer des gens de guerre pour punir ces imposteurs.

Dès lors il aimoit déjà madame d'Hautefort, qui n'étoit encore que fille de la Reine. Les autres lui disoient : « Ma compagne, tu ne tiens rien ; le Roi » est saint. »

Ses amours étoient d'étranges amours. Il n'avoit rien d'un amoureux que la jalousie. Il entretenoit madame d'Hautefort de chevaux, de chiens, d'oiseaux et d'autres choses semblables. Il la fit dame d'atours en survivance ; elle eut quelques dons. Mais il étoit jaloux d'Ecquevilly-Vassé (1) ; et il fallut qu'on lui fît accroire qu'il étoit parent de la belle. Le Roi le voulut savoir de d'Hozier. D'Hozier avoit le mot, et dit tout ce qu'on voulut. Ce M. d'Ecquevilly étoit un fort galant homme ; il fit long-temps l'amour à la Reine avec des révérences, et c'est assez dire à une Reine. Le cardinal l'éloigna, parce que c'étoit un garçon qui ne craignoit rien : il avoit *morgué* le grand-maître, en cajolant madame de Chalais sous sa moustache. C'étoit un homme froid. Il avoit une galère, et après avoir fait des merveilles au combat qui se donna auprès de Gènes, à la naissance de M. le dauphin, où il fit des protestations contre le Pont-de-Courlay qui ne vouloit pas donner, il reçut un coup de mousquet dans le visage qui le défiguroit tout. Il ne voulut plus vivre, et ne souffrit pas qu'on le pansât.

Madame de La Flotte, veuve d'un des MM. du Bellay, chargée d'affaires et d'enfants, s'offrit, quoique

(1) La famille d'Ecquevilly est descendue du président Hennequin.

ce fût un emploi au-dessous d'elle, d'être gouvernante des filles de la Reine-mère, et elle l'obtint par importunité. Elle donna la fille de sa fille, dès l'âge de douze ans, à la Reine-mère : c'est madame d'Hautefort. Elle étoit belle. Le Roi en devint amoureux et la Reine jalouse, ce dont le Roi ne se soucioit pas autrement. Cette fille, songeant à se marier, ou voulant donner quelque inquiétude au Roi, souffrit quelques cajoleries. Huit jours il étoit bien avec elle; huit autres jours il la haïssoit quasi. Quand la Reine-mère fut arrêtée à Compiègne, on fit madame de La Flotte dame d'atours en la place de madame du Fargis, et sa petite-fille est reçue en survivance.

En je ne sais quel voyage, le Roi alla à un bal dans une petite ville; une fille, nommée Catin Gau, à la fin du bal, monta sur un siége pour prendre, non un bout de bougie, mais un bout de chandelle de suif dans un chandelier de bois. Le Roi dit qu'elle fit cela de si bonne grâce, qu'il en devint amoureux. En partant, il lui fit donner dix mille écus pour sa vertu.

Le Roi s'éprit après de La Fayette. La Reine et Hautefort se liguèrent contre elle, et depuis cela furent bien ensemble. Le Roi retourna à Hautefort. Le cardinal la fit chasser; cela ne la désunit point d'avec la Reine. Un jour, madame d'Hautefort tenoit un billet. Il le voulut voir; elle ne le voulut pas. Enfin, il fit effort pour l'avoir; elle, qui le connoissoit bien, se le mit dans le sein, et lui dit : « Si vous le » voulez, vous le prendrez donc là? » Savez-vous bien ce qu'il fit? il prit les pincettes de la cheminée, de peur de toucher à la gorge de cette belle fille.

Le feu Roi commençoit à cajoler une fille en lui disant : « Point de mauvaises pensées. » Pour une

femme mariée, il n'avoit garde. Une fois il avoit fait un air qui lui plaisoit fort, il envoya quérir Bois-Robert pour lui faire faire des paroles. Bois-Robert en fit sur l'amour que le Roi avoit pour Hautefort. Le Roi lui dit : « Ils vont bien, mais il faudroit ôter » le mot de *désirs*, car je ne désire rien. » Le cardinal lui dit : « Le Bois, vous êtes en faveur, le Roi vous a » envoyé quérir. » Bois-Robert lui conta la chose. Or, devinez ce qu'il fait faire ; ayant la liste des mousquetaires, il y avoit des noms béarnais, du pays de Tréville (1), qui étoient des noms à tuer chien ; Bois-Robert en fit une chanson; le Roi la trouva admirable.

La Reine, à ce que dit le *Journal* du cardinal, s'étoit blessée pour avoir mis un emplâtre, avant que d'être grosse de Louis XIV (2). Le Roi couchoit fort rarement avec elle. On appeloit cela mettre le chevet, car la Reine n'en mettoit point pour l'ordinaire. Il dit, quand on lui vint annoncer que la Reine étoit grosse : « Il faut donc que ce soit d'un tel temps. » Pour une pauvre fois, il prenoit quelque rafraîchissement et on le saignoit souvent. Cela ne servoit pas à sa santé. J'oubliois que son premier médecin, Hérouard, a fait plusieurs volumes de tout ce que le Roi a fait, qui commencent depuis l'heure de sa naissance jusqu'au siége de La Rochelle, où vous ne voyez rien sinon à quelle heure il se réveilla, déjeûna, cracha, pissa, chia, etc. (3).

(1) Tréville, ou Troiville, commandoit les mousquetaires.

(2) Voici le passage : « Madame Bellier a dit au sieur cardinal en grandissime secret, comme la Reine avoit été grosse dernièrement, qu'elle s'étoit blessée ; que la cause de cet accident étoit un emplâtre qu'on lui avoit donné, pensant faire bien. » Depuis Patrocle m'en a dit autant, et le médecin ensuite. » (*Journal du cardinal de Richelieu.*)

(3) *La Ludovicotrophie*, ou *Journal de toutes les actions et de la*

Au commencement, le Roi étoit assez gai, et se divertissoit assez avec M. de Bassompierre. Il a dit quelquefois de plaisantes choses (1). Le fils de Sébastien Zamet, qui mourut maréchal de camp à Montauban (c'étoit beaucoup en ce temps-là), avoit avec lui La Vergne, depuis gouverneur du duc de Brézé, qui étoit curieux d'architecture et s'y entendoit un peu. Or ce Zamet étoit un homme fort grave, et qui faisoit des révérences bien compassées. Le Roi disoit qu'il lui sembloit, quand Zamet faisoit ses révérences, que La Vergne étoit derrière pour les mesurer avec sa toise. Ce fut lui qui fit la chanson :

Semez graine de coquette,
Et vous aurez des cocus.

Il aima Barradas violemment. On l'accusoit de faire cent ordures avec lui. Il étoit bien fait. Les Italiens disoient : *La buggera ha passato i monti, passera ancora il concilio*. J'ai ouï dire à Barradas, qui est un assez pauvre homme, que le cardinal de Richelieu et la feue Reine-mère avoient bien brouillé l'esprit au feu Roi. Ils faisoient venir des gens supposés, qui apportoient des lettres contre les plus grands de la cour.

santé de Louis, dauphin de France, qui fut ensuite le roi Louis XIII, *depuis le moment de sa naissance jusqu'au* 29 *janvier* 1628, *par Jehan Hérouard, premier médecin du prince*, manuscrit indiqué par le Père Lelong, II, 21448.

(1) Marais disoit au Roi : « Il y a deux choses à votre métier » dont je ne me pourrois accommoder.—Hé ! quoi ? — De man- » ger tout seul et de ch... en compagnie. » Tallemant est jusqu'à présent le seul écrivain qui ait parlé de *Marais, bouffon de Louis* XIII, véritable *fou en titre d'office*. Dreux du Radier paraît avoir ignoré jusqu'à son nom. *Voyez l'Histoire des fous en titre d'office*, dans les *Récréations historiques* de Dreux de Radier. Paris, 1767, I. *er*.

La Reine-mère écrivoit au Roi : « Votre femme fait » galanterie avec M. de Montmorency, avec Bucking- » ham, avec celui-ci, avec celui-là. » Les confesseurs, gagnés, ne lui disoient que ce qu'on leur faisoit dire. Ce Barradas n'étoit qu'un brutal; il donna bientôt prise sur lui.

A la poursuite des financiers, la Reine-mère étoit implacable pour Beaumarchais, à cause du maréchal de Vitry, son gendre (1). On s'avisa pour l'en sauver d'offrir mademoiselle de La Vieuville, fille de l'autre gendre, à Barradas avec huit cent mille livres. Le Roi en fut fort aise : « Mais, dit-il, il faut faire le » compte rond : il faut un million. » Barradas le dit à quelque babillard ; le cardinal de Richelieu, qui ne vouloit point que La Vieuville eût de l'appui, et qui vouloit peut-être satisfaire la Reine-mère, dit au Roi : « Sire, voilà qui est bien ; mais il m'a offert (cela » étoit faux) un million de sa charge de trésorier de » l'Epargne, qui en vaut encore autant. » Cela cabra Vitry et La Vieuville. L'affaire fut rompue. Outre cela, Beaumarchais fut pendu en effigie dans la cour du palais. Il laissa encore des biens prodigieux. Il avoit l'île de l'Éguillon, près de La Rochelle, et six vaisseaux qu'il envoyoit aux Indes. Il faisoit accroire que sa richesse venoit de là.

Le Roi ne vouloit pas que Barradas se mariât, et lui, amoureux de la belle Cressias, fille de la Reine, voulut l'épouser à toute force (2). Le cardinal se ser-

(1) Nicolas de l'Hôpital, marquis de Vitry, maréchal de France, avoit épousé Lucrèce-Marie Bouhier, fille aînée de Vincent Bouhier, seigneur de Beaumarchais, trésorier de l'Épargne. La sœur de la maréchale de Vitry avoit épousé le duc de La Vieuville.

(2) On assigne dans le *Ménagiana* une autre cause à la dis-

vit de l'indignation du Roi pour s'en défaire. Le voilà relégué chez lui. Saint-Simon prend sa place. Il étoit page de la chambre aussi bien que Barradas; mais c'étoit, et c'est encore, un homme qui n'a rien de recommandable, et qui est mal fait. Celui-ci dura plus long-temps que l'autre, et alla à deux ou trois ans près de M. Le Grand. Il y a fait fortune, et est duc et pair, reçu au parlement. Le cardinal se servit encore de quelque dégoût du Roi; car il ne vouloit pas que ces petits favoris s'ancrassent trop. Le Roi prit amitié pour Saint-Simon, à cause, disoit-il, que ce garçon lui rapportoit toujours des nouvelles certaines de la chasse; qu'il ne tourmentoit pas trop ses chevaux, et que, quand il *portoit en un cor* (1), il ne bavoit point dedans. Voilà d'où vint sa fortune (2).

grâce de Barradas. « Il étoit un jour à la chasse avec le Roi, » lorsque le chapeau de ce prince étant tombé, alla justement » sous le ventre du cheval de Barradas. Dans ce moment-là ce » cheval étant venu à pisser gâta tout le chapeau du Roi, qui » se mit dans une aussi grande colère contre le maître du cheval » que s'il l'avoit fait faire exprès. Cet accident, qui en auroit » fait rire un autre, fut pris en très-mauvaise part par le Roi, » qui commença dès ce temps-là à ne plus aimer Barradas. » (*Ménagiana*, I, 254, édition de 1715.)

(1) *Porter dans un cor*, pour *donner* ou *sonner* du cor. Je ne crois pas avoir vu ailleurs cette expression. Ce passage mal lu est placé en note dans la première édition de ces Mémoires. Le texte original ne permet pas de douter de l'exactitude de la leçon que nous avons suivie.

(2) Malherbe écrivoit à Peiresc, le 19 décembre 1626: « Vous avez su le congé donné à Barradas : nous avons un sieur » Simon, page de la même écurie, qui a pris sa place. Le Roi, » mercredi dernier, le présenta à la Reine, sa mère. C'est un » jeune garçon de dix-huit ans ou environ. La mauvaise con- » duite de l'autre lui sera une leçon et sa chute un exemple de faire » mieux. J'ai ouï dire à madame la princesse de Conti qu'elle

Depuis, M. de Chavigny, que Barradas n'avoit point salué en je ne sais quel lieu, à cause que l'autre lui avoit fait une incivilité en une rencontre, entreprend de le faire reléguer. On lui envoie un ordre d'aller en une province éloignée. Le Roi dit : « Je le » connois, il n'obéira pas. » L'exempt qui fut chez Barradas, voyant qu'il vouloit aller faire sa réponse lui-même au Roi, aima mieux la recevoir par écrit, et le cardinal dit que l'exempt avoit fait sagement; mais il gronda M. de Chavigny et lui dit : « Vous » l'avez voulu, monsieur de Chavigny, vous l'avez » voulu, achevez donc. » Cela n'eut pas de suite, et durant le siége de Corbie, où Barradas eut permission de voir le Roi, il proposa à M. le Comte d'arrêter le cardinal. Il demandoit pour cela cinq cents chevaux, et, suivi de ses amis et de ses parents, avec un cordon bleu et un bâton de capitaine des gardes, il faisoit état d'attendre le cardinal à un défilé; qu'il y avoit apparence que le cardinal, surpris de voir un homme que le Roi aimoit encore, et n'ayant pas le don de ne se pas étonner, perdroit la tramontane, et qu'on le mèneroit où l'on voudroit; que, pour le Roi, il étoit en colère de l'insulte des Espagnols et du manque de toutes choses, et on étoit assuré qu'il haïssoit déjà le cardinal. « J'en parlerai à Monsieur, » dit M. le Comte. — Monsieur! dit Barradas, je ne » veux point avoir affaire à Monsieur. » Cela se sut.

» avoit vu qu'un jour le Roi, par caresse, lui jeta quelques » gouttes d'eau de *naffe* (*eau de fleur d'orange*) au visage dans la » chambre de la Reine. Il (*Barradas*) se mit dans une telle colère » qu'il sauta sur les mains du Roi, lui arracha le petit pot où » étoit l'eau..... et le lui cassa à ses pieds. Ce n'est pas là l'ac- » tion d'un homme qui vouloit mourir dans la faveur. » (*Lettres de Malherbe à Peiresc*. Paris, Blaise, 1822, 508.)

Barradas eut ordre de se retirer à Avignon, et y obéit.

Une fois, que le Roi dansoit je ne sais quel ballet de *la Chasse aux Merles*, qu'il aimoit tendrement, et qu'il avoit nommé *la Merlaison*, un M. de Bourdonné, qui connoissoit M. Godeau, depuis évêque de Grasse, à cause qu'il est voisin de Dreux, d'où est ce prélat, lui écrivit : « Monsieur, sachant que vous faites joli-» ment des vers, je vous prie de faire les vers du » ballet du Roi dont j'ai l'honneur d'être, et d'y » mettre souvent le mot de *Merlaison*, parce que Sa » Majesté l'aime. » M. Godeau est encore à faire ces vers (1).

Le soin qu'on avoit eu d'amuser le Roi à la chasse servit fort à le rendre sauvage. Mais cela ne l'occupa pas si fort qu'il n'eût tout le loisir de s'ennuyer. Il prenoit quelquefois quelqu'un, et lui disoit : « Met-» tons-nous à cette fenêtre, puis ennuyons-nous, » ennuyons-nous; » et il se mettoit à rêver. On ne sauroit quasi compter tous les beaux métiers qu'il apprit, outre tous ceux qui concernent la chasse; car il savoit faire des canons de cuir, des lacets, des filets, des arquebuses, de la monnoie, et M. d'Angoulême lui disoit plaisamment : « Sire, vous portez » votre abolition avec vous. » Il étoit bon confiturier, bon jardinier; il fit venir des pois verts, qu'il envoya vendre au marché. On dit que Montauron les acheta bien cher, car c'étoient les premiers venus.

(1) Les vers furent faits par un autre, car on lit sous la date de 1635 cette indication dans l'ouvrage attribué au duc de La Vallière : *Ballet de la Merlaison, à seize entrées, dansé par Sa Majesté au château de Chantilly, le 15 mars 1635.* Paris, Jean Martin, 1635, in-4°. (*Ballets, opéra et autres ouvrages lyriques par ordre chonologique.* Paris, Bauche, 1760, in-8°, page 62.)

Montauron acheta aussi, pour faire sa cour, tout le vin de Ruel du cardinal de Richelieu, qui étoit ravi de dire : « J'ai vendu mon vin cent livres le muid. »

Le Roi se mit à apprendre à larder. On voyoit venir l'écuyer Georges avec de belles lardoires et de grandes longes de veau. Et une fois, je ne sais qui vint dire que *Sa Majesté lardoit*. Voyez comme cela s'accorde bien, *Majesté* et *larder !*

J'ai peur d'oublier quelqu'un de ses métiers. Il rasoit bien ; et un jour il coupa la barbe à tous ses officiers, et ne leur laissa qu'un petit toupet au menton (1). On en fit une chanson :

Hélas ! ma pauvre barbe,
Qu'es-ce qui t'a faite ainsi ?
C'est le grand roi Louis,
Treizième de ce nom,
Qui toute a ébarbé sa maison.

Çà, monsieur de La Force,
Que je vous la fasse aussi :
Hélas, Sire, merci !
Ne me la faites pas,
Plus ne me connoîtroient vos soldats.

Laissons la barbe en pointe
Au cousin de Richelieu (2),
Car, par la vertudieu !
Ce seroit trop oser
Que de la lui prétendre raser (3).

(1) Depuis ceux qui ne sont pas trop âgés l'ôtent, et on n'a que les moustaches. (T.)

(2) Le cardinal de Richelieu. Il a la barbe en pointe dans tous ses portraits.

(3) Ces couplets sont ainsi intitulés dans les *Recueils manuscrits* de Tallemant : *Chanson sur ce que le Roy ne laissa plus qu'un toupet sous la lèvre d'en bas, et coupa lui-même la barbe, ou la fit couper en sa présence à tous ses officiers et courtisans.*

Il composoit en musique, et ne s'y connoissoit pas mal. Il mit un air à ce rondeau sur la mort du cardinal :

Il a passé, il a plié bagage, etc.

Miron, maître des comptes, l'avoit fait.

Il peignoit un peu. Enfin, comme dit son épitaphe :

Il eut cent vertus de valet,
Et pas une vertu de maître.

Son dernier métier fut de faire des châssis avec M. de Noyers (1). On lui a trouvé pourtant une vertu de roi, si la dissimulation en est une. La veille qu'on arrêta MM. de Vendôme, il leur fit mille caresses ; et le lendemain, comme il disoit à M. de Liancourt : « Eussiez-vous jamais cru cela? — Non, Sire, dit M. de » Liancourt, car vous avez trop bien joué votre per-

De là vient sans doute l'usage d'appeler *la royale* le bouquet de barbe placé sous la lèvre inférieure. Un homme érudit et spirituel écrivoit, il y a quelques années : « Nos bons aïeux avec » leurs moustaches et leur toupet au menton avoient assez de » ressemblance avec les chèvres et les chats. » (*Histoire des Révolutions de la barbe des Français depuis l'origine de la monarchie.* Paris, Ponthieu, 1726, in-24, p. 42.) Que diroit aujourd'hui l'écrivain en voyant nos jeunes gens, fiers de leur virilité naissante, étaler avec complaisance des barbes longues et touffues que les pachas de l'Orient ne désavoueroient pas?

(1) Bassompierre parle aussi de ce goût de Louis XIII pour les plus frivoles occupations ; mais alors ce prince avoit à peine dix-sept ans. « En ce temps-là, dit-il (1618), le Roi, qui étoit » fort jeune, s'amusoit à force petits exercices de son âge, comme » de peindre, de chanter, d'imiter les artifices des eaux de Saint-» Germain par de petits canaux de plume, de faire de petites » inventions de chasse, de jouer du tambour, à quoi il réussissoit » fort bien, etc. » (*Mémoires de Bassompierre. Collection Petitot*, 2e série, xx, 154.)

» sonnage. » Il témoigna que cette réponse ne lui avoit pas été trop agréable ; cependant il sembloit qu'il vouloit qu'on le louât d'avoir si bien dissimulé.

Il fit une fois une chose que son frère n'eût pas faite. Plessis-Besançon lui alloit rendre de certains comptes ; et comme c'est un homme assez appliqué à ce qu'il fait, il étale ses registres sur la table du cabinet du Roi, après avoir mis, sans y penser, son chapeau sur sa tête. Le Roi ne lui dit rien. Quand il eut fait, il cherche son chapeau partout ; le Roi lui dit : « Il y a long-temps qu'il est sur votre tête. » M. d'Orléans envoya offrir un carreau à un homme qui, sans y penser, s'étoit assis dans une salle comme Son Altesse Royale s'y promenoit.

Le Roi ne vouloit pas que ses premiers valets de chambre fussent gentilshommes ; car il disoit qu'il vouloit pouvoir les battre, et il ne croyoit pas pouvoir battre un gentilhomme sans se faire tort. A ce compte, il ne prenoit pas Béringhen pour un gentilhomme.

J'ai déjà dit qu'il étoit naturellement médisant. Il disoit : « Je pense que tels et tels sont bien aises de » mon édit des duels. » Il se railloit de ceux qui ne se battoient pas au même temps qu'il faisoit une déclaration contre ceux qui se battoient. Il avoit quelque chose du hobereau, car il croyoit qu'il y alloit de son honneur qu'un sergent entrât chez lui, et il en vouloit faire battre un qui étoit venu remplir sa charge dans la cour de Fontainebleau, pour dette, sans capture. Mais quelque conseiller d'État (1), qui se trouva là, lui dit : « Mais, Sire, il faudroit savoir au nom et

(1) Ce fut le feu président Le Bailleul, qui dit : « Il faut » voir : c'est de par le Roi, dit-il ; si c'est de la part du roi d'Es- » pagne, il faut châtier cet insolent. » (T.)

» en l'autorité de qui il fait cela. » On apporte les pièces : « Eh ! Sire, lui dit-on, c'est de par le Roi, et » ces gens-là sont des ministres de votre justice. » Philippe II, roi d'Espagne, ordonna que les sergents entreroient dans toutes les maisons des grands, et depuis cela on leur porte respect partout.

On l'a reconnu avare en toutes choses. Mézerai lui présenta un volume de son *Histoire de France.* Le Roi trouva le visage de l'abbé Suger à sa fantaisie ; il en fit le crayon sans rien dire, bien loin de rien donner à l'auteur. Il raya après la mort du cardinal toutes les pensions des gens de lettres, en disant : « Nous n'avons plus affaire de cela. »

Depuis la mort du cardinal, M. de Schomberg lui dit que Corneille vouloit lui dédier la tragédie de *Polyeucte.* Cela lui fit peur, parce que Montauron avoit donné deux cents pistoles à Corneille pour *Cinna.* « Il n'est pas nécessaire, dit-il. — Ah ! Sire, » reprit M. de Schomberg, ce n'est point par intérêt. » — Bien donc, dit-il, il me fera plaisir. » Ce fut à la Reine qu'on la dédia, car le Roi mourut entre deux (1).

Une fois, à Saint-Germain, il voulut voir l'état de sa maison pour la bouche. Il retrancha un potage au lait à la générale Coquet, qui en mangeoit un tous les matins. Il est vrai qu'elle étoit assez truie sans cela.

Il trouva sur le compte des biscuits que l'on avoit donnés à M. de La Vrillière. Dans ce même moment M. de La Vrillière entra. Il lui dit brusquement :

(1) *Polyeucte*, représenté en 1640, ne fut imprimé qu'en 1643. L'épître dédicatoire adressée à la *Reine-régente* est accompagnée d'un sonnet sur la victoire de Rocroy, remportée par le duc d'Enghien, cinq jours après la mort de Louis XIII. Le grand poète ne pouvoit manquer de saluer l'aurore du grand règne

« A ce que je vois, La Vrillière, vous aimez fort les » biscuits.» En revanche, il parut bien libéral quand, en lisant : Un pot de gelée pour un tel, qui étoit malade, il dit : « Je voudrois qu'il m'en eût coûté six, et » qu'il ne fût pas mort. » Il retrancha trois paires de mules de sa garde-robe; et M. le marquis de Rambouillet, qui en étoit grand-maître, lui ayant demandé ce qu'il vouloit qu'on fît de vingt pistoles qui étoient restées de ce qu'on avoit donné pour acheter des chevaux pour le chariot du lit, il lui dit: « Donnez-les à un tel, mousquetaire, à qui je les » dois. Il faut commencer par payer ses dettes. » Il rabattit aux fauconniers du cabinet les bouts carrés qu'ils achetoient pour peu de chose des écuyers de cuisine, et les leur fit donner pour leurs oiseaux sans récompenser les écuyers de cuisine.

Il n'étoit pas humain. En Picardie, il vit des avoines toutes fauchées, quoiqu'elles fussent encore toutes vertes, et plusieurs paysans assemblés autour de ce dégât, mais qui, au lieu de se plaindre de ses chevau-légers qui venoient de faire ce bel exploit, se prosternoient devant lui et le bénissoient. « Je suis bien » fâché, leur dit-il, du dommage qu'on vous a fait » là. — Cela n'est rien, Sire, lui dirent-ils, tout est » à vous; pourvu que vous vous portiez bien, c'est » assez. — Voilà un bon peuple, » dit-il à ceux qui l'accompagnoient. Mais il ne leur fit rien donner, ni ne songea à les faire soulager des tailles.

Je pense qu'une des plus grandes humanités qu'il ait eues en sa vie, ce fut en Lorraine. Le paysan chez qui il dînoit, dans un village où ils étoient bien à leur aise avant cette dernière guerre, fut tellement charmé d'un potage de perdrix aux choux, qu'il le suivit jusque sur la table du Roi. Le Roi dit : « Voilà un beau

» potage. — C'est bien l'avis de votre hôte, Sire, dit » le maître-d'hôtel, il n'a pas ôté les yeux de dessus. » — Vraiment, dit le Roi, je veux qu'il le mange.» Il le fit recouvrir, et ordonna qu'on le lui servît.

Le cardinal ayant chassé Hautefort, et La Fayette s'étant faite religieuse, le Roi dit qu'il vouloit aller au bois de Vincennes, et, en passant, fut cinq heures aux Filles de Sainte-Marie, où étoit La Fayette. En sortant, Nogent lui dit : « Sire, vous venez de voir » la pauvre prisonnière? — Je suis plus prisonnier » qu'elle,» répondit le Roi. Le cardinal eut du soupçon de cette longue conversation, et y envoya M. de Noyers, à qui M. de Tresmes n'osa refuser la porte; cela rompit les chiens.

L'Éminentissime voyant bien qu'il falloit quelque amusement au Roi, jeta les yeux, comme j'ai déjà dit, sur Cinq-Mars, qui déjà étoit assez agréable au Roi. Il avoit ce dessein de longue main, car le marquis de La Force fut trois ans sans se pouvoir défaire de sa charge de grand-maître de la garde-robe (je pense qu'on lui avoit donné celle-ci au lieu de celle de capitaine des gardes-du-corps). Le cardinal ne vouloit pas qu'autre que Cinq-Mars l'eût. En effet, M. d'Aumont, frère aîné de Villequier, aujourd'hui maréchal d'Aumont, ne put y être reçu, quoiqu'il eût de bonnes paroles du Roi.

Au commencement, M. de Cinq-Mars faisoit faire débauche au Roi. On dansoit, on buvoit des santés. Mais comme c'étoit un jeune homme fougueux et qui aimoit ses plaisirs, il s'ennuya bientôt d'une vie qu'il n'avoit prise qu'à contre-cœur. D'ailleurs La Chesnaye, premier valet de chambre, qui étoit son espion, le mit mal avec le cardinal, car il lui disoit cent bagatelles du Roi que l'autre ne lui disoit point, et que le

cardinal vouloit qu'on lui dît. Cinq-Mars, devenu grand-écuyer (1) et comte de Dampmartin, fit chasser La Chesnaye, mais aussi la guerre fut déclarée par ce moyen entre le cardinal et lui.

Nous avons dit comme le Roi l'aimoit éperdument. Fontrailles racontoit qu'étant entré une fois à Saint-Germain fort brusquement dans la chambre de M. le Grand, il le surprit comme il se faisoit frotter depuis les pieds jusqu'à la tête d'huile de jasmin, et se mettant au lit, il lui dit d'une voix peu assurée : « Cela » est plus propre. » Un moment après on heurte, c'est le Roi. Il y a apparence, comme dit le fils (2) de feu L'Huillier, à qui on contoit cela, qu'il s'huiloit pour le combat. On m'a dit aussi qu'en je ne sais quel voyage le Roi se mit au lit dès sept heures. Il étoit fort négligé ; à peine avoit-il une coiffe à son bonnet. Deux grands chiens sautent aussitôt sur le lit, le gâtent tout, et se mettent à baiser Sa Majesté. Il envoya déshabiller M. le Grand, qui revint paré comme une épousée : « Couche-toi, couche-toi, » lui dit-il d'impatience. Il se contenta de chasser les chiens sans faire refaire le lit, et ce mignon n'étoit pas encore dedans, qu'il lui baisoit déjà les mains. Dans cette grande ardeur, comme il ne trouvoit pas que M. le Grand y correspondît trop, car il avoit le cœur ailleurs, il lui disoit : « Mais, mon cher ami, qu'as-tu? » que veux-tu? tu es tout triste. De Niert (3), de- » mande-lui ce qui le fâche ; dis-moi, as-tu jamais

(1) On avoit obligé M. de Bellegarde à prendre quelque petite récompense de cette charge, et pour cela il eut permission de revenir à la cour. (T.)

(2) Claude-Emmanuel L'Huillier, dit Chapelle, l'ami de Bachaumont.

(3) Premier valet de chambre. (T.)

» vu une telle faveur ? » Il le faisoit épier pour savoir s'il alloit en cachette quelque part.

M. le Grand avoit été amoureux de Marion de Lorme plus qu'il ne l'étoit alors. Une fois, comme il alloit la trouver en Brie, il fut pris pour un voleur par des gens qui effectivement couroient après des voleurs. Ils l'attachèrent à un arbre, et sans quelqu'un qui le reconnut, ils l'eussent mené en prison. Madame d'Effiat eut peur qu'il n'épousât cette fille, et eut des défenses du Parlement. Il a fait enrager sa mère quelque temps, car elle est avare, et lui, par dépit, changeoit d'habit quatre fois le jour, et l'alloit voir autant de fois. Elle étoit pourtant revenue de cette aversion depuis qu'il étoit en faveur. Elle pouvoit bien l'aimer, car il n'y avoit que lui qui valût quelque chose. Il avoit du cœur. Il s'étoit battu, et fort bien, contre du Dognon, aujourd'hui le maréchal Foucault (1). Il avoit de l'esprit, et étoit fort bien fait de sa personne. Son aîné est mort fou ; cet aîné faisoit des semelles de souliers des plus belles tapisseries de Chilly, et l'abbé est fort peu de chose, quoiqu'il ait assez d'esprit.

La plus grande amour de M. le Grand, en ce temps-là, c'étoit Chemerault, aujourd'hui madame de La Bazinière. Elle étoit alors en religion à Paris Elle avoit été chassée à cause de lui (2), et enfin on l'envoya en Poitou. Un soir à Saint-Germain il rencontra Ruvigny, et lui dit : « Suivez-moi, il faut que » je sorte pour aller parler à Chemerault. Il y a un

(1) Louis Foucault, comte du Dognon, se démit en 1653 du gouvernement de Brouage, en obtenant le bâton de maréchal. Il mourut le 10 octobre 1659.

(2) De chez la Reine, comme on l'a vu précédemment dans l'*Historiette* du maréchal de Brézé.

» endroit des fossés par où je prétends passer : on » m'y attend avec deux chevaux. » Ils sortent ; mais le palefrenier s'étoit endormi à terre, et on lui avoit pris ses deux chevaux. Voici M. le Grand au désespoir. Ils vont dans le bourg pour tâcher à avoir d'autres chevaux, et ils aperçoivent un homme qui les suivoit de loin. C'étoit, comme on l'a su depuis, un chevau-léger de la garde, le plus grand espion qu'eût le Roi pour M. le Grand. M. le Grand l'ayant reconnu, l'appelle et lui parle. Cet homme leur vouloit faire accroire qu'ils s'alloient battre. Il lui protesta que non. Enfin cet homme se retira. Ruvigny conseilla à M. le Grand de s'en retourner, de peur d'irriter le Roi, de se recoucher, et, à deux heures de là, envoyer prier quelques officiers de la garde-robe de le venir entretenir, parce qu'il ne pouvoit dormir ; qu'ainsi il ôteroit pour un temps la créance à ses espions, car on ne manqueroit pas le lendemain de dire au Roi qu'il étoit sorti. M. le Grand crut ce conseil. Le lendemain, le Roi lui dit : « Ah ! vous » avez été à Paris ? » Lui, produit ses témoins. L'espion fut confondu, et il eut le loisir de faire trois voyages nocturnes à Paris.

Pour dire le vrai, la vie que le Roi lui faisoit faire étoit une triste vie. Le Roi vraisemblablement fuyoit le monde, et surtout Paris, parce qu'il avoit honte de la calamité du peuple. On ne crioit presque point *vive le Roi* quand il passoit ; mais il n'étoit pas capable de mettre ordre à rien. Il ne s'étoit réservé que le soin de pourvoir aux compagnies du régiment des gardes et des vieux corps, et étoit jaloux de cela plus que de toute autre chose. On a remarqué que le Roi aimoit tout ce que M. le Grand haïssoit, et que M. le Grand haïssoit tout ce que le Roi aimoit. Ils

ne s'accordèrent qu'en une chose, c'est à haïr le cardinal. J'ai déjà dit ailleurs toute cette histoire (1). M. le Grand s'enfuit trop tard; il s'étoit sauvé à Narbonne chez un particulier dont la fille étoit bien avec son valet-de chambre, Belet, qui l'y conduisit. Il y avoit vingt-quatre heures qu'il y étoit, quand le père de cette fille, un vieux bonhomme, qui ne sortoit guère, étant allé à la messe, entendit crier à son de trompe, que quiconque découvriroit où étoit M. le Grand auroit tant de récompense, et défense de le cacher sous peine de la vie. « Hé! dit-il, ne » seroit-ce point cet homme qui est chez nous? Com- » ment est-il fait? » Ainsi on prit le pauvre M. le Grand (2).

Juif (3) dit à Esprit, au retour de Savoie à Lyon, que M. le cardinal ne vivroit pas long-temps, à cause qu'il avoit fait fermer son charbon. Par propreté, il fit cette extravagance-là. Le voilà à Ruel, où la Reine l'alla voir. Il n'osoit aller à Saint-Germain, car le Roi n'osoit aller à Ruel. Il entreprit de gagner Guitaud; car, outre Tréville, Guitaud, Tilladet, des Essarts, Castelnau, et La Salle, capitaines aux gardes, étoient des gens qu'il n'avoit pu gagner; ceux-là s'attachoient au Roi. Il fit donc prier Guitaud de le venir voir, le reçut le plus civilement du monde, ordonna qu'on le menât dîner, et qu'on lui fît bonne chère. Après dîner, il le fait venir seul, et lui demande s'il ne vouloit pas être de ses amis. « Monseigneur, » j'ai toujours été attaché au Roi. — Eh! dit le car-

(1) Voyez dans l'*Historiette* du cardinal de Richelieu la conspiration de Cinq-Mars et le récit de sa mort.

(2) Ce passage offre quelques différences avec le récit de Tallemant contenu dans l'*Historiette* de Richelieu, t. II, p. 222.

(3) Médecin du cardinal.

» dinal, en levant le bras par trois fois par mépris, » monsieur de Guitaud, vous vous moquez; allez, » allez, monsieur de Guitaud. » L'affaire de Tréville le troubla fort : cela aida à le faire mourir.

Après la mort du cardinal de Richelieu, le Roi témoignoit de la joie de recevoir les paquets lui-même. Il disoit qu'il n'auroit jamais de favori à garder. Il affectionnoit, ce sembloit, M. de Noyers plus que pas un autre; et quand on parloit de travailler, si M. de Noyers n'y étoit pas : « Non, non, disoit-il, » attendons le petit bonhomme. » L'autre venoit avec sa bougie *en catimini*. Il étoit bon pour servir sous un autre. Il étoit, disoient les gens, *Jésuite galloche* (1), car il l'étoit sans porter l'habit et sans demeurer avec eux. Ce fut lui pourtant qui fit chasser le Père Sirmond (2), mais c'étoit pour mettre un autre qui fût plus Jésuite, s'il faut ainsi dire, car ce bon Père est un peu trop franc, et il ne fait que de petits livres, eux veulent qu'on fasse de gros volumes. Le petit bonhomme, se fiant à l'affection du Roi, se trouva attrapé, car le cardinal Mazarin et Chavigny donnoient à ceux qui approchoient le Roi, et quoiqu'il fût toujours à Saint-Germain et eux presque toujours à Paris, ils le débusquèrent pourtant. Il mourut peu après à Dangu, une maison à lui auprès de Pontoise. On grattoit déjà à sa porte comme à celle du cardinal (3).

(1) On appelle les filles de la Reine de dehors *galoches*, car on laisse les *galoches* à la porte. (T.)

(2) Jacques Sirmond, jésuite, né à Riom le 12 octobre 1559, mort à Paris le 7 octobre 1651. Il avoit remplacé le père Caussin, en 1637, le père Dinet, qui lui succéda, assista Louis XIII à ses derniers moments.

(3) On grattoit à la porte du Roi, et par flatterie à celle des hommes puissants, pour se les faire ouvrir.

Le feu Roi mourut bientôt après (1). Il avoit toujours craint le diable, car il n'aimoit point Dieu, mais il avoit grand'peur de l'enfer. Il lui prit une vision, il y a vingt ans, de mettre son royaume sous la protection de la Vierge, et dans la déclaration qu'il en fit il y avoit : « Afin que tous nos bons sujets » aillent en paradis, car tel est notre plaisir (2). C'est ainsi que finissoit cette belle pièce. Dans sa dernière maladie, il étoit étrangement superstitieux. Un jour qu'on lui parloit de je ne sais quel béat qui avoit un don tout particulier pour découvrir les corps saints, et qui, en marchant, disoit : « Fouillez là, il y a un » corps saint, » sans y manquer une seule fois, Nogent (3) dit, à sa manière de mauvais bouffon, comme dit le *Journal* du cardinal : « Si je le tenois, je le » mènerois avec moi en Bourgogne, il me trouveroit » bien des truffes. » Le Roi se mit en colère, et lui cria : « Maraud, sortez d'ici. » Il mourut assez constamment, et disoit en regardant le clocher de Saint-Denis, qu'on voit du château-neuf de Saint-Germain, où il étoit malade : « Voilà où je serai bientôt (4). » Il dit à M. le Prince : « Mon cousin, j'ai songé que » mon cousin, votre fils, étoit aux mains avec les

(1) Comme les prisonniers de la Bastille ne sortoient point, on disoit qu'il n'y avoit que la Reine qui fût sortie de prison. (T.)

(2) On a suivi, dans la déclaration du 10 février 1638, le protocole d'usage dans les lettres de grande chancellerie ; la formule *tel est notre plaisir* y produit un effet singulier.

(3) Un jour que Nogent entra dans la chambre du Roi, il lui dit : « Ah ! que je suis aise de vous voir, Nogent ; je croyois que « vous fussiez exilé. » (T.)

(4) On lit de grands détails sur la mort de Louis XIII dans le *Mémoire* de Dubois, l'un de ses valets de chambre. (*Curiosités historiques*. Amsterdam, 1759, II, 44.)

» ennemis, et qu'il avoit l'avantage.» C'est la bataille de Rocroy. Il envoya quérir le Parlement, pour leur faire promettre qu'ils observeroient la déclaration qu'il avoit faite. C'étoit celle du cardinal de Richelieu, dont il n'avoit fait que changer quelque chose. Par cette déclaration, la Reine avoit un conseil nécessaire, et n'avoit que sa voix, non plus qu'un autre. Il leur dit qu'elle gâteroit tout, s'ils la faisoient régente comme la feue Reine-mère. Elle se jeta à ses genoux. Il la fit bientôt relever; il la connoissoit bien, et la méprisoit.

*Il fit baptiser M. le Dauphin; le cardinal Mazarin le tint pour le pape.

On disoit quand M. le Prince mourut, et qu'il eut aussi témoigné de la fermeté, qu'il n'y avoit plus d'honneur à bien mourir, puisque ces deux hommes-là étoient si bien morts. On alla à l'enterrement du Roi comme aux noces, et au-devant de la Reine comme à un carrousel. On avoit pitié d'elle, et on ne savoit pas ce que c'étoit.

LXXX

M. D'ORLÉANS (GASTON) (1)

M. d'Orléans étoit fort joli en son enfance, et on lui faisoit dire, il y a sept ou huit ans, en voyant le Roi et M. d'Anjou : « Ne vous étonnez de rien ; j'é-» tois aussi joli que cela.» Il fit pourtant une chose fort ridicule à Fontainebleau, où il fit jeter dans le canal un gentilhomme qui, à son avis, ne lui avoit

(1) Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, né le 25 avril 1608, mort le 2 février 1660.

pas porté assez de respect. Il y eut du bruit pour cela ; il ne vouloit point demander pardon à ce gentilhomme, quoiqu'on lui rapportât l'exemple de Charles IX, qui étoit roi, et ayant su qu'un homme, auquel, dans l'ardeur de la chasse, il avoit donné un coup de houssine (l'autre s'étant mis mal à propos dans son chemin), étoit gentilhomme, dit : « Je ne » suis que cela, » et lui en fit satisfaction. L'autre pourtant ne voulut jamais paroître à la cour. La Reine-mère vouloit qu'il eût le fouet, et cela l'y fit résoudre.

M. d'Orléans s'est plaint plusieurs fois qu'on ne lui avoit donné pour gouverneur qu'un Turc et qu'un Corse : M. de Brèves, qui avoit été si long-temps à Constantinople qu'il en étoit devenu tout mahométan, et le maréchal d'Ornane, fils d'Alphonse de Corse (1). Ce maréchal avoit un plaisant scrupule : il n'osoit toucher à pas une femme qui eût nom Marie, tant il avoit de dévotion pour la Vierge ; amoureux de madame de Gravelle, il la fit peindre avec des rayons qui lui sortoient des yeux, et il y avoit au bas :

Et de ses yeux sortaient de grands rayons.

M. d'Orléans a un peu fait le fou en sa jeunesse, et la nuit il a brûlé plus d'un auvent de savetier. Il a toujours été assez bon, et il ne manque point d'esprit. Un jour, comme il y avoit beaucoup de courti-

(1) Jean-Baptiste d'Ornano, comte de Montlor, maréchal de France, mort de poison, à Vincennes, en 1626. Il étoit fils d'Alphonse Corse, dit d'Ornano, aussi maréchal de France, et petit-fils du célèbre colonel San Pietro, qui avoit épousé Vanina d'Ornano, et la tua à Marseille. (Voyez sur le colonel San Pietro les *Œuvres de Brantôme*. Paris, Foucault, 1823. IV, 530.)

sans avec lui à son lever, une montre d'or sonnante qu'il aimoit fort fut volée. Quelqu'un dit : « Il faut » fermer les portes et fouiller tout le monde. » Monsieur dit humainement : « Au contraire, messieurs, » sortez tous, de peur que la montre ne vienne à » sonner et à découvrir celui qui s'en est accom- » modé. » Et il les fit tous sortir. »

Il a beaucoup de mémoire ; il sait tous les simples par cœur. A propos de cela, Brunyer (1), son premier médecin, un jour que, dans le Jardin des simples, il lui contoit je ne sais quoi qu'il avoit fait qui n'étoit pas trop raisonnable, lui dit naïvement : « Monsieur, les aliziers font les alizes, et les *sottisiers* » font les sottises. »

Bezançon (2), qui le quitta depuis, lui chanta une fois en une débauche un impromptu sur une chanson qui couroit à la louange du cabaret, dont la reprise étoit :

Mais parce qu'au tac du couteau
On a tout ce que l'on demande

Gaston, qui savez mieux que nous
Tous les secrets de la taverne,
De celui-ci souvenez-vous,
Ou bien je crains qu'on ne vous berne.
Ma foi, ne faites pas le veau ;
Frappez si fort qu'on vous entende,
Puisqu'au seul tac tac du couteau
On a tout ce que l'on demande.

(1) Abel Brunyer, premier médecin de Gaston, dirigea la création du *Jardin des simples*, au château de Blois. Il en publia en 1653 le catalogue méthodique sous ce titre : *Hortus regius Blesensis*. (Voyez l'*Histoire du château de Blois, par M. de la Saussaye*. Blois, 1840, in-folio, p. 209.)

(2) Bezançon, rimeur satirique, avoit été secrétaire du conné-

Il voyoit les personnes de qualité, et ne faisoit point comme on veut que M. d'Anjou fasse.

La plus belle chose qu'il ait faite en sa vie, c'est d'avoir gardé sa foi à sa seconde femme (1), et n'avoir jamais voulu l'abandonner. C'est une pauvre idiote, et qui pourtant a de l'esprit. Quand on les remaria à Meudon, après la mort du cardinal, elle pleuroit, parce qu'elle croyoit avoir été en péché mortel jusque là. Elle est belle, mais elle a les dents gâtées et tient la tête entre les épaules. Il est vrai qu'elle se redresse en dansant et danse bien. C'est tout le contraire de sa devancière, qui étoit fière comme un dragon. Le Roi se réjouit fort quand il vit qu'elle n'avoit fait qu'une fille, et cria : « Tout est » *fendu.* »

En une débauche où chacun contoit quelque chose pour se moquer du cardinal de Richelieu, M. de Chavigny en fit aussi un conte. M. d'Orléans lui dit en souriant : *Et tu quoque, fili?* car on disoit qu'il étoit fils du cardinal, qui étant jeune avoit couché avec madame Bouthillier (elle est Bragelonne). C'est cette femme qui a fait la fortune de la maison. Elle fit mettre son mari chez la Reine-mère, et ensuite il devint surintendant des finances. Elle fit aussi donner la coadjutorerie de Tours à son beau-frère.

* Monsieur s'avisa une fois de faire une espèce d'académie chez lui, où il mit pour rire plus de quatre personnes qui savoient à peine lire. Le Boulay-Brûlard (2), parent du chancelier de Sillery, eut

table de Lesdiguières. (*Voyez* plus haut, t. 1er, p. 160.) Il a fait imprimer la *Satyre du temps à Théophile.* 1619.)

(1) Marguerite de Lorraine.

(2) François Brulart du Boulay, capitaine au régiment d'Orléans, l'amant de la marquise de Courcelles. C'est de lui que

quinze mille livres pour accommoder la salle, fournir de papier, d'encre, de quelques livres, etc. On trouva qu'il n'avoit rien fait de ce qu'il falloit. Monsieur le fait venir : « Je vous dirai la vérité (*dit Boulay*), dès que j'ai été trésorier, je suis devenu voleur comme les autres, et j'ai tout mis dans ma bourse. » Voilà tout le monde à se mettre contre lui ; il se sauve ; il en fut quitte pour quelques livres qu'on lui jeta à la tête, et l'académie alla à vau l'eau.

* C'étoit un assez plaisant homme que ce Boulay; quelqu'un prétendoit qu'il sentoit fort mauvais et qu'il devoit y mettre ordre : « C'est, répondit-il, à ceux qui en sont incommodés à y mettre ordre, pour moi, cela ne me fait aucune peine (1). »

Parlons un peu des amours de Monsieur. Etant veuf, il étoit bien jeune encore, il disoit : « Je ne suis guère propre à la galanterie qui règne, de faire le malade, d'être pâle et de s'évanouir. » En effet, il a toujours été vermeil. Je pense qu'il a eu des amourettes en Flandre, mais je n'ai rien trouvé de mémorable. A son retour, il devint amoureux d'une belle personne du quartier Saint-Paul, nommée madame

madame de Sévigné disoit : « Connoissez-vous le Boulay ? Oui. Il a rencontré par hasard madame de Courcelles; la voir et l'adorer n'a été qu'une même chose ! La fantaisie leur a pris d'aller à Genève, ils y sont, etc. » (*Lettre de madame de Sévigné à sa fille*, du 25 décembre 1675, IV, 145 de notre édition de 1818. Voyez aussi les *Lettres de la marquise de Courcelles à du Boulay*, publiées par Chardon de la Rochette. Paris, 1808, in-12.)

(1) Ces deux alinéas, écrits en marge par Tallemant, d'une manière très-rapide, avoient été négligés comme illisibles. Nous avons déchiffré ce qui précède, mais la fin, qui contient une anecdote sur du Boulay, a continué d'être pour nous *lettre close*.

de Ribaudon : elle étoit Bragelonne (1). On en fit des vaudevilles.

La Ribaudon, quand Monsieur te regarde,
Père, frère, mari, tout le monde est en garde,
Tout doux, etc.....

AUTRES.

Monsieur dit à la Ribaudon :
Si tu veux nous ferons,
Tutaine tuton tutaine tutu,
Ton mari cocu ;
Et ton ton ton
Monsieur Ribaudon
Tutaine tuton tutaine.

La belle lui a répondu :
Vous êtes un beau Lanturlu,
Tutaine tuton tutaine tutu,
Pour faire cocu
Et ton ton ton
Monsieur Ribaudon,
Tutaine tuton tutaine (2).

En ce temps-là, il jouoit et mangeoit fort souvent avec les dames du voisinage de cette belle. Il faisoit

(1) Marie de Bragelonne; M. de Ribaudon, son mari, étoit trésorier de France à Soissons.

(2) Voici un autre vaudeville qui fut encore fait sur les amours de Monsieur avec madame de Ribaudon :

Ribaudon suit a la piste
Monsieur, frère unique du Roi ;
Son époux en est si triste
Qu'il ne mange et qu'il ne boit,
Ni tous ses gens, (*bis.*)
Guillemette,
Lon lan la,
Que ces gens vivent mal !
(*Recueil manuscrit.* in-4, I, 31. *Bibliothèque de l'éditeur.*)

cas de madame de Ribaudon, mais on ne dit point qu'il en ait reçu aucune faveur. Depuis, elle mourut pour ne s'être pas assez conservée. Elle étoit délicate, et vouloit faire tout ce que font les plus robustes.

Après madame de Ribaudon, Monsieur aima une fille de Tours, appelée Louison Roger (1). Elle appartenoit aux principaux de la ville. M. de Montbazon, qui avoit du bien auprès de Tours, et y étoit souvent, lui avoit donné avant cela une petite plaque d'argent; Monsieur lui en donna une grande; cette fille étoit plaisante, et avoit l'esprit un peu vif. Un jour, comme ils causoient, elle se mit à crier : « Ah! » mon Dieu! la grande plaque de Monsieur a pensé » engloutir la petite plaque de M. de Montbazon. » Elle fut deux ans à ne vouloir pas souffrir que Monsieur lui parlât qu'en présence de deux prudes. Une fois il fit semblant de se vouloir tuer. Les parents, lâches et intéressés, fermoient les yeux à tout. Il en jouit à la fin. Elle en devint si sotte, qu'elle ne faisoit pas asseoir les dames de la ville. Il y eut bien des réjouissances durant cette amourette, mais la jalousie s'y mit bientôt, car L'Épinay (2), gentilhomme de

(1) Elle s'appeloit Louise Roger de la Marbelière. Mademoiselle de Montpensier la vit pour la première fois, en 1637. *Louison* avoit alors seize ans; elle étoit brune, bien faite et *de beaucoup d'esprit*, dit Mademoiselle, *pour une fille qui n'avoit pas été à la cour*.

(2) Ce gentilhomme, attaché à la maison de Gaston, s'appeloit René de *Lespine* et non *Lespinay*; il naquit au Croisic, en Bretagne, au mois de septembre 1610. Son portrait a été gravé par Daret, en 1637. Il étoit poète, mais il est difficile de lui attribuer une ode badine *sur le refus d'un baiser*, imprimée dans le *Cabinet satyrique*. La première édition de ce recueil est de 1618,

Normandie, qui étoit alors comme le favori de Monsieur, fut disgracié et Louison aussi. Ce L'Épinay, à ce qu'on dit, avoit servi si fidèlement son maître auprès de cette fille, qu'on a cru qu'il y avoit passé le premier. Il vécut avec si peu de discrétion, que le bruit en vint aux oreilles du Roi. Il ne manqua pas d'en railler Monsieur, qui jusque là ne s'étoit douté de rien, quoiqu'il soit honnêtement soupçonneux. La première fois qu'il vit la belle, il lui fit tout confesser, et L'Épinay, sachant cela, fut si imprudent, qu'au lieu de lui écrire qu'il s'étonnoit qu'elle dît le contraire de ce qu'elle savoit, lui écrivit par le comte de Brion une lettre par laquelle il la prioit de lui envoyer de ses cheveux. Louison ne la voulut pas recevoir, et en avertit Monsieur. Il fit fouiller Brion, et ne lui trouva point la lettre; mais quand on fut chercher à son logis, elle fut trouvée dans la paillasse de son lit. La Rivière disoit que M. d'Orléans avoit trouvé dans les chausses de M. de Brion une lettre de Louison à L'Épinay; qu'il délibéra de le faire poignarder, et en parla au feu Roi, et que le Roi, qui étoit alors amoureux et jaloux d'Hautefort, pour faire un exemple, lui conseilla de le faire tuer. Cependant, ajouta-t-il, il seroit bon d'avoir sur cela l'avis du cardinal de Richelieu. Le cardinal, qui n'aimoit pas que la cour s'accoutumât à faire assassiner les gens, lui dit qu'il n'étoit pas de cet avis-là (1).

et si les renseignements donnés dans le père Lelong (t. IV, p. 218) sont exacts, Lespine n'avoit alors que huit ans.

(1) *Variante marginale* : Et en parla au feu Roi, qui en fut d'avis, car, outre qu'il est un peu cruel, il croyoit que cet exemple retiendroit ceux qui s'émancipoient d'en conter à mademoiselle d'Hautefort ; mais le cardinal de Richelieu, qui fut de ce conseil, empêcha la chose.

Monsieur fit pourtant mettre des gardes autour du logis de Louison, la nuit, avec ordre de tuer L'Épinay, s'il y venoit.

J'ai su d'un de mes amis, qui le tenoit de l'abbé de La Rivière, que L'Épinay s'en allant à Paris, après que Monsieur l'eut chassé, rencontra M. de Brion à Étampes, à qui, comme à son ami, il donna une lettre pour Louison, où il y avoit que sa disgrâce n'étoit un malheur pour lui qu'à cause qu'elle l'éloignoit de ce qu'il aimoit, et qu'il n'avoit pour toute consolation que le plaisir de baiser le bracelet de cheveux, d'où elle savoit, qu'elle lui avoit donné. Monsieur est averti que M. de Brion avoit vu L'Épinay en chemin. Il attend que Brion fût couché, puis il va dans sa chambre, et se saisit de son haut-de-chausses, où étoit la lettre. Voilà ce qui l'acheva de persuader que Louison lui avoit fait infidélité (1).

L'Épinay chassé s'en alla en Hollande, où il eut facilement accès chez la reine de Bohème. Comme il y entra avec la réputation d'un homme à bonnes fortunes, il y fut tout autrement regardé qu'un autre, et, dans l'ambition de n'en vouloir qu'à des princesses ou à des maîtresses de princes, on dit qu'il cajola d'abord la mère, et après la princesse Louise, car les Louises étoient fatales à ce garçon. On dit que cette fille devint grosse, et qu'elle alla pour accoucher à Leyde, où l'on n'en faisoit pas autrement la petite bouche. La princesse Élisabeth, son aînée, qui est une vertueuse fille, et une fille qui a mille belles connaissances, et qui est bien mieux faite

(1) Cet alinéa est une variante écrite plus tard par Tallemant à la marge de son manuscrit, de là quelques répétitions.

qu'elle, ne pouvoit souffrir que la Reine sa mère vît de bon œil un homme qui avoit fait un si grand affront à leur maison. Elle excita ses frères contre lui; mais l'électeur se contenta de lui jeter son chapeau à terre, un jour qu'étant à la promenade à pied, il s'étoit couvert, par ordre de la Reine, à cause qu'il pleuvoit un peu. Mais le plus jeune de tous, nommé Philippe (il fut tué depuis à la bataille de Rhétel), ressentit plus vivement cette injure, et un soir, proche du lieu où l'on se promène à La Haye, il attaque L'Épinay, qui étoit accompagné de deux hommes, et lui n'en avoit pas davantage. Ils se battirent quelque temps : il survint des gens qui les séparèrent. Tout le monde conseilla à L'Épinay de se retirer, mais il n'en voulut jamais rien faire. Enfin, un jour qu'il avoit dîné chez M. de La Tuilerie, ambassadeur de France, il sortit avec des Loges (fils de madame des Loges) (1). Si l'on eût cru que le prince Philippe eût osé le faire assassiner en plein jour, on n'eût pas manqué de le faire accompagner, et il s'en fallut peu que M. de La Vieuville (le duc aujourd'hui), qui avoit dîné chez l'ambassadeur, ne prît le même chemin. Il fut donc attaqué par huit ou dix Anglois, en présence du prince Philippe. Des Loges ne mit point l'épée à la main; L'Épinay seul se défendit le mieux qu'il put; mais il fut percé de tant de coups, que les épées se rencontroient dans son corps. Il voulut tâcher à se sauver, mais il tomba; toutefois il fit encore quelque résistance, à genoux, et enfin il rendit l'esprit.

Pour ce qui est de la princesse Louise, elle a

(1) Marie de Bruneau, dame des Loges; on verra plus bas son *Historiette*.

changé de religion, et est abbesse de Maubuisson, où elle mène une vie exemplaire. Madame de Longueville écrivoit de La Haye, où elle la vit, en allant à Munster : « J'ai vu la princesse Louise, et je » ne crois pas que personne envie à L'Épinay la » couronne de son martyre. » Pour la reine de Bohème, on croit seulement qu'elle étoit bien aise que sa fille se divertît. L'Épinay étoit bien à la cour du prince d'Orange, qui n'étoit pas fâché qu'il fût souvent avec son fils. L'Épinay avoit l'esprit adroit, et assurément il y auroit fait quelque fortune.

Cependant la pauvre Louison, voyant que Monsieur ne vouloit pas reconnoître le fils dont elle étoit accouchée, se mit en religion à Tours, aux Filles de la Visitation, donna à ses amies tout ce qu'elle avoit pu avoir de chez elle et de Monsieur, et ne laissa que vingt mille livres à son fils, du revenu desquelles on l'entretiendroit jusqu'à ce qu'il fût reconnu, ou qu'il fût en état de s'aller faire tuer à la guerre, si on ne le vouloit pas reconnoître. Ce petit garçon mit une fois l'épée à la main; quelqu'un lui dit : « Rengaînez, petit vilain; voilà le vrai moyen » de n'être jamais reconnu. » Monsieur n'est nullement brave (1). Elle vit bien. Étant supérieure du couvent, on lui vint dire : « Madame, on a fait qua- » tre cents toises de muraille. — Je n'entends point » cela, répondit-elle, combien sont-ce d'aunes? » Il n'y a que quatre ans que Monsieur passant à Tours, eut envie de la voir. Madame l'en empêcha. Elle envoya du fruit à Madame. Mademoiselle a pris ami-

(1) Le vieux Lambert, gouverneur de Metz, qui avoit servi long-temps sans recevoir une égratignure, disoit en riant : « Un tel » (j'en ai oublié le nom), M. d'Orléans et moi, quoique nous ayons » bien été aux coups, n'avons pourtant jamais été blessés. » (T.)

tié pour ce petit garçon, qui est fort joli, et elle l'a auprès d'elle. Monsieur n'a garde de le reconnoître, car, outre qu'il croit que L'Épinay en est le père, il lui faudroit donner du bien. * Le fils de Louison entra au service des Espagnols (1).

M. d'Orléans a toujours l'esprit un peu page. Un jour qu'il vit un des siens qui dormoit la bouche ouverte, il lui alla faire un pet dedans. Ce page, demi-endormi, cria : « B....., je te ch.. dans la gueule.» Monsieur avoit passé outre. Il demande à un valet de chambre, nommé du Fresne : « Qu'est-ce qu'il » dit? — Il dit, monseigneur, dit gravement le va- » let de chambre, qu'il ch.. dans la gueule de Votre » Altesse Royale. » * Blot (2) fut une fois bien ma-

(1) Mademoiselle conte comment elle s'attacha à ce jeune en- » fant : « J'allai à Villandry me promener (en 1653)..... Je » trouvai là le petit-fils de Louison.. il me parut qu'il étoit assez » joli..... il alloit aux Jésuites, et sûrement parmi les bourgeois » de Tours il ne se fût pas formé. Je le pris avec moi. Je son- » geai que peut-être si j'en demandois la permission à Monsieur, » il me la refuseroit... que si le bonheur de cet enfant vouloit » qu'il ne dît rien, on tâcheroit d'en faire un honnête homme » On ne l'avoit nommé jusque alors que *le Mignon*, il étoit trop » grand pour l'appeler ainsi. . Je me souvins que j'avois une terre » près de Saint-Fargeau, qui s'appeloit Charny... Je le fis appeler » le chevalier de Charny. » (*Mémoires de Montpensier*. Collection Petitot, 2e série, XLI, 407.) Devenu grand, ce jeune homme prit du service en Espagne sous le titre de *comte de Charny*, il fut fait général des armées de la côte de Grenade, en 1684, puis gouverneur d'Oran. Il est mort en 1682, laissant un fils naturel qui, comme lui, fut appelé Louis. (*Père Anselme*, I, 148.)

(2) Blot, de l'Église, un gentilhomme qui étoit à M. d'Orléans. C'étoit un grand débauché, qui ne croyoit pas beaucoup de choses ; il a fait mille chansons. (T.) Note de Tallemant tirée de sa copie du voyage de Chapelle indiquée dans la *Notice préliminaire*, t. 1er, p. 67. Blot mourut à Blois le 13 mars 1655.

lade; quelqu'un dit à Monsieur: « Vous avez pensé » perdre un de vos serviteurs. — Oui, répondit-il, » un beau f.... serviteur.» Blot, guéri, ayant appris cela, fit un couplet qui finissoit ainsi :

S'il perd un f..... serviteur,
Perdrois-je pas un f..... maître?

Cela fut rapporté à Monsieur, il en rit, et loin de s'en fâcher, il fit une débauche, le jour même, où Biot fut convié, et on y chanta ce couplet plus de cent fois.

Ce même homme, qui fait comme cela des tours de page, a une sotte gloire, comme de ne vouloir pas qu'on se couvre jamais dans son carrosse, non pas même en voyage. Le Roi s'en moqua hautement. Il est si inquiet, qu'il faut le boutonner en courant. Il a toujours son chapeau comme un *gloriot*, siffle toujours, et a toujours les mains dans ses chausses. Nous dirons le reste dans les *Mémoires de la Régence.*

LXXXI

SAUVAGE.

Sauvage étoit à M. d'Orléans. C'étoit un goinfre fort agréable. Il contrefaisoit admirablement bien les chansons du Pont-Neuf. Monsieur s'étant retiré en Lorraine, il le voulut aller trouver, et pour avoir des bottes à bon marché, il en commanda à dix ou douze cordonniers différens, à qui il donna diverses heures. A chacun, il dit qu'il y avoit une botte trop étroite, et leur donna alors une même heure pour la rapporter. Quand ils vinrent, ils ne trouvèrent plus personne.

De Bruxelles, Sauvage envoyoit des Gazettes pleines de chimères pour contrecarrer celles de Renaudot (1), qui commençoient à avoir cours. On aimoit bien mieux la Gazette de Sauvage que l'autre. Outre cela, tous les jours, pour se divertir, il faisoit quelque imposture. Ce fut lui qui fit graver la figure d'un poisson qu'il appeloit *la carpe adriatique*, dans le corps duquel on avoit trouvé, à ce que disoit l'écrit, je ne sais combien de mousquets, des hallebardes, des croix, etc. Cela courut par toute la France. La dernière imposture qu'il ait faite, ç'a été un arrêt du Parlement de Grenoble, par lequel un enfant étoit déclaré légitime, quoique la mère confessât l'avoir conçu durant l'absence de son mari, et cela par la force de l'imagination, en songeant qu'il habitoit avec elle. Les noms y étoient, et aussi ceux des médecins et de la sage-femme. Assez de bonnes gens le crurent. C'étoit le vrai style de Grenoble. Le procureur-général de Paris écrivit à celui de Grenoble touchant cet arrêt, et ce parlement-là en donna un contre l'auteur, dont celui-ci se moqua. Dans les écoles de médecine, on agita la question à savoir si la force de l'imagination pouvoit suffire pour faire concevoir. Il faisoit aussi quelquefois des Gazettes de raillerie, comme une où il disoit : « Ce Dieu de la » Charente qui apparut à Balzac est arrivé ici, aussi » peu Dieu que jamais. »

Bien des fois il a pris les devants, et il se mettoit à chanter sous l'orme, dans les villages, quand Monsieur passoit. * Une fois il gagea qu'il diroit à Mon-

(1) Théophraste Renaudot, médecin, de Loudun, s'établit à Paris en 1623. Il est le fondateur de la *Gazette*, commencée en 1631. Il mourut en 1653.

sieur : *l'aze vous f....*, sans qu'il s'en fâchât, et voici comment il s'y prit. Dès que Monsieur le voyoit : « Eh bien, Sauvage, lui disoit-il, n'y a-t-il rien de » nouveau?—Si fait, répondit-il, on dit qu'il y a une » femme qui éternue par le....., et au lieu de *Dieu* » *vous bénisse!* on lui dit : l'aze vous f....» Monsieur se mit à rire. « Par ma foi! reprit le drôle, j'ai ga- » gné.»

LXXXII

M. DE MONTMORENCY (1).

Le dernier duc de Montmorency demeura maître de son bien à dix-neuf ans. Mais M. de Portes, son oncle, qui étoit un homme d'esprit, prit le soin de sa conduite, et fit aller long-temps toute sa maison. Quoiqu'il eût les yeux de travers, M. de Montmorency étoit pourtant de fort bonne mine. Il avoit le geste le plus agréable du monde : aussi parloit-il plus des bras que de la langue. On dit, à propos de cela, que M. de Montmorency étant entré en une compagnie où étoit feu M. de Candale (2), tout le monde lui fit fête, quoiqu'il n'eût fait proprement que remuer les bras : « Jésus! dit M. de Candale, que cet » homme est heureux d'avoir des bras! » Madame de Rambouillet dit qu'une fois il voulut conter quelque chose qu'il savoit fort bien ; mais il s'embrouilla tellement, que le cardinal de La Valette, par pitié,

(1) Henri II, duc de Montmorency, né à Chantilly, le 30 avril 1595, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632.

(2) Le duc de Candale, fils aîné du duc d'Espernon, et l'un des hommes les plus recherchés de son temps.

fut contraint de prendre la parole et d'achever le conte. Il commençoit souvent des compliments et demeuroit à mi-chemin. On avoit quelquefois bien de la peine à s'empêcher de rire. Il ne disoit pas de sottises, mais il avoit l'esprit court. En récompense, il étoit brave, riche, galant, libéral, dansoit bien, étoit bien à cheval, et avoit toujours des gens d'esprit à ses gages, qui faisoient des vers pour lui (1), qui l'entretenoient d'un million de choses, et lui disoient quel jugement il falloit faire des choses qui couroient en ce temps-là. Il donnoit beaucoup aux pauvres. Il étoit aimé de tout le monde, mais adoré en son quartier.

Il étoit fort libéral. Il entendit qu'un gentilhomme disoit : « Si je trouvois vingt mille écus à emprunter » seulement pour deux ans, ma fortune seroit faite.» Il les lui prêta. Au terme, le gentilhomme lui rapporte l'argent : « Allez, lui dit-il, c'est assez que » vous m'ayez tenu parole ; je vous les donne de bon » cœur. »

On dit qu'il envoya une fois à la marquise de Sablé, durant sa grande passion, une donation de quarante mille livres de rente en fonds de terre, mais qu'elle ne la voulut pas recevoir.

Il aima d'abord la Choisy, fille de bon lieu, mais très-galante. Elle fut mariée depuis, et elle fit mettre sur son tombeau, comme l'on voit à Saint-Paul, qu'elle avoit été fort estimée des grands, et qu'elle avoit eu l'amitié de plusieurs.

Après, il fut amoureux de la Reine; les Anglois l'interrompirent (2). C'étoit en même temps que

(1) Théophile, Mairet. (T.)

(2) Le duc de Buckingham et sa suite.

M. de Bellegarde. Il recommença après. Il en avoit un portrait, et une fois il fit mettre un homme à genoux pour le lui montrer.

Bassompierre et lui eurent querelle. Bassompierre dansoit mal, et il s'en moqua à un bal. « Il est vrai, » lui dit Bassompierre, que vous avez plus d'esprit » que moi aux pieds, mais j'en ai aussi ailleurs plus » que vous. — Si je n'ai pas aussi bon bec, j'ai bien » aussi bonne épée, répondit Montmorency. — Oui » dà, répliqua Bassompierre, vous avez celle du grand » Anne de Montmorency (1). » On les accorda avant qu'ils se séparassent.

Il eut encore une querelle avec le duc de Retz (2), petit-fils d'Albert de Gondi et fils du marquis de Belle-Ile. M. de Montmorency avoit été accordé et même marié, mais sans coucher ensemble, avec l'héritière de Beaupréau ; mais la Reine-mère fit rompre le mariage pour lui donner une de ses parentes de la maison des Ursins (3) qu'elle fit venir exprès. Un Ursin avoit épousé la sœur du grand-père de la Reine-mère. Depuis M. de Retz épousa mademoiselle de Beaupréau (4), et M. de Montmorency, au lieu de duc de Retz, l'appela *duc de mon reste*. On les accorda sur l'heure.

Sa femme, qui n'étoit pas une fort agréable personne, devint bientôt jalouse de lui. Cependant pourvu qu'il lui fît confidence de ses galanteries, elle ne lui donnoit point de peine, mais elle ne vouloit

(1) Il jouoit sur *âne*. (T.)

(2) Il vit encore, et a marié sa fille au frère aîné du cardinal de Retz. (T.)

(3) Marie-Félice des Ursins, née en 1600.

(4) Jeanne de Scepeaux, fille de Guy de Scepeaux, duc de Beaupreau, duchesse de Retz.

pas qu'il lui mentît. M. de Montmorency avoit une telle vogue, qu'il n'y avoit pas une femme de celles qui avoient un peu la galanterie en tête, qui ne voulût, à toute force, en être cajolée ; il en est venu des provinces exprès pour tâcher à lui donner dans la vue. C'est pour cela que la marquise de Sablé, toute délicate qu'elle étoit en gens, en faisoit un très-grand cas, et c'est avec lui qu'elle a le plus fait de galanteries (1).

Pour la guerre, c'étoit un fort ignorant homme; il le fit voir quand il se fit prendre. On en trouva une centurie dans Nostradamus qui est étonnante. Il y a :

Neufve (2) obturée au grand Montmorency,
Hors lieux prouvez délivre à clere peine.

Mené à Toulouse, au commencement il déclina, disant que c'étoit au Parlement des pairs à le juger ; mais il s'en désista en disant : « A quoi servira de » chicaner ma vie? Je serai aussi bien condamné à » Paris qu'ici. » Il envoya sa moustache, sa cadenette (on n'en portoit qu'une au côté gauche en ce temps-là) à sa femme avec une lettre. Cette pauvre femme se retira à Moulins dans un couvent (3) où elle pleura tant, que de voûtée qu'elle étoit devenue d'une grande

(1) Voyez l'*Historiette de madame de Sablé.*

(2) *Neuve*, Castelnaudari. *Obturée*, fermée. On ne voulut pas ouvrir les portes. *Prouvez*, publics. On ne le fit pas mourir en place publique. *Clere peine*, manière de prononcer du Parlement de Toulouse. (T.)

NOSTRADAMUS, centurie 9, quatrain 18.

(3) Dans le couvent de la Visitation, dont elle mourut supérieure, le 5 juin 1666. Megret lui fit une épitaphe qui se termine par ces mots : *Tot purpuratos habuit Ecclesiæ patres aut præsules quot nota sydera.* (*Epitaphia selecta latina et gallica.* Manuscrit autographe de Megret. *Bibliothèque de l'éditeur.*.)

fluxion, elle devint droite comme auparavant, sa fluxion s'étant écoulée par les yeux. Mairet, en lui dédiant une tragédie, lui donna la qualité de *Très-inconsolable princesse*. Elle a fait faire un tombeau magnifique à son mari, et elle a pris cette année l'habit de religieuse.

LXXXIII

M. DE BAUTRU (1).

M. de Bautru est d'une bonne famille d'Angers. Il a été conseiller au grand conseil. En ce temps-là, il épousa la fille d'un maître des comptes, nommé Le Bigot, sieur de Gastines. Cette femme ne se mettoit point dans le monde; elle ne sortoit guère. « Oh! » la bonne ménagère! » disoit-on. On la donnoit pour exemple aux autres. Enfin il se trouva qu'elle ne sortoit point, parce qu'elle avoit son galant chez elle. C'étoit le valet de chambre de son mari. Bautru fit mourir ce galant, à force de lui faire dégoutter de la cire d'Espagne sur la partie peccante (2); d'où vient que Saint-Germain, croyant que c'étoit Bautru

(1) Guillaume de Bautru, comte de Serrant, conseiller d'État, membre de l'Académie française, chancelier de Gaston, duc d'Orléans, né à Paris en 1588, mort en 1665.

(2) Ménage dit que le valet n'en mourut pas. Bautru fit condamner son valet à être pendu; mais sur l'appel le valet en fut quitte pour les galères, parce qu'il exposa que M. de Bautru s'étoit fait justice lui-même. Madame de Bautru se fit toujours appeler madame de Nogent, nonobstant son mariage, disant qu'elle ne vouloit pas être appelée madame *Bautrou* par la reine Marie de Médicis, qui prononçoit le français à la manière des Italiens. (Voyez le *Ménagiana*, édition de 1715, I, 267.)

qui avoit fait les vers (1) sur la retraite de Monsieur, avoit mis dans la réponse :

Quand il cacheta près du c.
Son valet qui le fit cocu.

Il chassa sa femme, et ne voulut point reconnoître le fils dont elle accoucha. Il l'a reconnu depuis, mais long-temps après. Cette femme jusque là vécut de carottes à Montreuil-Belay, en Anjou, pour épargner quelque chose à son enfant. Jusqu'à cette heure elle demeure chez lui, en Anjou, où il va quelquefois; mais elle ne vient point à Paris. Il a le malheur d'avoir un sot fils. A propos de cela, M. de Guise, comme ils dînoient ensemble, lui ayant dit : « Qu'y a-t-il » entre un cocu et un autre? — Une table, » répondit-il; car ils n'étoient pas de même côté. Comme les trois frères de Luynes commençoient à s'établir, on dit à Bautru : « Mais il faut leur porter respect. — » Pour moi, dit-il, s'ils me traitent civilement, je di- » rai : M. de Brante; M. de Luynes, M. de Cadenet; » autrement je dirai *Bran* de Luynes et Cadenet, » en changeant le *t* en *d*, ce qui ne se remarque pas quasi en prononçant.

Bautru s'étant défait de sa charge, se mit à suivre la cour. Le maréchal d'Ancre l'aimoit; et s'il n'eût point été tué, il lui alloit faire une affaire qui lui eût valu dix mille écus de rente.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il étoit à la *drôlerie* du Pont-de-Cé. Quelqu'un qui estimoit fort un M. de Jainchère, qui avoit quelque emploi en cette *guerrette*, lui dit : « Qu'est-ce qui est plus hardi que » Jainchère? — Les faubourgs d'Angers, répondit-

(1) C'étoit Chastelet. Il y avoit : Vous avez assez fait le chevalier étant avec Puylaurens. (T.)

» il, car ils ont toujours été hors la ville, et lui n'en » est pas sorti. »

Il dit à la Reine-mère que l'évêque d'Angers étoit saint, et qu'il guérissoit de la v..... L'évêque le sut, et s'en plaignit : « Eh ! comment l'aurois-je dit? dit » Bautru, il en est encore malade. ».

Jouant au piquet à Angers contre un nommé Goussaut, qui étoit si sot, que pour dire *sot* on disoit *Goussaut*, Bautru vint à faire une faute, et, en s'écriant, dit : « Que je suis Goussaut ! — Vous êtes un sot, lui » dit l'autre. — Vous avez raison, répondit-il ; c'est » ce que je voulois dire. »

Il disoit à mademoiselle d'Attichy, fille d'honneur de la Reine-mère : « Vous n'êtes pas trop mal fine, » avec votre sévérité. Vous avez si bien fait, que » vous pourrez, quand vous voudrez, vous divertir » deux ans sans qu'on vous soupçonne. »

M. d'Effiat le prit en amitié, et c'est de là, bien plutôt que du cardinal de Richelieu, que vient sa richesse. Bautru étoit bon courtisan, ou bon bouffon, si vous voulez ; de mœurs et de religion fort libertin, et tel, que M. d'Orléans lui écrivoit toujours : *Au petit b.....* Il étoit petit, mais bien fait.

Le marquis de Borbonne, un seigneur qui n'avoit point de réputation pour la bravoure, lui donna des coups de bâton ; je n'ai pu savoir pourquoi. Il en fit un vaudeville, où il y avoit :

Borbonne
Ne bat personne,
Cependant il me bâtonne.

La première fois qu'il alla au Louvre après cela, chacun ne savoit que lui dire. « Eh quoi, dit-il, croit- » on que je sois devenu sauvage, pour avoir passé » par les bois ? »

Il n'a jamais pu s'empêcher de médire; et comme les chiens ne mordent guère sans avoir des coups de bâton, le pauvre Bautru ne manqua pas d'en avoir, car il n'eut pas la discrétion d'épargner M. d'Espernon. S'il n'a dit que ce que j'en ai ouï dire, je trouve le mot assez méchant pour mériter quelque correction, mais non pas si rude. Il y avoit un vieil Espagnol à la cour qu'on appeloit Gilles de Metz (un de ces Espagnols qui furent chassés avec Antonio Perez); Bautru disoit : « N'est-ce pas une chose étrange » que Gilles de Metz passe pour si vieux? car M. d'Es- » pernon est son père; on sait qu'il a fait Gilles de » Metz (1).» Les Simons (c'étoient les donneurs d'étrivières de chez M. d'Espernon) l'étrillèrent comme il faut. Quelque temps après, un de ces satellites, en passant auprès de lui, se mit à le contrefaire comme il crioit quand on le battoit. Bautru ne s'en déferra point, et dit : « Vraiment, voilà un bon écho, il ré- » pond long-temps après. » Long-temps après, Bautru alla voir la Reine, et il avoit un bâton. « Avez- » vous la goutte? lui dit-elle. — Non, madame. — » C'est, dit le prince de Guéménée, qu'il porte le » bâton comme saint Laurent porte son gril : c'est » la marque de son martyre (2). »

Il eut aussi de grands démêlés avec M. de Mont-

(1) C'est-à-dire que le duc d'Espernon, gouverneur de Metz, avoit quitté cette ville sans dire mot, craignant les suites des vexations qu'il y avoit fait souffrir au peuple. Le proverbe *faire Gille* est ainsi interprété dans le Dictionnaire étymologique de Ménage.

(2) Le manuscrit offre ici cette variante, qui a été raturée « Bautru un jour se promenoit avec un bâton; quelqu'un de- » manda à Saint-Pavin : « D'où vient qu'il porte un bâton? — » C'est, répondit-il, la marque de son martyre. »

bason, pour en avoir fait cent railleries, comme : que c'étoit un homme bien fait, et qu'il n'y avoit pas au monde de plus beau *corps-nu* (il équivoquoit sur *cornu*). D'ailleurs le bonhomme avoit su que *l'Onosandre* (1) étoit une pièce contre lui. La Reine-mère accommoda cela, et on dit que M. de Montbason, entre autres choses, l'ayant menacé de coups de pied, il faisoit remarquer à la Reine-mère : « Madame, voyez quel pied! que fût devenu le pauvre » Bautru! » M. de Montbason étoit fort grand et puissant. Mais Bautru ne fut pas traité si doucement de la belle-mère que du gendre. Il avoit, dit-on, fait galanterie avec la comtesse de Vertus, et il en avoit fait des médisances épouvantables. Elle s'en voulut venger, et pour cela elle s'adressa au marquis de Sourdis, qui lui promit, comme il le fit, de lui donner des coups de bâton sur le quai de l'École; et elle étoit à la Samaritaine pour en avoir le plaisir. Le

(1) *L'Onosandre*, ou *la Croyance du grossier*, satire en vers, par Bautru. Cette pièce parut d'abord sans date, en sept pages in-8°. Elle fut reproduite dans le second volume du *Cabinet satyrique*. La première édition offre cette singularité que le duc de Montbason y est désigné par ses initiales. Nous citerons ce passage de cette pièce rare :

Hé! quelle anrageson
De voir dans un conseil un asne sans raison?
M. D. M.
Qui croid que le grand Cayre est un homme, et les Plines
Des païs éloignez comme les Filippines;
Que l'Évangile fut écrit dedans le ciel,
Voire d'un des tuyaux de l'aile Saint-Michel;
Qui tient que Mahomet, et les Turcs et les Gotz,
Confraires de Calvin, étoient grands Huguenots;
Que Christofle portant le grand Sauveur du monde,
En plaine mer n'estoit jusques au cul dans l'onde, etc.

marquis le traita plus humainement que les Simons, mais il eut pourtant quelques coups.

A la province, je ne sais quel juge de bicoque l'importunoit trop souvent. Un jour que cet homme vint le demander, il dit à son valet : « Dis-lui que je suis » au lit. — Monsieur, il dit qu'il attendra que vous » soyez levé. — Dis-lui que je me trouve mal. — Il » dit qu'il vous enseignera quelque recette. — Dis- » lui que je suis à l'extrémité. — Il dit qu'il vous » veut donc dire adieu. — Dis-lui que je suis mort. » — Il dit qu'il veut vous donner de l'eau bénite. » Enfin il le fallut faire entrer.

Il disoit d'un Cordelier, appelé le père Pradines, qu'il étoit de meilleure maison que le grand duc, qu'il venoit de six têtes *couronnées*, de Cordeliers de père en fils. On avoit donné à ce Père un brevet de confesseur des Enfants de France jusqu'à l'âge de sept ans, et on ne se confesse qu'à cet âge-là.

*Le *bini* de ce moine dédia des thèses à *Prou*, pourvoyeur du Roi, Bautru lui fit mettre : *Domino, domino Satis, Regis à dapibus* (1).

Le cardinal de Richelieu en faisoit cas, et disoit qu'il aimoit mieux la conscience d'un Bautru que de deux cardinaux de Bérulle. Il l'envoya en Espagne, en qualité d'*Envoyé* seulement ; et le comte-duc lui montrant son *gallinéro* (*poulailler*), il lui dit que le Roi, son maître, lui envoyeroit *dellos gallos*. L'autre se plaignit qu'on lui envoyoit des bouffons.

Ce fut par le conseil de Bautru que le cardinal ne fit point imprimer cette harangue qu'il prononça au Parlement, et qui avoit fait tant de bruit (2). Pour l'en

(1) *Prou*, dans le vieux français familier, est le synonyme d'*assez*. Le *bini* étoit le frère qui accompagnoit le religieux.

(2) Voyez l'*Historiette du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 200.

détourner, il lui dit ce passage d'Horace, *de Arte poeticâ* :

Segniùs irritant animos demissa per aures
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.....

Depuis, cette pièce a été imprimée durant la Fronde, et a fait voir que Bautru avoit eu bon nez.

Ce fut lui aussi qui mit bien le comte de Charost avec le cardinal. Ce ministre étoit allé se promener à l'abbaye de Royaumont. Bautru l'y fut trouver : « Avec qui êtes-vous venu? lui dit le cardinal. — » Avec Charost. — Eh! de quoi vous êtes-vous avisé » d'amener ce fastidieux personnage? — Ah! mon- » seigneur, si vous saviez combien il a de zèle et de » tendresse pour Votre Éminence, vous n'en parle- » riez pas ainsi. On n'a jamais tant aimé une maî- » tresse qu'il vous aime. » Depuis cela, le cardinal eut de l'estime pour Charost.

Comme il passoit un enterrement où on portoit un crucifix, il ôta son chapeau : « Ah! lui dit-on, voilà » qui est de bon exemple. — Nous nous saluons, ré- » pondit-il, mais nous ne nous parlons pas. »

Il montra un crucifix à Lopez à la messe, et lui dit : « Voilà de vos œuvres. — Hé! répondit Lopez, » c'est bon à ces messieurs à s'en plaindre; mais » pour vous, de quoi vous avisez-vous (1)? »

Il disoit d'un certain Minime qu'on vouloit faire passer pour béat, que le seul miracle qu'il avoit fait, c'étoit que, ne mangeant que du poisson, il sentoit l'épaule de mouton en diable.

Il disoit que Rome étoit une chimère apostolique; et à une promotion de cardinaux que fit le pape Ur-

(1) *Voyez* une autre plaisanterie du même genre (*Historiette* de Lopez, page 29 de ce volume.)

bain, où il n'y avoit guère de gens de qualité (je pense qu'ils étoient dix en tout), Bautru, en lisant leurs noms, disoit : « N'en voilà que neuf. — Eh ! vous oubliez *Fachinetti*, dit quelqu'un. — Excusez, répon- » dit-il, je pensois que ce fût le titre. »

Une fois qu'il y avoit ici des députés du Mirebalais (1) qui vouloient parler au cardinal de Richelieu, Bautru, qui cherchoit à le divertir, demanda à celui qui portoit la parole : « Monsieur, sans vous inter- » rompre, combien valoient les ânes en votre pays » quand vous partîtes? » Ce député lui répondit : « Ceux » de votre taille et de votre poil valoient dix écus. » Bautru demeura déferré des quatre pieds. Il rencontra mieux sur ses chevaux. Il vouloit renvoyer quelqu'un en carrosse, qui, par cérémonie, lui disoit que ses chevaux auroient trop de peine. « Si Dieu, répon- » dit-il, eût fait mes chevaux pour se reposer, il les » auroit faits chanoines de la Sainte-Chapelle. »

Quelquefois il rencontroit assez froidement, et cela arrive à tous ceux qui font métier de dire de bons mots. La première fois que Bois-Robert fit un acte de ces pièces de Cinq-Auteurs que le cardinal de Richelieu faisoit faire, Bautru dit : « Bois-Robert est un » bon homme, mais il a pourtant fait un méchant *acte*. »

Il sait et a fait autrefois des vers, mais il a plus d'esprit que de génie, et l'élocution n'est nullement châtiée. Plusieurs fois il a donné à dîner à Saumaise, à Desmarest, à Quillet, et à d'autres gens de lettres. La meilleure chose qu'il ait faite, c'est un impromptu pour réponse à un que lui avoit envoyé M. Le Clerc, intendant des finances, qui étoit de Montreuil-Bellay.

(1) Le Mirebalais, petit pays dépendant du Poitou, Mirebeau en étoit la capitale. (*Annuaire historique pour* 1837; *société de l'histoire de France*. Paris, 1836, in-18, p. 114.)

Or l'on dit en proverbe : *Les clercs de Montreuil-Bellay qui boivent mieux qu'ils ne savent écrire.* Voici ce que c'est :

Une autre fois prenez plus de délai,
Votre impromptu n'a pas le mot pour rire .
Vous êtes clerc, et de Montreuil-Bellay,
Qui buvez mieux que ne savez écrire.

Il disoit du feu roi d'Angleterre, Charles Ier : « C'est un veau qu'on mène de marché en marché ; » enfin on le mènera à la boucherie. »

Quand nos plénipotentiaires à Munster eurent pris la qualité de comtes : « Ah ! dit-il, je me doutois bien » que cette assemblée-là nous feroit des *contes bor-* » *gnes ;* » à cause de M. Servien qui n'avoit qu'un œil.

On joue fort chez lui. Il disoit d'un grand joueur, nommé Miton, que c'étoit dommage qu'il ne s'appelât pas Marc ; qu'on diroit *Mar-Miton*

Ménage, dans ses *Origines*, sur le mot de *bougre*, mis ainsi : *Bougre, je suis de l'avis*, etc. « Ah ! lui » dit Bautru, vous en êtes donc aussi, et vous l'im- » primez ! tenez, il y a bien moulé : *Bougre je suis* (1). » Cela me fait souvenir que Ruvigny, l'hiver passé, trouva le pauvre Bautru, qui est tout perdu de goutte, dans sa chaise, auprès d'un si grand feu qu'il se brûloit et avoit beau crier ; ses gens, après avoir mis bien du cotret, s'en étoient en allés, et ne l'entendoient en aucune sorte. Le petit b..... étoit là puni d'un supplice condigne (2).

(1) Il est probable que cette plaisanterie fut effectivement faite à Ménage ; car ce commencement d'article de la première édition des *Origines de la langue françoise* (Paris, 1650, in-4°) fut changé dans les éditions suivantes, où on lit : « Nos anciens François, » au lieu de *Bulgarie* et *Bulgare*, disoient *Bougrie* et *Bougre*. »

(2) Vieux style de quelqu'un de nos anciens poètes. (T.)

Bautru dit que les porteurs de Saint-Pavin sont des porte-diables. C'est qu'on dit des porte-Dieu, pour dire les prêtres qui portent l'hostie.

Il disoit que Nogent, son frère, étoit le Plutarque des laquais : les laquais admiroient ses sentences.

On a remarqué que toute la race des Bautru est naturellement bouffonne. Nogent, son frère, en a fait profession (1). Cherelles, La Roullerie et le prieur de Matras (2), trois frères Bautru, cousins-germains de celui dont nous venons de parler, ont été tous trois fort plaisants en leur espèce. Le premier étoit d'épée; il avoit de l'esprit et faisoit des vers. C'étoit un vaillant homme. Il disoit qu'il perdoit toujours quand il jouoit, et gagnoit toujours quand il f..... La Roullerie étoit à l'artillerie et commandoit un vaisseau. Il fit tout ce qu'on pouvoit faire aux îles de Sainte-Marguerite. Il prenoit du tabac sur un affût de canon tout à découvert. Il ne s'accommodoit point bien de l'archevêque de Bordeaux, et lui disoit : « Sur » ma foi, je ne vous veux plus suivre qu'à la pro- » cession. » Pour le prieur de Matras, une fois qu'il suoit la v..... dans un grenier, un de ses amis le

(1) Il paroît toutefois qu'il étoit loin d'en convenir. « Un jour, » dit Ménage, au dîner du Roi, l'Angely dit à M. le comte de » Nogent : *Couvrons-nous, cela est sans conséquence pour nous.* » M. le comte de Nogent en eut un tel chagrin, que cela ne con- » tribua pas peu à le faire mourir. » (*Ménagiana*, édition de 1715, t. II, p. 205.)

(2) Charles Bautru, docteur en théologie, chanoine d'Angers, connu sous le nom de *prieur de Matras*, ne lo cédoit pas à son cousin pour les bons mots. « Il étoit des bons amis de Scarron, » et quand Scarron s'étoit raillé de lui, il prenoit une épingle » qu'il attachoit à sa manche, disant que c'étoit pour s'en sou- » venir, afin de s'en venger. » (*Mémoires de Segrais*. Amsterdam, 1723, in-8°, p. 107.)

cherchant, cria : « *Adam* (c'étoit son nom), *Adam*, » *ubi es?* — *Domine*, répondit-il, *mulier quam mihi* » *dedisti fefellit me.* » C'étoit un ivrogne fieffé, et quelquefois un assez méchant plaisant. Un jour que son valet, sous son manteau, portoit un grand broc de vin, il le suivoit en pleurant. Quelqu'un lui dit : « Qu'avez-vous? — C'est le meilleur de mes amis » qu'on porte *en terre*. » C'est que le broc étoit de grès.

Un jour le prieur répondit assez plaisamment à Cuprif, l'archidiacre d'Angers, qui lui vouloit faire des réprimandes dans le chapitre, car il étoit chanoine : « Il est vrai, lui dit-il, que vous êtes d'une famille » où il y a de beaux exemples à imiter, car vous avez » un confesseur à La Haye, une vierge dans la Cité, » et un crochet en Grève. » Un Cuprif s'étoit fait ministre en Hollande, une fille avoit été débauchée, et un capitaine, pour avoir volé sur les grands chemins, avoit été roué à Paris.

LXXXIV

MAUGARS (1)

Maugars étoit un joueur de viole le plus excellent, mais le plus fou qui ait jamais été. Il étoit au cardinal

(1) Maugars, prieur de Saint-Pierre de Nac, interprète du Roi en langue anglaise, et célèbre joueur de viole. On a de lui un *Discours sur la musique d'Italie et des opéras*, imprimé dans le *Recueil des divers Traités d'histoire, de morale et d'éloquence*. Paris, 1672, petit in-12. Maugars parle dans son *Discours* de son talent et de son admirable viole, qui ne sortoit de chez lui, quand il étoit à Rome, que pour aller chez des *Éminences*.

de Richelieu. Bois-Robert, pour divertir l'Éminentissime, lui faisoit toujours quelque malice. Un jour il lui fit donner avis que le prieuré de *Cranestroit* vaquoit dans l'évêché de Vannes. Maugars le demande; le cardinal, pour rire, lui en fait expédier les provisions. Cela lui donna une haine mortelle contre Bois-Robert. Un jour qu'il alloit dans sa chambre pour jouer devant un homme du métier, nommé M. Imbert, et pour un gentilhomme appelé Saint-Val, le chevalier de Puygarrault et Bois-Robert le suivirent tout doucement. Dès qu'il les vit : « A une autre fois, dit-il, monsieur Imbert, voilà » des visages qui me déplaisent. » Et en disant cela, il met sa viole contre la muraille. Puygarrault, qui avoit un pistolet de poche qu'il avoit apporté tout exprès, prend un petit morceau de papier, le mouille et l'applique sur le ventre de la viole. « Hé, dit-il, » je m'en vais voir si je tire si mal qu'on dit. » Maugars se met au-devant : « Quoi! à l'instrument » qui divertit le plus grand homme du monde! » Puygarrault laisse la viole et vise au ménétrier. Maugars se sauve derrière un lit; Puygarrault retourne à la viole. Maugars sort. Dès qu'il paroissoit, le chevalier miroit. Enfin, il fut contraint de jouer. Saint-Val lui conseilla d'appeler Puygarrault en duel : « Oui dà, dit-il, je me battrois; je me sens du » cœur, je ne me soucierois pas de mourir. Mais si » quelqu'un de ces doigts étoit coupé, ce *pauvre* » *homme* (il entendoit le cardinal) ne pourroit plus » vivre. Il se faut conserver pour lui. » Cependant Saint-Val le harangua tant, en lui promettant d'avoir l'adresse d'ôter le plomb des pistolets du chevalier, et que c'étoit là le moyen d'acquérir de la réputation à bon marché, qu'il s'y résolut. Puygarrault lui lâcha

sur le visage ses deux pistolets qui étoient chargés de la *plus fine*.

Le cardinal le donna à Bautru pour le mener avec lui en Espagne. Bautru s'en repentit dès Linas (1). Le roi voulut l'entendre par une jalousie : ce fou dit qu'il ne joueroit point s'il ne voyoit le roi, et que le roi de France, qui étoit le plus grand roi du monde, ne l'avoit point traité ainsi. Bautru conseilla au roi d'Espagne de faire habiller quelqu'un en roi, et d'en avoir le plaisir. On fait donc venir un faquin avec des hallebardiers, et on lui avoit ordonné de ne dire autre chose que *muy bien* (*très-bien*). Maugars se tuoit de jouer, et le roi de comédie disoit à tout bout de champ : *Muy bien*, avec une gravité admirable.

Boissy, un gentilhomme que Bautru avoit laissé en Espagne, étant de retour, Bois-Robert et lui s'avisèrent de faire une méchanceté au pauvre Maugars Ce gentilhomme dit à M. le cardinal : « Il y a un pré» sent pour Maugars, c'est un gros diamant (il eût » bien valu deux mille écus s'il eût été bon). — Il faut » le lui donner, dit le cardinal. — Monseigneur, ré» pondit Boissy, j'en dois avoir ma part. — Non, » vous ne l'aurez point, dit Son Éminence. — Hé! » monseigneur, dit alors Maugars, ne souffrez pas » qu'on m'ôte le prix de mes veilles. — Mais, reprit » l'autre, j'ai donné six pistoles à celui qui me le » mit entre les mains de la part du roi. » Il fut ordonné que Maugars rendroit les six pistoles ; il en donna trois : il n'avoit que cela sur lui. Lopez, espérant faire quelque bonne affaire, donna les autres. Boissy, le soir, lui donna le diamant. Le lendemain,

(1) Village à sept lieues de Paris, sur la route d'Orléans.

dès la pointe du jour, voilà Maugars chez un orfèvre qui lui en voulut donner quatre livres dix sous. Ce n'étoit qu'un diamant d'Alençon. Quand il revint, tous les marmitons de la cuisine le reçurent avec un charivari, en lui chantant :

Et tant de diamants,
Et tant de diamants (1)!

Le procès ayant été fait à Saint-Germain (2), on conseilla à M le cardinal de donner deux petits prieurés qu'avoit cet homme à quelques-uns des principaux de sa musique. On donna à choisir à Maugars ; il prit celui qui valoit le moins ; il valoit cinquante livres de rente de moins que l'autre. On lui en demanda la raison : « C'est, dit-il, que ce prieuré » s'appelle Saint-Julien, et on ne manqueroit jamais » de m'appeler *Saint Julien le ménétrier*.» Quand il eut ce bénéfice, il demanda à prêcher devant le domestique. Le cardinal le lui permit. Il prêcha une heure durant contre les médecins et les poètes, à cause de Pitois, médecin du cardinal, et de Bois-Robert. Il haïssoit encore plus l'abbé de Beaumont, aujourd'hui M. de Rodez, alors maître-de-chambre du cardinal, et disoit : « M. de Beaumont ne m'aime » pas, parce qu'il sait bien que je ne le puis aimer, » depuis qu'il me fessa si rudement, lorsqu'il étoit » cuistre au collége. »

Il avoit été en Angleterre, où un nommé Sinette,

(1) Il y avoit un refrain de chanson qui disoit quelque chose d'approchant. On se servit de l'air. (T.)

(2) Matthieu de Morgues, sieur de Saint-Germain, aumônier de Marie de Médicis, mort aux Incurables en 1670. Il a publié beaucoup de pièces dans l'intérêt de la Reine-mère.

fils d'un hôtelier de Lyon, et qui étoit de la musique du Roi aussi bien que lui, le fit battre. Maugars, qui étoit vindicatif, trouva moyen de couler dans le couvert du Roi un billet en ces termes : « Je donne avis » à Votre Majesté qu'un nommé Sinette a attenté à » sa personne sacrée; c'est un secret révélé en con- » fession, je n'en puis pas dire davantage. » Le pauvre Sinette fut près de deux ans pour cela dans la Tour de Londres, et on ne l'eût point su, si Maugars ne s'en fût vanté. Cela fit dire au commandeur de Jars que Maugars étoit un fou scélérat.

Étant dans ce pays-là, il traduisit en françois je ne sais quel traité anglois de Bacon (1). Un jour il tenoit une lettre dans la chambre du cardinal, afin qu'il lui demandât ce que c'étoit. « Que tenez-vous là, mon- » sieur Maugars ? — Monseigneur, dit-il en la ser- » rant, ce n'est rien. — Montrez, montrez — Mon- » seigneur, ma modestie ne sauroit souffrir que je » vous fasse entendre les louanges excessives que » donnent à une méchante traduction que j'ai faite » mon cousin Ogier *le Danois* (2) et mon cousin de » Richelieu. — Ah ! monsieur Maugars, dit le car- » dinal, je ne pensois pas avoir l'honneur de vous » appartenir. — Monseigneur, c'est un avocat au » Parlement, homme illustre, et qui ne déshonore » point ce nom-là. — Lisez donc. » Il se met à lire

(1) Maugars a traduit de Bacon les deux ouvrages suivants : *Le Progrès et Avancement aux sciences divines et humaines.* Paris, 1624, in-12. *Considérations politiques pour entreprendre la guerre contre l'Espagne.* Paris, 1634, in-4°.

(2) Charles Ogier, avocat, suivit M. d'Avaux en Suède. Il publia la relation de son voyage sous le titre d'*Iter Danicum* ; cela le fit appeler Ogier *le Danois*, par allusion à l'ancien roman et pour le distinguer de son frère, le prédicateur.

des louanges par-dessus les maisons. Le cardinal se douta que cela n'y étoit point, puis il le voyoit hésiter. Il fit signe à Bois-Robert ; Bois-Robert lui ôte la lettre, et la porte au cardinal. Il n'y avoit rien, sinon : « J'ai reçu la traduction de votre cousin Mau-» gars, je la lirai quand j'en aurai le loisir. — Ah, » ah, monsieur Maugars, dit le cardinal, vous jouez » de ces tours-là ? — Monseigneur, s'il ne l'a dit, il le » devoit dire. » Cette *fichue* traduction l'avoit pourtant fait secrétaire-interprète de la langue angloise.

Un jour M. le cardinal lui ayant ordonné de jouer avec les voix en un lieu où étoit le Roi, le Roi envoya dire que la viole emportoit les voix. « Maugré bien » de l'ignorant ! dit Maugars, je ne jouerai jamais » devant lui. » De Niert, qui le sut, en fit bien rire le Roi. Le cardinal n'en rit, et n'y prit nullement plaisir. L'abbé de Beaumont s'en prévalut pour faire chasser Maugars. Le cardinal, en le payant, lui dit : « Dites de moi tout ce que vous voudrez, je ne m'en » soucie point ; mais si vous parlez du Roi, je vous » ferai mourir sous le cotret. »

Je l'ai vu depuis à Rome. A la naissance de M. le Dauphin (1), il joua devant le pape Urbain VIII, et disoit que Sa Sainteté s'étonnoit qu'un homme comme lui pût être mal avec quelqu'un. Il vint dire sottement, en présence de la maréchale d'Estrées, qu'il avoit vu, à Notre-Dame du Puy, en Auvergne, la plus belle relique du monde, le sacré saint prépuce de Notre-Seigneur. Feu mademoiselle de Thémines, sa fille, qui y étoit, dit : « Qu'est-ce que le saint pré-

(1) En 1638, à l'époque de la naissance de Louis XIV, Tallemant des Réaux étoit à Rome avec deux de ses frères et l'abbé de Retz. (Voyez la *Notice préliminaire*, t. Ier, p. 21 de ces Mémoires, et l'*Historiette du cardinal de Retz.*)

» puce, madame? — Taisez-vous, ma fille, répondit » la mère, vous êtes une sotte. »

Maugars ne voulut jamais jouer, à la prière du maréchal d'Estrées, devant un signor Horatio, qui jouoit fort bien de la harpe, et qui étoit à madame de Savoie (1). Cela fâcha le maréchal; et il lui alloit faire donner des coups de bâton, si Quillet ne lui eût représenté que le cardinal ne trouveroit peut-être pas trop bon qu'on traitât ainsi une personne qui avoit été à lui, quoiqu'elle en fût sortie. Le maréchal, à cette remontrance, devint aussi froid qu'un marbre.

Maugars revint en France, et mourut quelques années après. A l'article de la mort, il envoya demander pardon à Bois-Robert.

LXXXV.

L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX (2).

Madame de Sourdis, sa mère, lui dit, à l'article de la mort, qu'il étoit fils du chancelier de Cheverny; qu'elle lui avoit fait donner l'évêché de Maillezais et plusieurs autres bénéfices, et qu'elle le prioit de se contenter d'un diamant, sans rien demander du bien de feu son mari (3). Il lui répliqua : « Ma mère, je

(1) Maugars parle en ces termes de ce seigneur Horatio, dans son *Discours sur la musique d'Italie* : « Celui qui tient le premier » lieu pour la harpe, est ce renommé Horatio, qui s'étant rencon- » tré dans un temps favorable à l'harmonie, et ayant trouvé le » cardinal de Montalte sensible à ses accords, s'est tiré hors du » pair. » (*Recueil* déjà cité, p. 163.)

(2) Henri d'Escoubeau de Sourdis, mort à Auteuil le 18 juin 1641.

(3) Le cardinal de Sourdis étoit l'aîné de tous. Il fut d'église

» n'avois jamais voulu croire que vous ne valiez » rien; mais je vois bien qu'il est vrai. » Il ne laissa pas d'avoir ses cinquante mille écus de légitime comme les autres, car il gagna son procès. C'étoit un homme qui avoit beaucoup d'esprit, qui avoit l'air agréable, qui disoit bien les choses, qui étoit brave, mais qui n'entendoit point trop la guerre; adroit, et qui gagnoit le cœur des gens quand il l'avoit entrepris.

Il eut l'intendance de la maison du cardinal, où il mit après le marquis de Sourdis à sa place. Pour s'accommoder à l'humeur avare du cardinal, il retrancha quelques pintes de vin, trois riz de veau; et au lieu de chandelles des six, il en faisoit donner des douze aux gentilshommes. Il ordonna six pièces de bois (que bûches, que fagots, que cotrets) pour la garde-robe, où il s'en brûloit plus d'une voie par jour. On les mettoit toutes six à la fois, puis il falloit en aller quérir d'autres.

Il vouloit débusquer M. de Noyers, et à toute heure il faisoit des tours au tiers et au quart; il sembloit qu'il vouloit tout faire à lui seul. Loynes, trésorier de la marine, fut envoyé avec lui à Brouage, pour faire quelques marchés de fortifications. Par prudence, cet homme, qui le connoissoit bien, lui faisoit tout signer. Au retour, l'archevêque de Bordeaux (car il eut l'archevêché du cardinal de Sourdis, son frère), pour faire le bon valet, ne manqua

à cause qu'il étoit menacé d'épilepsie. Il le portoit haut, mais il régloit fort bien son diocèse, et étoit homme de bien. L'archevêque de Bordeaux fut son coadjuteur. (T.) — *Voyez* sur le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, un fait très-singulier dans les *Mémoires de Conrart. Collection Petitot*, 2e série, t. XLVIII, pag. 232.

pas de dire que Loynes s'étoit entendu avec les entrepreneurs. Loynes, pour sa justification, apporte tous les marchés signés de l'archevêque. Ce fut en temps-là que le maréchal de Vitry, qui étoit gouverneur de Provence, dans un démêlé, donna brutalement un coup de canne à l'archevêque de Bordeaux, et pour cela fut mis à la Bastille, où il demeura long-temps. Cet archevêque se pouvoit vanter d'être le prélat du monde qui avoit été le plus battu; car M. d'Espernon l'avoit déjà frappé à Bordeaux. Il faut voir la *Vie* de ce duc, où cela est tout du long (1).

Depuis, quand M. le Grand devint suspect au cardinal de Richelieu, l'Eminentissime s'aperçut que l'archevêque regardoit ce jeune homme comme un soleil levant. Voici comme il s'en douta. Un jour qu'il avoit dit à l'archevêque : « Allons à la comé- » die, » l'archevêque avoit donné un tour de pilier (2), et avoit dit à quelqu'un qu'il se trouvoit mal. Le cardinal, le lendemain, envoie savoir comment il se portoit. L'autre répond qu'il avoit travaillé toute la nuit chez Picard avec Loynes. Le jour même, le cardinal sut que cela étoit faux. Il crut que l'archevêque avoit été ailleurs : « Ah! c'est un brouillon, » dit-il; allez, M. de Loynes, allez lui dire que je » veux qu'il parte pour l'armée navale dans trois

(1) *Vie du duc d'Espernon*, par Girard, son secrétaire. Paris, 1655, in-folio. On trouve le récit de cette querelle et des réparations auxquelles le duc fut condamné dans la *Biographie universelle*, article SOURDIS.

(2) *Donner un tour de pilier*. Cette expression paroît empruntée des termes de manége, où on change de volte quand on approche des piliers. L'archevêque faisoit un détour pour éviter de se rendre à l'invitation du cardinal.

» jours.» L'archevêque voulut s'excuser, mais il fallut partir.

Loynes m'a dit que M. de Bullion, qui haïssoit l'archevêque, disoit à quelqu'un, pensant que Loynes ne l'entendoit pas : « Il faut chasser ce b....-là. Un » tel dira ceci, un tel dira cela; moi je dirai telle » chose.« Car c'est ainsi qu'on en usoit chez le cardinal. On ne manqua pas dès qu'il fut absent; et pour le faire enrager, on lui donnoit pour compagnon tantôt le comte d'Harcourt, tantôt le marquis de Brézé. Ennuyé de traverses, il crut se faire rechercher, s'il demandoit son congé. Voici comme il s'y prit : il envoya un nommé Courtin, et lui donna un mémoire de bien des choses qu'il falloit demander à Son Eminence. Parmi toutes ces choses, il y avoit : « Vous proposerez à Son Eminence de me permettre » de me retirer.» Depuis, l'archevêque changea d'avis, et un jour Courtin l'étant allé retrouver, et lui ayant dit que cette proposition avoit été reçue, il en eut du déplaisir, et quelque temps après il dit à ce Courtin, qu'il avoit jusque là fait passer pour son ami intime, qu'il seroit bien aise de voir ce mémoire. Courtin lui dit qu'il étoit tout barré, et qu'à mesure qu'un article avoit été exécuté, il y avoit fait une barre, et qu'il ne savoit même s'il l'avoit gardé. Comme il l'alloit chercher, on lui dit que l'archevêque vouloit ravoir ce papier, pour pouvoir nier après d'avoir demandé son congé. Courtin fait semblant de l'avoir perdu :« Mais, lui dit l'archevêque, de quoi vous êtes-» vous avisé de demander mon congé?—Ah! répon-» dit l'autre, je vous y attrape, vous êtes un perfide; » voilà votre mémoire, mais vous ne l'aurez pas.» En disant cela, il le quitta, et ne l'a jamais voulu voir depuis. Voilà l'archevêque bien embarrassé. Il ne

savoit où il en étoit. Enfin il résolut de venir trouver le cardinal, et étoit déjà à Lyon, quand le cardinal lui envoya Besançon, pour l'empêcher d'avancer. Besançon, au retour, lui en dit le diable, et que l'archevêque croyoit être le seul habile homme qu'il y eût en France. Le cardinal le relégua à Carpentras, et en allant à Perpignan, il le confina dans une bicoque de la montagne. Il n'en revint qu'après la mort du cardinal, mais il ne lui survécut guère. Il fut assez long-temps malade, et de chagrin qu'il avoit de mourir, il fit fouetter un grand page le jour de la Pentecôte. Ce page étoit de garde, et, voyant l'archevêque endormi, s'en étoit allé à vêpres. Voyez si c'étoit là un crime qu'un archevêque devoit punir? Il se réconcilia avec son frère, le marquis de Sourdis, avec lequel il étoit brouillé, lui donna tout ce qu'il pouvoit lui donner, et ne récompensa pas un domestique. Il avoit appris un peu de théologie dans son exil.

LXXXVI.

MADEMOISELLE DE GOURNAY (1).

Mademoiselle de Gournay étoit une vieille fille de Picardie et bien demoiselle. Je ne sais où elle avoit été chercher Montaigne, mais elle se vantoit d'être sa fille d'alliance (2). Elle savoit et elle faisoit des

(1) Marie Le Jars, demoiselle de Gournay, née à Paris, en 1565, y mourut, le 13 juillet 1645.

(2) Elle raconte, dans une courte notice sur elle-même, qu'ayant lu les *Essais*, à l'âge de dix-neuf ans, elle désira d'en

vers, mais méchants. Malherbe s'étant moqué de quelques-uns de ses ouvrages, elle, pour se venger, alla regratter la traduction qu'il avoit faite d'un livre de Tite-Live qu'on trouva en ce temps-là, où il avoi traduit : « *Fecêre ver sacrum*, par *ils firent l'exécution du printemps sacré*. Elle avoit fait un livre intitulé : *l'Ombre, ou les Présents de la demoiselle de Gournay* (1). Dans ce livre il y avoit un chapitre des diminutifs, comme *chauderon*, *chauderonnet*, *chauderonnelet*. Bois-Robert lui demanda un jour la raison du titre de ce livre. Elle ne la lui sut dire. « Il faut chercher, répondit-elle, dans mon cabinet d'Alle- » magne. » Mais après avoir bien fouillé dans tous les tiroirs, elle ne la trouva point.

M. le comte de Moret, le chevalier de Bueil et Yvrande, lui ont fait autrefois bien des malices. Une fois, pour se moquer de quelques vers où elle avoit mis *Tit* pour *Titus*, ils lui envoyèrent ceux-ci :

> Tit., fils de Vesp., roi du rond héritage
> Des peuples inchrétiens qui cassèrent Carthage...

On dit que c'est Desmarest qui les fit.

Ils en firent encore pour elle. Il y avoit en un en-

connoître l'auteur. Montaigne étant venu à Paris, « elle l'en- » voya saluer, et lui déclarer l'estime qu'elle faisoit de sa per- » sonne et de son livre. Il la vint voir et remercier dès le len » demain, lui présentant l'affection et l'alliance de père à fille. » ce qu'elle reçut avec tant plus d'applaudissement de ce qu'elle » admira la sympathie fatale du génie de lui et d'elle, etc. » (*Vie de la demoiselle de Gournay*, à la suite des *Advis*. Paris, Jean du Bray, 1641, in-4°, p. 992.)

(1) La première édition (Paris, 1626, in-8°) a pour titre : *l'Ombre de la demoiselle de Gournay*; la seconde plus ample : *Les Advis et les Présents de la demoiselle de Gournay*. (Paris, 1635 ou 1641, in-4°.)

droit le mot de *foutaison*, comme *cervaison* (1). « Ja-
» myn, dit-elle, en ronflant selon sa coutume, mer-
» dieu ! ce mot-là n'est pas en usage, je le passerois
» pourtant : il est vrai qu'il est un peu vilain. »

Ces pestes lui supposèrent une lettre du roi Jacques d'Angleterre, par laquelle il lui demandoit sa Vie et son portrait. Elle fut six semaines à faire sa Vie. Après, elle fit barbouiller, et envoya tout cela en Angleterre, où l'on ne savoit ce que cela vouloit dire. On lui a voulu faire accroire qu'elle disoit que fornication n'étoit point un péché; et un jour qu'on lui demanda si la pédérastie n'étoit pas un crime : « A Dieu ne plaise ! répondit-elle, que je condamne » ce que Socrate a pratiqué. » A son sens, la pédérastie est louable. Mais cela est assez gaillard pour une pucelle.

Saint-Amant l'a furieusement maltraitée; car c'est d'elle et de Maillet (2) qu'il veut parler dans *le Poète crotté* (3).

Bois-Robert la mena au cardinal de Richelieu, qui lui fit un compliment tout de vieux mots qu'il

(1) *Cervaison*, terme de chasse qui exprime la saison où le cerf est gras et bon à chasser.

(2) Maillet, poète ridicule et indigent, dont les ouvrages sont rares. Tallemant des Réaux a conservé de lui ce placet au Roi, qui paroît être inédit :

Plaise au Roi me donner cent livres
Pour des livres et pour des vivres.
De livres je me passerois,
Mais de vivres je ne saurois.

(*Portefeuilles de Tallemant des Réaux.*)

(3) Saint-Amant adresse à mademoiselle de Gournay des injures grossières, dont aucun sel ne rachète le dégoût. On y renvoie les lecteurs courageux.

avoit pris dans son *Ombre*. Elle vit bien que le cardinal vouloit rire. « Vous riez de la pauvre vieille, » dit-elle. Mais riez, grand génie, riez; il faut que » tout le monde contribue à votre divertissement. » Le cardinal, surpris de la présence d'esprit de cette vieille fille, lui en demanda pardon, et dit à Bois-Robert : « Il faut faire quelque chose pour mademoi- » selle de Gournay. Je lui donne deux cents écus de » pension. — Mais elle a des domestiques, dit Bois- » Robert.—Et quels? reprit le cardinal.—Mademoi- » selle Jamyn, répliqua Bois-Robert, bâtarde d'A- » madis Jamyn, page de Ronsard. — Je lui donne » cinquante livres par an, dit le cardinal. — Il y a » encore ma mie Piaillon (1), ajouta Bois-Robert; » c'est sa chatte. — Je lui donne vingt livres de » pension, répondit l'Éminentissime, à condition » qu'elle auroit des trippes.—Mais, monseigneur, » elle a chatonné, » dit Bois-Robert. Le cardinal ajouta encore une pistole pour les chatons.

Elle aimoit Bois-Robert et l'appeloit toujours *bon abbé*; elle le craignoit aussi à cause des contes qu'il faisoit. Il disoit qu'elle avoit un râtelier de dents de loup marin. Elle l'ôtoit en mangeant, mais elle le remettoit pour parler plus facilement, et cela assez

(1) Nom de sa chatte. Cet animal domestique a obtenu les honneurs de l'histoire, au grand embarras des critiques. Tallemant n'est pas d'accord avec l'abbé de Marolles, qui s'est avisé d'en faire un chat. « *Le Piaillon* de mademoiselle de Gournay, en douze » années qu'il a vécu auprès d'elle, ne se fût pas délogé une » seule nuit de sa chambre pour courir dans les gouttières..... » comme les autres chats. » (*Mémoires de Michel de Marolles*, 4e *partie*, in-folio, p. 99.) Mademoiselle de Gournay a heureusement tranché ce doute dans des vers adressés à cette *chatte historique*; elle l'y appelle *Donzelle*. (Voyez les *Advis*, 3e édition, 1641, in-4°, p. 950.)

adroitement, à table, quand les autres parloient, elle ôtoit son râtelier et se dépêchoit de doubler les morceaux, et après, elle remettoit son râtelier pour dire sa râtelée.

C'étoit une personne bien née; elle avoit vu le beau monde. Elle avoit quelque générosité et quelque force d'âme (1). Pour peu qu'on l'eût obligée, elle ne l'oublioit jamais. En mourant, elle laissa par testament son Ronsard à l'Étoile, comme si elle l'eût jugé seul digne de le lire, et à Gombauld une carte de la vieille Grèce de Sophian, qui vaut bien cinq sous.

LXXXVII.

RACAN (2).

Racan est de la maison de Bueil. Son père étoit chevalier de l'ordre et maréchal de camp. Il portoit le nom de Racan, à cause que son père acheta un moulin qui est un fief, le propre jour que ce fils lui naquit, et il voulut que ce petit garçon en portât le nom. J'ai dit, dans l'*Historiette* de Malherbe, comme Racan commandoit les gendarmes de M. le maréchal d'Effiat. Cela le faisoit subsister, car son père ne lui

(1) Il y a de l'âme dans ces quatre vers sur la Pucelle d'Orléans.

— Peux-tu bien accorder, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux, et ce glaive irrité?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaive en fureur lui rend sa liberté.

(*Advis*, p. 966.)

(2) Honorat de Bueil, marquis de Racan, né en 1589, quatre ans après la mort de Ronsard, et trente-quatre ans après la naissance de Malherbe. Racan mourut en février 1670.

laissa que du bien fort embrouillé; puis il avoit toujours quelque chose de madame de Bellegarde, dont à la fin il hérita de vingt mille livres de rente en fonds de terre, de quarante qu'elle avoit. Elle étoit de la maison de Bueil. Racan étoit marié quand cette succession lui vint. Il a été quelquefois bien à l'étroit. Bois-Robert le trouva une fois à Tours : la cour y étoit alors; il étoit après à faire une chanson pour je ne sais quel petit commis qui lui avoit promis de lui prêter deux cents livres. Bois-Robert les lui prêta. Il a logé long-temps dans un cabaret borgne, d'où M. Courart le voulant faire déloger : « Je suis » bien, je suis bien, lui dit-il : je dîne pour tant; et » le soir on me trempe pour rien un potage.»

J'ai dit aussi comme il s'attacha à Malherbe. Il profita si bien sous un si bon maître, qu'il lui donna de la jalousie. En effet, on a accusé Malherbe d'en avoir eu un peu pour cette belle stance de la *Consolation* à M. de Bellegarde, sur la mort de M. de Termes, son frère. La voici.

Il voit ce que l'Olympe a de plus merveilleux;
Il y voit à ses pieds ces flambeaux orgueilleux
Qui tournent à leur gré la Fortune et sa roue.
Et voit comme fourmis marcher nos légions
Dans ce petit amas de poussière et de boue,
Dont notre vanité fait tant de régions (1).

Et on dit que, par malice, il n'avertit pas Racan que dans une autre stance il faisoit *Amour*, divinité et passion tout ensemble. Racan faisoit des vers étant page. Cette pièce, qui commence :

Vieux corps tout épuisé de sang et de mouëlle, etc. (2).

(1) *Œuvres de Racan*. Paris, Coustelier, 1724, t. II, p. 198.
(2) *Stances contre un vieillard jaloux*. (*Ibid.* p. 182.)

est de ce temps-là. Il dit que les comédies de Hardy qu'il voyoit représenter à l'Hôtel de Bourgogne, où il entroit sans payer, l'excitoient fort. Il dit aussi qu'il avoit de qui tenir, car son père et sa mère faisoient tous deux des vers; il est vrai qu'ils n'étoient guère bons, mais ceux du père valoient encore moins. Il en avoit un gros volume. Il n'a jamais su de latin; et cette imitation de l'ode d'Horace, *Beatus ille*, etc., est faite sur la traduction en prose que lui en fit le chevalier de Bueil, son parent, qui s'étoit chargé de la mettre en vers françois (1).

Jamais la force du génie ne parut si clairement en un auteur qu'en celui-ci; car, hors ses vers, il semble qu'il n'ait pas le sens commun. Il a la mine d'un fermier; il bégaie, et n'a jamais pu prononcer son nom, car, par malheur, l'*r* et le *c* sont les deux lettres qu'il prononce le plus mal. Plusieurs fois il a été contraint d'écrire son nom pour le faire entendre. Bon homme du reste et sans finesse.

Étant fait comme je vous le viens de dire, le chevalier de Bueil et Yvrande, sachant qu'il devoit aller sur les trois heures remercier mademoiselle de Gournay, qui lui avoit donné son livre (2), s'avisèrent de lui faire une malice, et à la pauvre pucelle aussi. Le chevalier s'y en va à une heure. Il heurte; Jamyn va dire à mademoiselle qu'un gentilhomme la demandoit. Elle faisoit des vers; et en se levant, elle dit : « Cette pensée étoit belle, mais elle pourra revenir, » et ce cavalier peut-être ne reviendroit pas. » Il dit

(1) La traduction de cette ode, deuxième des épodes, n'est pas dans les *Œuvres de Racan*, Paris. Coustelier, 1724.

(2) Elle ne l'appeloit jamais autrement que *le singe de Malherbe*. Elle en donna même un exemplaire à Malherbe, quoiqu'elle le haït à mort. (T.)

qu'il étoit Racan ; elle, qui ne le connoissoit que de réputation, le crut. Elle lui fit mille civilités à sa mode, et le remercia surtout de ce qu'étant jeune et bien fait, il ne dédaignoit pas de venir visiter la pauvre vieille (1). Le chevalier, qui avoit de l'esprit, lui fit bien des contes. Elle étoit ravie de le voir d'aussi belle humeur, et disoit à Jamyn, voyant que sa chatte miauloit : « Jamyn, faites taire ma mie » Piaillon, pour écouter M. de Racan. » Dès que celui-là fut parti, Yvrande arrive, qui, trouvant la porte entr'ouverte, dit en se glissant : « J'entre bien » librement, mademoiselle ; mais l'illustre made- » moiselle de Gournay ne doit pas être traitée comme » le commun. — Ce compliment me plaît, s'écria la » pucelle. Jamyn, mes tablettes, que je le marque. » — Je viens vous remercier, mademoiselle, de l'on- » neur que vous m'avez fait de me donner votre » livre. — Moi, monsieur, reprit-elle, je ne vous l'ai » pas donné, mais je devrois l'avoir fait. Jamyn, une » *Ombre* pour ce gentilhomme. — J'en ai une, ma- » demoiselle ; et pour vous montrer cela, il y a telle » et telle chose en tel chapitre. » Après, il lui dit qu'en revanche il lui apportoit des vers de sa façon ; elle les prend et les lit. « Voilà qui est gentil, Jamyn, » disoit-elle ; Jamyn en peut être, monsieur, elle est » fille naturelle d'Amadis Jamyn (2), page de Ron-

(1) *L'Ombre de la demoiselle de Gournay* parut en 1626 ; l'auteur pouvoit avoir environ soixante ans à l'époque de l'anecdote des *trois Racans*.

(2) Amadis Jamyn, poète français du seizième siècle, fut en effet reçu par Ronsard dans sa propre maison, et traité par lui comme s'il eût été son fils. Les ouvrages de ce poète sont rares et recherchés. Né vers 1540, il mourut vers 1585.

» sard. Cela est gentil; ici vous *malherbisez*, ici vous » *colombisez* (1); cela est gentil. — Mais ne saurai-» je point votre nom? — Mademoiselle, je m'appelle » Racan. — Monsieur, vous vous moquez de moi. » — Moi, mademoiselle, me moquer de cette héroïne, » de la fille d'alliance du grand Montaigne, de cette » illustre fille de qui Lipse a dit : *Videamus quid sit* » *paritura ista virgo* (2)! — Bien, bien, dit-elle, celui » qui vient de sortir a donc voulu se moquer de moi, » ou peut-être vous-même, vous en voulez-vous mo-» quer; mais n'importe, la jeunesse peut rire de la » vieillesse. Je suis toujours bien aise d'avoir vu deux » gentilshommes si bien faits et si spirituels. » Et là-dessus ils se séparèrent. Un moment après, voilà le vrai Racan qui entre tout essoufflé. Il étoit un peu asthmatique, et la demoiselle étoit logée au troisième étage. « Mademoiselle, lui dit-il sans cérémonie, » excusez si je prends un siége. » Il fit tout cela de fort mauvaise grâce et en bégayant. « Oh! la ridicule » figure, Jamyn! dit mademoiselle de Gournay. — » Mademoiselle, dans un quart d'heure je vous dirai » pourquoi je suis venu ici, quand j'aurai repris mon » haleine. Où diable vous êtes-vous venue loger si » haut? Ah! disoit-il en soufflant, qu'il y a haut! Ma-» demoiselle, je vous rends grâce de votre présent, » de votre *Omble* (3) que vous m'avez donnée, je vous » en suis bien obligé. » La pucelle cependant regardoit cet homme avec un air dédaigneux. « Jamyn,

(1) Allusion à Colomby, poète français, élève de Malherbe.

(2) Le jeune Heinsius a dit d'elle : « *Ausa virgo concurrere* » *viris, scandit supra viros.* » (T.)

(3) Tallemant nous a prévenus plus haut que Racan ne pouvoit prononcer les *r* et les *c*.

» dit-elle, désabusez ce pauvre gentilhomme; je n'en » ai donné qu'à tel et qu'à tel; qu'à M. de Malherbe, » qu'à M. de Racan. — Eh! mademoiselle, c'est moi. — Voyez, Jamyn, le joli personnage! au moins les » deux autres étoient-ils plaisants. Mais celui-ci est » un méchant bouffon. — Mademoiselle, je suis le » vrai Racan. — Je ne sais pas qui vous êtes, répon- » dit-elle, mais vous êtes le plus sot des trois. *Mer-* » *dieu!* je n'entends pas qu'on me raille. » La voilà en fureur. Racan, ne sachant que faire, aperçoit un recueil de vers. « Mademoiselle, lui dit-il, prenez ce » livre, et je vous dirai tous mes vers par cœur. » Cela ne l'apaise point; elle crie *au voleur!* Des gens montent, Racan se pend à la corde de la montée, et se laisse couler en bas. Le jour même elle apprit toute l'histoire; la voilà au désespoir; elle emprunte un carrosse, et le lendemain de bonne heure elle va le trouver chez M. de Bellegarde, où il logeoit. Il étoit encore au lit; il dormoit; elle tire le rideau; il l'aperçoit, et se sauve dans un cabinet. Pour l'en faire sortir, il fallut capituler. Depuis, ils furent les meilleurs amis du monde, car elle lui demanda cent fois pardon. Bois-Robert joue cela admirablement; on appelle cette pièce *les Trois Racans.* Il les a joués devant Racan même, qui en rioit jusqu'aux larmes, et disoit : *Il dit vlai, il dit vlai* (1).

(1) Bois-Robert mit cette aventure au théâtre dans sa comédie des *Trois Orontes.* (Paris, Courbé, 1653, in-4°.) Sa pièce est dédiée à mademoiselle Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, mariée depuis au duc de Modène. Il dit dans l'Épître dédicatoire qu'il a fait cette pièce par le commandement exprès du Roi. Le conte des Trois Racans avoit été placé sous d'autres noms par Sorel dans sa *Vraie Histoire comique de Francion.* L'aventure des *Trois Sallustes* est au dixième livre.

On en a fait plusieurs autres contes. C'est un des plus grands rêveurs qu'on ait jamais vus.

* Une fois qu'il avoit couché avec Bussy-Lamet, son cousin, il prit un petit livre de ce temps-là qu'on appeloit *la France mourante* (1), et s'en alla avec au privé. Au lieu de jeter le papier... il jeta son livre dedans, et revint tenant ce papier devant son nez, puis l'alla mettre sur la toilette. « Qu'est-ce là? dit » Bussy? — C'est *la France mourante*. C'est mon! — » Regardez-y bien; sentez-le un peu. — Ah! je l'ai » donc jetée dans le privé (2). » Il prend un pain de bougie, l'allume et l'y jette aussi. « Ah! vraiment, » dit-il, voilà le livre! »

Une fois, en rêvant, il mangea tant de pois, qu'il n'en pouvoit plus : « Regardez, dit-il, ces *totins* de » *latais*, ils ne m'avertissent pas, ils m'ont laissé » *trever*. »

Un jour quelqu'un lui traduisit quelques épigrammes de l'Anthologie; il les trouva plates, et il disoit, pour dire des épigrammes plates, *des épigrammes à la grecque*. En ce temps-là il dîna chez un grand seigneur, où il y avoit devant lui un potage qui ne sentoit que l'eau. Se tournant vers un de ses amis qui les avoit vues avec lui : « Voilà, dit-il, un potage à » la grecque (3). »

(1) *La France mourante, dialogue entre le chancelier de L'Hospital, le chevalier Bayard et la France malade*, 1622, réimprimé dans le *Recueil des pièces les plus curieuses faites pendant le règne du connétable de Luynes*. 4e édition, 1632, p. 489. Une nouvelle édition de cette pièce rare a été donnée, avec application aux temps modernes, en 1829, par M. Crapelet.

(2) Sorel fait allusion à cette anecdote dans le cinquième livre de l'*Histoire comique de Francion* (I, 275, édition de 1685.)

(3) Ceci se passoit chez de Lorme, le médecin, entre Racan et mademoiselle de Gournay. (*Ménagiana*. II, 344, éd. de 1715.)

Il alloit voir un jour un de ses amis à la campagne, seul, et sur un grand cheval. Il fallut descendre pour quelque nécessité. Il ne put trouver de montoir; insensiblement il alla à pied jusqu'à la porte de celui qu'il alloit voir; et y ayant trouvé un montoir, il remonte sur sa bête, et s'en revient sur ses pas, sans sortir de sa rêverie.

Il lui est arrivé plusieurs fois de se heurter par la rue. Un jour que Malherbe, Yvrande et lui avoient couché en une même chambre, il se leva le premier, et prit les chausses d'Yvrande pour son caleçon. Quand Yvrande voulut s'habiller, il ne trouva point ses chausses. On les chercha partout. Enfin il regarda Racan, et il lui sembla plus gros qu'à l'ordinaire par le bas. « Sur ma foi, lui dit-il, ou votre cul » est plus gros qu'hier, ou vous avez mis mes chausses » sous les vôtres. » En effet, il y regarda, et les trouva.

Une après-dînée, il fut extrêmement mouillé. Il arrive chez M. de Bellegarde, et entre dans la chambre de madame de Bellegarde, pensant entrer dans la sienne; il ne vit point madame de Bellegarde et madame des Loges, qui étoient chacune au coin du feu. Elles ne disent rien, pour voir ce que ce maître rêveur feroit. Il se fait débotter, et dit à son laquais: « Va nettoyer mes bottes; je ferai sécher ici mes » bas. » Il s'approche du feu, et met ses bas à bottes bien proprement sur la tête de madame de Bellegarde et de madame des Loges, qu'il prenoit pour deux chenets; après, il se met à se chauffer. Elles se mordoient les lèvres de peur de rire; enfin elles éclatèrent.

Un jour qu'il vouloit mener un prieur de ses amis à la chasse aux perdreaux, le prieur lui dit : « Il faut

» que je die (1) vêpres, et je n'ai personne pour m'ai-
» der. — Je vous aiderai, dit Racan. » En disant cela, Racan oublie qu'il avoit son fusil sur l'épaule, et, sans le quitter, il dit *Magnificat* tout du long.

Il a plusieurs fois donné l'aumône à de ses amis, les prenant pour des gueux. On dit qu'il boita tout un jour parce qu'il fut toujours à se promener avec un gentilhomme boiteux. Un matin étant à jeun, il demanda un doigt de vin chez un de ses amis. L'autre lui dit : « Tenez, il y a là-dessus un verre d'hypocras » et un verre de médecine que je vais prendre. Ne » vous trompez pas. » Racan ne manque pas de prendre la médecine, et cet homme ayant eu soin de la faire faire la moins désagréable qu'il avoit pu, Racan crut que c'étoit de médiocre hypocras, ou de l'hypocras éventé. Il va à la messe, où peu de temps après il sentit bien du désordre dans son ventre, et il eut bien de la peine à se sauver dans un logis de connoissance. Le malade qui avoit pris l'autre verre ne sentoit que de la chaleur, et n'avoit aucune envie d'aller. Il envoie chez Racan, qui lui manda que pour ce jour il seroit purgé sans payer l'apothicaire.

Racan, tout rêveur qu'il étoit, faisoit des contes de la rêverie de feu M. de Guise A Tours, M. de Guise lui dit : « Allons à la chasse. » Il y fut, et toujours auprès de lui ; et le lendemain M. de Guise lui dit : « Vous avez bien fait de n'y point venir, nos » chiens n'ont rien fait qui vaille. » Racan voyant cela, se crotta une autre fois tout exprès, et fit semblant d'avoir été à la chasse avec lui : « Ah ! vous » avez bien fait, lui dit-il, nous avons eu aujourd'hui » bien du plaisir. »

(1) Ancienne locution qui doit être conservée toutes les fois qu'elle se rencontre dans nos anciens écrivains.

Racan dit qu'ayant promis une pistole à une maquerelle pour une demoiselle qu'elle lui devoit faire voir, au lieu de cela elle lui fit voir une guenippe, et qui n'avoit rien de demoiselle. Racan ne lui donna qu'une pièce de quatorze sous et demi, le quart d'une pièce de cinquante-huit sous ; elles n'étoient pas communes alors. « Qu'est-ce là ? dit-elle. — C'est, lui » dit-il, une pistole déguisée en pièce de quatorze » sous, comme vous m'avez donné une demoiselle » déguisée en femme de chambre. »

Quand il faisoit l'amour à celle qu'il a épousée, et qu'il n'eut qu'à cause que madame de Bellegarde, hors d'âge d'avoir des enfants, lui assura du bien, il voulut l'aller voir à la campagne, avec un habit de taffetas céladon (1). Son valet Nicolas, qui étoit plus grand maître que lui, lui dit : « Et s'il pleut, où sera » l'habit céladon ? Prenez votre habit de bure, et au » pied d'un arbre vous changerez d'habit proche du » château. — Bien, dit-il, Nicolas ; je ferai ce que » tu voudras, mon enfant. » Comme il relevoit ses chausses, c'étoit en un petit bois proche de la maison de sa maîtresse, elle et deux autres filles parurent, et le voyant en cet état, elles firent un grand cri. « Ah ! » dit-il, Nicolas, je te l'avois bien dit. — Mordieu, » répond le valet, dépêchez-vous seulement. » Cette maîtresse vouloit s'en aller ; mais les autres, par malice, la firent avancer. « Mademoiselle, lui dit ce bel » amoureux, c'est Nicolas qui l'a voulu : parle pour » moi, Nicolas, je ne sais que lui dire. »

Un de ses voisins lui donna une fois un fort beau bois de cerf. Racan dit à son valet, qui étoit à cheval

(1) Couleur vert-clair très-tendre ; elle empruntoit son nom du héros de l'*Astrée*.

avec lui, de le prendre. Il étoit tard; Racan le pressoit; ce garçon lui dit : « Monsieur, j'ai mis tantôt » de toutes les façons ce que vous m'avez donné ; je » vois bien que vous ne savez pas combien il y a de » peine à porter des cornes, car vous ne me tour- » menteriez pas tant que vous faites. »

A l'Académie, quand ce fut à son tour à haranguer, il y vint avec un chiffon de papier tout déchiré dans ses mains : « Messieurs, leur dit-il, je vous apportois » ma harangue, mais ma grande levrette l'a toute » mâchonnée. La voilà : tirez-en ce que vous pour- » rez, car je ne la sais point par cœur, et je n'en ai » point de copie. » Il est le seul qui ait voulu avoir ses lettres d'académicien, et quand son fils aîné fut assez grand, il le mena à l'Académie pour lui faire saluer tous les académiciens.

Depuis son mariage et la mort de madame de Bellegarde, il commanda une fois un escadron de gentilshommes à l'arrière-ban. Il conte que jamais il ne put les obliger à faire garde, ni autre chose semblable, jour ni nuit, et enfin il fallut demander un régiment d'infanterie pour les enfermer. Un jour, en marchant, il y eut je ne sais quelle alarme; il les trouva tous au retour (car ce pendant il étoit allé parler au général), l'épée et le pistolet à la main, aussi bien les derniers que les premiers, quoiqu'il fallût percer neuf escadrons avant que de venir à eux. Il y en eut un qui donna un grand coup de pistolet dans l'épaule à celui qui étoit devant lui.

Le bonhomme Racan fut vingt ans sans faire de vers après la mort de Malherbe. Enfin il s'y remit à la campagne, où il fit des versions de psaumes, naïves, disoit-il, mais, en effet, les plus plates du monde. Depuis, il fit ses Paraphrases de psaumes qu'il a impri-

mées, où il y a de belles choses, mais cela ne vaut pas ce qu'il a fait autrefois.

Racan étant tuteur du petit comte de Marans, de la maison de Bueil, le mari de la mère l'appela en duel. Racan dit : « Je suis fort vieux, et j'ai la courte » haleine. — Il se battra à cheval, lui dit-on. — J'ai » des ulcères aux jambes, répondit-il, quand je mets » des bottes ; puis, j'ai vingt mille livres de rente à » perdre. Je ferai porter une epée ; s'il m'attaque, je » me défendrai. Nous avons un procès, nous n'avons » pas une querelle. » Les maréchaux de France gourmandèrent fort ce galant homme.

Le grand chagrin de ce pauvre homme, c'est que son fils aîné n'est qu'un sot, et qu'il a perdu celui dont il espéroit avoir du contentement (1). Ce petit garçon étoit page de la reine, et étoit fort bien avec M. d'Anjou. Il disoit un jour à son père : « Je vou- » drois bien qu'on payât à Monsieur six cents écus » de ses menus plaisirs qu'on lui doit, j'en aurois une » bonne part. » Cet enfant s'étoit adonné à porter la robe de Mademoiselle. Au commencement ses pages en grondèrent ; elle leur dit que toutes les fois qu'un page de la Reine lui voudroit faire cet honneur, elle lui en seroit obligée. Il continua donc ; eux, enragés de cela, le firent appeler en duel par le plus petit d'entre eux. Ils eurent tous deux le fouet en diable et demi, car ils se vouloient aller battre. Ce petit garçon fut délégué par ses camarades pour demander à la Reine qu'on leur donnât deux petites oies (2) au

(1) Il le perdit le 23 juillet 1652. Le jeune Racan fut enterré à Saint-Severin ; son père lui fit une épitaphe que Mégret a insérée dans le Recueil déjà cité. Elle n'est pas dans les *Œuvres*.

(2) La *petite oie* complétoit l'habillement ; c'étoit un assortiment de rubans destinés à garnir l'habit, le chapeau et l'épée.

lieu d'une, car l'argentier leur en retranchoit une de deux qu'ils devoient avoir. « Oui, dit la Reine; mais » étant fils de M. de Racan, vous ne l'aurez point » que vous ne me la demandiez en vers. » Tout le monde veut que ses enfants soient poètes, et il ne sauroit faire qu'on les appelle autrement que Racan. Le père fit pour son fils ce madrigal, mais il ne le fit pas de toute sa force :

MADRIGAL.

Reine, si les destins, mes vœux et mon bonheur,
Vous donnent les premiers des ans de ma jeunesse,
Vous dois-je pas offrir cette première fleur
Que ma muse a cueillie aux rives de Permesse?
Si mon père, en naissant, m'avoit pu faire don
De son esprit poétique, ainsi que de son nom,
Qui l'a rendu vainqueur du temps et de l'envie,
Je pourrois dans mes vers donner l'éternité
A Votre Majesté,
Qui me donne la vie.

Étant à Paris pour un procès (1651), il s'ennuyoit quelquefois et ne perdoit pas un jour d'Académie; même il lui prit une telle amitié pour elle, qu'il disoit qu'il n'avoit d'amis que messieurs de l'Académie. Il prit pour son procureur le beau-frère de M. Chapelain (1), parce qu'il lui sembloit que cet homme étoit *beau-frère* de l'Académie. Un jour, sortant de l'Académie où sa femme l'étoit venu prendre, pensant parler à Patru, il parla à Chapelain, et lui offrit de le remener comme il l'avoit amené. Chapelain le remercie; il descend. Et quand ils furent loin, sa femme lui dit : « Où est donc M. Patru? — Ah!

(1) Louis Faroard, procureur en parlement, mari de Catherine Chapelain, sœur du poète. (*Inventaire et catalogue des livres de la bibliothèque de Jean Chapelain*, manuscrit de l'éditeur.

» dit-il ; vous verrez que j'ai cru parler à lui, et j'ai » parlé à un autre. » Il retourna, mais Patru n'y étoit plus.

Ce bon homme est devenu avare. Au dernier voyage qu'il a fait ici, il n'a point été voir Patru, lui qui le voyoit tous les jours auparavant, parce que les écritures que Patru a pu faire pour lui pourroient monter à quelque chose. Il ne connoît guère bien Patru ; il n'auroit garde de prendre de son argent.

LXXXVIII.

M. DE BRANCAS (1).

M. de Brancas, fils du duc de Villars, est aussi un grand rêveur. A l'hôtel de Rambouillet, un jour qu'il y avoit dîné, son laquais le vint demander ; il

(1) Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la Reine-mère. C'est le *Ménalque* de La Bruyère. Il mourut en 1681. Bussy-Rabutin le peint très-bien dans ce passage d'une lettre inédite adressée au marquis de Trichâteau, le 30 avril 1680. « Le Roi vient de donner cent mille francs à Brancas » pour le récompenser de la charge de chevalier d'honneur de la » Reine-mère, qu'il avoit perdue par sa mort, après l'avoir ache- » tée vingt mille écus..... Ce n'est pas que j'estime Brancas ; il » a de la qualité et de l'esprit, à ce qu'on dit ; mais il a un air » important qui feroit haïr le cavalier du monde le plus accom- » pli ; de plus, il est d'ordinaire assez distrait, et comme il a vu » que ses rêveries ont fait rire le Roi quelquefois, il les a outrées » pour se faire un mérite d'une imperfection qui faisoit parler » de lui, n'y pouvant réussir par de meilleures voies. » (*Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.*)

revint : « C'est, dit-il, qu'il m'apportoit mon man-
» teau. — Votre manteau ! lui dit-on ; hé ! étiez-vous
» ici sans manteau ? — Non, dit-il, mais j'avois pris
» hier celui de Moret pour le mien. » Or, celui de Moret étoit de velours, et l'autre de camelot.

En priant Dieu il lui dit : « Seigneur, je suis à
» vous autant que qui que ce soit, je suis votre ser-
» viteur très-humble plus qu'à personne. » Il lui fait des compliments en rêvant.

Une fois qu'il se retiroit à cheval, des voleurs l'arrêtèrent par la bride. Il leur disoit : « Laquais, de
» quoi vous avisez-vous ? Laissez donc aller ce che-
» val, » et ne s'en aperçut que quand il eut le pistolet à la gorge.

A Rouen il étoit chez M. d'Héquetot, fils de M. de Beuvron ; son carrosse se rompit. Héquetot lui dit : « Prenez le mien, vous enverrez quérir le vôtre
» quand il sera raccommodé. — Bien, dit-il, » et s'en va de ce pas se mettre dans celui dont on avoit ôté les chevaux, tire les rideaux et dit : « Au logis. » Il y fut une bonne heure. Enfin il se réveille et se met à crier : « Hé ! cocher, quels tours me fais-tu faire ?
» n'arriverons-nous d'aujourd'hui ? » A sa voix, son cocher vint à lui : « Hé ! monsieur, j'ai mis les che-
» vaux à l'autre carrosse, je vous attends il y a long-
» temps. »

On dit qu'il se mit au lit une fois à quatre heures, parce qu'il trouva sa toilette mise.

Au sortir des Tuileries, un soir, il se jeta dans le premier carrosse ; le cocher touche, il le mène dans une maison. Il monte jusque dans la chambre sans se reconnoître. Les laquais du maître du carrosse l'avoient pris pour leur maître, qui lui ressembloit assez de taille. Ils le laissent là et courent aux Tuile-

ries; mais par hasard ils rencontrèrent ses gens, et leur dirent où il étoit (1).

Une fois à l'armée on donna une fausse alarme exprès, et on lui fit prendre une vache sellée pour son cheval. On l'a fait aller un jour en compagnie avec son bonnet de nuit.

On lui veut faire accroire que le jour de ses noces il alla dire en passant aux baigneurs qu'ils lui tinssent un lit prêt, qu'il coucheroit chez eux. « Vous! » lui dirent-ils, vous n'y songez pas! — Si, j'y vien- » drai assurément. — Je pense que vous rêvez, re- » prirent ces gens-là, vous vous êtes marié ce matin. » — Hé! ma foi, dit-il, je n'y songeois pas. » Sa femme étoit veuve du comte d'Isigny, parent de feu madame la Princesse, Marguerite de Montmorency.

LXXXIX.

LA FONTAINE (2).

Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé La Fontaine, est encore un grand rêveur. Son père, qui est maître des eaux et forêts de Château-Thierry en Champagne, étant à Paris pour un procès, lui dit : « Tiens, va vite faire telle chose,

(1) La Bruyère a recueilli plusieurs des traits racontés par Tallemant.

(2) Quand Tallemant écrivoit cet article, La Fontaine n'avoit publié que sa traduction de l'*Eunuque* de Térence. Tallemant lui a depuis rendu justice; il nous a conservé plusieurs des opuscules du fabuliste, et particulièrement le ballet des *Rieurs du Beau Richard*. (Voyez la *Notice préliminaire*, p. 66.)

» cela presse. » La Fontaine sort, et n'est pas plus tôt hors du logis qu'il oublie ce que son père lui avoit dit. Il rencontre de ses camarades qui lui ayant demandé s'il n'avoit point d'affaires : « Non, » leur dit-il, et alla à la comédie avec eux. Une autre fois, venant de Paris, il attacha à l'arçon de sa selle un gros sac de papiers importans. Le sac étoit mal attaché et tomba. L'ordinaire (1) passe, ramasse le sac, et ayant trouvé La Fontaine, il lui demande s'il n'avoit rien perdu. Ce garçon regarde de tous les côtés : « Non, ce dit-il : je n'ai rien perdu. — Voilà un sac » que j'ai trouvé, lui dit l'autre. — Ah ! c'est mon » sac ! s'écrie La Fontaine ; il y va de tout mon bien. » Il le porta entre ses bras jusqu'au gîte.

Ce garçon alla une fois, durant une forte gelée, à une grande lieue de Château-Thierry, la nuit, en bottes blanches, et une lanterne sourde à la main. Une autre fois il se saisit d'une petite chienne qui étoit chez la lieutenante-générale de Château-Thierry, parce que cette chienne étoit de trop bonne garde, et le mari étant absent, il se cache sous une table de la chambre, qui étoit couverte d'un tapis à housse. Cette femme avoit retenu à coucher une de ses amies. Quand il vit que cette amie ronfloit, il s'approche du lit, prend la main à la lieutenante, qui ne dormoit pas. Par bonheur, elle ne cria point, et il lui dit son nom en même temps. Elle prit cela pour une si grande marque d'amour, que je crois, quoiqu'il ait dit qu'il n'en eut que la petite oie, qu'elle lui accorda toute chose. Il sortit avant que l'amie fût éveillée ; et comme dans ces petites villes on est toujours les uns chez les autres, on ne trouva point étrange de le voir

(1) On appeloit alors ainsi les courriers.

sortir de bonne heure d'une maison qui étoit comme une maison publique.

Depuis, son père l'a marié, et lui l'a fait par complaisance. Sa femme (1) dit qu'il rêve tellement, qu'il est quelquefois trois semaines sans croire être marié. C'est une coquette qui s'est assez mal gouvernée depuis quelque temps. Il ne s'en tourmente point. On lui dit : « Mais un tel cajole votre femme. » — Ma foi, répond-il, qu'il fasse ce qu'il pourra ; » je ne m'en soucie point. Il s'en lassera comme j'ai » fait. » Cette indifférence a fait enrager cette femme; elle sèche de chagrin : lui est amoureux où il peut. Une abbesse s'étant retirée dans la ville, il la logea, et sa femme un jour les surprit (2). Il ne fit que rengaîner, lui faire la révévence et s'en aller.

XC.

BOIS-ROBERT (3).

Bois-Robert se nomme Metel. Il est fils d'un procureur (4) de Rouen, qui étoit Huguenot. Il l'a été

(1) Marie Héricart, dont le père étoit lieutenant de Roi au bailliage de La Ferté Milon.

(2) Le nom de l'abbesse est inconnu. M. Walkenaer, notre savant confrère, a emprunté des Mémoires manuscrits de Tallemant, les anecdotes contenues dans cette historiette, et il en a enrichi les seconde et troisième éditions de son *Histoire de la Vie et des ouvrages de La Fontaine*. Paris, Nepveu, 1821. 2 vol. in-18, et Paris, Nepveu, 1824, in-8°.

(3) François Metel de Bois-Robert, né à Caen vers 1592, mort le 30 mars 1662.

(4) Dans une épître il fait son père avocat. (T.)

lui-même aussi. Il se mit au barreau à Rouen. Un jour, étant prêt à plaider, une maquerelle le vint avertir qu'une fille l'accusoit de lui avoir fait deux enfants. Il ne laissa pas de plaider, et après il va pour se défendre. Mais ayant eu avis que le juge d'une petite justice par-devant lequel il avoit été assigné, le vouloit faire arrêter, il se sauve, vient à Paris, et s'attache au cardinal du Perron, puis au cardinal de Richelieu, qui ne le goûtoit point, et plusieurs fois il gronda ses gens de ne le pas défaire de cet homme. « Hé! monsieur, lui dit Bois-Robert, qui a » toujours été lâche, vous laissez bien manger aux » chiens les miettes qui tombent de votre table. Ne » vaux-je pas bien un chien ? »

Il fut aussi à la Reine-mère, et comme elle étoit à Blois, il eut ordre de traduire le *Pastor Fido*. L'intention de la Reine étoit de faire semblant de s'amuser à faire jouer des comédies, pour empêcher M. de Luynes d'avoir du soupçon d'elle. Mais Bois-Robert ayant demandé six mois, on lui dit : « Vous n'êtes » pas notre fait. » A propos de la Reine-mère, Verderonne dit un jour à Bois-Robert : « J'ai été page » de la Reine-mère. — Hé quoi ! lui dit Bois-Robert, » se peut-il que vous ayez été page de la Reine-» mère, et que je ne vous aie point connu ? » Comme vous verrez, on l'a accusé d'aimer les pages.

* Il dit qu'un homme de sa connoissance avoit mis toute la Bible en vaudevilles qu'on appela *guéridons* (1), et il en sait quelques vers qu'il a bien la mine d'avoir faits.

(1) Il existe des facéties du temps de la régence de Marie de Médicis qui ont pu faire donner à des vaudevilles ce nom de *Guéridons*. L'éditeur en possède deux : la première est intitulée :

Pour subsister à la cour, Bois-Robert s'avisa d'une subtile invention ; il demanda à tous les grands seigneurs de quoi faire une bibliothèque (1). Il menoit avec lui un libraire qui recevoit ce qu'on donnoit, et il le lui vendoit moyennant tant de paraguante. Il a confessé depuis qu'il avoit escroqué cinq ou six mille francs comme cela. On n'a osé mettre le conte ouvertement dans *Francion* (2), mais on l'a mis comme si c'eût été un musicien qui eût demandé pour faire un cabinet de toutes sortes d'instruments de musique.

Il devint chanoine de Saint-Ouen de Rouen. Il fut assez imprudent pour faire quelque raillerie du chapitre; mais le chapitre lui en fit faire une espèce d'amende honorable en présence de tous les chanoines.

Mademoiselle de Toucy, aujourd'hui madame la maréchale de La Mothe (3), tomba malade dans l'ab-

Les folastres et joyeuses amours de Guéridon et de Robinette. Paris, 1614, in-8°. La seconde a pour titre : *Ballet des Argonautes, où étoit représenté Guelindon dans une caisse, comme venant de Provence, et Robinette dans une gaîne, comme estant de Chastelleraut, ce jeudi vingt-troisième jour de janvier* 1614, *au Louvre*. Paris, 1614, in-8°. Ce ballet est indiqué dans l'ouvrage du duc de La Vallière. Paris, 1760, in-8°, p. 49.

(1) Bois-Robert disoit qu'ayant demandé les *Pères* à M. de Candale, il lui répondit : « Je vous donne le mien de bon » cœur. » (T.)

(2) Voyez le cinquième livre de *la Vraie histoire comique de Francion, composée par Nicolas de Moulinet, sieur du Parc*, pseudonyme de Sorel.

(3) Louise de Prie, demoiselle de Toucy, épousa, le 21 novembre 1650, le maréchal de La Mothe Houdancourt, qu'elle perdit en 1657. Elle a été depuis gouvernante du Dauphin, fils de Louis XIV.

baye de Saint-Amand de Rouen, dont sa sœur étoit abbesse. Bois-Robert promit à la malade que l'on ne sonneroit point les cloches de l'église cathédrale le jour de la Vierge; il ne put l'obtenir du chapitre (1). Le lendemain il envoya sur cela des vers à mademoiselle de Toucy, où il lui disoit que mademoiselle de Beuvron (c'est aujourd'hui madame d'Arpajon), sa rivale en beauté, avoit par son crédit, comme fille du gouverneur du vieux Palais, empêché que le chapitre ne fît cette galanterie; elle espéroit que son mal continuant, ses appas en diminueroient. Les chanoines furent assez sots pour se mettre en colère contre Bois-Robert. Il fut interdit; il en appela comme d'abus; enfin on dit au chapitre qu'il se tournoit en ridicule, et l'interdiction fut levée.

Il dit que de ce temps-là on s'avisa de jouer dans un quartier de Rouen une tragédie de *la Mort d'Abel*. Une femme vint prier que son fils en fût, et qu'elle fourniroit ce qu'on voudroit. Tous les personnages étoient donnés, cependant les offres étoient grandes; on s'avisa de lui donner le personnage du *sang d'Abel*. On le mit dans un porte-manteau de satin rouge cramoisi, on le rouloit de derrière le théâtre, et il crioit : *Vengeance! vengeance!*

Il conte encore qu'ayant fait un voyage à Rome, et ayant salué jusqu'à se prosterner un certain cardinal Scaglia, qui ne lui rendit point son salut, il crut qu'il y alloit de l'honneur de la nation, surtout ayant deux estafiers après lui. La première fois donc

(1) Il avoit cependant adressé une *Requête à MM. du Chapitre de Rouen en faveur de mademoiselle de Toucy, étourdie par le voisinage des cloches de leur église*; elle se trouve dans ses *Épîtres en vers*. (Paris, Courbé, 1659, in-8°, p. 59.)

qu'il rencontra ce cardinal, il enfonça son chapeau et le regarda effrontément entre les deux yeux sans le saluer. Le cardinal en colère fait courir après lui : il se sauve dans une église. Le cardinal s'excusoit sur sa mauvaise vue pour la première fois, et disoit qu'à la seconde *quel coglion l'havea vituperato.* Il fallut capituler, et il en fut quitte pour saluer à l'avenir le cardinal fort humblement.

Il y avoit alors un gentilhomme breton à Rome, à qui il prit une telle haine pour les prêtres, et surtout pour les cardinaux, que quand il prenoit un cocher, c'étoit à condition de n'arrêter point devant eux ; tous le lui promettoient, mais ils lui manquoient tous de parole ; et lui se mettoit à pisser quand ils arrêtoient. Les cardinaux ne faisoient qu'en rire, et chacun le montroit au doigt. Non content de cela, il fit venir le curé de son village, par belles promesses, et quand il fut à Rome, il l'intimida tant qu'il l'obligea à se faire doyen de ses estafiers, avec une soutanelle qui ne lui alloit qu'au genou. On s'en plaignit à l'ambassadeur de France, qui envoya quérir ce maître fou. « Monsieur, lui répondit notre homme, » c'est que j'ai cru que je ne pouvois mieux humilier » les prêtres qu'en faisant un prêtre estafier, et puis- » qu'ils le prennent là, je le ferai le dernier de tous » les miens. Il m'a coûté deux cents écus à le faire ve- » nir, je n'ai garde d'avoir employé cet argent pour » rien. » Enfin on fut contraint de faire évader ce prêtre.

Un jour que Bois-Robert étoit avec le cardinal, alors évêque de Luçon, on apporta des chapeaux de castor. L'évêque en choisit un : « Me sied-il bien, » Bois-Robert ? — Oui, mais il vous siéroit encore » mieux s'il étoit de la couleur du nez de votre au-

» mônier. » C'étoit M. Mulot, alors présent, qui depuis ne le pardonna jamais à Bois-Robert. Une fois ce pauvre M. Mulot, qui aimoit le bon vin, en attendant l'heure d'un déjeuner, alla à la messe à l'Oratoire. Par malheur c'étoit M. de Bérulle, depuis cardinal, qui la disoit, et qui, avant que de consacrer, s'amusa à faire je ne sais combien de méditations. Mulot enrageoit, car il voyoit bien que tout seroit mangé. Enfin, après que tout fut dit, il s'en va tout furieux trouver M. de Bérulle : « Vraiment, lui dit-il, vous êtes un » plaisant homme de vous endormir comme cela sur » le calice : allez, vous n'en valez pas mieux pour » cela. »

Une fois que le conseil étoit au pavillon de Charenton (1), il pria M. d'Effiat, alors premier écuyer de la grande écurie, de l'y mener pour quelque affaire. Mulot fut d'abord expédié, car on lui refusa ce qu'il demandoit. Chagrin du mauvais succès, il presse peu civilement d'Effiat de s'en retourner. « Je n'ai pas fait encore.—Ah ! me voulez-vous lais- » ser à pied ? — Non, mais ayez patience. » Il grondoit. « Ah ! *mons de Mulot, mons de Mulot*, dit d'Ef- « fiat avec son accent d'Auvergnat.—Ah ! *mons Fiat*, » *mons Fiat*, répond Mulot, quiconque m'allongera » mon nom, je lui accourcirai le sien ; » et, tout en colère, il s'en alla à pied (2).

(1) Ce pavillon, construit en briques et en pierres de taille, dans le style de la Place-Royale, est situé à l'entrée de Charenton du côté de Paris. On croit qu'il a été bâti pour Gabrielle d'Estrées.

(2) L'auteur de la Vie de Costar raconte cette anecdote un peu différemment. Ménage, à qui cette Vie avoit été adressée, en a emprunté ce petit fait. (Voyez la *Vie de Costar* à la suite des *Mémoires de Tallemant*, 1re édition, VI, 236, et le *Ménagiana*, éd. de 1715, II, 5.)

Un jour qu'il avoit bien la goutte, Boileau (1) rencontra son laquais : « Comment se porte ton maître? » lui dit-il.—Monsieur, il souffre comme un damné. » —Il jure donc bien? — Monsieur, répliqua naïve- » ment le laquais, il n'a de consolation que celle-là » dans son mal. »

Bois-Robert alla en Angleterre avec M. et madame de Chevreuse, au mariage de Madame (2), pour y attraper quelque chose. Il y tomba malade, et fit une élégie où il appeloit l'Angleterre un *climat barbare*. Étourdiment il la montra à madame de Chevreuse, qui, aussi sage que lui, alla dire au comte de Carlisle et au comte Holland qu'il avoit fait une élégie, et la lui envoya demander pour la leur montrer. Il répondit qu'il ne l'avoit point, et que quand il l'auroit, elle savoit bien qu'il ne devoit point l'avoir. « Ah! leur dit-elle, vous ne savez pas pour- » quoi il ne la veut pas donner, c'est qu'il y appelle » l'Angleterre un *climat barbare*. » Le comte de Carlisle ne se tourmenta pas autrement de cela, mais le comte Holland, qui prétendoit en galanterie, en querella Bois-Robert la première fois qu'il le vit, et même en présence de madame de Chevreuse. Bois-Robert s'excusa, et dit qu'il tenoit pour *barbares* tous les lieux où il étoit malade, et qu'il en auroit dit autant du paradis terrestre en pareille occasion, « et depuis » que je me porte bien, et que le roi m'a fait la » grâce de m'envoyer trois cents jacobus, je trouve » le climat fort radouci. » Le comte de Carlisle oyant ce qu'il disoit, dit : « Cela n'est pas mal trouvé; »

(1) Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux.

(2) Henriette-Marie de France épousa en 1625 le prince de Galles, depuis Charles Ier.

mais l'autre enrageoit. Au retour, ils accompagnoient madame de Chevreuse; et Bois-Robert, à quelques milles de Londres, en montant un coteau qui est sur le bord de la Tamise, comme tout le monde étoit descendu à cause que le chemin est fort rude : « Mon » Dieu ! madame, le beau pays ! —C'est pourtant un » *climat barbare*, » dit le comte Holland, qui avoit toujours cela sur le cœur. Bois-Robert avoit acheté quatre haquenées. Il fit demander par madame de Chevreuse permission au duc de Buckingham, grand amiral, de les faire passer en France. Buckingham, dans le passe-port, ne put s'empêcher, après ces mots : *quatre chevaux*, d'ajouter : *pour le tirer d'autant plus promptement de ce climat barbare.* Je vous laisse à penser combien il eût mal passé son temps sans la considération du mariage. Comme Bois-Robert faisoit un jour reproche de cela à madame de Chevreuse : « Vraiment, lui dit-elle, ce » n'est pas la plus grande méchanceté que je vous » aie faite ; je vous ai fait contrefaire le comte Hol- » land une fois que le roi d'Angleterre et lui étoient » cachés derrière une tapisserie. » Or ce comte Holland disoit : *fou tistiquer* pour *il faut distinguer.*

Bois-Robert, bien établi chez le cardinal de Richelieu, se mit à servir tous ceux qu'il pouvoit, car il est officieux. Il avoit présenté au cardinal le panégyrique de Gombauld. Le cardinal le prit, le fit mettre auprès de son lit, et dit : « Je m'éveillerai cette » nuit, et je me le ferai lire. » Ce n'étoit point le compte de Bois-Robert, et encore moins de Gombauld, qu'un garçon apothicaire, qui couchoit dans la chambre de Son Éminence, lût cette pièce. Bois-Robert se glisse tout doucement et la prend ; le cardinal s'éveille, ne trouve point le panégyrique ; il

envoie voir si Bois-Robert étoit couché; on lui dit que non ; Bois-Robert descend, lui avoue tout, et ajoute qu'exprès il ne s'étoit point couché : il lut les vers, qui plurent extrêmement au cardinal (1).

En ce temps-là, je ne sais quel provincial dédia un livre à Bois-Robert, où il lui donnoit la qualité de *favori de campagne du cardinal de Richelieu*. M. d'Orléans (*Gaston*) appeloit du Boulay (2), un de ses officiers, *b..... de campagne*, et feu Renaudot, le gazetier, donnoit le titre de *femme de campagne du duc de Lorraine* à madame de Cantecroix

Bois-Robert témoigna en l'affaire de Mairet, que je m'en vais conter, non seulement de la bonté, mais de la générosité. Mairet (3) lui avoit rendu de mauvais offices auprès de feu M. de Montmorency (4), et avoit bafoué ses pièces de théâtre; cependant, se voyant réduit à la nécessité, ou de mourir de faim, ou d'avoir recours à Bois-Robert, il va trouver M. Chapelain et M. Conrart, leur dit que M. le cardinal avoit répondu à madame d'Aiguillon et à M. le grand-maître, que Bois-Robert et lui feroient cela, et qu'ils n'en parlassent plus; qu'il reconnoissoit sa faute, et que s'ils vouloient parler pour lui à M. de Bois-Robert, il pouvoit les assurer qu'à l'avenir on auroit tout sujet d'être satisfait de son procédé ; ils

(1) Ce *panégrique* fut composé pour la promotion du cardinal à l'ordre du Saint-Esprit, ce qui eut lieu le 14 mai 1633. (*OEuvres de Gombauld*. Paris, Courbé, 1646, in-4°, p. 159.)

(2) François Brûlart du Boulay. (Voyez pag. 83 de ce volume.)

(3) Jean Mairet, auteur de la *Sophonisbe*, première tragédie régulière qui ait paru sur le Théâtre-Français. Jouée en 1629, elle fait encore partie du répertoire.

(4) Mairet, attaché au duc de Montmorency, en recevoit quinze cents livres de pension qu'il perdit à la catastrophe du duc.

parlèrent à Bois-Robert, qui leur dit : « Je veux qu'il » vous en ait l'obligation. » En effet, il dit au cardinal : « Monseigneur, quand ce ne seroit qu'à cause » de la *Sylvie* (1), toutes les dames vous béniront » d'avoir fait du bien au pauvre Mairet. » Le cardinal lui donna deux cents écus de pension. Bois-Robert les porta à M. Conrart. Mairet l'en vint remercier, et se mit à genoux devant lui.

Quand on fit l'Académie, Bois-Robert y mit bien des passe-volants (2). On les appeloit *les enfants de la pitié de Bois-Robert*. Par ce moyen, il leur fit donner pension. Il s'appelle, en je ne sais quelle épître imprimée, car son volume d'épîtres est ce qu'il a fait de meilleur, *Solliciteur des Muses affligées*. Il envoyoit souvent la pension à ces pauvres diables d'auteurs, et à loisir il se remboursoit. Il s'est brouillé bien des fois avec le cardinal pour avoir parlé trop hardiment pour le tiers et pour le quart; mais souvent il disoit au cardinal tout ce qu'il vouloit, quoique le cardinal ne le voulût pas. Il savoit son foible, et voyoit bien que Son Éminence aimoit à rire.

M. le maréchal de Vitry ayant été mis dans la Bastille, envoya prier Bois-Robert à dîner, lui fit grand'chère, et lui fit promettre de dire telle et telle chose au cardinal. Bois-Robert, le soir, entre dans la chambre de Son Éminence : « Ah! voilà *le Bois*, » voilà *le Bois*, » dit le cardinal. (Il l'appeloit ainsi à cause que M. de Châteauneuf, pour obliger Bois-Robert à le servir auprès de certaines filles de sa

(1) *La Sylvie du sieur Mairet, tragi-comédie pastorale, dédiée à M. de Montmorency*. Paris, François Targa, 1629.

(2) On appeloit *passe-volants* de faux soldats non enrôlés qu'un capitaine faisoit passer aux revues pour faire croire que sa compagnie étoit complète.

connoissance, lui avoit scellé le don d'un certain droit sur le bois qui vient de Normandie, quoique cette affaire eût été rebutée cent fois.) « Eh bien! *le* » *Bois*, quelles nouvelles? » car il le divertissoit à lui conter tout ce qu'il avoit appris. « Monseigneur, je » vous dirai premièrement que j'ai fait aujourd'hui » la plus grande chère du monde; vous ne devine- » riez pas où : à la Bastille, dans la chambre de M. de » Vitry. — Oui! dit le cardinal. — Monseigneur, vous » ne sauriez croire qu'il est devenu savant. Il m'a » voulu prouver par des passages des Pères, que » frapper un évêque n'étoit pas un crime. — Ah! *le* » *Bois*, reprit le cardinal, vous êtes donc le censeur » du Roi? le Roi a blâmé son action et veut qu'il » en soit puni. » (Notez que M. de Bordeaux étoit alors mieux avec le cardinal qu'il n'a jamais été.) « Ah! vraiment, vous faites le petit ministre, je vous » trouve bien insolent. — Vous avez raison, monsei- » gneur, punissez-moi, ordonnez tout ce qu'il vous » plaira contre moi, si je parle plus d'affaires d'É- » tat. » Et après, pour le tirer de ce discours : « Mon- » seigneur, vous m'aviez donné une telle commis- » sion : cela a réussi comme vous souhaitiez. » Il lui en rendoit compte exactement. « Mais, monseigneur, » on m'a chargé encore de vous dire... — Mais est- » ce affaires d'État? — Non, ce n'est point affaires » d'État; que M. le maréchal de Vitry donnera tant » à sa fille en mariage, et que vous lui fassiez l'hon- » neur de lui donner qui vous voudrez pour mari. — » Tout beau, *le Bois*, dit le cardinal. — Monseigneur, » disoit Bois-Robert pour rompre les chiens, vous » m'avez fait l'honneur de me donner encore une » telle commission, j'ai fait ceci et cela. » Il lui en disoit toutes les circonstances. « Attendez, monsei-

» gneur, j'ai encore eu charge de vous dire que M. de » Vitry a un grand garçon bien fait, bien nourri, » qu'il vous offre ; ordonnez de lui comme vous vou- » drez. — Ah ! *le Bois*. — Monseigneur, ma troisième » commission étoit... » Il lui parloit encore de je ne sais quel ordre qu'il lui avoit donné. « Ce vilain, » disoit le cardinal, me dira tout sans que je m'en » puisse fâcher. »

Citois (1), médecin du cardinal, et Bois-Robert se servoient l'un l'autre; une fois, à Ruel, Bois-Robert étoit mal avec le cardinal, pour quelque chose dont il l'avoit trop pressé. L'Éminentissime, las de l'entretien de quelqu'un qui l'avoit fort ennuyé, demanda à Citois : « Qui est là dedans ? — Il n'y a, dit Citois, que » le pauvre Bois-Robert; je l'ai trouvé tantôt dans » le parc, qui alloit se jeter dans l'eau, si je ne l'en » eusse empêché. — Faites-le venir, » dit le cardinal. Bois-Robert vient, et lui fait des contes. Ils furent meilleurs amis que jamais ; * aussi Citois disoit toujours au cardinal : « Tous mes remèdes ne feront » rien, s'il n'y entre un peu de Bois-Robert. »

Une fois, il fit prendre au cardinal un page en dépit de lui. Le cardinal y étoit plus délicat que le Roi, et ne vouloit que des fils de comte et de marquis. Un président de Dijon y vouloit mettre son fils. Il en fait parler par Bois-Robert, et le cardinal le rebute. Bois-Robert ne laisse pas d'écrire qu'on envoyât ce garçon, le plus brave qu'on pourroit. Il vient. Bois-Robert dit au cardinal : « Monseigneur, le page que » vous m'avez promis de prendre est arrivé. — Moi ! » — Oui, monseigneur. — Je n'y ai pas songé. — Hé ! » monseigneur, parlez bas ; il est là ; s'il vous enten-

(1) François Citois mourut en 1652.

» doit, vous le désespéreriez. — Moi ! je vous l'ai » promis ? — Oui, monseigneur ; ne vous souvient-» il pas que ce fut un tel jour qu'un tel vint vous » faire la révérence ? » Enfin il fut contraint, par l'effronterie de Bois-Robert, de le prendre.

En revanche, s'il a servi bien des gens, il a bien nui aussi à quelques-uns. Desmarest se plaint fort de lui, car il dit qu'en lisant au cardinal les *Remarques de Costar sur les odes de Godeau et de Chapelain* (1), en un endroit où l'auteur comparoit avec les stances de ces messieurs dix ou douze vers d'une pièce au cardinal, qu'il louoit fort, Son Éminence ayant demandé de qui elle étoit, il dit de Marbeuf (2) ; et elle étoit de Desmarest. Il craignoit Desmarest, que Bautru introduisoit chez le cardinal, et qui, ayant un esprit universel et plein d'instruction, étoit assez bien ce qu'il lui falloit. Mais il n'étoit pas propre pour faire rire, et Bois-Robert eût toujours eu son véritable emploi tout entier. Il fit bien pis une autre fois, car, par une malice de vieux courtisan, il s'avisa de dire au cardinal que ses gardes ne se contentoient pas d'entrer à la comédie sans payer, mais qu'ils y menoient encore des gens. « Oui ! dit le cardinal, qui » vouloit se faire aimer de ses gardes ; on se plaint » donc de mes gardes ? » Bois-Robert se retire, et en

(1) Cet ouvrage fut pour Costar la source de beaucoup de contrariétés. (Voyez la *Vie de Costar*, à la suite de la première édition des Mémoires de Tallemant, VI, 262.)

(2) Il y a des vers d'un homme de ce nom-là au cardinal, mais qui ne sont guère bons. (T.) — Il existe un *Recueil des vers de M. de Marbeuf, chevalier, sieur de Sahurs* ; David du Petit-Val, 1628, in-8°. On n'y trouve pas les vers au cardinal ; mais le volume a été publié peu d'années après l'arrivée de l'évêque de Luçon au ministère.

passant par la salle des gardes, il leur dit que Desmarest avoit dit telle et telle chose contre eux. Depuis cela, les gardes poussoient le valet de Desmarest aux ballets et aux comédies mêmes qu'il avoit faites, et lui disoient que c'étoit à cause qu'il étoit à M. Desmarest. Desmarest s'en plaignit à Manse, lieutenant des gardes, qui leur en demanda la raison. On sut que c'étoit une calomnie de Bois-Robert.

Pour divertir le cardinal et contenter en même temps l'envie qu'il avoit contre *le Cid*, il le fit jouer devant lui en ridicule par les laquais et les marmitons. Entre autres choses, en cet endroit où don Diègue dit à son fils :

> Rodrigue, as-tu du cœur ?

Rodrigue répondoit :

> *Je n'ai que du carreau.*

On ne sauroit faire plus plaisamment un conte qu'il le fait; il n'y a pas un meilleur comédien au monde. Il est bien fait de sa personne. Il dit qu'une fois, par plaisir, le cardinal en particulier leur ordonna à lui et à Mondory (1) de pousser une passion, et que le cardinal trouva qu'il avoit mieux fait que le plus célèbre comédien qui ait peut-être été depuis Roscius.

Il fut pourtant disgracié une fois pour long-temps, et il ne profita guère de son rétablissement. Voici comme j'en ouïs conter l'histoire : à une répétition, dans la petite salle, de la grande comédie que le cardinal fit jouer (2), Bois-Robert, à qui il avoit donné

(1) Mondory étoit le premier comédien du théâtre du Marais (Voyez plus bas son *Historiette*.)

(2) C'étoit à la répétition de *Mirame*, tragi-comédie, que le cardinal avoit composée pour la plus grande partie, mais qui pas-

charge de ne convier que des comédiens, des comédiennes et des auteurs, pour en juger, fit entrer la petite Saint-Amour Frerelot, une mignonne qui avoit été un temps de la troupe de Mondory. Comme on alloit commencer, voilà M. d'Orléans qui entre. On n'avoit osé lui refuser la porte; le cardinal enrageoit. Cette petite gourgandine ne se put tenir; elle lève sa coiffe, et fait tant que M. d'Orléans la voit. Quelques jours après, on joue la grande comédie (1). Bois-Robert et le chevalier Desroches avoient ordre de convier les dames; plusieurs femmes non conviées, et entre elles bien des *je ne sais qui*, entrèrent sous le nom de madame la marquise *celle-ci*, et de madame la comtesse *celle-là*. Deux gentilshommes qui les recevoient à la porte, voyant que leur nom étoit sur le mémoire, et qu'elles étoient bien accompagnées,

soit pour être de Desmarest. Chapelain a aussi raconté ce fait : « Quand la tragédie de Mirame fut jouée pour la première fois, » le cardinal fit défense d'y laisser entrer qui que ce fût, hors » les personnes qu'il auroit nommées lui-même. Bois-Robert » cependant ne laissa pas d'y laisser entrer secrètement deux » femmes d'une réputation équivoque. La duchesse d'Aiguillon, » qui ne l'aimoit point, comme ordinairement les parents des » grands n'aiment point leurs favoris, profita de cette occasion » pour le perdre, en remontrant au cardinal que Bois-Robert » étoit le seul qui eût osé mépriser ses ordres, et qu'à la vue de » la Reine et de toute la cour, il avoit été le profanateur de son » palais. » (*Lettres manuscrites de Chapelain*, citées par les frères Parfaict dans l'*Histoire du Théâtre-François*. Paris, 1745, v, 12.)

(1) Le cardinal fit construire dans son palais une salle exprès dont Sauval donne la description. (*Antiquités de Paris*, II, 161.) Cette salle, devenue celle de l'Opéra, a été la proie des flammes en 1782. Mirame a pour titre : *L'Ouverture de la grand'salle du théâtre du Palais cardinal. Mirame, tragi-comédie, dédiée au Roi*. Paris, 1641.

les livroient à deux autres qui les menoient au président Vignier et à M. de Chartres (Valençay, depuis archevêque de Reims, que Bois-Robert appeloit *le maréchal de camp comique*), et ils avoient le soin de les placer (1). Le Roi, qui étoit ravi de pincer le cardinal, ayant eu vent de cela, lui dit, en présence de M. d'Orléans : « Il y avoit bien du gibier, l'autre » jour, à votre comédie.— Hé! comment n'y en au- » roit-il point eu, dit M. d'Orléans, puisque, dans » la petite salle, où j'eus tant de peine à entrer moi- » même, la petite Saint-Amour, qui est une des plus » grandes gourgandines de Paris, y étoit. » Voilà le cardinal interdit; il enrageoit, et ne dit rien, sinon : « Voilà comme je suis bien servi! » Au sortir de là : « Cavoie, dit-il à son capitaine des gardes, la petite » Saint-Amour étoit l'autre jour à la répétition. — » Monseigneur, elle n'est point entrée par la porte » que je gardois. » Palevoisin, gentilhomme de Touraine, parent de l'évêque de Nantes, Beauveau, ennemi de Bois-Robert, dit sur l'heure au cardinal : « Monseigneur, elle est entrée par la porte où j'étois; » mais ç'a été M. de Bois-Robert qui l'a fait entrer.» Bois-Robert, qui ne savoit rien de cela, trouve M. le chancelier qui lui dit : « M. le cardinal est fort en » colère contre vous, ne vous présentez pas devant » lui. » Au même temps le cardinal le fait appeler. Il n'y avoit que madame d'Aiguillon, qui ne l'aimoit pas, et M. de Chavigny, qui l'aimoit assez. Le cardinal lui dit d'un air renfrogné : « Bois-Robert (point » *le Bois*), de quoi vous êtes-vous avisé de faire en- » trer une petite garce à la répétition l'autre jour?

(1) Le cardinal employoit des prêtres et des évêques à placer à la comédie. Depuis, le cardinal donna des billets. (T.)

» — Monseigneur, je ne la connois que pour comé-
» dienne, je ne l'ai jamais vue que sur le théâtre, où
» Votre Éminence l'avoit fait monter. » (Cependant il avoue que le matin elle l'avoit été prier de la faire entrer.) « Je ne sais pas d'ailleurs ce qu'elle est : fait-
» on information de vie et de mœurs pour être comé-
» dienne? je les tiens toutes garces, et ne crois pas
» qu'il y en eût jamais eu d'autres. — S'il n'y a que
» cela, dit le cardinal à sa nièce, je ne vois pas qu'il
» y ait de crime. » Bois-Robert pleura, fit toutes les protestations imaginables ; mais le cardinal, à qui ce que le Roi avoit dit tenoit furieusement au cœur, lui dit : « Vous avez scandalisé le Roi, retirez-vous. » Voilà Bois-Robert au lit; toute la cour et tous les parents du cardinal le visitèrent. Le maréchal de Gramont y alla plusieurs fois, et à la dernière il lui dit : Si vous pouviez vous taire, je vous dirois un se-
» cret; mais n'en parlez point : dimanche vous serez
» rétabli. M. le cardinal doit voir le Roi samedi, il
» vous justifiera. » Le dimanche venu, voilà l'abbé de Beaumont qui le vient trouver. Bois-Robert dit dès qu'il le vit : « Me voilà rétabli. » Il ne fit pourtant semblant de rien. L'abbé s'approche en sanglotant, fait la grimace tout du long, car il ne l'aimoit pas : lui, Grave et Palevoisin étoient jaloux de Bois-Robert, peut-être aussi les avoit-il joués ; et enfin il lui dit que le Roi n'avoit pas voulu écouter Son Éminence, et lui avoit dit : « Bois-Robert déshonore
» votre maison. » Bois-Robert eut donc ordre de se retirer à son abbaye (elle s'appelle Châtillon) ou à Rouen, où il étoit chanoine; il aima mieux aller à Rouen (1). Or ce désordre venoit de plus loin. M. le

(1) Bois Robert composa pendant sa disgrâce ses *Stances à la*

Grand voulant perdre La Chesnaye, qui, comme je l'ai déjà dit, étoit l'espion du cardinal, s'adressa à Bois-Robert, et seul à seul, à Saint-Germain, lui dit qu'il avoit toujours fait cas de lui, et que M. le maréchal d'Effiat l'avoit toujours aimé; que jusqu'ici M. de Bois-Robert n'avoit volé que pour alouettes et pour moineaux, et qu'il le vouloit faire voler pour perdrix et pour faisans; qu'il lui falloit faire attraper quelque grosse pièce; qu'il étoit temps qu'il pensât à sa fortune, et qu'il le prioit de le servir. « La Chesnaye, ajouta-t-il, me trahit; il a eu une longue conférence avec M. le cardinal, dans le jardin, au sortir de laquelle Son Éminence m'a traité comme

Vierge, que, pour rentrer en faveur, il fit imprimer chez la veuve Camusat, en 1642 (7 pages in-4°). Il les a depuis réunies au volume d'Épîtres qu'il donna en 1647. Ces poésies, toutes politiques, ont leur côté curieux. Nous en citerons un passage, en faisant remarquer que Bois-Robert, en 1647, a retranché la dernière stance, qui n'étoit plus de saison après la mort du cardinal.

Par vous, de cette mer j'évite les orages,
De ce port plein d'écueils et fameux en naufrages
Vous m'avez fait trouver un asile en ce lieu;
Trop heureux si jamais dans ma sainte retraite
Je pouvois oublier la perte que j'ai faite
En perdant Richelieu!

Cet esprit sans pareil, ce grand et digne maître,
M'a donné tout l'éclat où l'on m'a vu paroître;
Il m'a d'heur et de gloire au monde environné;
C'étoient biens passagers et sujets à l'envie,
Mais quand il m'a donné l'exemple de sa vie,
M'a-t-il pas tout donné?...

C'est lui seul que je pleure en cette solitude,
Où je vivrois sans peine et sans inquiétude,
Si je n'avois point vu ce visage si doux.
Puisque l'on m'a privé de ce bonheur insigne,
Vierge, mon seul refuge, au moins rends-moi digne
De le revoir en vous

» un écolier. Vous pouvez aisément me dire qui a » introduit La Chesnaye auprès du cardinal, et qui » sont ses amis dans la maison, je les veux tous per- » dre. » Ensuite il s'emporta un peu, et dit que le cardinal le maltraitoit, mais que par la mordieu..... et il s'arrêta sans rien dire davantage. Bois-Robert voyant cela, eût bien voulu n'avoir point eu de conférence avec M. le Grand, et après lui avoir promis de savoir qui étoient les amis de La Chesnaye, s'en va chez madame de Lansac, gouvernante de M. le Dauphin, et lui demande conseil. Madame de Lansac est d'avis d'en avertir le cardinal; Bois-Robert dit qu'il ne le veut point, que ce n'est qu'une boutade de jeune homme, qu'il ne sauroit se résoudre à lui nuire. Depuis, M. le Grand cherchoit Bois-Robert partout, et Bois-Robert l'évitoit. Il se met dans l'esprit que Bois-Robert lui avoit fait un méchant tour. Il parle mal de lui au Roi, se sert de tout ce qu'on avoit dit contre Bois-Robert, et c'est à cause de cela que le Roi disoit que Bois-Robert déshonoroit la maison de son maître. Voilà principalement sur quoi le Roi se fondoit. Bois-Robert ayant découvert au cardinal que Saint-Georges, gouverneur du Pont-de l'Arche, prenoit tant sur chaque bateau qui remontoit, et qu'on appeloit ces bateaux des *cardinaux*, Saint-Georges fut chassé, et pour se venger, il dit que Bois-Robert avoit vitupéré son fils, qui étoit page du cardinal. Palevoisin avoit fait pis, car il avoit dit la même chose devant quatorze personnes dans l'antichambre. Bois-Robert le sut, il prend le maréchal de Gramont. « Monsieur, lui dit-il, faisons venir le page. » — Il est couché, dit-on. — Faisons-le lever. » Le page, qui ne savoit pas que son père eût fait cette calomnie, dit qu'il feroit mentir et mourir tous ceux

qui l'avoient dit. Le maréchal de Gramont fit tant, que Bois-Robert se contenta que Palevoisin dît en pleine garde-robe que tous ceux qui disoient qu'il avoit dit telle et telle chose de M. de Bois-Robert, en avoient menti. Voilà d'où venoit la haine de Palevoisin contre lui

* Vandy, alors page du cardinal de Richelieu, à ce qu'il m'a conté lui-même, fut celui qui lui livra son camarade Nanteuil, beau garçon, moyennant dix-huit louis d'or. Il le mena en badinant dans la chambre de Bois-Robert. Mais comme Vandy en veut à Nanteuil, qui a épousé une nièce du maréchal de Schulemberghen, dont il prétendoit être héritier, ce qu'il m'a dit m'est un peu suspect.

Bois-Robert étant à Rouen, le maréchal de Guiche, y allant comme lieutenant de roi de Normandie, demanda au cardinal s'il ne trouveroit point mauvais qu'il le vît. « Vous me ferez plaisir, » dit le cardinal. Bois-Robert traita magnifiquement le maréchal, et perdit après-dîner six-vingts pistoles contre lui, car il ne peut se tenir de jouer, et joue comme un enfant.

Le cardinal fit ensuite le voyage de Perpignan, et comme il étoit malade à Narbonne, Citois lui dit : « Je ne sais plus que vous donner, si ce n'est trois » dragmes de Bois-Robert après le repas. — Il n'est » pas encore temps, monsieur Citois, » dit le cardinal.

Après la mort de M. le Grand, tout le monde parla pour Bois-Robert. Le cardinal Mazarin lui écrivit : « Vous pouvez aller à Paris, si vous y avez des affai- » res. » Bois-Robert y vient, et en attendant Son Éminence il perdit vingt-deux mille écus qu'il avoit en argent comptant. Le cardinal arrivé, le cardinal

Mazarin écrit à Bois-Robert : « Venez me demander » tel jour, et fussé-je dans la chambre de Son Émi- » nence, venez me trouver. » Bois-Robert y va. Le cardinal l'embrasse en sanglotant, car il aimoit ceux dont il croyoit être aimé (1). Bois-Robert, qui voyoit pleurer son maître, cette fois, contre sa coutume, ne put trouver une larme. Il s'avise de faire le saisi, et le cardinal Mazarin, qui le vouloit servir, dit : « Voyez ce pauvre homme, il étouffe; il en est si » saisi qu'il ne sauroit pleurer; quelquefois on est » suffoqué pour moins que cela ; un chirurgien, vite. » On saigne Bois-Robert, qui se portoit le mieux du monde; on lui tire trois grandes palettes de sang. Tous ses envieux le vinrent embrasser, mais le cardinal mourut dix-neuf jours après. Bois-Robert dit que c'est le seul bien que le cardinal Mazarin lui ait fait que de lui faire tirer ces trois palettes de sang.

Après la mort du cardinal de Richelieu, Bois-Robert dit à madame d'Aiguillon qu'il n'auroit pas moins de zèle pour elle qu'il n'en avoit eu pour son oncle. Elle le remercia, et lui promit qu'il ne seroit pas long-temps sans recevoir des marques de l'affection qu'elle avoit pour lui, puisque son neveu avoit des abbayes dont dépendoient de bons prieurés Bois-Robert eut plusieurs avis, mais les prieurés qu'il demandoit avoient toujours été donnés la veille. Il se douta qu'il y avoit de la fourberie, et pour en être éclairci, il la fut trouver un jour avec une lettre par laquelle on lui donnoit avis que le prieuré de

(1) Ce fut par cette raison qu'il fit la fortune du comte de Charost (Béthune); car dans le commencement il ne le pouvoit souffrir, et disoit : « Que ferai-je de ce grand Béthune? » Il ne servoit qu'à marcher sur ses crachats. (T.)

Kermassonnet étoit vacant, et qu'il y étoit à la collation de l'abbé de Marmoustier. « Hé! mon pauvre » monsieur de Bois-Robert, s'écria-t-elle, que je » suis malheureuse! si vous fussiez venu deux heures » plus tôt, vous l'auriez eu. — Je n'en serois pas » mieux, madame, car vous pouvez disposer de ce » prieuré-là comme de la lune. — Eh! pourquoi? » — C'est qu'il n'y en a jamais eu de ce nom-là; je » vous rends grâces de votre bonne volonté, me » voilà plus convaincu que jamais de votre sincérité » et de votre bonne foi. »

Bois-Robert, quelques années après, eut un grand démêlé avec M. de La Vrillière (1), secrétaire d'État. Il avoit ôté de dessus l'état des pensions un frère de Bois-Robert, nommé d'Ouville, qui étoit comme ingénieur. Bois-Robert le fit prier par tout le monde de l'y remettre; ses amis lui dirent : « Nous l'avons » un peu ébranlé, voyez-le. » Bois-Robert y va : La Vrillière le reçoit par un *mortdieu*. « Mortdieu! » monsieur, vous vous passeriez bien de me faire ac- » cabler par tout le monde pour votre frère, pour un » homme de nul mérite. » Bois-Robert, en contant cela, disoit : « Je le savois bien, il n'avoit que faire » de me le dire, je n'allois pas là pour l'apprendre. » Ce qui fâchoit le plus Bois-Robert, c'est que cet homme lui avoit fait la cour autrefois : « Ah! mon- » sieur, lui dit-il, je ne croyois pas que les ministres » d'État jurassent comme vous faites. Cette *merdieu* » siéroit bien autant à un charretier qu'à vous. Al- » lez, monsieur, mon frère sera remis sur l'état » malgré vous et vos dents. » De ce pas il alla trou-

(1) Louis Philippeaux, seigneur de La Vrillière et de Châteauneuf-sur-Loire, secrétaire d'État, mourut en 1681.

ver le cardinal Mazarin, à qui il fit sa déclaration de ne prétendre rien de lui que cela, mais qu'il y alloit de son honneur. Le cardinal le lui promit. Cependant, dans son ressentiment, Bois-Robert fit une satire plaisante contre La Vrillière, qu'il appelle Tirsis. Il y a en un endroit :

> Le Saint-Esprit, honteux d'être sur ses épaules,
> Pour trois sots comme lui s'envoleroit des Gaules.

Il l'a dite à tout le monde; les uns en retinrent un endroit, les autres un autre; M. de La Vrillière le sut; M. de Chavigny avertit l'abbé que M. de La Vrillière devoit aller au Palais-Royal faire ses plaintes. Bois-Robert prend les devants avec le maréchal de Gramont; ils vont au cardinal, qui ne se pouvoit tenir de rire : « Monseigneur, lui dit Bois-» Robert, ce n'est point contre M. de La Vrillière » que j'ai fait ces vers; j'ai lu les *Caractères* de » Théophraste, et à son imitation j'ai fait le carac-» tère d'un ministre ridicule. — Vous voyez l'injus-» tice, disoit le maréchal; le pauvre Bois-Robert, » l'aller accuser de cela ! » On lui fait réciter les vers tout du long; La Vrillière vient. « Monseigneur, il » m'a vitupéré, il m'a jeté une bouteille d'encre » sur le visage. — *Monsou* de La Vrillière, ce n'est » point vous, disoit le cardinal, ce sont des *Carac-» tères* de Théophraste. » Cependant il ne remettoit point le sieur d'Ouville sur l'état; le cardinal enfin l'y fit remettre, car Bois-Robert l'attendoit tous les jours dans sa garde-robe. « Monseigneur, lui di-» soit-il, M. de La Vrillière dit qu'il ne le fera pas, » quand la Reine le lui commanderoit; il faut donc » qu'il monte sur le trône après cela. » Durant ce désordre, feu M. d'Emery, par malice, fit dîner

Bois-Robert chez lui vis-à-vis de La Vrillière, et guignoit, pour voir la grimace de son gendre. Penon, commis de La Vrillière, étoit lent à la délivrance du brevet. Bois-Robert lui montre quatre pistoles : aussitôt le brevet vint. Dès qu'il l'eut, Bois-Robert empoche ses quatre pistoles. « Ah! monsieur, » dit-il à Penon, je pense que je suis ivre ; à vous » de l'argent ! je vous demande pardon, je ne son- » geois pas à ce que je faisois. » — « Enfin, dit » Bois-Robert au cardinal, à qui il en faisoit le » conte, mon impudence fut plus forte que la sienne. » D'Ouville fut payé durant trois ans de ses appointemens. Après cela La Vrillière voulut l'ôter de dessus l'état. Bois-Robert eut l'insolence de lui mander qu'il feroit imprimer la satire. L'autre n'osa. « Ce » n'est qu'un coquin, disoit Bois-Robert, il devoit » me faire assommer de coups de bâton. » Il est vrai qu'un de mes étonnements, c'est que l'archevêque de Bordeaux (1) ait été battu deux fois, et Bois-Robert pas une (2).

Une fois que Bois-Robert alla au Petit-Luxembourg voir messieurs de Richelieu (3), madame Sauvay, femme de l'intendant de madame d'Aiguil-

(1) Le cardinal de Sourdis reçut des coups de canne du duc d'Espernon et du maréchal de Vitry. (Voyez plus haut son *Historiette*.)

(2) * Après la mort du cardinal de Richelieu, Bois-Robert fut gourmé deux fois à Rouen : la première par l'abbé de Turseville, qui, comme lui, étoit chanoine de Saint-Ouen, et l'autre à la Comédie. Je n'ai pu savoir par qui. (T.)

(3) Armand-Jean, Jean-Baptiste Amador, et Emmanuel Joseph, fils de François de Vignerot, marquis de Pont-Courlay, et de Françoise du Plessis, substitués aux noms et armes de Richelieu par le testament du cardinal. La duchesse d'Aiguillon les faisoit élever auprès d'elle.

lon, lui dit dès qu'elle le vit : « Ah ! vraiment, mon-
» sieur de Bois-Robert, j'ai des réprimandes à vous
» faire. » Bois-Robert, pour se moquer d'elle, se mit incontinent à genoux. « Vous passez partout, lui
» dit-elle, pour un impie, pour un athée. — Ah !
» madame, il ne faut pas croire tout ce qu'on dit :
» on m'a bien dit, à moi, que vous étiez la plus
» grande garce du monde. — Ah ! monsieur, dit-elle
» en l'interrompant, que dites-vous là ! — Madame,
» ajouta-t-il, je vous proteste que je n'en ai rien
» cru. » Toute la maison fut ravie de voir cette insolente mortifiée.

Une fois mademoiselle Melson (1), fille d'esprit, le déferra. Il lui contoit qu'il avoit peur qu'un de ses laquais ne fût pendu. « Voire, lui dit-elle, les laquais
» de Bois-Robert ne sont pas faits pour la potence ;
» ils n'ont que le feu à craindre. »

Le portier de Bautru donna une fois des coups de pied au cul au laquais de Bois-Robert. Voilà l'abbé dans une fureur épouvantable. « Il a raison, disoient
» les gens, cela est bien plus offensant pour lui que
» pour un autre. Aux laquais de Bois-Robert le
» c... tient lieu de visage : c'est la partie noble de
» ces messieurs-là. »

Pour montrer combien il se cachoit peu de ses petites complexions, il disoit que Ninon lui écrivoit, parlant du bon traitement que lui faisoient les Madelonnettes, où les dévots la firent mettre : « Je pense
» qu'à votre imitation je commencerai à aimer mon
» sexe (2). »

(1) Charlotte Melson épousa André Girard Le Camus, conseiller d'État. C'étoit une femme d'esprit dont quelques ouvrages ont été recueillis. Il en sera parlé ailleurs.

(2) La réputation de Bois-Robert sur un certain article étoit

Il appeloit Ninon *sa divine.* * Un jour il alla chez elle avec un fort joli petit garçon. « Mais, lui dit-elle, » ce petit vilain vous vient toujours retrouver. — » Oui, répondit-il, j'ai beau le mettre en métier, il » revient toujours. — C'est, reprit-elle, qu'on ne lui » fait nulle part ce que vous lui faites. »

Une autre fois il vint la voir tout hors de lui. « *Ma* » *divine*, lui dit-il, je vais me mettre au noviciat des » Jésuites; je ne sais plus que ce moyen-là de faire » taire la calomnie. J'y veux demeurer trois se- » maines, au bout desquelles je sortirai sans qu'on » le sache, et on m'y croira encore. Tout ce qui me » fâche, c'est que ces b..... là me donneront de » la viande lardée de lard rance, et pour tous petits » pieds quelques lapins de greniers. Je ne m'y sau- » rois résoudre. » Il revint le lendemain. « J'y ai » pensé, c'est assez de trois jours, cela fera le même » effet. » Le voilà encore le lendemain. « *Ma divine*, » j'ai trouvé plus à propos d'aller aux Jésuites, je » les ai assemblés, je leur ai fait mon apologie, nous » sommes le mieux du monde ensemble; je leur plais » fort, et en sortant, un petit frère m'a tiré par ma » robe et m'a dit : « Monsieur, venez nous voir quel-

tellement établie qu'on en plaisantoit familièrement. Ménage y fait allusion dans la *Requête des Dictionnaires:*

. . . Le délicat Serizay
Eût chaque mot féminisé...
Sans que l'abbé de Bois-Robert
Ce premier chansonnier de France,
Favori de son Éminence,
Cet admirable Patelin,
Aimant le genre masculin,
S'opposa de tout son courage
A cet efféminé langage.

» quefois, il n'y a personne qui réjouisse tant les » Pères que vous. »

A une représentation d'une de ses pièces de théâtre, les comédiens dirent un méchant mot qui n'y étoit pas : « Ah! s'écria-t-il de la loge où il étoit, » ces marauds me feront chasser de l'Académie. »

Bois-Robert, toujours bon courtisan, s'avisa de faire des vers contre les Frondeurs (1); il n'y eut jamais un homme plus lâche. Le coadjuteur (2) le sut, et la première fois qu'il vint dîner chez lui : « Monsieur de Bois-Robert, lui dit-il, vous me les » direz. — Bien, monsieur, » dit Bois-Robert. Il crache, il se mouche, et sans faire semblant de rien, il s'approche de la fenêtre, et ayant regardé en bas, il dit au coadjuteur : « Ma foi, monsieur, je n'en fe- » rai rien, votre fenêtre est trop haute. »

L'abbé de La Victoire dit que la prêtrise en la personne de Bois-Robert est comme la farine aux bouffons, que cela sert à le faire trouver plus plaisant.

Bois-Robert, en ce temps-là, s'abandonna de telle sorte à faire des contes comme celui des trois Racans, qu'on disoit, comme des marionnettes : Je vous *donnerai* Bois-Robert. De quelqu'un de ces contes-là, il voulut faire une comédie qu'il appeloit *le Père avaricieux*. En quelques endroits, c'étoit le feu président de Bercy et son fils, qui a été autrefois débauché, et qui maintenant est plus avare que son père Il feignoit qu'une femme, qui avoit une belle fille, sous prétexte de plaider, attrapoit la jeunesse;

(1) C'étoit un sonnet très-*Mazarin*. Épîtres et autres poésies. 1659, in-8°, p. 249.

(2) Depuis cardinal de Retz et archevêque de Paris.

là entroit la rencontre du président de Bercy chez un notaire, avec son fils qui cherchoit de l'argent à gros intérêt. Le père lui cria : « Ah ! débauché, » c'est toi? — Ah ! vieux usurier, c'est vous, » dit le fils. Il y avoit mis aussi la conversation de Ninon et de madame Paget à un sermon, où cette dame, qui ne la connoissoit pas, se plaignit à elle que Bois-Robert vouloit quitter son quartier pour aller au faubourg Saint-Germain, pour une je ne sais qui de Ninon, et Ninon lui répondit : « Il ne faut pas croire » tout ce qu'on dit, madame, on en pourroit dire » autant de vous et de moi. » Bois-Robert, étourdi à son ordinaire, alla dire en plusieurs lieux que c'étoit le président de Bercy qu'il entendoit. Bercy, qui est un brutal, alla prendre cela de travers, et en fit du bruit au lieu d'en rire. Madame Paget fit aussi la sotte à son exemple. Bois-Robert disoit : « Je » ferai signifier à cet homme que j'ai un neveu qui » tue les gens, car, pour l'autre, il est renégat, et » sera grand-visir un de ces matins. » Le Roi vouloit que la pièce se jouât, et Bois-Robert le vouloit prier de le lui commander en présence du président. Cependant il n'osa la faire jouer. Je pense que M. de Matignon, beau-frère de Bercy, l'en pria ; on lui fit sentir qu'il ne le trouveroit nullement bon. Le Roi voulut savoir pourquoi la pièce ne se jouoit point ; Bois-Robert dit que le président de Bercy, qui avoit livré tant de combats contre la Fronde, s'en trouveroit offensé, et ainsi il lui fit faire sa cour en son absence. Bercy en remercia Bois-Robert (1).

(1) Molière a emprunté à Bois-Robert la scène de l'*Avare* et de son fils. La pièce de Bois-Robert, imprimée en 1655, est intitulée *la Belle Plaideuse*. On avoit ignoré jusqu'à présent

Ses neveux, dont nous venons de parler, n'étoient pas fils de d'Ouville. Il avoit donné ce dernier au comte du Dognon, gouverneur de Brouage. Cet homme faisoit et écrivoit en beaux caractères une comédie en treize jours. Bois-Robert la raccommodoit un peu, et en tiroit tout ce qu'il pouvoit des comédiens, et on disoit qu'il ne donnoit pas tout à son frère. D'Ouville savoit la géographie le plus exactement du monde, et avoit une mémoire prodigieuse. Il s'étoit marié autrefois en Espagne. Bois-Robert fit rompre le mariage. Tous ces beaux messieurs faisoient dire à Bois-Robert, dans une Épître à M. le chancelier, qui a été depuis imprimée (1) :

> **Melchisédech étoit un heureux homme,**
> **Car il n'avoit ni frères ni neveux.**

Il y a trois ans qu'il mena d'Ouville au Mans pour y vivre avec un de ses frères qui est chanoine, car le maréchal Foucault, autrefois comte du Dognon, au lieu de le récompenser de sept ans de service, lui avoit pris un cadran de trois cents livres, et à la foire Saint-Germain il lui emprunta, pour acheter des bagatelles à sa fille, les derniers deux écus blancs qu'il avoit. Ce pauvre d'Ouville est mort depuis deux ans. Il a fait je ne sais combien de volumes de contes, intitulés : *les Contes de d'Ouville* (2).

Il arrivoit toujours des aventures à Bois-Robert pour ses comédies. Dans l'une, il avoit mis une com-

que le président de Bercy et son fils fussent les originaux que Molière a transportés sur la scène.

(1) *Épîtres en vers et autres Œuvres poétiques de M. de Bois-Robert-Metel.* Paris, 1659, in-8°, p. 7.

(2) Ces Contes sont en prose, et assez médiocres; ils ont été publiés en 2 vol in-12, en 1669, et réimprimés en 1732.

tesse *d'Ortie*, croyant qu'il n'y avoit personne de ce nom-là. Cependant un beau matin il voit entrer chez lui un brave qui lui dit avec un accent gascon : « Monsieur, je me nomme d'Ortie. » Cela étonna Bois-Robert : « Vous avez mis une comtesse d'Ortie » dans votre pièce.—Monsieur, dit l'abbé, je ne l'ai » pas fait pour vous offenser.—Tant s'en faut, dit » l'autre, que je vous en veuille mal, qu'au contraire » je vous en suis obligé; vous m'avez fait faire ma » cour toutes les fois qu'on a joué votre pièce; le » Roi m'a fait appeler, et il connoît bien plus mon » visage qu'il ne faisoit.» C'étoit un lieutenant aux gardes; il est à cette heure capitaine. Bois-Robert a dit depuis : « Si j'eusse cru cela, j'eusse mis la mar- » quise *de la Ronce*.» On lui dit : « Il y a une mar- » quise de la Ronce, c'eût été bien pis. » Sa *Cassandre* est la meilleure pièce de théâtre qu'il ait faite.

Bois-Robert, malade d'une vieille maladie dont il ne guérira jamais, malade de la lâcheté de la cour, a fait cent bassesses au cardinal, et puis en a médit. Il va toujours chez la Reine ; or, la Reine a un huissier nommé La Volière, qui est le plus capricieux animal qui soit au monde. Il lui prit une aversion pour le pauvre abbé. Un jour qu'il lui avoit refusé la porte : « J'y entrerai en dépit de vous, » lui dit-il. En effet, il vint de grands seigneurs à qui Bois-Robert dit : « Prenez-moi par la main. » Il entre, puis en sortant : « Nargue, dit-il, monsieur de La » Volière.»

Bois-Robert fit une malice à un M. Courtin, qui avoit épousé une nièce de Picard, trésorier des parties casuelles, fils de ce cordonnier Picard à qui les gens du maréchal d'Ancre firent insulte, ce qui commença à mettre le peuple en fureur. Bois-Robert

dînoit chez Picard fort souvent. Courtin le pria, s'il connoissoit Loret (1), celui qui fait la *Gazette en vers* imprimée, de lui dire que s'il vouloit mettre les louanges de M. Picard, il lui donneroit ce qu'il voudroit. Bois-Robert lui dit : « Donnez-moi vingt écus. » —Voilà cinquante livres, dit Courtin ; s'il fait bien » j'y ajouterai une pistole. » Loret met Picard tout de son long. La cour en rit fort. Picard, irrité, lui qui a une nièce mariée au marquis de La Luzerne, fait menacer Bois-Robert de coups de bâton. Bois-Robert en faisoit partout le conte ; mais il oublioit les coups de bâton.

Il faut souvent revenir aux pièces de théâtre, parce qu'il en a fait beaucoup. Scarron, le frère de Corneille et lui, avoient imité tous trois de l'espagnol une pièce qu'on appelle *l'Ecolier de Salamanque*. Celle de Corneille n'étoit pas si avancée ; mais les deux autres étoient achevées. Les comédiens vouloient jouer celle de Scarron la première. Madame de Brancas, à qui Bois-Robert le dit, pria le prince d'Harcourt, lui à qui les comédiens ont bien de l'obligation, de leur en parler ; il les fait jouer souvent en ville. Le prince menaça les comédiens de coups de bâton, s'il faisoient cet affront à l'abbé, qui, contant cette aventure, disoit : « Ma » foi, le prince d'Harcourt a pris cela héroï-comi- » quement. »

Une fois le prince de Conti, comme on jouoit une

(1) Jean Loret publioit toutes les semaines *la Muse historique*, ou *Lettres en vers, contenant les nouvelles du temps écrites à mademoiselle de Longueville*. Le Recueil de ces Lettres, commençant au 4 mai 1650, et finissant au 28 mars 1665, forme trois tomes in-folio.

pièce de Bois-Robert, lui dit de la loge où il étoit : » Monsieur de Bois-Robert, la méchante pièce ! » Bois-Robert, qui étoit sur le théâtre, se mit à crier bien fort : « Monseigneur, vous me confondez de me » louer comme cela en ma présence. »

En ce temps-là, les dévots de la cour rendirent de mauvais offices à Bois-Robert, et le firent exiler comme un homme qui mangeoit de la viande le carême, qui n'avoit point de religion, qui juroit horriblement quand il jouoit, et cela est vrai. Au retour, il ne put s'empêcher de dire que madame Mancini, qui avoit fait sa paix, ne l'avoit fait revenir que pour être payée de quarante pistoles qu'il lui devoit du jeu.

On l'obligea depuis à dire la messe quelquefois. Madame Cornuel, à la messe de minuit, comme ce vint à *Dominus vobiscum*, vit que c'étoit Bois-Robert, et elle dit à quelqu'un : « Voilà toute ma dévo- » tion évanouie. » Le lendemain, comme on la vouloit mener au sermon : « Je n'y veux pas aller, dit- » elle ; après avoir trouvé Bois-Robert disant la » messe, je trouverai sans doute Trivelin en chaire. » Je crois, ajouta-t-elle, que sa chasuble étoit faite » d'une jupe de Ninon. » Lui, ayant su cela, fit un sonnet contre madame Cornuel, où il jouoit sur le mort de *Cornuel*. Elle se repentit d'avoir parlé. On les raccommoda. En un an, il eut huit querelles, et fit huit réconciliations : il n'a point de fiel. M. Chapelain disoit : « Autrefois je tremblois pour lui, mais » à cette heure, après l'avoir vu sortir de tant de » mauvais pas, je n'ai plus peur de rien. »

Comme on lui parloit un jour de généalogies fabuleuses, il dit : « Pour moi, j'ai envie de me faire des- » cendre de Metellus, puisque je m'appelle Metel.

» Ce ne sera donc pas, lui dit-on, de *Metellus Pius* » que vous descendrez.»

Il fit une satire contre d'Olonne, Sablé-Bois-Dauphin (1), et Saint-Évremont, que l'on appeloit *les Coteaux*. Cela vient de ce qu'un jour M. du Mans (*Lavardin*), qui tient table, se plaignoit fort de la délicatesse de ces trois messieurs, et dit qu'en France il n'y avoit pas quatre coteaux dont ils approuvassent le vin. Le nom de coteaux leur demeura, et même on nomme ainsi ceux qui sont trop délicats, et qui se piquent de raffiner en bonne chère. Il y avoit de plaisantes choses dans cette pièce, entre autres, que pour les beautés ils consentoient qu'elles fussent journalières, mais point les cuisiniers. Il en mordoit deux assez fort, c'est-à-dire Sablé et Saint-Évremont, comme des gens qui ne trouvoient rien bon, et qui de leur vie n'avoient donné un verre d'eau à personne. Avec le temps, ils le cajolèrent, et lui firent jeter sa pièce dans le feu. J'oubliois de dire que la principale maxime des *Coteaux*, c'est de ne manger jamais de cochon de lait (2).

Voici encore quelques-uns de ses démêlés. Costar, dans la *Suite de la Défense de Voiture*, alla mettre étourdiment, en parlant de la lettre du *Valentin* (3),

(1) Guy de Laval, dit *le marquis de Laval*, second fils du marquis de Sablé, seigneur de Bois-Dauphin. On verra plus bas son *Historiette*.

(2) Le récit de Tallemant est conforme à celui de Saint-Évremont. M. de Saint-Surin, dans ses notes sur la troisième satire de Boileau, a indiqué les divers personnages auxquels cette anecdote a été attribuée.

(3) Lettre quatre-vingt-quinzième de Voiture, écrite de Gênes, le 7 octobre 1638, à la marquise de Rambouillet. Le Valentin est un château près de Turin. Tallemant dit que madame de Ram-

de laquelle Girac a dit qu'elle sentoit le méchant comédien, qu'il y avoit des comédiens de ruelle, témoin cet abbé que nous estimons, etc., qu'on appelle *l'abbé Mondory*. Bois-Robert alla relever cela à son ordinaire, c'est-à-dire follement, car cela étoit su de fort peu de gens, et il l'a fait savoir à tout le monde, en écrivant une grande lettre contre Costar, qui n'avoit pas eu dessein de l'offenser Voici le conte : Un jour Bois-Robert entendoit la messe aux Minimes de la Place-Royale avec l'abbé de La Victoire (1). Il y avoit des jeunes gens de la cour qui causoient; un religieux leur en alla faire réprimande, mais il prit fort mal son temps; Bois-Robert lui en dit son avis. Avec ce religieux il y avoit un jeune ecclésiastique qui demanda à l'abbé de La Victoire qui étoit cet honnête homme-là qui avoit parlé si sagement au bon Père : « C'est *l'abbé Mon-* » *dory*, dit l'abbé de La Victoire ; il prêche tantôt » au *Petit-Bourbon.* » (Il y a une chapelle à Bourbon, et aussi des comédiens italiens.) Bois-Robert s'appeloit lui-même le *Trivelin de robe longue.* Bois-Robert avoit fait ce conte à Costar, en passant au Mans : Costar lui a répondu fort doucement et l'a apaisé (2).

bouillet faisoit toujours la guerre à Voiture de ce qu'il ne remarquoit rien, et elle le chargea de lui faire la description du Valentin. (*Commentaire de Tallemant sur Voiture*, et plus bas *Historiette de madame de Rambouillet.*)

(1) Claude Duval de Coupeauville, abbé de la Victoire. (Voyez plus bas son *Historiette.*)

(2) Bois-Robert avoit traité Costar de *faiseur de turlupinades*, de *railleur fade et sans jugement*, de *ramasseur de bagatelles et de fatras*, de *grammairien qui ne sait que la science des points, des virgules et des parenthèses.* Costar n'eut garde de se fâcher contre

Bois-Robert faisoit un conte de M. de Beuvron et de son frère Croisy. Il disoit qu'un jour, à la campagne, il vint une pluie qui dura cinq heures. C'étoit au mois d'avril. Ils se promenèrent durant tout ce temps dans une salle, sans dire autre chose l'un à l'autre : « Mon frère, que de foin ! mon frère, que » d'avoine ! » Quoique les enfans de Beuvron aient plus d'esprit que leur père, on ne laisse pas quelquefois de leur dire : « Mon frère, que de foin ! » mon frère, que d'avoine ! » Et ils en enragent un peu.

Il n'est pas à se repentir d'avoir vendu une maison qu'il avoit fait bâtir à la porte de Richelieu, à Villarceaux, à condition d'y avoir son logement, sa vie durant. Ce n'est pas le seul fou marché qu'il ait fait.

Avec le bien qu'il a, car il en a assez pour toujours aller en carrosse, quoiqu'il en ait bien perdu, il s'amuse à faire des comédies, et pourvu qu'elles plaisent aux comédiens et aux libraires, il ne se soucie point du reste. Il s'est amusé à cajoler une *librairesse* pour tirer cent livres de quatre Nouvelles espagnoles qu'il a mises en mauvais françois. Le comte d'Estrées, le deuxième fils du maréchal, voyant que Bois-Robert parloit de ces Nouvelles comme de quel-

un homme qui pouvoit lui nuire, il répondit avec la plus humble soumission : « Traitez-moi comme il vous plaira ; je suis résolu » de souffrir de vous comme j'eusse fait autrefois d'une maî» tresse..... Faire quelquefois le *Mondory*, est-ce faire le *Jode*» *let?* Mondory n'est-il pas parmi nous ce que Roscius étoit par» mi les Romains,.... Confessez, monsieur, que vous avez tort ? » et me laissez espérer que lorsque votre violent accès de colère » sera passé, vous me ferez réparation d'injures..... » (*Lettre* 325e *de Costar*. Paris, Courbé, 1657, in-4°, p. 841.)

que belle chose, s'avisa plaisamment de lui écrire une grande lettre où il l'avertit, sans se nommer, de tout ce qu'on y trouve à redire. Bois-Robert crut que c'étoit Saint-Évremont, auteur de la comédie de *l'Académie*, et répondit d'une façon fort aigre. Saint-Évremont riposte qu'il ne vouloit point de brouillerie avec lui : « Non pas à cause, lui dit-il, que » vous faites d'assez méchantes pièces de théâtre et » d'assez méchantes nouvelles, mais à cause de cette » inconsidération perpétuelle dont Dieu vous a doué, » et qui fait dire à l'abbé de La Victoire qu'il vous » faut toujours juger sur le pied de huit ans. » Depuis, Bois-Robert découvrit la vérité, et on les raccommoda, le comte et lui. « Il a bien fait, dit Bois-Bo- » bert, sans cela je l'eusse honni. »

Dernièrement il disoit en riant, au Palais, à un jeune conseiller : « Je suis ravi quand je vois la France » si bien conseillée. » Le jeune homme ne se déferra point, et lui dit du même ton : « Je suis ravi quand » je vois l'Église si bien servie. »

En 1659, quand le Roi alla à Lyon, Bois-Robert prêta généreusement trois cents pistoles au marquis de Richelieu, qui n'avoit pas un teston pour faire le voyage. Contre son attente, il en fut ensuite payé. Le grand-maître, sachant qu'il avoit donné cet argent, se moqua de lui. « Je fais, lui répondit Bois-Robert, ce que vous devriez faire ; pour moi, je me » souviendrai toujours qu'il est le neveu du cardinal » de Richelieu. »

Il fit imprimer, au printemps de 1659, un second volume d'Épîtres (1). Il y mit celle qu'il fit contre M. Servien, en disant : « Pourquoi est-il mort le pre-

(1) Le premier volume avoit paru en 1647, in-4°.

» mier? » Il le dit à M. le chancelier : « Allez, allez, » monsieur, vous y prendrez plaisir, elle vous diver- » tira. » Un certain..... (1), qu'il traite de faussaire, alla dire à M. Servien que Bois-Robert, à la table du garde des sceaux Molé, avoit dit le diable de lui. Il s'en justifia, et M. de Lyonne fit sa paix. On voit tout cela dans ses Épîtres, et comme Servien l'amusa de belles promesses.

Depuis leur raccommodement, il avoit prié M. Servien d'une affaire. M. Servien lui montra son *Agenda* quelques jours après. « Tenez, lui dit-il, je m'en » souviens bien, vous êtes le premier sur mon *Agenda*. » — Oui, répondit l'abbé, mais j'ai bien peur d'en » sortir le dernier. »

En 1661, dans le temps de la mort du cardinal Mazarin, un homme de Nancy s'adressa, au Palais, aux diseurs de nouvelles, et leur dit : « Je vous prie, » messieurs, dites-moi si ce qu'on nous a mandé à » Nancy est véritable, que Bois-Robert s'étoit fait » Turc, et que le Grand-Seigneur lui avoit donné de » grands revenus avec de beaux petits garçons pour » se réjouir, et que, de là, il avoit écrit aux libertins » de la cour : — Vous autres, messieurs, vous vous » amusez à renier Dieu cent fois le jour ; je suis plus » fin que vous : je ne l'ai renié qu'une, et je m'en » trouve fort bien. »

Bois-Robert a acheté une maison aux champs, et la Providence a voulu que ce fût une maison qui s'appelle Villeloison. Il dit, lui, que c'est pour la sub-

(1) Ce nom est resté en blanc dans le manuscrit de Tallemant, et le coupable n'est pas nommé dans l'Épître adressée à cette occasion par Bois-Robert *à M. de Saint-Aignan, premier gentil homme de la chambre* (p. 153).

stituer à ses neveux, qui sont de vrais oisons ; mais, sur ma foi, elle ne convient pas mal à leur oncle. Il mourut un an ou deux après cette belle acquisition.

Il avoit vendu son abbaye de Châtillon à Lenet (1), de chez M. le Prince. Il avoit fricassé presque tout, hors cette acquisition dont on vient de parler, et un billet de douze mille livres sur un homme d'affaires. Il jouoit un soir chez Paget, maître des requêtes ; il perdoit, et dans l'emportement pour se faire tenir jeu, il dit : « Ne craignez pas que je vous fasse ban-» queroute, voilà encore un billet de quatre mille » écus qui ne doit rien à personne. » Paget le prit, et au lieu, il lui donna un placet que l'autre serra. En se couchant, Bois-Robert reconnut sa bévue, il envoie chez l'homme d'affaires donner les avis qu'il étoit expédient de donner, et, en pantalon de ratine, il va faire un bruit de diable chez Paget, qui lui rendit son billet, mais ne le voulut plus voir depuis

Madame de Châtillon, sa voisine, fut la première qui le porta à faire une fin chrétienne. Il disoit aux assistans : « Oubliez Bois-Robert vivant, et ne con-» sidérez que Bois-Robert mourant. » Comme son confesseur lui disoit que Dieu avoit pardonné à de plus grands pécheurs que lui : « Oui, mon père, il » y en a de plus grands. L'abbé de Villarceaux, mon » hôte (il lui en vouloit, parce qu'il avoit perdu son » argent contre lui), est sans doute plus grand pé-» cheur que moi, cependant je ne désespère pas que

(1) Pierre Lenet, procureur-général au Parlement de Dijon, s'attacha au prince de Condé, et l'assista de ses conseils dans sa révolte. On a de lui des Mémoires importants pour l'Histoire de la Fronde. (*Collection Petitot*, 2e série, LIII.) Une seconde partie pleine d'intérêt a été publiée par MM. Michaud et Poujoulat dans eur collection, 3e série, t. II, pag. 439.)

» Dieu ne lui fasse miséricorde. » Madame de Thoré lui disoit : « Monsieur l'abbé, la contrition est une vertu... etc. — Eh ! madame, je vous la souhaite de » tout mon cœur. » Il fut avare jusqu'à la fin, et vouloit que son neveu s'habillât d'un habit qu'il laissoit, au lieu de le donner à un pauvre valet de chambre qu'il avoit.

Il disoit : « Je me contenterois d'être aussi bien » avec Notre-Seigneur, que j'ai été avec le cardinal » de Richelieu. »

Comme il tenoit le crucifix, et qu'il demandoit pardon à Dieu : « Ah ! se dit-il, au diable soit ce vilain » potage que j'ai mangé chez d'Olonne ; il y avoit de » l'oignon, c'est ce qui m'a fait mal. » Et puis il reprenoit : « Le cardinal de Richelieu m'a gâté ; il ne » valoit rien, c'est lui qui m'a perverti. »

XCI

FEU M. LE PRINCE HENRI DE BOURBON (1).

Feu M. le Prince a eu une jeunesse assez obscure et assez malheureuse. Nous avons parlé ailleurs de sa fuite en Flandre, de son retour et de sa prison (2). Ses exploits, qui sont petits (3), se voient dans les *Mémoires* de M. de Rohan et ailleurs.....

En une débauche, il passa tout nu à cheval par les rues de Sens, en plein midi, avec je ne sais com

(1) Père du grand Condé. Mort le 26 décembre 1646.

(2) Voyez l'article de la princesse de Condé, sa femme.

(3) Il disoit : « Il est vrai, je suis poltron, mais ce b..... de » Vendôme l'est encore plus que moi. » (T.)

bien d'autres tout nus aussi. On a une lettre de M. de Rohan où ce seigneur lui reproche sa sodomie en ces termes : « Au moins n'ai-je rien fait qui me fasse » appréhender le feu du ciel. » De tout temps M. le Prince a été accusé de ce vice, *témoin le sonnet de Bautru, fait du temps que la Reine Marguerite vivoit encore. On fit aussi une chanson que je n'ai pu trouver, où on faisoit aller tous les beaux garçons de la cour au-devant de lui.

Il a bien fait la débauche avec les écoliers de Bourges : il leur faisoit manger leur argent. Il a quelquefois pris des promesses d'eux. Il les trichoit au jeu, et ayant gagné le dîner à la boule à l'un d'eux, il lui dit : « J'enverrai demain de quoi, ne vous en » mettez pas en peine. » Il envoya le lendemain un pâté et deux bouteilles de vin, et mena vingt-cinq gentilshommes, comme gouverneur du pays. Quand il alloit au cabaret, au pis aller, il ne payoit que sa part, et, s'il pouvoit, il laissoit payer les autres pour lui. Un jour, en une petite ville, quand il voulut compter avec l'hôte, cet homme lui dit que les échevins de la ville avoient payé sa dépense : il lui demanda combien il avoit eu : « Monseigneur, répondit » l'hôte, on a un peu payé la qualité : j'ai eu cin- » quante écus de plus que je n'aurois eu d'un autre. » On dit qu'il le contraignit à lui donner ces cinquante écus.

Une autre fois, comme il étoit près de signer un bail à ferme d une de ses terres, il dit aux fermiers qu'ils lui confessassent combien ils donnoient à Perrault son secrétaire, et les ayant obligés d'avouer qu'ils lui donnoient cent écus, il se les fit bailler, leur disant que puisque ce n'étoit que pour le faire signer, il alloit signer, et qu'ils n'auroient plus

affaire de son secrétaire. Cependant ce secrétaire a fait une grande fortune avec lui, car il faut qu'un habile homme fasse ses affaires et celles de son maître à la fois. Il lui prêtoit de l'argent pour entrer en une affaire, s'en faisoit payer l'intérêt, puis, comme il étoit homme de bon compte, il lui disoit : « Tenez, » il y a tant de profit pour vous. » Quand on lui donnoit de l'argent pour quelque affaire, il le mettoit dans un coffre, et le rendoit si l'affaire ne se faisoit pas (1).

Les habitants de je ne sais quelle paroisse le prièrent un jour de trouver bon qu'ils s'avouassent de lui pour être exemptés des gens de guerre : « Mais, » leur dit-il, que me donnerez-vous ? — Monsei- » gneur, nous vous ferons un présent. — Non, je » veux quelque chose de certain. » Il ne leur promit point qu'auparavant ils ne fussent tombés d'accord de la somme et du terme, et il les avertit, comme ils s'en alloient, qu'ils lui envoyassent sans faute cette somme, car il la leur demanderoit plutôt la veille que le lendemain.

Il eut de belles terres de la confiscation de M. de Montmorency ; mais son plus grand bien venoit des affaires qu'il avoit faites.

Un jour qu'il avoit haussé bien des fermes, le marquis de Rostaing, autre avaricieux, disoit : « Voilà » un homme qui nous apprend bien à vivre. » Il

(1) Perrault acheta par la suite une charge de président à la chambre des comptes, et par son testament il fonda un service annuel pour le repos de l'âme du prince de Condé. Ce service fut célébré pour la première fois le 10 décembre 1683 dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Bourdaloue prononça l'oraison funèbre. (*Lettre de madame de Sévigné à Bussy-Rabutin*, du 16 décembre 1683.)

avoit l'âme d'un intendant de grande maison : jamais homme n'a tenu ses papiers en meilleur ordre. Il couroit à cheval sur une haquenée par Paris, avec un seul valet de pied, pour solliciter un procès. Il alloit chez feu La Martellière, les jours de son conseil ; en ce temps-là les avocats n'étoient pas si lâches qu'à cette heure. Il alloit voir Vitray deux fois la semaine, comme un homme de bon sens, *fichu* au reste qu'il n'y avoit rien de même ; s'il eût été propre, il n'auroit point été trop mal.

M. le Prince dépensoit pourtant beaucoup ; mais sa dépense ne paroissoit pas. Il avoit des équipages complets en plusieurs maisons ; il donnoit à ses gens le moins qu'il pouvoit ; mais il payoit tous les premiers de l'an, et à Pâques il leur donnoit de quoi aller à confesse. Jamais il n'y a eu maison mieux réglée : ce n'eût pas été un mauvais roi. Véritablement il n'eût pas été si redouté qu'Henri IV. On perdit furieusement à sa mort, car il n'eût pas souffert les barricades ni le blocus de Paris.

Parlons à cette heure de sa politique. On a cru qu'il s'étoit engagé, à Rome, à tourmenter les Huguenots ; d'autres disoient que de peur qu'on ne crût qu'il vouloit se brouiller avec eux comme son grand-père et son père, il témoignoit plus de haine pour eux qu'il n'en avoit. Il écrivit je ne sais quoi contre les Jansénistes, et fit étudier son fils aux Jésuites.

Il savoit si peu qui étoient les beaux esprits, qu'un jour ayant trouvé madame de Longueville, sa fille, à table (M. Chapelain dînoit avec elle), elle se leva, il lui vouloit dire quelque chose ; après il lui demanda : « Qui est ce petit noireau ?—C'est M. Cha- » pelain, dit-elle.—Qui est-il ?—C'est lui qui fait la

» Pucelle. — Ah! dit-il, c'est donc un statuaire? »

Au retour d'Italie, de peur de donner de l'ombrage à M. de Luynes, il s'alla confiner à Bourges. Ce fut là qu'il connut Perrault, qui y étoit écolier, et qui devint enfin son maître, car il juroit plus haut que lui. Sous le cardinal de Richelieu, il n'a pas soufflé. Il disoit un jour à son fils : « C'est bon pour vous, » qui êtes vaillant. » Il ne croyoit pas que son fils, s'exposant comme il faisoit, lui dût survivre, et quand il sut l'affaire de Fribourg : « Ah! dit-il, il » n'y en a plus que pour une campagne. »

Quand il sut que M. d'Enghien n'avoit point été voir M. le cardinal de Lyon, il envoya quérir Daliez, homme d'affaires, son grand factotum en fait de finances après Perrault, et lui dit en une colère horrible : « Vous avez fait donner dix mille écus à » mon fils à Lyon, vous êtes cause de sa perte : s'il » n'eût point eu tant d'argent, il fût allé voir le car- » dinal de Lyon, oncle de sa femme; il n'eût pas » passé sans lui rendre visite. » Daliez dit qu'il n'avoit fait compter à M. d'Enghien que cent pistoles par-delà la somme ordonnée par M. le Prince. Or le cardinal de Richelieu prit cela au point d'honneur. C'étoit par fierté que M. d'Enghien n'avoit point été voir le cardinal de Lyon, sous prétexte que les princes du sang ne vouloient céder qu'au seul cardinal de Richelieu, et non aux autres. Ils lui cédoient, disoient-ils, comme premier ministre, comme les princes autrefois cédoient à l'abbé Suger; mais il étoit régent. Le cardinal, qui vouloit plaire à Rome, disoit que c'étoit à la pourpre éminentissime qu'il falloit rendre cet honneur. Il rapportoit l'exemple des souverains d'Italie. Le cardinal de Richelieu, effectivement, vouloit qu'ils cédassent au cardinal

Mazarin. Au retour de Perpignan, par dépit, le père et le fils s'en allèrent en Bourgogne, et ils y étoient quand le cardinal mourut. On a cru que le cardinal avoit dessein de les perdre quand il mourut; mais c'étoit seulement qu'il les vouloit désunir pour être maître du duc d'Enghien, et l'obliger d'avoir recours à lui.

Le Roi avoit laissé ici feu M. le Prince pour commander durant le voyage de Perpignan. Au *Te Deum*, il se mit à la tête du parlement, comme le Roi. Le parlement vouloit se retirer, le premier président Molé leur remontra que cela déplairoit au Roi; mais il signifia à M. le Prince que c'étoit entreprendre sur le parlement, et qu'on s'en plaindroit au Roi; en effet, M. le Prince eut une réprimande.

Il fit une fois un vilain tour à M. d'Enghien à Fribourg. M. d'Enghien avoit grivelé sur les gens de guerre trente mille écus qu'il envoya en or à Paris. M. le Prince en fut averti. Il va avec un commissaire, lui-même, car Perrault n'y voulut jamais aller, faire ouvrir la malle où étoit cet or, et en paya ce que son fils devoit à M. de Longueville et à d'autres, et quand il revint, il lui donna des quittances au lieu de ses louis d'or, en lui disant : « Il faut toujours » commencer par payer ses dettes. »

XCII

L'ARCHEVÊQUE DE REIMS

(ÉLÉONOR D'ÉTAMPES DE VALENÇAY) (1).

Éléonor d'Étampes avoit fort bien étudié et avoit la mémoire heureuse. Il a écrit quelque chose. Il avoit l'esprit agréable, étoit bien fait de sa personne : mais il n'y a jamais eu un homme si né à la bonne chère et à l'escroquerie; bon courtisan, c'est-à-dire lâche et flatteur. Il eut l'abbaye de Bourgueil, en Anjou, dès son enfance ; après il fut évêque de Chartres, et enfin archevêque de Reims, quand on fit le procès à M. de Guise.

Il faut commencer par Bourgueil. On m'a assuré, en ce pays-là, que, par une jalousie d'amourette, il avoit fait tuer à coups de marteau , dans une cave, un des moines, avant que la réforme y eût été introduite. Pour des escroqueries, il y en a fait comme ailleurs, et à tel point que les habitants n'osoient faire paroître leur bien. L'abbaye de Bourgueil doit au Roi, toutes les fois qu'il va en personne à la guerre, un roussin de service, évalué quatre-vingts livres. Quand le feu Roi fut au siége de La Rochelle, M. de Chartres fit sonner cela bien haut aux habitants, et fit si bien subir le *commitimus* (2), qu'il en tira plus de quatre mille livres.

(1) Évêque de Chartres en 1620, archevêque de Reims en 1641, mort le 8 avril 1651, âgé de soixante-trois ans.

(2) Privilége qui appartenoit à quelques personnes de faire

Pour paver les avenues de Bourgueil, il obtint de la cour une ordonnance de douze mille livres. Il fut averti que madame Bouthilier, qui en ce temps-là faisoit bâtir Chavigny, près de Chinon, le devoit venir voir. Il fait porter quelques charretées de pavés par où elle avoit à passer. En causant avec elle, il lui dit qu'il se trouvoit trop chargé de Reims et de Bourgueil; qu'il avoit peur de n'y pas faire son salut; qu'il falloit qu'il se déchargeât de Bourgueil sur quelqu'un; et insensiblement il vint à parler de M. de Tours, frère de M. Bouthilier, le surintendant. Ensuite ils en parlèrent si bien, que la dame, croyant l'affaire faite, prit l'ordonnance de douze mille livres et la lui fit payer. Mais quand ce fut au fait et au prendre, il aposta une plainte des habitants de Bourgueil, qui le supplioient de ne les pas abandonner, et, sur cela, il s'excusa, et dit que le cœur lui saignoit. Les habitants de Bourgueil en recevoient grande protection; mais, d'un autre côté, il les pinçoit quand il pouvoit.

Pour le lieu, il l'a embelli en toutes choses; car il a presque partout fait de la dépense à ses bénéfices. Bourgueil, sans doute, est une fort agréable demeure, et ce qu'il y a fait est fort beau. En revanche, il a quasi coupé et vendu toute la forêt. Son intendant, Fontelaye (*intendant*, c'est pour parler honorablement), étoit un ecclésiastique qui avoit soin de ses affaires à Bourgueil, mais qui étoit fort aimé dans le pays. Il recevoit à ses dépens les compagnies quand son maître n'y étoit pas. Fontelaye donc, qui sentoit aussi un peu l'escroc, car tel le maître, tel le valet, lui proposa de couper une route dans la forêt pour

porter leurs causes à Paris, à la juridiction des requêtes de l'Hôtel.

voir passer du château les bateaux sur la Loire; il vouloit l'attraper, car la levée, qui étoit bordée d'arbres, empêche qu'on ne voie même les voiles. « Il se trouvera des gens, ajouta-t-il, qui prendront » le bois pour la façon. » M. de Chartres le lui permit, et l'autre, qui avoit remarqué que c'étoit l'endroit où il y avoit les plus beaux arbres, les vendit fort bien, et ne fit point aplanir la route.

L'infirmier de Bourgueil, un des anciens religieux qui n'avoient point voulu prendre la réforme, voulut aussi l'attraper. Il lui propose de couper le bois du labyrinthe du parc qui étoit sur le retour, et cela aux mêmes conditions, afin d'y en pouvoir replanter un autre comme on a fait. Mais on n'attrape pas deux fois un renard. Quand le moine eut fait tous les frais, et qu'il n'y avoit plus qu'à faire charroyer le bois, le bon prélat lui dit : « Ah! mon Dieu! mon pauvre » monsieur l'infirmier, je veux passer l'hiver ici, et » je n'ai pas de bois coupé. Je prendrai du vôtre, » vous n'aurez qu'à marquer ce que j'en aurai pris.» Il le lui brûla tout, et l'autre n'en eut jamais rien.

Quand on lui apportoit quelque chose, on avoit aussitôt audience, autrement on attendoit six heures. Une fois il vouloit que Bourneau, premier président des élus, à Saumur, qui avoit été son domestique, s'obligeât pour lui, et qu'il lui en feroit son billet. « Je l'aimerois autant de son suisse, dit l'autre en se retirant. » Il l'entendit, et sortant de son cabinet : « Il vaut pourtant mieux de moi, Bourneau! » dit-il. — Ah! monsieur, dit cet homme, pensez-» vous que je ne susse pas bien que vous pouviez » m'entendre? Si fait, vraiment, et je ne l'ai dit que » pour vous faire rire; mais, en conscience, je n'ai » point d'argent. »

M. de Reims (il vaut mieux l'appeler toujours ainsi) dépensoit furieusement; car, outre qu'il a toujours tenu une table fort délicate et fort bien servie, il a toujours eu grand train. Il étoit soigneux de faire apprendre tous les exercices à ses pages, et d'en avoir toujours de beaux. Quelques-uns en médirent: cela fut cause qu'il en prit de moins beaux ensuite.

Il avoit l'esprit vif; l'archevêque de Bordeaux, dînant avec lui, lui disoit : « Avec votre bonne chère et » votre prestance (il étoit gros et gras), je vous nom- » merois volontiers mon *papelard*.—Et moi, dit-il, je » vous appellerois mon *papegay* (*mon perroquet*).»

A Chartres, un marchand lui ayant apporté des parties assez grosses, il lui demanda en causant s'il avoit quelque fils qui fût grandet. «Monseigneur, » dit le marchand, j'en ai un de treize ans.—Allez, » je vous promets un canonicat pour lui. Nous ver- » rons vos parties une autre fois.» Le marchand lui fit mille remerciements et se retira. Attraper un marchand, ce n'est pas une grande merveille. Voici bien un autre exploit :

Lopez ayant acheté une grande maison dans la rue des Petits-Champs, il pria M. le cardinal de Richelieu de lui faire avoir composition des lods et ventes des chanoines de Saint-Honoré. M. de Chartres y étoit, qui lui dit : « Je les connois tous, je » ferai votre affaire ; donnez-moi ce que vous voulez » qu'il vous en coûte. » Lopez lui rend grâces, et lui porta six mille livres. Il fut long-temps sans rendre réponse, et disoit à Lopez qu'on ne gouvernoit pas comme cela tout un chapitre. Enfin, Lopez menace de le dire au cardinal : « Oh ! bien, lui ré- » pondit-il, je ne me mêlerai jamais de vos affaires. » Envoyez quérir votre argent. » Il y avoit une pro-

messe de quatre mille huit cents livres et douze cents livres en deniers. Lopez n'a jamais rien pu tirer de la promesse.

Durant qu'il étoit évêque de Chartres, il devint amoureux d'une abbesse du diocèse qui aimoit mieux un certain jeune capucin que lui. Il fut averti que son rival en recevoit des lettres, et qu'il les portoit toujours sur lui. Un jour donc que le drôle de moine l'étoit allé voir, il fit semblant d'avoir quelque chose de secret à lui dire, et l'obligea de faire retirer son bini (1). Il lui dit donc ce qu'il avoit appris. Le père le nie. Il le menace de le livrer à quatre valets de chambre ou palefreniers qu'il lui fit voir. Le moine eut peur et donna les lettres ; mais il ne les eut pas plus tôt lâchées, que le repentir le saisit. Il reproche à ce beau prélat qu'il a abusé de son autorité, que ce qu'il en faisoit n'étoit que par jalousie, etc. Il en dit tant que ce saint père en Dieu l'abandonne à ses valets, qui lui donnèrent les étrivières en forme de discipline.

* Le cardinal de Richelieu, alors évêque de Luçon, lui fit une visite, et lui dit en se retirant : « Ma foi, » vous ne me conduirez pas. — Pardieu, répondit-il, » je vous conduirai. — Ne disputez pas davantage, » je suis en plus forts termes que vous. »

Mais on ne peut pas affronter toujours les autres ; on est quelquefois affronté à son tour. M. de Chartres avoit gagné une tapisserie de prix au maréchal d'Estrées ; et, étant obligé de partir, il donna ordre a son homme d'affaires de la demander. Cet homme y fut. Le maréchal dit : « Oui, oui-dà ; mais ma » femme couche dans cette chambre-là ; bientôt elle

(1) On appeloit ainsi le frère qui accompagnoit.

» changera de meuble ; alors je livrerai la tapisserie, » car je ne veux pas qu'elle le sache. » Une autre fois il lui dit : « Monsieur un tel est logé céans. » Cette tapisserie, par malheur, n'a pu être détendue; » car il a fallu en hâte lui laisser cet appartement. » Je vous prie, donnez-vous un peu de patience. » Toutes les fois que cet homme y alloit, le maréchal trouvoit de nouvelles échappatoires. Enfin, las d'y aller, cet homme d'affaires écrivit à son maître : « Je crois que nous n'aurons point la tapisserie. Mais » nous y gagnerons avec le temps, car j'ai appris un » millier d'échappatoires que je ne savois pas en- » core, et dont vous ne vous seriez jamais avisé. »

Le cardinal de Richelieu lui fit une fois un plaisant tour : *Il signor Julio Mazarini*, qui n'étoit rien alors, lui avoit fait présent de deux pièces de tabis (1) de Gènes violet, le plus beau du monde. Il en donne une en secret à M. de Chartres, et lui dit : « Ne manquez pas de me venir voir un jour habillé » de ce tabis ; je serai aussi habillé de même. » M. de Chartres le remercie de ce double honneur, et emporte la pièce de tabis sous son manteau. Le soir, le cardinal demande ces deux pièces d'étoffe : on n'avoit garde d'en trouver plus d'une. Il fait un bruit étrange, accuse ses valets de chambre de friponnerie, et dit qu'il vouloit absolument qu'on la trouvât. Deux jours après, voilà M. de Chartres qui vient avec son beau tabis. Tous les valets de chambre reconnoissent l'étoffe ; et puis la bonne réputation du prélat ne servoit pas beaucoup à détruire cette vérité. Ils grondent, l'accusent tous d'avoir

(1) Le *tabis* étoit un gros taffetas cylindré et ondulé, ce qui en faisoit jouer la couleur.

joué à les perdre, et lui font un bruit de diable. Le cardinal se crevoit de rire de le voir en cette peine, et quand il s'en fut bien diverti, il découvrit tout le mystère. Cela montre assez quel cas en faisoit le cardinal.

J'ai déjà dit qu'il étoit le *maréchal-de-camp-comique*. Il plaçoit à la comédie. Il fit pis une fois, car il parut le bâton à la main, en habit court, comme auroit fait un maître-d'hôtel, à la tête de ceux qui portoient la collation à la Reine. C'étoit à la représentation de *Mirame*. L'abbé de Villeloin dit à quelqu'un que c'étoit ce qu'il avoit vu de plus beau à la comédie (1). Le prélat le sut, et se repentit de l'avoir fait. Mais il falloit un homme comme cela au cardinal pour trahir le clergé, aux assemblées duquel il a présidé plus d'une fois. A une ouverture d'une de ces assemblées, il dit : « *Desideravi magno desi-* » *derio manducare vobiscum hoc pascha.* » Or il mangeoit bien de toutes façons. On disoit qu'il mangeoit quatre fois son dîner avant que de le manger : dès

(1) On lit en effet dans ses *Mémoires* : « M. de Valençay, » alors évêque de Chartres....., aidant à faire les honneurs de la » maison, parut en habit court sur la fin de l'action, et descen- » dit de dessus le théâtre, pour présenter la collation à la Reine, » ayant à sa suite plusieurs officiers qui portoient vingt bassins » de vermeil doré, chargés de citrons doux et de confitures..... » Je ne sais s'il m'échappa de dire quelque chose de l'emploi de » M. de Chartres ; mais, quelque temps après, lorsqu'au même » lieu l'on dansa le ballet de *la Prospérité des armes de la* » *France*....., comme ce prélat, qui étoit capable de tout ce » qu'il vouloit, se donnoit la peine, avec M. d'Auxerre, de faire » les honneurs de la salle, m'eut dit que cette journée-là il ne » présenteroit pas la collation, je lui répondis qu'il feroit tou- » jours bien toutes choses, et me fit civilités. » (*Mémoires de Marolles*, p. 126.)

le soir en l'ordonnant, la nuit y rêvant, le matin y changeant quelque chose, et puis allant faire un tour à la cuisine avant qu'on servît. Après sa mort on trouva dans ses papiers une tactique de plats. Une fois, qu'on lui avoit fait bien des présents de volaille et de gibier, il fit arranger tout cela en rond, comme on feroit pour le peindre, et puis se mit au milieu. Je voudrois qu'on eût fait son portrait en cet état. Un jour qu'il avoit dîné chez le Coadjuteur de Paris, il fit venir tous ses officiers, et leur dit : « J'ai dîné » aujourd'hui chez M. le Coadjuteur de Paris ; il y » avoit ceci et cela, tel et tel défaut. Je vous le dis » afin que vous preniez garde de n'y pas tomber ; car » s'il vous arrivoit de me traiter comme cela, autant » vous vaudroit être morts. » A dîner, sur la fin, il faisoit venir maître Nicolas, son célèbre cuisinier, et lui disoit : « Maître Nicolas, que souperons-nous ? ». Et à souper : « Maître Nicolas, que dînerons-nous ? »

Un jour qu'il traitoit des évêques, la veuve de son rôtisseur, mort depuis peu, vint avec quatre ou cinq petits enfants pour lui demander de l'argent. Il les aperçut, il va vite au-devant, et fit tant qu'elle promit d'attendre jusqu'au lendemain. Les conviés, qui le connoissoient, avoient vu toute l'affaire ; car cette femme, avec sa *mesgnie*, étoit entrée dans le lieu où l'on étoit à table. « Voyez, leur dit-il quand il fut » de retour, si cette femme ne prend pas bien son » temps, elle vient pour faire confirmer ses enfants. » Il ne partoit jamais que la nuit, de peur de ses créanciers. M. Arnauld disoit à M. de Grasse (*Godeau*), que M. de Reims avoit sacré : « Vous avez été sacré » de la patte du loup. »

Ne trouvant point de caution pour donner à M. de La Bistrade, conseiller au grand-conseil, duquel il

louoit une maison : « Monsieur, dit-il, ma bibliothè-
» que suffira. » Elle étoit belle. Quand le bail fut près d'expirer, il emprunte tous les chariots de ses amis, et une belle nuit il fait enlever meubles et livres : le conseiller crie. On lui dit : « Ne vous fâchez pas;
» voilà la clef de la bibliothèque : vous n'avez de-
» mandé que cela. » Il y va, et n'y trouve plus rien.

Il avoit pour marchand de poisson, en Anjou, un nommé L'Anguille. Cet homme, un jour que madame de Puisieux étoit à Bourgueil, alla pour demander de l'argent à l'archevêque : « Ma sœur, dit-il à la dame,
» voilà le plus honnête homme qu'on puisse trouver.
» Je vous prie, baisez-le pour l'amour de moi. » Elle le caressa tant qu'il n'osa demander un sou

Comme on lui disoit : « A faire comme cela, vous
» ne trouverez plus d'argent. — J'en trouverai bien,
» disoit-il, mais je ne trouverai pas de caution; c'est
» une maudite invention que ces cautions. »

Le propre syndic de ses créanciers ne se pouvoit défendre de lui. C'étoit Baillon, bourgeois de Paris. Car, pour les satisfaire, il avoit fallu, selon l'ordonnance, leur abandonner la moitié du revenu. Or, ce pauvre homme, par mauvais ordre, n'avoit pas rendu compte, et ne savoit comment s'y prendre. Quand M. de Reims vouloit avoir de l'argent de lui, il le faisoit assigner pour rendre compte, et l'autre, pour n'en pas venir là, lui donnoit quelque somme, tirant parole que ce seroit la dernière. Mais au bout de six mois l'archevêque recommençoit. Quand Fontelaye mourut, il fit tout saisir, disant qu'il ne lui avoit pas rendu compte; et enfin tout lui demeura. Son maître-d'hôtel mort, il se saisit de six mille livres qu'avoit cet homme. Les parents les lui voulurent redemander; il leur fit accroire qu'ils avoient voulu assassi-

ner son valet de chambre, et les fit mettre en prison.

Il disoit un jour : « Je veux acquitter mes dettes; » j'ai quatre-vingt-quatre mille livres de rente, je » dois six à sept cent mille livres. Il me faut quarante » mille livres pour ma dépense, autant pour mes » créanciers. » Voyez combien il eût fallu qu'il eût vécu pour cela, ne payant que quarante mille livres par an.

Voici comment il trouva moyen d'avoir le trésor du chambrier de l'abbaye de Bourgueil. M. de Reims, averti que ce religieux, qui avoit d'autres bénéfices, avoit épargné de son revenu jusqu'à seize mille livres qu'il avoit cachées dans les fondements de sa maison, il lui demande de l'argent à emprunter. « Je n'en ai » point, monseigneur, » dit le moine; et en présence de témoins dignes de foi en fait des serments horribles. L'archevêque en fait prendre acte, et après lui donne une commission delà la Loire, et ordre aux bateliers de ne pas le repasser qu'on ne le leur mandât. Cependant il fait jeter à bas la maisonnette de ce pauvre moine, et prend tout l'argent. Le religieux s'en plaint, dit qu'il avoit seize mille livres chez lui. Il le fait passer pour un méchant homme, et lui confronte les témoins.

Il eut avis que le sacristain de Bourgueil avoit douze mille livres enfouies sous sa cellule. Il lui parle de déloger; l'autre dit qu'il étoit assez bien logé. Il fait tomber le discours sur l'épargne de cet homme, et lui dit : « Je pense que vous avez bien amassé au » moins trois mille livres. — Moi, dit l'autre, je n'ai » pas trois mille deniers. » A quelques jours de là il donne une commission de trois doubles (1) à ce moine.

(1) Une commission peu importante. Le *double* valoit deux

Pendant cela, il jette la chaumière à bas, et trouve l'argent. Il en arriva comme de l'autre, hors que celui-ci eut cinq cents livres pour tout potage.

Après avoir fait tant de friponneries à Bourgueil, il eut l'insolence, y étant une fois malade au point qu'il fallut se confesser, de ne dire que des bagatelles au Père de La Vallée, prieur des Réformés, qu'il envoya quérir. Mais l'autre, qui savoit sa vie, eut le plaisir de la lui conter du long, en lui disant : « Vous, » qui avez fait ceci, et encore ceci, vous avez l'au- » dace de m'entretenir de balivernes ! » Depuis cela, l'archevêque fit cas de ce religieux, quoiqu'il se repentît d'y avoir mis la réforme.

Le cardinal de Richelieu lui faisoit toucher certaine somme du clergé pour l'empêcher de voler ; et comme Son Éminence lui reprochoit un jour : « Mais » on vous donne tant pour cela, » il lui fit le conte du maître-d'hôtel du maréchal de Biron, à qui son maître vouloit donner tant, et qu'il ne volât point. « Monsieur, lui répondit cet homme, je ne puis ; à ce » prix-là, j'y perdrois. »

Il étoit d'humeur à faire des malices, et il trouvoit bon qu'on lui en fît aussi ; mais il avoit toujours un air sérieux. Un jour il alla chez le vicomte de Léry, qu'il appeloit *le petit homme ;* c'est auprès de Reims. Ce gentilhomme vint au-devant de lui, et lui dit : « Hé ! monseigneur, que vous venez mal à propos ! » *la petite femme* est en mal d'enfant. » Il appelle ainsi sa femme, qui accouche au moins tous les ans une fois. « Eh bien ! dit l'archevêque, il faut lire la » Vie de sainte Marguerite. » En effet, il se met à

deniers. On diroit encore aujourd'hui en style familier *une commission de deux liards.*

marmoter à l'entrée de la chambre. Quand il eut tout dit, cette femme sort en se crevant de rire.

Il a fait des tours de son métier en Champagne aussi bien qu'en Beauce et qu'en Anjou. Il vouloit retirer des prés de M. de Joyeuse. Pour cela il lui donna le moulin d'un village. Mais aussitôt il en fit faire un autre d'une certaine tour qui y étoit, en un endroit plus commode aux habitants. Joyeuse se plaint. « Bien, dit-il, nous en ferons faire un colombier. » Il en fit pourtant un moulin, et on se moqua bien de Joyeuse de s'être laissé ainsi attraper, lui qui croyoit être l'homme le plus fin du monde.

M. de Laon ne lui parla guère plus doucement que le prieur de Bourgueil. Il vouloit être député depuis la mort du cardinal de Richelieu. M. de Laon l'en empêcha, et, non content de cela, il lui dit : « J'en » rends grâces à Dieu, vous auriez pillé la province. » — Hé! monsieur, après avoir donné la *farine* de » votre vie au monde et au diable, donnez-en au » moins le *son* à Dieu. »

N'ayant pas un sou, il envoya quérir un chanoine mal famé, nommé Bertemet, et le pressa tant que l'autre lui prêta douze mille livres, à condition qu'il le feroit grand-vicaire. Quelque temps après, comme Bertemet le sommoit de sa promesse, il suppose une lettre non signée, contenant plusieurs fripponneries du chanoine. Il se la fait rendre, étant à table, en présence de cet homme qui y étoit aussi. Il la lit, et d'une mine refrognée, il la met sous son cul. Après dîner, il la donne à lire à Bertemet, lui disant qu'il ne croyoit rien de tout cela, mais qu'il s'en falloit justifier; et comme cet homme sortit de la salle, les pages et les laquais, qui avoient le mot, lui firent un pied de nez, et en bas il courut fortune d'être berné.

L'année qu'il mourut, à la dernière assemblée du clergé dont il a été, plusieurs prélats firent partie d'aller souper à Saint-Cloud, chez la du Ryer (1), à tant par tête. Chacun lui donna son argent, et il se chargea du festin. Il dit à la du Ryer : « Je vous don-» nerai l'argent à Paris, je n'en ai point sur moi. » Il avoit trente-cinq pistoles que les autres lui avoient données. La pauvre du Ryer n'en eut jamais rien.

M. de Reims aimoit furieusement à être loué de quelque façon que ce fût. N'avoit-il pas raison, et n'étoit-ce pas un homme bien louable? Il avoit bien du plaisir à appeler *mon fils* M. d'Aumale, son coadjuteur (depuis M. de Nemours, qui est mort mari de mademoiselle de Longueville).

Le président du présidial de Reims, en dînant chez l'archevêque, se coupa comme il vouloit couper du veau. « Vous avez coupé dans le vif, monsieur le pré-» sident, » dit M. de Reims.

Il disoit du petit Camus (*Camus Patte-Blanche*), intendant de Champagne, qui se mettoit des tranches de veau sur le visage pour avoir le teint beau, que cela n'étoit pas permis, et que c'étoit soie sur soie (2).

Un peu avant que de mourir, il escroqua à la marquise de Maulny, sa nièce, une tapisserie assez belle. Elle croyoit qu'il lui donneroit quelque chose de meilleur. « Le vieux b...., disoit-elle, il n'a pu me » laisser ma pauvre tapisserie! »

(1) La du Ryer, dont on verra plus bas l'*Historiette*, tenoit à Saint-Cloud un cabaret célèbre. Ce *pique-nique* d'évêques contraste avec la gravité de la prélature et les mœurs sévères du clergé de l'époque; il faut bien se garder de le juger d'après M. de Valençay.

(2) Dans quelques ordonnances de nos rois il est défendu de porter soie sur soie. (T.)

A la maladie dont il mourut à Paris (1), madam de Puisieux, sa sœur, fit tout vendre jusqu'à ses che vaux, en qualité de créancière, et aussi de peur que d'autres ne le fissent. Trois jours avant sa mort, comme il vit qu'on lui apportoit un bouillon dans une écuelle de faïence, il demanda un plat. On lui apporta un plat de faïence. « Quoi! dit-il, toujours faïence! » Il se douta bien que sa sœur avoit pris sa vaisselle d'argent. « Apportez-moi, dit-il, un bassin. » On lui en apporte un de faïence. Il y met dedans toute sa *tripaille de trique-billes*. « Tenez, ma sœur, dit-il à » madame de Puisieux, il ne me reste plus que cela; » faites-en votre profit si vous pouvez. »

On disoit qu'il étoit mort en tenant un chapelet de marrons pour tout chapelet, et que comme son confesseur lui représentoit qu'il faudroit rendre compte à Dieu, il l'écouta long-temps, et puis il lui dit tout bas à l'oreille : « Le diable emporte celui de nous » deux qui croit rien de tout ce que vous venez de » dire! »

Comme on devoit encore les frais du service que l'assemblée du clergé lui fit faire, M. de Grasse (*Goteau*) disoit : « Pourquoi s'étonner de cela? Tout ce » qui se fait pour M. de Reims n'a pas accoutumé » d'être payé. »

XCIII

LE CARDINAL DE VALENÇAY (2).

C'étoit le frère de l'archevêque de Reims. A l'âge

(1) En 1651, vers Pâques. (T.)

(2) Achille d'Estampes Valençay, né en 1589, fut reçu che-

de treize ans, croyant que le maréchal de La Châtre l'eût mal conseillé au jeu contre le feu comte de Saint-Aignan, il prit un bâton pour le battre. On le voulut fouetter, il se sauva, et s'enfuit à Malte. Il y devint chevalier de Malte. Il servit en France, et parvint à être l'un des douze capitaines des chevau-légers entretenus. C'étoit un original, comme vous le verrez par la suite; d'ailleurs, il étoit aussi fier que brave. C'étoit un grand et bel homme, et hors qu'il avoit le ventre un peu gros, il avoit fort bonne mine. En ce temps-là, il alla voir un matin M. le comte d'Alais, qui depuis a été M. d'Angoulême. Ce comte, faisant le prince, ne lui fit donner qu'un siége pliant, et lui, en s'habillant, étoit assis dans un fauteuil. « Je rom- » prois ce siége, dit le chevalier, je suis trop gros; » et prend une chaise à bras. On lui présenta ensuite la chemise pour la donner au comte. « J'en ai pris » une blanche ce matin, dit-il en la rejetant, je n'en » ai que faire. »

Il alla un jour appeler Bouteville en duel, pour le marquis de Portes, oncle de M. Montmorency; il y avoit jalousie entre eux à qui seroit le mieux auprès de ce duc. Cavoye, depuis capitaine des gardes du cardinal de Richelieu, servoit Bouteville. Cavoye blessa le chevalier de deux petits coups, car il étoit fort adroit, et lui disoit : « Monsieur le chevalier, en » avez-vous assez? » Le chevalier lui répondit : « Un » peu de patience, ne voltigez point tant; » et lui donna un si grand coup, qu'il en pensa mourir. M. de Montmorency arrive là-dessus, qui dit au chevalier qu'il lui apprendroit bien à faire des appels à ceux

valier de minorité dans l'ordre de Malte dès l'âge de huit ans. Nommé cardinal en 1643, il mourut à Rome le 16 juillet 1646

de sa maison. « Hé! de quelle maison êtes-vous, » fichue race de Ganelon? reprit-il; pardieu! je me » soucie bien de vous et de votre maison! » Feu M. d'Angoulême, le père, y survint, qui apaisa tout, et depuis le chevalier fut fort bien avec M. de Montmorency même.

Nous l'appellerons désormais le bailli de Valençay, car il fut bailli d'assez bonne heure. Le marquis d'Estiaux étoit son cadet; c'est ce brave qui fut tué depuis à Maestricht (1), après avoir repoussé le Pappenheim. Ce marquis d'Estiaux avoit tué un Huguenot, appelé le marquis de Courtaumer, en duel; ils servoient tous deux les Hollandois. Le page de Courtaumer, ayant quitté la livrée, fit appeler d'Estiaux, qui se battit contre lui. Un cadet de Courtaumer en vouloit faire autant, quand le bailli, pour faire cesser tout cela, s'avisa d'envoyer appeler un vieux seigneur, député de ceux de la religion. L'autre, bien surpris, s'en plaint. Les maréchaux de France demandent au bailli quelle mouche l'avoit piqué : « Je » voyois, répondit-il, que tant de Huguenots appe- » loient mon frère en duel, que j'ai cru que c'étoit » une querelle de religion. » Sur cela, le Roi défendit à ceux de Courtaumer de faire aucun appel au marquis, et à lui d'en recevoir aucun. On ordonna seulement, pour les satisfaire, à cause qu'il y avoit eu un homme de tué de leur côté, que, quand ceux de Valençay les rencontreroient, ils leur cédassent, par exemple, la meilleure chambre en une hôtellerie, qu'ils leur donnassent la main (*la droite*), et autres choses semblables.

A la Rochelle, il rendit de grands services. Il fit

(1) Louis d'Estampes-Valençay, marquis d'Estiaux, tué devant Maestricht, en 1632.

dire au cardinal qu'il se faisoit fort d'empêcher l'armée angloise de passer. On croit que quelque homme plus entendu au fait de la marine que lui lui avoit donné cet avis. Le cardinal le fait venir. Il lui dit hardiment : « Je ne vous dirai point mon secret, » après que vous m'avez pris pour dupe au secours » de l'île de Rhé ; ce fut moi qui vous donnai l'in- » vention des chaloupes, et vous en donnâtes le » commandement à Schomberg et à Marillac. Mais » promettez-moi que vous vous servirez de moi, et » je vous le dirai. » On fit ce qu'il demandoit. Aussitôt il congédie tous les grands vaisseaux ; par ce moyen, il s'ôtoit de dessus les bras les Manty, les Rasilly et tous les autres, qui ne lui eussent pas obéi volontiers. Il ne prit que vingt petits vaisseaux, des galiotes, des brûlots, des barques et des chaloupes armées. Sa raison, la voici : aux deux côtés du fort de Coureille et du fort Louis, qui étoient à la tête du canal, opposés l'un à l'autre, il y a des basses. « J'i- » rai affronter, disoit-il, l'armée angloise ; elle fou- » droiera mes petits vaisseaux ; mais elle ne tuera » pas tout ; on coupera nos câbles ; nous nous lais- » serons aller ; le flot nous portera sur les basses, où » le canon des forts ruinera toutes leurs ramber- » ges (1) ; j'ai des galiotes et autres petits vaisseaux » de rames pour détourner leurs brûlôts. »

Son neveu, alors chevalier de Valençay (c'est aujourd'hui le bailli de Valençay, ou le grand-prieur de Champagne), revenant d'esclavage, arriva au

(1) *Ramberge*, grand bâtiment à un seul mât et à rames, armé de canons à l'arrière et à l'avant, en usage alors en Angleterre. On en voit le dessin dans l'*Archéologie navale* de M. Jal. (Paris, Arthus Bertrand, 1840, I, 451.)

camp comme le bailli faisoit cette proposition. M. de Montmorency en rioit, et lui disoit : « Votre oncle » rêve. — Il ne rêve point, dit le chevalier ; et assu- » rément voici ses raisons. » Il les devina.

Voilà donc le bailli sur *la Renommée*, le plus grand vaisseau des vingt, quoiqu'il ne fût que de trois cents tonneaux. Il y faisoit grand'chère. Tous les braves s'y rendoient dès la moindre alarme. Il y mangea vingt mille écus en deux mois. Les Anglois comprirent bien son dessein, et n'attaquèrent jamais. Le Roi voulut aller sur son vaisseau ; on l'en avertit, et que Sa Majesté y vouloit faire collation ; le bailli, qui n'étoit pas sot, dit : « Si je fais une belle colla- » tion, on se moquera de moi de dépenser ainsi mon » argent ; si vilaine, ce sera encore pis. » Le Roi y va, et puis demande la collation. « Apportez, » dit le bailli. On apporte un bassin de biscuits moisis, et un de merluche, avec un méchant potage aux pois. Le Roi se mit à rire : « Sire, lui dit-il, quand on » nous paiera mieux, nous vous ferons meilleure » chère. »

La ville prise, on le fit maréchal-de-camp ; en ce temps-là, c'étoit quasi autant que maréchal de France à cette heure. On lui dit qu'il pouvoit présenter au Roi cinquante chevaliers de Malte qui avoient servi en cette rencontre, et qu'il portât la parole pour eux. Or il faut savoir que le Roi, qui étoit médisant lui-même, avoit baptisé le bailli *le médisant éternel*. Il s'avance et dit : « Sire, Votre Majesté m'ayant donné » le titre de *médisant éternel*, je n'ai garde de rien » faire qui me le fasse perdre. Si je parlois de ces » messieurs, il faudroit que j'en disse du bien, c'est » pourquoi Votre Majesté me permettra de n'en » rien dire. » Le Roi sourit et dit : « Nous croyions

» l'embarrasser, mais il s'en est bien tiré (1). »

Le voilà en état de faire quelque grande fortune. Mais outre qu'à Lyon, durant la maladie du Roi, il donna les plus violents conseils contre le cardinal de Richelieu, il le piqua encore vilainement; car un jour que l'Éminence le railloit en présence du Roi sur sa nièce, la comtesse d'Alais, fille de la maréchale de La Châtre, sa sœur, il lui répondit : « Pardieu ! il ne » faut pas croire tout ce qu'on dit, ou bien il faudroit » croire que vous couchez avec votre nièce. » Le Roi fut ravi de cela, et le cardinal en pensa enrager. Ensuite, la feue Reine-mère s'étant brouillée avec le cardinal, il prit son parti, et fut capitaine de ses gardes. Mais, quand il vit que Fabroni et sa femme, avec le Père Chanteloube (2), avoient empaumé la Reine, il se retira, et fut fort mal payé de ses pensions et de ses appointements. Je crois qu'il se retira à Malte; au moins y étoit-il quand le pape Urbain le fit venir pour s'en servir contre le duc de Parme.

Voici comment cela arriva. Son neveu, le commandeur de Valençay, étoit ambassadeur de Malte auprès du pape, les bonnes grâces duquel il sut si

(1) Voici une anecdote sur le cardinal de Valençay, qui a été conservée par Costar : « Vous savez, écrivoit-il au Père Rapin, » la réponse de M. le cardinal de Valençay, lorsqu'il étoit encore » commandeur de Malte, à feu M. le cardinal de Richelieu. Son » Éminence lui ayant fait cette question : — D'où vient que, per- » sonne en France ne pouvant se sauver de vos railleries, je suis » le seul dont vous ne dites point de mal ? C'est sans doute que » vous me craignez. — Ce n'est point cela, lui répliqua le comman- » deur ; et, pour vous le montrer, faites des sottises et je ne vous » épargnerai pas. » (*Lettre originale de Costar*, sans date, de la main de l'abbé Pauquet, son secrétaire. *Collection de M. Parison.*)

(2) Le Père Chanteloube, de l'Oratoire, étoit dans les intérêts de Marie de Médicis.

bien gagner, que le Saint-Père lui disoit des choses qu'il ne disoit pas à ses propres neveux. Le Pape, voyant la guerre de Parme prête à éclater, lui dit un jour : « Donnez-moi un capitaine. — Saint-Père, ré-» pondit-il, je ne puis vous donner que mon oncle, » le bailli de Valençay, qui est à Malte. — Quoi, » celui, reprit le Pape, qui commandoit les vaisseaux » à La Rochelle ? — Celui-là même. — Faites-le venir. » Le commandeur le mande ; il vient ; mais il ne savoit pourquoi on le faisoit venir. Le commandeur, sans lui rien dire, le loge, lui donne un bel appartement bien meublé, un carrosse, trois estafiers, et de l'argent pour jouer. Le Pape fournissoit à tout cela. Le bailli, étonné de ces régales, disoit : « J'ai un fou de » neveu qui n'est qu'un gueux aussi bien que moi, et » il ne me laisse manquer de rien. Hé, lui disoit-il, » où prends-tu tout cela ? — Ne vous en tourmentez » pas, répondoit le neveu, réjouissez-vous seule-» ment. » Au bout de six mois, on le renvoya à Malte, et à trois mois de là, la guerre étant déclarée, on le fit revenir. Il fut en tout deux ans à Rome chez son neveu. Le marquis Mathei prit cependant Castre : ce fut par trahison. Le traître a eu le cou coupé depuis.

Il faut dire un mot de la valeur des Romains. Un cavalier, s'étant approché trop près, avoit été tué d'un coup de fauconneau. Ils disoient : *Che pazzo ! sè fatto amazar a la francese.* Après cela, le duc de Parme ayant passé avec ses dragons et de l'infanterie à cheval jusques à Aquapendente, la frayeur fut si grande à Rome, qu'on y faisoit des barricades. Alors le Pape déclara qu'il alloit faire venir le bailli de Valençay pour s'en servir, et le fit *maestro di campo generale*, c'est-à-dire maréchal de camp, sous le cardinal Antoine, qui avoit la qualité de général, sans congédier

pourtant Mathei et quelques autres qui commandoient séparément. Il n'y avoit encore que des milices; on levoit quelques troupes. Il fait tant qu'il donne le courage au cardinal Antoine d'aller jusqu'à Ronciglione, et de là à Orviette, qui se vouloit rendre sans être attaquée, quoique le cardinal Spada fût dedans, et que la place, qui est sur un roc, soit presque imprenable. Là il donna quatre cents chevaux de troupes réglées au commandeur, son neveu, et l'envoya devant à Montefiascone. Tout le reste suit. Comme ils y sont tous arrivés, un gros de cavalerie des leurs, qui avoit pris le plus long, vint à paroître; voilà l'alarme bien forte. Le cardinal étoit très-fâché de s'être tant avancé. Le commandeur prend dix cavaliers, et va pour reconnoître ce gros. Le cardinal et les Romains croyoient qu'il étoit fou. Il trouva que c'étoit de leurs gens. Il revient; tout le monde le félicitoit comme d'un grand exploit. On s'avance vers Aquapendente; on surprend les ennemis au fourrage; on y fait quatre prisonniers; vous eussiez dit qu'on avoit tout défait. Les cardinaux allèrent dire *il bon prò* au Pape de ce que *s'era visto il nemico in faccia*, et le cardinal Antoine en étoit si ravi, qu'il embrassoit le bailli à tout bout de champ, et lui disoit : *m'avete fatto veder il nemico.* Insensiblement on fit des troupes, et le bailli avoit un régiment de deux mille François plus beau que le régiment des gardes. Il prit une bicoque auprès d'Aquapendente. Le duc de Parme déloge; voilà le bailli sur le pinacle. Cependant voyez quelle étoit la légèreté du personnage : ayant eu avis qu'on lui permettoit de retourner à la cour de France, il quitte l'armée, et part pour aller prendre congé du Pape. Son neveu étoit à Pérouse, avec l'artillerie, dont il étoit général. Le

cardinal Antoine le va trouver, et lui dit que cela feroit mourir le Pape. Le commandeur va vite à Fouligni, où il met ordre qu'on ne donne des chevaux de poste à personne. Le bailli arrive; son neveu essuie toutes ses fougues, et le fait résoudre à attendre encore quinze jours.

Au bout de quatorze, il fut fait cardinal, et servit si bien contre les Vénitiens, qu'il entra dans leur pays, y fit le dégât, et les obligea à quitter le Boulonois. Le reste se verra dans les Mémoires de la Régence.

XCIV

LE MARQUIS DE RAMBOUILLET (1).

Feu M. le marquis de Rambouillet (2) étoit de la maison d'Angennes, maison ancienne, mais où je ne vois pas qu'il y ait eu de grandes dignités; car, hors

(1) Le marquis de Rambouillet mourut à Paris, le 26 février 1652, âgé de soixante-quinze ans.

(2) J'ai ouï conter une chose de son grand'père, qui est assez plaisante. C'étoit un homme grave. Un jour il dit à sa femme : « Madame, prenez-moi par la barbe. » On portoit la barbe longuette en ce temps-là, et les cheveux courts. Elle l'y prend. « Tirez, lui dit-il. — Je vous ferois mal. — Non, non, tirez de » toute votre force. » Elle fut contrainte de faire ce qu'il vouloit. « Vous ne m'avez point fait de mal, » lui dit-il. Après il lui tire quelques-uns de ses cheveux; elle crie : « Vous voyez, madame, » lui dit-il d'un ton sérieux, que je suis plus fort que vous. Je » vous en prie, ne nous battons pas. » Du temps des paraboles, cette *barbonnerie* auroit été admirable. (T.)

le cardinal de Rambouillet (1), je ne trouve que le père de M. de Rambouillet qui ait eu quelque grand emploi. Il fut vice-roi de Pologne, en attendant que Henri III y allât; et quand le roi y arriva, il lui dit : « Sire, j'ai une somme considérable à vous re- » mettre entre les mains. » C'étoient cent mille écus et davantage. « Vous vous moquez, monsieur de » Rambouillet, dit le roi, c'est votre épargne. — » Sire, il faut que vous la preniez, vous en aurez bon » besoin. »

A la bataille de Bassac (2), il avoit fait merveille avec ses gendarmes. Henri III, alors duc d'Anjou, écrivit à Charles IX qu'on devoit le gain de la bataille à M. de Rambouillet, et on garde dans la maison une lettre du Roi par laquelle il en remercie M. de Rambouillet. Cependant Henri III ne fit point faire de fortune à un homme qu'il estimoit tant. On dit qu'il reconnoissoit qu'il avoit tort, et que s'il n'eût point été tué, il lui eût fait beaucoup de bien.

On voit dans les *Amours d'Alcandre* comme feu M. le marquis de Rambouillet, alors vidame du Mans, fut blessé chez M. Zamet (3). Voici comme la chose arriva. M. de Chevreuse, qu'on appeloit en ce temps-là le prince de Joinville, étoit amoureux de madame

(1) Charles d'Angennes, cardinal de Rambouillet, fils de Jacques, né le 31 octobre 1530, cardinal en 1570, mort à Corneto le 21 mars 1587.

(2) Nom que donnoient les Huguenots à la bataille de Jarnac. L'amiral de Coligny avoit son quartier général à Bassac. Cette bataille fut gagnée par Henri III, duc d'Anjou, le 13 mars 1569. (Voyez l'*Histoire de France* par *La Popelinière*. 1581, in-folio, liv. xv, t. II, pag. 83.)

(3) Voyez *les Amours du grand Alcandre*. M. de Rambouillet y est désigné par le nom de *Lucile*.

la marquise de Verneuil. Lorsque Henri IV obtint du Pape et de la reine Marguerite le consentement nécessaire pour la dissolution de son mariage, la marquise, enragée de voir échapper sa proie, s'en prit à M. de Bellegarde ; et quoiqu'il eût été un de ses adorateurs, elle le soupçonna d'avoir donné ce conseil au Roi. Pour s'en venger, elle sut si bien se prévaloir de la passion que M. le prince de Joinville avoit pour elle, qu'elle lui persuada d'entreprendre sur la vie de M. de Bellegarde. En effet, un soir que le Roi soupoit chez M. Zamet, M. de Bellegarde fut blessé par M. de Chevreuse à la porte de cette maison. Mais ses gens poursuivirent l'agresseur si vertement, qu'ils l'eussent tué, sans le secours du vidame du Mans, qui se trouva là par hasard, et y fut si fort blessé par derrière, qu'il en pensa mourir. Le Roi, indigné de cette action, vouloit faire couper le cou à M. de Chevreuse, et ne vouloit point qu'on pansât le vidame; mais madame Zamet, qui parloit au Roi fort librement, et qui étoit des bonnes amies de madame de Rambouillet, mère du blessé, lui dit qu'il ne falloit pas aller si vite; que le moins qu'on pouvoit faire, c'étoit de savoir comment la chose s'étoit passée ; que cependant elle mettroit le blessé dans son propre lit, et en auroit tout le soin imaginable (1). Elle le fit comme elle l'avoit dit. Le vidame guérit, mais avec bien de la peine, car on ne pouvoit avoir le pus d'entre les côtes ; et il seroit mort sans un valet de chambre-chirurgien qu'il avoit, qui eut assez d'amitié pour lui pour sucer le pus.

(1) Elle lui dit encore : « Sire, chacun est maître chez soi ; » vous l'êtes chez vous ; moi, je serai la maîtresse céans, s'il « vous plaît. » (T.)

Le Roi, qui sut que le vidame ne s'étoit point trouvé à l'action de M. de Chevreuse, mais que, voyant plusieurs personnes contre un seul, il s'étoit mis du côté du plus foible, ne fut plus en colère contre lui. Madame de Guise et mademoiselle de Guise, depuis princesse de Conti, firent la paix de M. de Chevreuse, quoiqu'elles fussent toutes deux fort mal satisfaites de son procédé, car il avoit donné lieu de soupçonner que c'étoit peut-être bien autant pour l'amour d'elles que de la marquise qu'il avoit si mal traité Bellegarde (1).

M. de Rambouillet étoit bien avec le maréchal d'Ancre ; et comme c'étoit un homme fort concerté et fort secret, et qui avoit peur de *méprendre*, comme on dit au palais, on disoit de lui que quand on lui demandoit quelle heure il étoit, il tiroit sa montre et faisoit voir le cadran. Le cardinal de Richelieu l'envoya ambassadeur extraordinaire en Espagne pour la Valteline. Il pensa faire enrager le comte-duc (*d'Olivarès*), qui, parce que le cardinal se faisoit donner de l'*éminence*, vouloit avoir aussi quelque chose par-dessus les ambassadeurs, et ne vouloit pas donner de l'*excellence* à M. de Rambouillet. Alors l'*excellence* n'étoit pas apparemment bien établie pour les ambassadeurs, car M. du Fargis, y étant déjà ambassadeur ordinaire, en auroit eu. M. de Rambouillet disoit qu'étant ambassadeur extraordinaire, nourri aux dépens du roi d'Espagne, il n'avoit point hâte de conclure, et qu'il attendroit tout à son aise la bonne humeur du comte-duc. Enfin, au bout de quinze jours, ils convinrent de ce

(1) Il y avoit eu aussi de l'amourette avec la mère. (T.)

traiter de *vos* (1). Il mettoit le comte-duc en colère, et lui faisoit dire tout ce qu'il avoit sur le cœur; car pour lui il ne parloit pas plus haut quand il étoit en colère que quand il n'y étoit pas; ceux qui le connoissoient le remarquoient seulement à un tremblement de mains qui lui prenoit. Il avoit déjà la vue si mauvaise, qu'il lui falloit un écuyer pour le mener; mais il feignoit toujours que la fluxion sur le genouil venoit en partie de sa blessure. Les Espagnols disoient, voyant qu'il n'étoit pas trop bien pourvu de pistoles : « *Este senor ambaxador es tan* » *corto de borsa come de vista.* »

Le cardinal de Richelieu, quoiqu'il lui eût une grandissime obligation, comme je l'ai marqué, car ce fut M. de Rambouillet qui négocia avec Le Coigneux et Puy-Laurens à *la journée des dupes*, ne voulut point se servir de lui, car, quoiqu'il eût une si mauvaise vue, on disoit pourtant qu'il voyoit trop clair. Il fut chevalier de l'ordre et grand-maître de la garde-robe. Il s'amusoit à servir, au lieu de laisser faire au premier valet de garde-robe, et se tenir au beau de sa charge.

Le feu Roi, qui n'avoit pas toute la considération nécessaire, lui donnoit quelquefois ses mains au lieu de ses pieds, et on m'a dit qu'une fois il lui avoit tendu le cul au lieu de la tête; peut-être cela servit-il à le faire retirer; et puis il avoit besoin d'argent. Il vendit sa charge au feu comte de Nançay-la-Châtre, qui, après, fut colonel des Suisses. Ce comte n'en usa pas trop bien, car il ne paya pas au terme préfixe, à cause du rehaussement des monnoies, et il fallut

(1) C'est apparemment d'employer le pluriel en parlant en atin. Ou bien est-ce pour *Vos Excellences?*

traiter avec lui et se contenter de la moitié du profit.

Ce n'est pas le plus grand malheur qui lui soit arrivé. Briais, le partisan, lui devoit une assez grande somme pour des rentes sur les aides, acquises par le père de madame de Rambouillet; il y avoit trente mille livres; on ne pouvoit en avoir raison. Enfin, cet homme eut quelques remords de conscience : il vient trouver M. de Rambouillet, fait le compte avec lui, et lui promet de l'argent pour le lendemain. Au sortir de là, il va à Vauvres, et est assassiné par un garçon à qui il avoit fait quelque déplaisir. Toute la dette fut perdue.

M. de Rambouillet n'étoit point un homme capable d'aucun ordre. Jamais il n'a eu de bienfaits de la cour, et il a toujours dépensé beaucoup. Il vouloit faire ses écritures lui-même et abondoit furieusement en son sens. Des choses qui ne lui eussent coûté que deux mille écus, par son opiniâtreté lui en ont coûté trente. Il disoit qu'il s'en rapporteroit à qui on voudroit; et quand c'étoit au fait et au prendre, il trouvoit toujours quelque échappatoire. Madame d'Aiguillon, du vivant du cardinal de Richelieu, voulut se mêler d'accommoder ses procès; il n'y a point de doute qu'il eût eu une telle composition qu'il eût voulu, ayant toute la faveur de son côté : cela ne servit de rien; il n'y avoit que Dieu qui lui pût ôter de la tête ce qu'il s'y étoit mis une fois. Il avoit terriblement d'esprit, mais un peu frondeur, et qui étoit persuadé que l'État n'iroit jamais bien s'il ne gouvernoit. C'étoit un des plus grands disputeurs qui aient jamais été : à cet égard, il avoit bien trouvé chaussure à son pied en son gendre Montausier.

Il étoit né pour la cour, mais son incommodité lui

a nui. Il n'a jamais voulu avouer qu'il ne voyoit goutte; il croyoit que cela le rendroit méprisable : cependant cette foiblesse le rendoit ridicule, car il affectoit de s'apercevoir des choses, et souvent il se trompoit. Une fois, entre autres, il avoit ouï dire que feu M. de Montausier (1) avoit un habit de la plus belle écarlate du monde : la première fois qu'il alla à l'hôtel de Rambouillet, M. de Rambouillet, sans demander quel habit il avoit, lui va dire : « Ah ! mon» sieur, la belle écarlate !... » et, par malheur, ce jour-là il étoit vêtu de noir. D'un autre côté, c'étoit un soulagement pour sa famille; car, s'il eût avoué qu'il étoit aveugle, il n'eût peut-être point fait de visites, et il eût fallu lui tenir compagnie, au lieu qu'il alloit partout et est mort sans avoir long-temps été malade. On écrivit à M. et à madame de Montausier que le marquis étoit en grand danger; ils répondirent que s'il mouroit, madame de Rambouillet n'avoit qu'à disposer de tout, et qu'ils ne prétendoient rien tandis qu'elle vivroit, tellement qu'il n'y a point eu de scellés. Cette mort a touché madame de Rambouillet; elle me dit qu'elle avoit trouvé à dire (2) mademoiselle Paulet, qui lui étoit d'une grande consolation dans ses peines, et elle me le dit en pleurant, elle qui ne pleure quasi jamais.

Il étoit temps qu'il mourût : tout étoit en pitoyable état. Depuis, les choses se sont rétablies peu à peu, et M. de Montausier, son gendre, est logé avec madame de Rambouillet.

M. de Rambouillet étoit bien fait et de belle taille, mais le visage un peu chaffouin.

(1) Le frère aîné du duc de Montausier.

(2) Mademoiselle Paulet étoit morte en 1651. (Voyez son *Historiette.*)

XCV

Mme LA MARQUISE DE RAMBOUILLET (1).

Madame de Rambouillet est fille, comme j'ai déjà dit, de feu M. le marquis de Pisani, et d'une Savelli, veuve d'un Ursins. Sa mère étoit une habile femme; elle eut soin de l'entretenir dans la langue italienne, afin qu'elle sût également cette langue et la françoise. On fit toujours cas de cette dame-là à la cour, et Henri IV l'envoya, avec madame de Guise, surintendante de la maison de la Reine, recevoir la Reine-mère à Marseille. Elle maria sa fille devant douze ans avec M. le vidame du Mans. Madame de Rambouillet dit qu'elle regarda d'abord son mari, qui avoit alors une fois autant d'âge qu'elle, comme un homme fait, et qu'elle se regarda comme un enfant, et que cela lui est toujours demeuré dans l'esprit, et l'a portée à le respecter davantage. Hors les procès, jamais il n'y a eu un homme plus complaisant pour sa femme. Elle m'a avoué qu'il a toujours été amoureux d'elle, et ne croyoit pas qu'on pût avoir plus d'esprit qu'elle en avoit. A la vérité, il n'avoit pas grand'peine à lui être complaisant, car elle n'a jamais rien voulu que de raisonnable. Cependant elle

(1) Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et de Julie Savelli, dame romaine, naquit en 1588; elle épousa le marquis de Rambouillet le 26 janvier 1600, et elle mourut le 27 décembre 1665. — Madame de Rambouillet à eu dix mille écus de rente de sa maison. (T.)

jure que si on l'eût laissée jusqu'à vingt ans, et qu'on ne l'eût point obligée après à se marier, elle fût demeurée fille. Je la croirois bien capable de cette résolution, quand je considère que dès vingt ans elle ne voulut plus aller aux assemblées du Louvre; chose assez étrange pour une belle et jeune personne et qui est de qualité. Elle disoit qu'elle n'y trouvoit rien de plaisant, que de voir comme on se pressoit pour y entrer, et que quelquefois il lui est arrivé de se mettre en une chambre pour se divertir du méchant ordre qu'il y a pour ces choses-là en France. Ce n'est pas qu'elle n'aimât le divertissement, mais c'étoit en particulier. A l'entrée qu'on devoit faire à la Reine-mère, quand Henri IV la fit couronner, madame de Rambouillet étoit une des belles qui devoient être de la cérémonie.

Elle a toujours aimé les belles choses, et elle alloit apprendre le latin, seulement pour lire Virgile, quand une maladie l'en empêcha. Depuis, elle n'y a pas songé, et s'est contentée de l'espagnol. C'est une personne habile en toutes choses. Elle fut elle-même l'architecte de l'hôtel de Rambouillet, qui étoit la maison de son père (1). Mal satisfaite de tous les dessins qu'on lui faisoit (c'étoit du temps du maréchal d'Ancre, car alors on ne savoit que faire une salle à un côté, une chambre à l'autre, et un escalier au milieu : d'ailleurs la place étoit fort irrégu-

(1) C'étoit l'hôtel Pisani. M. de Rambouillet vendit, en 1606, l'ancien hôtel de sa famille, à Pierre Forget du Fresne, moyennant trente-quatre mille cinq cents livres tournois, et, en 1624, le cardinal de Richelieu l'acheta au prix de trente mille écus pour le détruire ; il construisit à sa place le Palais-Cardinal, devenu le *Palais-Royal*. (Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 200.)

lière et d'une assez petite étendue), un soir, après y avoir bien rêvé, elle se mit à crier : « Vite, du pa-» pier; j'ai trouvé le moyen de faire ce que je vou-» lois. » Sur l'heure elle en fit le dessin, car naturellement elle sait dessiner; et dès qu'elle a vu une maison, elle en tire le plan fort aisément. De là vient qu'elle faisoit tant la guerre à Voiture de ce qu'il ne retenoit jamais rien des beaux bâtiments qu'il voyoit; et c'est ce qui a donné lieu à cette ingénieuse badinerie qu'il lui écrivit sur le Valentin (1). On suivit le dessin de madame de Rambouillet de point en point. C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté, pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers, et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges et vis-à-vis les unes des autres; et cela est si vrai, que la Reine-mère, quand elle fit bâtir Luxembourg, ordonna aux architectes d'aller voir l'hôtel de Rambouillet, et ce soin ne leur fut pas inutile. C'est la première qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné; et c'est ce qui a donné à sa grand'chambre le nom de la *chambre bleue* (2).

J'ai dit ailleurs que madame la Princesse et le cardinal de La Valette étoient fort de ses amis. L'hôtel

(1) Ce passage donne la clef de la lettre de Voiture sur le Valentin. (Voyez la lettre 95e de Voiture.)

(2) « La chambre bleue, si célèbre dans les *Œuvres de Voi-» ture*, étoit parée.... d'un ameublement de velours bleu, rehaussé » d'or et d'argent..... : c'étoit le lieu où Arthénice recevoit ses » visites. Les fenêtres sans appui, qui règnent de haut en bas, » depuis son plafond jusqu'à son parterre, la rendent très-gaie, » et laissent jouir sans obstacle de l'air, de la vue et du plaisir » du jardin. » (Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 201.)

de Rambouillet étoit, pour ainsi dire, le théâtre de tous les divertissements, et c'étoit le rendez-vous de ce qu'il y avoit de plus galant à la cour, et de plus poli parmi les beaux-esprits du siècle. Or, quoique le cardinal de Richelieu eût au cardinal de La Valette la plus grande obligation qu'on puisse avoir, il vouloit pourtant savoir toutes ses pensées aussi bien que d'un autre ; et un jour, comme M. de Rambouillet étoit en Espagne, il envoya le Père Joseph chez madame de Rambouillet ; celui-ci, sans faire semblant de rien, la mit sur le discours de cette ambassade, et après lui dit que monsieur son mari étant employé à une négociation importante, M. le cardinal de Richelieu pouvoit prendre son temps pour faire quelque chose de considérable pour lui, mais qu'il falloit qu'il y contribuât de son côté, et qu'elle donnât à Son Eminence une petite satisfaction qu'il désiroit d'elle ; qu'un premier ministre ne pouvoit prendre trop de précautions ; en un mot, que M. le cardinal souhaitoit de savoir par son moyen les intrigues de madame la Princesse et de M. le cardinal de La Valette. « Mon Père, lui dit-elle, je » ne crois point que madame la Princesse et M. le » cardinal de La Valette aient aucunes intrigues ; » mais, quand ils en auroient, je ne serois pas trop » propre à faire le métier d'espion. » Il s'adressoit mal ; il n'y a pas au monde de personne moins intéressée (1). Elle dit qu'elle ne conçoit pas de plus

(1) Segrais dit que le cardinal de Richelieu envoya Bois-Robert à madame de Rambouillet pour lui promettre son amitié, la priant de lui donner avis de ceux qui parleroient de lui chez elle, et que celle-ci répondit qu'on connoissoit trop sa considération pour Son Éminence pour se permettre de parler mal de lui en sa présence. (*Mémoires anecdotes de Segrais*. Amsterdam,

grand plaisir au monde que d'envoyer de l'argent aux gens, sans qu'ils puissent savoir d'où il vient. Elle passe bien plus avant que ceux qui disent que donner est un plaisir de roi, car elle dit que c'est un plaisir de Dieu. En me contant cette petite histoire du Père Joseph, elle me disoit, car il n'y a pas au monde un esprit plus droit, qu'elle souffriroit encore moins qu'on eût des gens d'église pour galants que d'autres.—« C'est une des choses, ajoutoit-elle, » pourquoi je suis bien aise de n'être point demeurée » à Rome; car, quoique je fusse bien assurée de ne » point faire de mal, je n'étois pas pourtant assurée » qu'on n'en dît point de moi, et apparemment, si on » en eût dit, la médisance m'auroit mise avec quelque » cardinal. »

Jamais il n'y a eu une meilleure amie. M. d'Andilly, qui faisoit le professeur en amitié, lui dit un jour qu'il la vouloit instruire amplement en cette belle science; il lui faisoit des leçons prolixes; elle, pour trancher tout d'un coup, lui dit : « Bien loin de » ne pas faire toutes choses au monde pour mes » amis, si je savois qu'il y eût un fort honnête homme » aux Indes, sans le connoître autrement, je tâche- » rois de faire pour lui tout ce qui seroit à son avan- » tage. —Quoi! s'écria M. d'Andilly, vous en savez » jusque là! Je n'ai plus rien à vous montrer. »

Madame de Rambouillet est encore présentement d'humeur à se divertir de tout. Un de ses plus grands plaisirs étoit de surprendre les gens. Une

1723, p. 29.) Le récit de Tallemant est plus vraisemblable que celui de Segrais ; le cardinal aura plutôt chargé le Père Joseph de cette commission que Bois-Robert, qui ne pouvoit inspirer aucune confiance. D'ailleurs Tallemant a reçu cette confidence de la marquise.

fois elle fit une galanterie à M. de Lizieux (1) à laquelle il ne s'attendoit pas. Il l'alla voir à Rambouillet. Il y a au pied du château une fort grande prairie, au milieu de laquelle, par une bizarrerie de la nature, se trouve comme un cercle de grosses roches, entre lesquelles s'élèvent de grands arbres qui font un ombrage très-agréable (2). C'est le lieu où Rabelais se divertissoit, à ce qu'on dit dans le pays; car le cardinal du Bellay, à qui il étoit, et messieurs de Rambouillet, comme proches parents, alloient fort souvent passer le temps à cette maison; et encore aujourd'hui on appelle une certaine roche creuse et enfumée *la Marmite de Rabelais*. La marquise proposa donc à M. de Lisieux d'aller se promener dans la prairie. Quand il fut assez près de ces roches pour entrevoir à travers les feuilles des arbres, il aperçut en divers endroits je ne sais quoi de brillant. Étant plus proche, il lui sembla qu'il discernoit des femmes, et qu'elles étoient vêtues en nymphes. La marquise, au commencement, ne faisoit pas semblant de rien voir de ce qu'il voyoit. Enfin, étant parvenus jusqu'aux roches, ils trouvèrent mademoiselle de Rambouilleti et toutes les demoiselles de la maison, vêtues effectivement en nymphes, qui, assises sur ces roches, faisoient le plus agréable spec-

(1) Philippe de Cospéan, évêque de Lisieux, mourut en 1646. (Voyez plus bas son *Historiette*.)

(2) Il y a une certaine roche couverte d'arbres, à Rambouillet, qu'on appelle *le Cheval-Griffon*. (Note de Tallemant *sur la 150e lettre de Voiture*.) Dans cette lettre, adressée à la marquise de Rambouillet, Voiture dit : « Je vous assure, madame, que ce » jour-cy ne se passera pas sans que je souhaite beaucoup de » fois de voir *le Cheval-Griffon* et vous, et d'être de la pro- » menade que vous ferez. »

tacle du monde (1). Le bonhomme en fut si charmé, que depuis il ne voyoit jamais la marquise sans lui parler des roches de Rambouillet.

Si elle eût été en état de faire de grandes dépenses, elle eût bien fait de plus chères galanteries. Je lui ai entendu dire que le plus grand plaisir qu'elle eût pu avoir, eût été de faire bâtir une belle maison au bout du parc de Rambouillet, si secrètement que personne de ses amis n'en sût rien (et avec un peu de soin la chose n'étoit pas impossible, parce que le lieu est assez écarté, et que ce parc est un des plus grands de France, et même éloigné d'une portée de mousquet du château, qui n'est qu'un bâtiment à l'antique); qu'elle eût voulu ensuite mener à Rambouillet ses meilleurs amis, et le lendemain, en se promenant dans le parc, leur proposer d'aller voir une belle maison, qu'un de ses voisins avoit fait faire depuis quelque temps; et après bien des détours, je les aurois menés, disoit-elle, dans ma nouvelle maison, que je leur aurois fait voir, sans qu'il parût un seul de mes gens, mais seulement des personnes qu'ils n'eussent jamais vues; et enfin je les aurois priés de demeurer quelques jours en ce beau lieu, dont le maître étoit assez mon ami pour le trouver bon. Je vous laisse à penser, ajoutoit-elle, quel au-

(1) La fête mythologique donnée à l'évêque de Lisieux étoit tout-à-fait dans le goût du temps. Voiture décrit, dans sa dixième lettre, une fête du même genre, donnée à La Barre à la princesse de Condé par madame du Vigean. Dans sa seconde lettre adressée à M. de Rambouillet, alors ambassadeur en Espagne, Voiture parle de ces déguisements de Julie d'Angennes : « C'étoit celle-» là même, Monseigneur, qui en une autre rencontre avoit été » tant admirée sous le nom et les habits de Pyrame, et qui une » autre fois s'apparut dans les roches de Rambouillet avec l'arc et » le visage de Diane. »

roit été leur étonnement lorsqu'ils auroient su que tout ce secret n'auroit été que pour les surprendre agréablement.

Elle attrapa plaisamment le comte de Guiche, aujourd'hui le maréchal de Gramont. Il étoit encore fort jeune quand il commença à aller à l'hôtel de Rambouillet. Un soir, comme il prenoit congé de madame la marquise, M. de Chaudebonne (1), le plus intime des amis de madame de Rambouillet, qui étoit fort familier avec lui, lui dit : « Comte, ne » t'en va point, soupe céans. — Jésus ! vous moquez-» vous ? s'écria la marquise ; le voulez-vous faire » mourir de faim ? — Elle se moque elle-même, re-» prit Chaudebonne, demeure, je t'en prie. » Enfin il demeura. Mademoiselle Paulet, car tout cela étoit concerté, arriva en ce moment avec mademoiselle de Rambouillet ; on sert, et la table n'étoit couverte que de choses que le comte n'aimoit pas. En causant, on lui avoit fait dire, à diverses fois, toutes ses aversions. Il y avoit entre autres choses un grand potage au lait et un gros coq d'Inde. Mademoiselle Paulet y joua admirablement son personnage. « Monsieur » le comte, disoit-elle, il n'y eut jamais un si bon » potage au lait ; vous en plaît-il sur votre assiette ? » — Mon Dieu ! le bon coq d'Inde ! il est aussi tendre » qu'une gelinotte. — Vous ne mangez point du blanc » que je vous ai servi ; il vous faut donner du rissolé, » de ces petits endroits de dessus le dos. » Elle se tuoit de lui en donner, et lui de la remercier. Il étoit déferré ; il ne savoit que penser d'un si pauvre souper. Il émioit (2) du pain entre ses doigts. Enfin,

(1) Il est souvent parlé de M. de Chaudebonne dans les lettres de Voiture. Tallemant lui a consacré plus loin un petit article.

(2) *Émier* pour *émietter* ; ce mot a vieilli.

après que tout le monde s'en fut bien diverti, madame de Rambouillet dit au maître-d'hôtel : « Ap-
» portez donc quelque autre chose, M. le comte ne
» trouve rien là à son goût. » Alors on servit un souper magnifique, mais ce ne fut pas sans rire.

On lui fit encore une malice à Rambouillet. Un soir qu'il avoit mangé force champignons, on gagna son valet de chambre qui donna tous les pourpoints des habits que son maître avoit apportés. On les étrécit promptement. Le matin, Chaudebonne le va voir comme il s'habilloit ; mais quand il voulut mettre son pourpoint, il le trouva trop étroit de quatre grands doigts. « Ce pourpoint-là est bien étroit,
» dit-il à son valet de chambre ; donnez-moi celui
» de l'habit que je mis hier. » Il ne le trouve pas plus large que l'autre. « Essayons-les tous, » dit-il. Mais tous lui étoient également étroits. « Qu'est ceci?
» ajouta-t-il, suis-je enflé? seroit-ce d'avoir trop
» mangé de champignons? — Cela pourroit bien
» être, dit Chaudebonne, vous en mangeâtes hier au
» soir à crever. » Tous ceux qui le virent lui en dirent autant, et voyez ce que c'est que l'imagination. Il avoit, comme vous pouvez penser, le teint tout aussi bon que la veille ; cependant il y découvroit, ce lui sembloit, je ne sais quoi de livide. La messe sonne, c'étoit un dimanche : il fut contraint d'y aller en robe de chambre. La messe dite, il commence à s'inquiéter de cette prétendue enflure, et il disoit en riant du bout des dents : « Ce seroit pourtant une
» belle fin que de mourir à vingt et un ans pour avoir
» mangé des champignons ! » Comme on vit que cela alloit trop avant, Chaudebonne dit qu'en attendant qu'on pût avoir du contre-poison, il étoit d'avis qu'on fît une recette dont il se souvenoit. Il se mit

aussitôt à l'écrire, et la donna au comte. Il y avoit : *Recipe de bons ciseaux, et décous ton pourpoint.* Or, quelque temps après, comme si c'eût été pour venger le comte, mademoiselle de Rambouillet et M. de Chaudebonne mangèrent effectivement de mauvais champignons, et on ne sait ce qui en fût arrivé, si madame de Rambouillet n'eût trouvé de la thériaque dans un cabinet, où elle chercha à tous hasards.

Madame de Rambouillet a eu six enfants : madame de Montausier est l'aînée de tous ; madame d'Hyères est la seconde ; M. de Pisani étoit après. Il y avoit un garçon bien fait qui mourut de la peste à huit ans. Sa gouvernante alla voir un pestiféré, et au sortir de là fut assez sotte pour baiser cet enfant ; elle et lui en moururent. Madame de Rambouillet, madame de Montausier et mademoiselle Paulet l'assistèrent jusques au dernier soupir (1). Madame de Saint-Étienne est après, puis madame de Pisani. Toutes sont religieuses, hors la première et la dernière des filles, qui est mademoiselle de Rambouillet (2).

M. de Pisani vint beau, blanc et droit au monde, mais il eut l'épine du dos démise en nourrice, sans qu'on le sût, et en devint si contrefait, qu'on ne lui pouvoit faire de cuirasse. Cela lui gâta jusques aux traits du visage, et il demeura fort petit, ce qui sembloit d'autant plus étrange que son père, sa mère et ses sœurs sont tous grands. On disoit *les sapins de Rambouillet* autrefois, parce qu'ils étoient je ne sais

(1) Voyez la lettre de condoléance que Voiture écrivit dans cette occasion à mademoiselle de Rambouillet, depuis duchesse de Montausier. (*Lettre* 13.) Cet enfant mourut en 1631.

(2) Angélique-Clarice d'Angennes, demoiselle de Rambouillet, première femme du comte de Grignan. Tallemant en parle plus bas.

combien de frères de grande taille et point gros. En revanche, M. de Pisani avoit beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur. De peur qu'on ne le fît d'église, il ne voulut jamais étudier, ni même lire en françois, et il ne commença à y prendre quelque goût que quand on imprima la traduction de ces huit oraisons de Cicéron, dont il y en a trois de M. d'Ablancourt et une de M. Patru. Il les aimoit et les lisoit à toute heure. Il raisonnoit comme s'il eût eu toute la logique du monde dans la tête. Il avoit l'esprit adroit, et chez les dames il étoit quelquefois mieux reçu que les mieux bâtis. Un peu débauché et pour les femmes et pour le jeu. Un jour, pour avoir de l'argent, il fit accroire à son père et à sa mère, qui en vingt-huit ans n'avoient couché qu'une nuit à Rambouillet (1), qu'il y avoit du bois mort dans le parc et qu'il le faudroit ôter; et en ayant eu la permission, il fit couper six cents cordes du plus beau et du meilleur. Il disoit à M. le Prince en disputant, car ils disputoient souvent : « Faites-moi prince du sang au lieu de » vous, et ayez toutes les raisons du monde : je ga- » gnerai toujours contre vous. » Il voulut le suivre en toutes ses campagnes, quoique ce fût une terrible figure à cheval que le marquis de Pisani. On disoit que c'étoit le chameau du bagage de M. le Prince. Il y fut tué enfin : ce fut à la bataille de Nortlingue (2). Il étoit à l'aile du maréchal de Gramont, qui fut rom-

(1) Tallemant semble être en contradiction avec lui-même, quand il dit dans l'article de Philippe de Cospéan, évêque de Lisieux, que M. et madame de Rambouillet passèrent un carême entier à Rambouillet; mais il faut entendre le passage ci-dessus dans ce sens qu'il y avoit alors vingt-huit ans qu'ils n'avoient séjourné dans cette belle terre.

(2) Gagnée par le duc d'Enghien, le 3 août 1645.

pue. Le chevalier de Gramont lui cria : « Viens par » ici, Pisani, c'est le plus sûr. » Il ne voulut pas apparemment se sauver en si mauvaise compagnie, car le chevalier étoit fort décrié pour la bravoure ; il alla par ailleurs, et rencontra des Cravates qui le massacrèrent.

Il faut que je conte une chose de lui qui est plaisante. Madame de Rambouillet, qui a l'esprit délicat, disoit qu'il n'y avoit rien plus ridicule qu'un homme au lit, et qu'un bonnet de nuit est une fort sotte coiffure. Madame de Montausier avoit un peu plus d'aversion qu'elle pour les bonnets de nuit; mais mademoiselle d'Arquenay, aujourd'hui abbesse de Saint-Étienne de Reims, étoit la plus déchaînée contre ces pauvres bonnets. Son frère un jour l'envoya prier de venir jusque dans sa chambre. Elle n'y fut pas plus tôt, qu'il ferme sa porte au verrou; incontinent cinq ou six hommes sortent d'un cabinet avec des bonnets de nuit, qui à la vérité avoient des coiffes bien blanches, car des bonnets de nuit sans coiffes eussent été capables de la faire mourir de frayeur. Elle s'écrie, et veut s'enfuir : « Jésus! ma sœur, » lui dit-il, pensez-vous que je vous aie voulu don- » ner la peine de venir ici pour rien? non, non, vous » ferez collation, s'il vous plaît. » Quoi qu'elle pût faire, ou dire, il fallut se mettre à table et manger de la collation que ces gens à bonnets de nuit leur servirent. Depuis cela, le marquis de Montausier, instruit de cette petite aversion, jusqu'à la grande blessure qu'il reçut au combat de Montansais, en 1652 (1),

(1) Le 7 juin 1652, M. de Montausier, abandonné de ses troupes, se défendit seul contre un parti des princes. Il fut couvert de blessures, et sauvé par quelques gentilshommes qui se dé-

coucha toujours avec sa femme sans bonnet de nuit, quoiqu'elle le priât d'en prendre. C'est ce qui a fait dire que les véritables précieuses ont peur des bonnets de nuit.

Voiture et lui, comme nous dirons ailleurs, avoient une grande amitié l'un pour l'autre. Une fois M. de Pisani, durant une grande gelée, dit à quelqu'un : « Tenez, je n'ai qu'une chemise. — Hé! comment » pouvez-vous faire ? dit l'autre. — Comment je fais? » reprit-il ; je tremble toujours de froid. »

Il y avoit un gros gueux à la porte de l'hôtel de Rambouillet. Un jour, comme il lui demandoit, madame la marquise dit : « Il faut donner à ce pauvre » homme. — Je m'en garderai bien, dit-il, je veux » qu'il me prête de l'argent. J'ai ouï dire qu'il avoit » plus de mille écus. »

Revenons au plaisir qu'avoit madame de Rambouillet à surprendre les gens. Elle fit faire un grand cabinet avec trois grandes croisées, à trois faces différentes, qui répondoient sur le jardin des Quinze-Vingts, sur le jardin de l'hôtel de Chevreuse, et sur le jardin de l'hôtel de Rambouillet. Elle le fit bâtir, peindre et meubler, sans que personne de cette grande foule de gens qui alloient chez elle s'en fût aperçu. Elle faisoit passer les ouvriers par-dessus la muraille, pour aller travailler de l'autre côté, car ce cabinet est en saillie sur le jardin des Quinze-Vingts. Le seul M. Arnauld eut la curiosité de monter sur une échelle qu'il trouva appuyée à la muraille du jardin ; mais quelqu'un l'appela qu'il n'étoit encore qu'au second échelon : depuis il n'y pensa plus.

vouèrent pour lui. (*Vie du duc de Montausier*. Paris, 1729, t. 1er, p. 115.)

Un soir donc qu'il y avoit grande compagnie à l'hôtel de Rambouillet, tout d'un coup on entend du bruit derrière la tapisserie, une porte s'ouvre, et mademoiselle de Rambouillet, aujourd'hui madame de Montausier, vêtue superbement, paroît dans un grand cabinet tout-à-fait magnifique, et merveilleusement bien éclairé. Je vous laisse à penser si le monde fut surpris. Ils savoient que derrière cette tapisserie il n'y avoit que le jardin des Quinze-Vingts (1), et sans avoir eu le moindre soupçon, ils voyoient un cabinet si beau, si bien peint, et presque aussi grand qu'une chambre, qui sembloit apporté là par enchantement. M. Chapelain, quelques jours après, y fit attacher secrètement un rouleau de vélin, où étoit cette ode, où Zyrphée, reine d'Argennes (2), dit qu'elle a fait cette loge pour mettre Arthénice à couvert de l'injure des ans (3); car, comme nous dirons bientôt, madame

(1) C'est plutôt un clos par-delà le jardin. Elle a si bien fait, qu'on lui a permis de planter une allée de sycomores sous ses fenêtres, et de semer du foin dessous. Elle se vante d'être la seule dans Paris qui voie de la fenêtre de son cabinet faucher un pré. (T.)

(2) *Zyrphée, reine d'Argennes*, héroïne des Amadis, personnifiée dans le carrousel de la Place Royale de 1612. (Voyez l'*Entrée des Amadis dans le roman des Chevaliers de la Gloire*, de Rosset. Paris, 1616, in-4°, p. 75.)

(3) Les *Stances de Zyrphée, reine d'Argennes, à la cour d'Arthénice*, ont été publiées dans la cinquième partie des *Poésies choisies*. Paris, Sercy, 1660, pag. 405. L'auteur n'y est pas nommé. Nous en citerons les stances suivantes qui feront mieux entendre cette partie des Mémoires de Tallemant :

Son vaste cœur, en ces bas lieux,
Pour remplir sa grandeur ne voit rien d'assez ample,
Et son esprit prodigieux
Est l'exemple public, mais qui n'a point d'exemple ;
De douce majesté son corps est revêtu,

de Rambouillet avoit bien des incommodités. Auroit-on cru, après cela, qu'il se fût trouvé un chevalier, et encore un chevalier qui descend d'un des neuf preux (1), qui, sans respecter la *reine d'Argennes*, ni la grande *Arthénice*, ôtât à ce cabinet, que depuis on appela *la loge de Zyrphée*, une de ses plus grandes beautés? car M. de Chevreuse s'avisa de bâtir je ne

Et qui le détruiroit, il détruiroit le temple
De l'honneur et de la vertu.....

Mais le ciel, d'où vient sa clarté,
Pense à la retirer et l'envie à la terre;
Et ravissant sa liberté,
Par cent maux, pour l'avoir, il lui livre la guerre;
Rien d'un si fier dessein ne le peut divertir,
Il la veut posséder, et montre le tonnerre
A qui n'y veut consentir....

Urgande sut bien autrefois,
En faveur d'Amadis et de sa noble bande
Par ses charmes fixer les lois
Du Temps, à qui les cieux veulent que tout se rende
J'ai dû faire à vos yeux ce qu'on a fait jadis,
Conserver Arthénice avec l'art dont Urgande
A su conserver Amadis.

Par la puissance de cet art
J'ai construit cette loge aux maux inaccessible,
Du temps et du sort à l'écart,
Franche des changemens de l'être corruptible,
Pour qui, seule, en roulant, les cieux ne roulent pas;
Bref, où ne montrent pas leur visage terrible
La vieillesse, ni le trépas.

Cette incomparable beauté,
Que cent maux attaquoient et pressoient de se rendre,
Par cet édifice enchanté
Trompera leurs efforts et s'en pourra défendre;
Elle y brille en son trône, et son éclat divin
De là sur les mortels va désormais s'épandre
Sans nuage, éclipse, ni fin....

(1, Godefroy de Bouillon. (T.)

sais quelle garde-robe dont la croisée qui donnoit sur son jardin fut bouchée. On lui en fit des reproches. « Il est vrai, dit-il, que M. de Rambouillet est » mon bon ami et mon bon voisin, et que même je » lui dois la vie ; mais où vouloit-il que je misse mes » habits ? » Notez qu'il avoit quarante chambres de reste.

Depuis la mort de M. de Rambouillet, madame de Montausier a fait de l'appartement de monsieur son père un appartement magnifique et commode tout ensemble. Quand il fut achevé, elle voulut le dédier, et pour cela elle y donna à souper à madame sa mère. Elle, sa sœur de Rambouillet et madame de Saint-Étienne, qui étoit alors ici religieuse, la servirent à table, sans que pas un homme, pas même M. de Montausier, eût le crédit d'y entrer. Madame de Rambouillet fit aussi quelque chose à son appartement qui n'est pas moins beau, ni moins bien pratiqué, et je me souviens qu'on disoit à la mère et à la fille, voyant tant d'alcôves et d'oratoires, qu'elles prenoient tous les ans quelque chose sur l'hôtel de Chevreuse pour venger l'injure qu'on avoit faite à Zyrphée (1).

(1) Personne ne pouvoit mieux parler de la *loge de Zyrphée* que celle qui en avoit conçu le plan, aussi croyons-nous devoir insérer ici une lettre inédite de la marquise de Rambouillet, adressée, le 26 juin 1642, à M. Godeau, évêque de Vence. Il ne faut rien laisser perdre de ce qui est tombé de la plume d'une femme aussi justement célèbre.

« Monsieur, si mon poète-carabin, ou mon carabin-poète étoit » à Paris, je vous ferois réponse en vers, et non pas en prose; » mais par moi-même je n'ai aucune familiarité avec les Muses. » Je vous rends un million de grâces des biens que vous me dé- » sirez, et pour récompense, je vous souhaite à tous moments » dans une *loge*, où je m'assure, Monsieur, que vous dormiriez

Un jour madame de Rambouillet, entrant dans ce cabinet, aperçut assez loin un grand jet d'eau qu'elle n'avoit point accoutumé de voir. Ce jet d'eau étoit dans le parterre du logement de Mademoiselle (1). On avoit dessein d'y faire un bassin, depuis on n'y pensa plus. On découvre ce parterre aisément de cette loge. Elle considéra qu'il n'y avoit pas si loin qu'on ne pût conduire cette eau facilement dans le jardin de l'hôtel de Rambouillet. Elle parle à madame d'Aiguillon pour en avoir la décharge; car la

» encore mieux que vous ne faites à Vence. Elle est soutenue » par des colonnes de marbre transparent, et a été bâtie au-des- » sus de la moyenne région de l'air par la reine Zyrphée. Le ciel » y est toujours serein; les nuages n'y offusquent ni la vue ni » l'entendement, et de là tout à mon aise j'ai considéré le trébu- » chement de l'ange terrestre. Il me semble qu'en cette occasion » la Fortune fait voir que c'est une médisance que de dire » qu'elle n'aime que les jeunes gens, et parce que, non plus que » ma loge, je ne suis pas sujette au changement, vous pouvez » vous assurer que je serai, tant que je vivrai, Monsieur, votre » très-humble servante. *Signé* DE VIVONNE. » (*Manuscrits de Conrart. Recueil* in-4°, t. XIV, p. 53. *Bibliothèque de l'Arsenal.*) La copie est de la main de Conrart. Le *carabin-poète* étoit Arnauld de Corbeville, colonel-général des carabins, dont on verra plus bas l'Historiette.

(1) Mademoiselle de Montpensier demeuroit aux Tuileries. Le cardinal de Richelieu, mécontent de ce qu'elle avoit appelé le Dauphin *son petit mari*, l'y avoit fait reléguer. (*Collection Petitot*, XL, 401.) La cour des Tuileries étoit sous Louis XIII dessinée en parterres. (Voyez le *Septième plan de Paris joint au Traité de la police de Delamarre.*) Madame de Rambouillet, dont l'hôtel étoit situé rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'endroit même où a été construit le Vaudeville, pouvoit apercevoir le jardin de Mademoiselle. Les poètes du temps ont consacré dans leurs vers le séjour de Mademoiselle aux Tuileries. (Voyez le *Monologue* qui précède la *Comédie des Tuileries*, par les cinq auteurs. Il est de Colletet.)

fontaine de l'hôtel de Rambouillet n'a qu'un filet d'eau (1). Madame d'Aiguillon fut quelque temps sans lui en rendre réponse, et madame de Rambouillet lui envoya ce madrigal pour l'en faire ressouvenir, car elle en a fait quelquefois de bien jolis :

MADRIGAL.

Orante, dont les soins obligent tout le monde,
Gardez que le cristal dont se forme cette onde,
Qui dans le grand parterre a son trône établi,
A la fin ne se perde au fleuve de l'oubli.

Mais il se trouva que cette eau n'avoit été conduite là qu'afin de la conduire après au Palais-Cardinal, c'est-à-dire que, comme il la falloit faire passer par là auprès, il fut de la bienséance d'en donner un peu à Mademoiselle; mais la décharge étoit pour remplir le grand rond d'eau du Palais-Cardinal.

Il est temps de parler des incommodités de madame de Rambouillet. Elle en a une dont il faut dire l'histoire, si on peut parler ainsi, car cela a fait croire à ceux qui ne voient les choses que de loin, qu'il y avoit de la vision.

Madame de Rambouillet pouvoit avoir trente-cinq ans ou environ, quand elle s'aperçut que le feu lui échauffoit étrangement le sang, et lui causoit des foiblesses. Elle qui aimoit fort à se chauffer ne s'en abstint pas pour cela absolument; au contraire, dès que le froid fut revenu, elle voulut voir si son incommodité continueroit; elle trouva que c'étoit en-

(1) Malherbe a fait cette inscription pour la fontaine de l'hôtel de Rambouillet :

Vois-tu, passant, couler cette onde
Et s'écouler incontinent?
Ainsi fuit la gloire du monde,
Et rien que Dieu n'est permanent.

core pis. Elle essaya encore l'hiver suivant, mais elle ne pouvoit plus s'approcher du feu. Quelques années après, le soleil lui causa la même incommodité : elle ne se vouloit pourtant point rendre, car personne n'a jamais tant aimé à se promener et à considérer les beaux endroits du paysage de Paris. Cependant il fallut y renoncer, au moins tandis qu'il faisoit soleil, car une fois qu'elle voulut aller à Saint-Cloud, elle n'étoit pas encore à l'entrée du Cours qu'elle s'évanouit, et on lui voyoit visiblement bouillir le sang dans les veines, car elle a la peau fort délicate. Avec l'âge son incommodité s'augmenta ; je lui ai vu un érysipèle pour une poêle de feu qu'on avoit oubliée par mégarde sous son lit. La voilà donc réduite à demeurer presque toujours chez elle, et à ne se chauffer jamais. La nécessité lui fit emprunter des Espagnols l'invention des *alcôves*, qui sont aujourd'hui si fort en vogue à Paris. La compagnie se va chauffer dans l'antichambre. Quand il gèle, elle se tient sur son lit, les jambes dans un sac de peau d'ours, et elle dit plaisamment, à cause de la grande quantité de coiffes qu'elle met l'hiver, qu'elle devient sourde à la Saint-Martin, et qu'elle recouvre l'ouïe à Pâques. Pendant les grands et longs froids de l'hiver passé, elle se hasarda de faire un peu de feu dans une petite cheminée qu'on a pratiquée dans sa petite chambre à alcôve. On mettoit un grand écran du côté du lit, qui, étant plus éloigné qu'autrefois, n'en recevoit qu'une chaleur fort tempérée. Cependant cela ne dura pas long-temps, car elle en reçut à la fin de l'incommodité ; et cet été qu'il a fait un furieux chaud, elle en a pensé mourir, quoique sa maison soit fort fraîche.

Au dernier voyage qu'elle fit à Rambouillet, avant

les barricades, elle y fit des prières pour son usage particulier, qui sont fort bien écrites. Ce fut à M. Conrart qu'elle les donna pour les faire copier par Jarry (1), cet homme qui imite l'impression, et qui a le plus beau caractère du monde. Il les fit copier sur du vélin, et après les avoir fait relier le plus galamment qu'il put, il en fit un présent à celle qui en étoit *l'auteur*, s'il est permis d'user du masculin quand on parle d'une dame. Ce Jarry disoit naïvement : « Monsieur, laissez-moi prendre quelques-» unes de ces prières-là, car dans les Heures qu'on » me fait copier quelquefois il y en a de si sottes que » j'ai honte de les transcrire. »

Dans ce voyage de Rambouillet, elle fit dans le parc une belle chose ; mais elle se garda de le dire à ceux qui la furent voir. J'y fus attrapé comme les autres. Chavaroche, intendant de la maison, autrefois gouverneur du marquis de Pisani, eut charge de me faire tout voir. Il me fit faire mille tours ; enfin il me mena en un endroit où j'entendis un grand bruit, comme d'une grande chute d'eau. Moi qui avois toujours ouï dire qu'il n'y avoit que des eaux basses à Rambouillet, imaginez-vous à quel point je fus surpris, quand je vis une cascade, un jet et une nappe d'eau dans le bassin où la cascade tomboit ; un autre bassin ensuite avec un gros bouillon d'eau, et au bout de tout cela un grand carré, où il y a un jet d'eau d'une hauteur et d'une grosseur extraordinaires, avec une nappe d'eau encore, qui conduit toute cette eau dans la prairie où elle se perd. Ajoutez que tout ce que je viens de vous représenter est

(1) Nicolas Jarry, écrivain et noteur de la musique du Roi ; c'est le plus célèbre de nos calligraphes.

ombragé des plus beaux arbres du monde. Toute cette eau venoit d'un grand étang qui est dans le parc en un endroit plus élevé que le reste. Elle l'avoit fait conduire par un tuyau hors de terre, si à propos, que la cascade sortoit d'entre les branches d'un grand chêne, et on avoit si bien entrelacé les arbres qui étoient derrière celui-là, qu'il étoit impossible de découvrir ce tuyau. La marquise, pour surprendre M. de Montausier, qui y devoit aller, fit travailler avec toute la diligence imaginable. La veille de son arrivée, on fut obligé, la nuit étant survenue, de mettre plusieurs lanternes sur les arbres et d'éclairer aux ouvriers avec des flambeaux; mais sans compter pour rien le plaisir que lui donna le bel effet que faisoient toutes ces lumières entre les feuilles des arbres et dans l'eau des bassins et du grand carré, elle eut une joie étrange de l'étonnement où se trouva le lendemain le marquis, quand on lui montra tant de belles choses.

Madame de Rambouillet a toujours un peu trop affecté de deviner certaines choses. Elle m'en a conté plusieurs qu'elle avoit devinées ou prédites. Le feu Roi étant à l'extrémité, on disoit : « Le Roi » mourra aujourd'hui ; » puis : « Il mourra demain. » — Non, dit-elle, il ne mourra que le jour de l'As- » cension, comme j'ai dit il y a un mois. » Le matin de ce jour-là on dit qu'il se portoit mieux : elle soutint toujours qu'il mourroit dans le jour ; en effet, il mourut le soir (1). Elle ne pouvoit souffrir le Roi; il lui déplaisoit étrangement : tout ce qu'il fai-

(1) Elle dit aussi à madame la Princesse qu'elle accoucheroit le jour de la Notre-Dame. (T.)

soit lui sembloit contre la bienséance. Mademoiselle de Rambouillet disoit : « J'ai peur que l'aversion que » ma mère a pour le Roi ne la fasse damner. »

Elle devina, en regardant par la fenêtre à la campagne, qu'un homme qui venoit à cheval étoit un apothicaire. Elle le lui envoya demander, et cela se trouva vrai. Une fois mademoiselle de Bourbon (1) et mademoiselle de Rambouillet se divertissoient à deviner le nom des passants. Elles appelèrent un paysan : « Compère, ne vous appelez-vous pas Jean? » Oui, mesdemoiselles, je m'appelle *Jean*..... à vo- » tre service. »

Madame de Rambouillet est un peu trop complimenteuse pour certaines gens qui n'en valent pas trop la peine ; mais c'est un défaut que peu de personnes ont aujourd'hui, car il n'y a plus guère de civilité. Elle est un peu trop délicate, et le mot de *teigneux* dans une satire, ou dans une épigramme, lui donne, dit-elle, une vilaine idée. On n'oseroit prononcer le mot de *cul*. Cela va dans l'excès, surtout quand on est en liberté. Son mari et elle vivoient un peu trop en cérémonie.

Hors qu'elle branle un peu la tête, et cela lui vient d'avoir mangé trop d'ambre autrefois, elle ne choque point encore, quoiqu'elle ait près de soixante-dix ans (2). Elle a le teint beau, et les sottes gens ont

(1) Depuis duchesse de Longueville.

(2) Elle a vécu soixante-dix-huit ans, et n'avoit rien de dégoûtant. (T.) La marquise de Rambouillet mourut le 27 décembre 1665. L'abbé Tallemant lui fit une épitaphe citée dans la notice tom. 1er, p. 26. Ménage nous a conservé celle que madame de Rambouillet composa pour elle-même peu de temps avant sa mort :

Ici gît Arthénice, exempte des rigueurs
Dont la rigueur du sort l'a toujours poursuivie ;

dit que c'étoit pour cela qu'elle ne vouloit point voir le feu, comme s'il n'y avoit point d'écrans au monde. Elle dit que ce qu'elle souhaiteroit le plus pour sa personne, ce seroit de se pouvoir chauffer tout son saoul. Elle alla à la campagne l'automne passé, qu'il ne faisoit ni froid ni chaud ; mais cela lui arrive rarement, et ce n'étoit qu'à une demi-lieue de Paris. Une maladie lui rendit les lèvres d'une vilaine couleur ; depuis elle y a toujours mis du rouge. J'aimerois mieux qu'elle n'y mît rien. Au reste, elle a l'esprit aussi net, et la mémoire aussi présente que si elle n'avoit que trente ans. C'est d'elle que je tiens la plus grande et la meilleure partie de ce que j'ai écrit et de ce que j'écrirai dans ce livre. Elle lit toute une journée sans la moindre incommodité, et c'est ce qui la divertit le plus. Je la trouve un peu trop persuadée, pour ne rien dire de pis, que la maison des Savelles (2) est la meilleure maison du monde.

XCVI

MADAME DE MONTAUSIER.

Madame de Montausier s'appelle Julie-Lucine d'Angennes. Lucine est le nom d'une sainte de la maison des Savelles. Sa mère et sa grand'mère l'ont

Et si tu veux, passant, compter tous ses malheurs,
Tu n'auras qu'à compter les moments de sa vie.

(*Poésies de Malherbe avec les observations de Ménage*. 2me édition Paris, Claude Barbin, 1689, in-12, page 513.)

(1) La maison Savelli, famille puissante de Rome, a donné deux papes, Honoré III, mort en 1227, et Honoré IV, mort en

porté toutes deux; et, pour l'ordinaire, dans cette maison, on ajoutoit toujours ce nom à celui qu'on donnoit aux filles en les baptisant.

Après Hélène, il n'y a guère eu de personne dont la beauté ait été plus généralement chantée. Cependant ce n'a jamais été une beauté. A la vérité, elle a toujours la taille fort avantageuse. On dit qu'en sa jeunesse elle n'étoit point trop maigre, et qu'elle avoit le teint beau. Je veux croire, cela étant ainsi, que dansant admirablement, comme elle faisoit, qu'avec l'esprit et la grâce qu'elle a toujours eus, c'étoit une fort aimable personne. Ses portraits feront foi de ce que je viens de dire (1).

Elle a eu des amants de plusieurs sortes. Les principaux sont Voiture et M. de Montausier d'aujourd'hui; mais Voiture étoit plutôt un amant de galanterie, et pour badiner, qu'autrement; aussi le faisoit-elle bien soutenir (2); mais, pour M. de

1287. Tallemant francise le nom italien, comme il l'a fait ailleurs pour les Pallavicini.

(1) Nous ignorons s'il existe encore des portraits peints de Julie d'Angennes, duchesse de Montausier; mais nous affirmons qu'il n'y en a point de gravés. Celui qui est joint au *Choix d'Oraisons funèbres* donné par Dussault, en 1820, n'a aucune authenticité; c'est un portrait de fantaisie.

(2) C'est-à-dire qu'elle lui *tenoit la bride haute*, qu'elle lui *soutenoit la main*, comme on dit au manége. Une anecdote rapportée dans le *Ménagiana* montre l'exactitude de cette interprétation : « A l'hôtel de Rambouillet, il n'y avoit que de la galanterie » et point d'amour. M. de Voiture, donnant un jour la main à » mademoiselle de Rambouillet... voulut s'émanciper de lui baiser le bras; mais mademoiselle de R..... lui témoigna si sérieusement que sa hardiesse ne lui plaisoit pas, qu'elle lui ôta » l'envie de prendre une autre fois la même liberté. » (*Ménagiana*, t. II, p. 8, édit. de 1715.) Ainsi Voiture étoit un de ces amants *de simple galanterie* qui ne devoient pas sortir de leur rôle.

Montausier, ç'a été un *mourant* d'une constance qui a duré plus de treize ans. Les lettres de Voiture, ses vers, ceux de M. Arnauld, parlent sans cesse de l'esprit merveilleux de mademoiselle de Rambouillet. Mademoiselle de Bourbon (1), qui est de beaucoup plus jeune, et qui étoit encore un enfant, la tourmentoit tous les jours pour lui faire des contes. Mademoiselle de Rambouillet ayant épuisé toutes les nouvelles qu'elle avoit pu trouver, s'avisa d'en composer une. Elle fit cette petite histoire de *Zélide et d'Alcidalis* dont il est fait mention plus d'une fois dans les lettres de Voiture. On dit qu'une nuit qu'elle ne pouvoit dormir, elle l'inventa, et que Voiture se chargea de la mettre par écrit. Il en a fait la plus grande partie; je n'ai pu encore la voir, parce qu'on l'a portée par mégarde à Angoulême. Cela ne sauroit être bien écrit, car Voiture n'étoit pas capable d'un autre style que du style de badinerie ou de galanterie badine. On m'a assuré qu'il n'y a rien de mieux inventé : si cela est, et que cette histoire me tombe entre les mains, je tâcherai de la réformer ou de la refaire tout de nouveau (2).

(1) Anne-Geneviève de Bourbon, née le 27 août 1619; mademoiselle de Rambouillet, née en 1607, avoit douze ans de plus que cette princesse, depuis duchesse de Longueville.

(2) L'Histoire de Zélide et d'Alcidalis n'a pas été achevée par Voiture. Celui-ci, écrivant à mademoiselle de Rambouillet, depuis marquise de Montausier, ne laisse point de doute sur l'auteur de cette nouvelle. Il dit en parlant de M. de Chaudebonne : « Je lui conterai une histoire plus agréable que celle d'Héliodore, » et faite par une personne plus belle que Chariclée. Vous jugez » bien, mademoiselle, que c'est celle de *Zélide et d'Alcidalis* » que je lui ai promise, car il n'y en a point d'autre au monde » de qui cela se puisse dire. Quelque stupide que je sois devenu, » ne craignez point qu'en la contant je lui fasse rien perdre de

Vous trouvez à tout bout de champ dans Voiture des exclamations sur les lettres qu'il reçoit de mademoiselle de Rambouillet, et que même elle écrivoit fort bien en vieux style. On a perdu tout cela, et je n'ai rien pu recouvrer que quelques lettres d'elle à madame la Princesse, écrites avant le siége de La Rochelle, qui est un temps où l'on ne s'étoit pas encore autrement avisé de bien écrire. Il y a pourtant des choses dites avec beaucoup de délicatesse. Ces lettres (ce qui est notable) furent trouvées chez M. le cardinal de La Valette, après sa mort.

J'ai déjà dit l'amitié qui étoit entre madame d'Aiguillon et elle; or, quand madame d'Aiguillon eut le don des coches, elle lui en donna pour cinq ou six mille livres de rente; l'autre ne les vouloit point prendre. « Je n'ai besoin de rien, disoit-elle; si j'é» tois en nécessité, cela seroit bon. » Madame d'Aiguillon répondoit : « Ce n'est point un don que je » vous fais; c'est simplement vous faire part d'une » gratification du Roi. » Enfin mademoiselle de Rambouillet fut condamnée. Depuis, il y a eu quasi une pareille dispute entre madame de Rambouillet et M. de Montausier. Il avoit fait je ne sais quelle af-

» sa beauté, car dans tous mes maux je me suis encore conservé » ma mémoire toute entière, et je crois qu'elle me servira fidè» lement quand ce sera pour vous, *puisque vous y avez autant* » *de part que personne*, et que je suis, etc. » Tallemant a écrit sur son exemplaire en marge de cette lettre : « Mademoiselle de » R..... ne sachant plus où prendre des contes pour mademoiselle » de Bourbon, qui étoit bien jeune en ce temps-là, fit une petite » histoire comme une nouvelle de Cervantes : l'amant étoit Alci» dalis, et l'amante Zélide. Voiture écrivit cette aventure, mais » il négligea de la finir. » (T.) (*Note de Tallemant sur Voiture.*)

faire avec le Roi sur les deniers de son gouvernement; car tous gouverneurs, mais lui moins que les autres, sont tous partisans. Il vouloit que madame de Rambouillet en eût le bénéfice pour se rembourser des rentes sur les aides de Xaintes dont elle n'est point payée. Elle ne le voulut pas, et la petite de Montausier (1) lui disoit : « Ma grand'maman, vous » dites que mon papa est opiniâtre, mais je trouve » que vous l'êtes bien plus que lui. » Montausier et sa femme en usent fort bien avec la marquise et avec leur sœur mademoiselle de Rambouillet.

On avoit parlé autrefois de marier (2) madame de Montausier à feu M. de Montausier, aîné de celui-ci. Ce fut madame Aubry (3) qui en parla, mais après elle s'avisa de le garder pour elle. En arrivant à la cour, la première connoissance qu'il fit fut celle de cette dame. Un jour qu'elle lui parloit de madame et de mademoiselle de Rambouillet : « Hé, madame, lui » dit-il, menez-m'y ! — *Menez-m'y !* répondit-elle, » allez, Xaintongeois, apprenez à parler, et puis je » vous mènerai. » En effet, elle ne l'y voulut mener de trois mois. La guerre appela bientôt après le marquis en Italie. Il se jeta dans Casal, et eut bonne part aux fameux exploits qui s'y firent. Il arrêta

(1) Marie-Julie de Sainte-Maure, fille unique du duc de Montausier, épousa, le 16 août 1664, Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès. Elle mourut le 14 avril 1695.

(2) Comme on disoit un jour qu'il falloit la marier à un homme qui ne pût l'emmener hors de Paris, quelqu'un ajouta qu'il falloit alors la marier avec M. l'archevêque; mais il se trompoit, car les prélats ont une telle aversion pour la résidence, que celui-ci aimoit mieux être à Saint-Aubin d'Angers qu'à Paris. (T.)

(3) Françoise Le Breton-Villandry, femme de Jean Aubry, ou Auberi, conseiller d'état ordinaire.

toute l'armée du duc de Savoie devant Ponsdès, terre qui n'étoit point en état d'être défendue. Étant amoureux d'une dame en Piémont, et la ville où elle étoit ayant été assiégée, il se déguisa en capucin pour y entrer, y entra, et la défendit. Un jour en contant cela à sa mère, et comme cette femme l'avoit reçu, il s'emporta tellement, que, sans songer à qui il parloit, il lui dit : « Je la trouvai seule un jour, je la je» tai sur le lit, et je la..... » Il trancha le mot ; mais revenant à soi et voyant qu'il parloit à sa mère, il se lève, fuit, tire la porte, et sort du logis. Sa mère l'aimoit passionnément.

M. de Rohan parle de lui comme d'un homme qui avoit beaucoup de génie pour la guerre. Son frère est un homme à se jeter dans un feu, mais il n'a point de génie pour la guerre.

Au retour, madame Aubry, pour avoir un prétexte, fit courir le bruit qu'elle le vouloit marier avec sa fille, aujourd'hui madame de Noirmoustier (1), qui, étant encore trop jeune, leur servit de couverture près de quatre ans. Or, cette madame Aubry étoit fort agréable, avoit le teint beau, la taille jolie, et étoit fort propre, mais elle ne pouvoit pas passer pour belle ; en récompense, elle ne manquoit point d'esprit, et chantoit si bien, qu'elle ne cédoit qu'à mademoiselle Paulet. Au reste, inquiète, soupçonneuse, et toute propre à faire enrager un galant comme le marquis, qui étoit naturellement coquet (2), elle

(1) Renée-Julie Auberi, ou Aubry, épousa, en novembre 1640, Louis de La Trémoille, duc de Noirmoustier, et mourut en 1679.

(2) Cette madame Aubry traitoit son mari terriblement de haut en bas. Il étoit trois mois à la prier pour coucher une nuit avec elle. (T.)

lui donnoit tant de peine, que c'est sur cela que madame de Rambouillet, comme on voit dans les lettres de Voiture, nomme son tourment *l'enfer d'Anastarax* (1), car elle eut une bizarrerie qui pensa faire perdre patience à son pauvre galant. Un jour qu'elle n'étoit pas comme les autres à l'hôtel de Rambouillet, on fit en badinant certains vers qu'on lui envoya (2), où il y avoit en un endroit :

> Chacun n'a pas le nez si beau,
> Voyez celui de Bineau.

Elle alla prendre cela de travers, dit que tout le monde ne pouvoit pas être beau, et défendit au marquis, sur peine de la vie, de mettre le pied à l'hôtel de Rambouillet. Il n'y alloit effectivement qu'en cachette. Ce fut durant cette querelle que *le nain de la princesse Julie* (on appeloit alors ainsi M. Godeau) lui ôta son épée, comme il n'y songeoit pas, et la lui portant à la gorge, lui cria qu'il falloit abandonner le parti de madame Aubry (3). Enfin elle en fit tant,

(1) « Je remercie très-humblement la sage enchanteresse qui » m'a fait entendre l'*Aventure d'Anastarax* ; je ne crois pas qu'il » y ait jamais rien eu de si horrible que doit être son *enfer*, et » je m'imagine d'y voir Cerbère, les trois Furies et toutes leurs » couleuvres en une seule personne ; mais quel personnage joue » la pauvre mademoiselle Aubry parmi tous ces damnés ? » (*Lettre 63e de Voiture à mademoiselle de Rambouillet.*) L'*Enfer d'Anastarax*, c'étoit la peine où étoit M. de Montausier par les bizarreries de madame Aubry. (*Note de Tallemant sur cette lettre.*)

(2) Ils sont perdus. (T.)

(3) Cela est dans Voiture. (T.) — Ces mots écrits par Tallemant à la marge de son manuscrit avoient été négligés lors de la première édition. Ils sont cependant remarquables, puisqu'ils contiennent un renvoi positif de Tallemant à son *Commentaire sur*

que le cavalier la planta là. Le déplaisir qu'elle en eut fut si grand, qu'après avoir fait une confession générale, elle se mit au lit, et mourut (1).

Par hasard madame de Rambouillet regardant un jour dans la main du marquis, dit : « Mon Dieu, je » ne sais d'où cela me vient; mais le cœur me dit que » vous tuerez une femme (2). » Le marquis fit bien

Voiture. Il y raconte en effet d'une manière plus étendue l'anecdote qu'il a seulement indiquée dans ses Mémoires. Voici le passage :

« Un soir madame de Rambouillet et trois ou quatre autres se » mirent à écrire des vers à madame Aubry, et pour la mettre en » peine, sachant qu'elle s'alarmoit aisément, ils les lui envoyèrent » à deux heures après minuit. D'autre côté, madame Aubry prit » tout cela de travers, disant qu'on s'étoit voulu moquer d'elle, » à cause qu'il y avoit dans cette épître une description de sa » beauté en style bouffon. Entre autres choses, on y louoit son » menton, et on disoit :

Car il en est peu de beaux,
Regardez cil de Binaux.

» c'étoit un gentilhomme du cardinal de La Valette qui avoit un » menton large, à crénaux. Or, dans cette colère elle défendit à » M. de Montausier d'aller à l'hôtel de Rambouillet. Il étoit amou- » reux d'elle, quoiqu'en apparence il recherchât sa fille. M. de » Montausier ne laissa pas d'aller en cachette à l'hôtel de Ram- » bouillet. Là M. Godeau lui dit : Soyez le champion de ma- » dame Aubry, et moi qui suis le nain de la princesse Julie, je » me battrai contre vous. — En disant cela, il sauta en riant à » l'épée de M. de Montausier et la tira du fourreau. » (*Commentaire de Tallemant des Réaux sur la lettre* 50e *de Voiture adressée à mademoiselle de Rambouillet.*)

(1) Voyez la *lettre* 71e *de Voiture* sur la mort de madame Aubry.

(2) Les gens instruits n'étoient pas à l'abri de ces ridicules superstitions. On voit dans le même temps un M. de la Grange-aux-Ormes prédire à Arnauld, par l'inspection de sa main, qu'il ne se marieroit pas et qu'il changeroit de profession, et Arnauld le

un plus étrange pronostic en s'en allant à la Valteline; car il dit à mademoiselle de Rambouillet qu'il seroit tué cette campagne-là, et que son frère, plus heureux que lui, l'épouseroit. En effet, il reçut un coup de pierre à la tête dont il mourut. On le vouloit trépaner : « Je ne le souffrirai pas, dit-il; il y a » assez de fous au monde sans moi. » Ce cavalier étoit né pour la cour; il étoit bien fait et avoit l'esprit accort. Il a été, dit-on, le premier qui ait pris la perruque. Il n'avoit pas assez de cheveux; il se les fit couper, et prit pour valet de chambre un perruquier. Il étoit si ambitieux, qu'il avouoit en riant qu'il n'y avoit personne au monde qu'il ne laissât pendre volontiers, s'il ne tenoit qu'à cela qu'il eût un royaume (1). A cause de cette ambition, madame de Rambouillet l'appela *el Rey de Georgia*, sur la nouvelle qui vint qu'un particulier s'étoit fait roi de ce pays-là (2).

J'ai appris que, comme ami intime du cardinal de La Valette, il s'étoit rendu fort familier à l'hôtel de Condé, et que mademoiselle de La Coste lui avoit fort servi à se mettre bien dans l'esprit de made-

raconte très-sérieusement. (*Mémoires de l'abbé Arnauld.* Collection Petitot, XXXIV, 170.)

(1) Voiture lui écrivoit : « Il me déplaît de penser qu'avec » toute cette tendresse que vous me témoignez, il y a quelque » occasion pour laquelle vous voudriez que je fusse pendu... Je » désire... avec tant de passion que vous ayez tout ce que vous » méritez, que s'il ne tenoit qu'à cela que vous eussiez un » royaume, sans mentir, je crois que j'y consentirois aussi bien » que vous. » (*Lettre 46e de Voiture.*)

(2) Godeau a fait l'éloge de Montausier l'aîné, dans sa quinzième épître adressée au marquis de Montausier, son frère. (*Poésies chrétiennes et morales d'Antoine Godeau, évêque de Vence.* Paris. P. Le Petit, 1663, III, 89.)

moiselle de Bourbon. Il fut sa première inclination. M. le Comte (*de Soissons*), qui la vouloit épouser en ce temps-là, en eut de la jalousie. On éloigna La Coste, qui devenoit trop confidente de Mademoiselle; on ne voulut plus qu'elle allât si souvent à l'hôtel de Condé.

M. de Salles, son cadet, devenu l'aîné, quoiqu'il y eût quatre ans qu'il aimoit mademoiselle de Rambouillet, dont il étoit devenu amoureux dès qu'il la vit, ne se déclara pourtant point qu'il ne fût maréchal de camp et gouverneur d'Alsace. Il y a apparence que son aîné n'ignoroit pas sa passion, et que c'est ce qui lui fit dire que ce frère, plus heureux que lui, épouseroit un jour mademoiselle de Rambouillet. Je ne doute pas que celle-ci même ne s'en aperçut, car dès le temps du roi de Suède (1), il avoit commencé à travailler à la *Guirlande de Julie*, dont nous parlerons ensuite. M. de Montausier porta sa passion partout avec lui. Il faisoit des vers, il en parloit, tout cela ne servoit de rien. Mademoiselle de Rambouillet disoit qu'elle ne vouloit point se ma-

(1) Plaisanterie amenée par l'admiration que professoit Julie d'Angennes pour Gustave-Adolphe. C'est ce que Tallemant a très-bien expliqué dans sa Note sur la septième lettre de Voiture adressée à mademoiselle de Rambouillet, au nom du roi de Suède. « Mademoiselle de Rambouillet ayant témoigné en plusieurs ren-» contres qu'elle admiroit le roi de Suède, et qu'elle s'informoit » toujours de ses succès, on lui faisoit la guerre qu'elle l'aimoit. » Un jour elle alla à l'hôtel de Condé avec un nœud de diamants » que le roi d'Espagne avoit donné à M. de Rambouillet, en son » ambassade. Madame de Châteauroux y étoit qui, préoccupée » du bruit de cet amour, alla s'imaginer qu'on avoit dit que c'é-» toit le roi de Suède qui avoit fait ce présent. On rit fort de » cette bévue, et Voiture, qui le sut, fit travestir cinq ou six hom-» mes en Suédois, qui vinrent en carrosse à l'hôtel de Rambouillet

rier. Lui, plus épris ou plus opiniâtre que jamais, persévéra toujours.

Trois ou quatre ans avant que de l'épouser, il lui envoya la *Guirlande de Julie.* C'est une des plus illustres galanteries qui aient jamais été faites. Toutes les fleurs en étoient enluminées sur du vélin, et les vers écrits aussi sur du vélin, ensuite de chaque fleur, et le tout de cette belle écriture dont j'ai parlé (1). Le frontispice du livre est une guirlande au milieu de laquelle est le titre :

La Guirlande de Julie, pour mademoiselle de Rambouillet, Julie-Lucine d'Angennes;

A la feuille suivante, il y a un Zéphyr qui épand des fleurs. Le livre est tout couvert des chiffres de mademoiselle de Rambouillet (2). Elle reçut ce pré-

» présenter le portrait du roi de Suède et cette lettre, comme » ambassadeurs envoyés par ce prince. » (*Commentaire de Tallemant sur la septième lettre de Voiture.*)

(1) De l'écriture de Jarry. Voyez plus haut page 230.

(2) Il est relié de maroquin du Levant des deux côtés, au lieu qu'aux autres livres il y a du papier marbré seulement. Il y a une fausse couverture de frangipane. (T.)

Ce chef-d'œuvre de Jarry fut adjugé en 1784, à la vente La Vallière, à M. Payne, libraire anglais, au prix énorme de 14,510 f. M. de Bure, chargé de la vente, ne voulut pas porter lui-même les enchères; de sa part c'eût été *retirer* le livre. L'admirable volume fut remis immédiatement à madame de Châtillon, fille unique de M. le duc de La Vallière, et il étoit précieusement conservé par madame la duchesse d'Uzès, sa fille. Quant au petit manuscrit de la Guirlande, format in-8°, aussi de la main de Jarry, nous l'avons vu et admiré dans le cabinet de M. de Bure, l'aîné; M. de Bure, le père, s'en étoit rendu adjudicataire, au prix de 406 fr. C'est d'après ce manuscrit qu'a été faite l'édition de la *Guirlande de Julie*, imprimée par Didot en 1784. Ce charmant volume, relié en maroquin rouge, est couvert sur les plats des chiffres de Julie d'Angennes, comme le manuscrit principal.

sent, et même remercia tous ceux qui avoient fait des vers pour elle. Il n'y eut pas jusqu'à M. le marquis de Rambouillet qui n'en fit. On y voit un madrigal de sa façon (1).

Le seul Voiture, qui n'aimoit pas la foule, ou qui peut-être ne vouloit point être comparé, ne fit pas un pauvre madrigal ; il est vrai que les chiens de M. de Montausier et les siens n'ont jamais trop chassé ensemble. Mais cela ne vient pas de là seulement, car à la mort du marquis de Pisani, son grand ami, il ne fit rien non plus, quoique tant de gens eussent fait des vers.

(1) C'est le madrigal sur l'*Hyacinthe*, dont voici le texte :

Je n'ai plus de regret à ces armes fameuses
Dont l'injuste refus précipita mon sort :
Si je n'ay possédé ces marques glorieuses,
Un destin plus heureux m'accompagne à la mort ;
Le sang que j'ay versé, d'une illustre folie,
A fait naistre une fleur qui couronne Julie.

Cette petite pièce, dans l'édition de 1784, porte la signature du marquis de Racan, et c'est cependant le père de l'illustre Julie d'Angennes qui en est l'auteur. L'autorité de Tallemant est ici considérable ; il étoit l'ami du marquis et de la marquise de Rambouillet, il a lui-même placé une fleur dans la Guirlande. Il a suffi au reste, pour éclaircir cette difficulté, de recourir au manuscrit de M. de Bure. La table des pièces et l'indication des auteurs le terminent, et au mot *Hyacinthe* le nom de l'auteur est indiqué par les seules initiales (*M. L. M. de R.*) ; cette même indication est reproduite dans la première édition de la Guirlande, donnée en 1729, par le Père Petit à la suite de la *Vie du duc de Montausier*. M. de Gaignières dans sa *Notice sur la Guirlande de Julie*, a traduit ces initiales par *M. le marquis de Racan*, ce qui paroissoit vraisemblable, tandis qu'il auroit dû lire *M. le marquis de Rambouillet* ; de là est venue l'erreur de l'édition de 1784, qui a été répétée dans la jolie réimpression dirigée en 1825 par M. Charles Nodier.

Notre marquis voyant que sa religion étoit un obstacle à son dessein, en change (1), et traite des gouvernements de M. de Brassac (2), mari de sa tante, pour deux cent mille livres. Il eut bien du bonheur en cette affaire, car M. de Brassac étant tombé malade, madame d'Aiguillon, qui vouloit servir Montausier, pour le faire épouser à son amie, fit en sorte auprès du cardinal Mazarin, sur l'esprit duquel elle avoit alors du pouvoir, qu'on ne scellât point les provisions de Montausier, et que Brassac étant mort de cette maladie, on supprima ces provisions, et on en expédia de nouvelles comme d'un gouvernement vacant par mort. Ainsi les héritiers de Brassac perdirent cent mille francs; car pour les autres, madame de Brassac, qui avoit la moitié à tout, les lui donnoit, en cas qu'il ne mourût point le premier sans enfants. Enfin il eut tout le bien de sa tante quelque temps après (3).

Madame d'Aiguillon espéroit que madame de Montausier pourroit devenir dame d'honneur; le prétexte étoit que madame de Brassac l'avoit été, et je pense qu'on ne manqua pas de le lui dire pour la persuader à se marier. Je remarque bien que c'est

(1) Il dit qu'on se peut sauver dans l'une et dans l'autre, mais il le fit d'une façon qui sentoit bien l'intérêt. (T.)

(2) *Xaintonge et Angoumois*. (T.)

(3) Pour le gouvernement d'Alsace, ou plutôt la commission pour y commander, le cardinal dit : « Plusieurs me l'ont demandée, mais je ne désoblige point en obligeant : elle demeurera à » M. de Montausier.» Depuis, le cardinal (l'Alsace étant devenue par la paix un fort bon gouvernement) la lui ôta et ne lui en laissa que la lieutenance de roi, car Schelestadt et Colmar, dont il étoit gouverneur particulier, ont été rendus par le Traité de Munster. (T.)

ce qu'elle souhaiteroit le plus au monde, et il n'y a guère de femme qui y fût plus propre (1).

Le marquis, se voyant gouverneur de Xaintonge et d'Angoumois, fit parler à mademoiselle de Rambouillet par mademoiselle Paulet, par madame de Sablé et par madame d'Aiguillon même. Elle l'estimoit, mais elle avoit aversion pour le mariage. Madame d'Aiguillon, en lui représentant la passion du cavalier, lui disoit : « Ma fille, ma fille, il n'y a rien » de tel devant Dieu, cela donne dévotion (2). On en fit dire un mot par la Reine ; le cardinal même vint en parler à mademoiselle de Rambouillet. En ce temps-là il n'étoit pas si établi qu'il est à cette heure, et il mitonnoit madame d'Aiguillon, pour faire épouser le duc de Richelieu à une de ses nièces. Madame de Rambouillet se plaignoit alors de la dureté de sa fille ; ce fut ce qui fit l'affaire, car, de peur de fâcher sa mère, elle s'y résolut, et changea du soir au matin. La veille elle étoit aussi éloignée de mariage que jamais. « Je l'aurois fait, disoit-elle, pour l'a- » mour de lui, sans tous ses gouvernements, si j'avois » eu à le faire. » Je pense pourtant qu'elle considéra aussi que d'une vieille fille elle devenoit une nouvelle mariée, et telle jeune femme qui ne lui eût pas cédé, et ne l'eût pas crue, la regarda aussitôt comme une personne de qui elle pouvoit apprendre à bien vivre ; et puis, comme j'ai déjà remarqué, cela la remettoit tout de nouveau dans le monde, et elle aime fort les divertissements.

(1) Au mariage du Roi, madame de Montausier fut nommée dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse.

(2) Tallemant avoit écrit d'abord : *Il n'y a rien de tel en vérité; en vérité, cela donne dévotion.* C'étoit une phrase habituelle de la duchesse. (Voyez page 22 de ce volume.)

Dès qu'elle eut pris sa résolution, elle fit les choses de fort bonne grâce. Il est vrai qu'elle se fût bien passée de proposer de remettre après la campagne. Montausier devoit commander en Allemagne un corps séparé de six mille hommes; mais M. de Turenne l'empêcha. Pisani partit devant les noces pour suivre M. le Prince. Il dit en partant : « Montausier » est si heureux, que je ne manquerai pas de me faire » tuer, puisqu'il va épouser ma sœur. » Il n'y manqua pas en effet.

Ce fut à Ruel que les noces se firent, et par une rencontre plaisante, celui qu'on appeloit autrefois *le nain de la princesse Julie* (1) fut celui-là même qui les épousa. Le marié avoit une telle *enragerie*, si j'ose ainsi dire, que, s'allant coucher, il jeta sa robe de chambre dès l'entrée de la chambre. Le chevalier de Rivière disoit en riant que le marié, à la vérité, avoit consommé le mariage, mais que le reste de la nuit s'étoit passé en beaux sentimens. Il est plus jeune qu'elle; elle avoit trente-huit ans. Les vingt-quatre violons ayant su que mademoiselle de Rambouillet se marioit, vinrent d'eux-mêmes lui donner une sérénade, et lui dirent qu'elle avoit fait tant d'honneur à la danse, qu'ils seroient bien ingrats s'ils ne lui en témoignoient quelque reconnoissance.

Elle eut une querelle pour cette noce avec la marquise de Sablé, qui se plaignit qu'elle ne l'avoit pas conviée. L'autre juroit qu'elle lui avoit dit que ce seroit une incivilité de lui donner la peine de faire six lieues, à elle qui étoit quasi toujours sur son lit et qui n'étoit pas autrement *portative;* ce fut ce terme qui la choqua le plus. La marquise irritée,

(1) M. de Grasse, Godeau. (T.)

quoiqu'on l'eût reconviée après, n'en voulut point ouïr parler, et pour montrer qu'elle étoit aussi *portative* qu'une autre, elle monte en carrosse, en dessein d'aller *voltiger* et se faire voir autour de Ruel. Pour cela une demoiselle à elle, appelée La Morinière, à qui elle avoit fait apprendre à connoître les vents, regarde bien la girouette, et après l'avoir assurée qu'il n'y avoit point d'orage à craindre, on part; mais elle ne fut pas plus tôt au-delà du pont de Nully que voilà tout le ciel brillant d'éclairs. La frayeur la prend; elle fait toucher à Paris, et le tonnerre étant assez fort, quoiqu'elle eût une grosse bourse de reliques, elle se cache dans les carrières de Chaillot, avec protestation de ne songer plus à se venger (1). A quelques jours de là la paix se fit.

Elle eut une bien plus grande querelle avec La Moussaye (2). Voici apparemment d'où cela vint. M. d'Enghien, étant à Furnes, en belle humeur, dit à table qu'il croyoit qu'il faudroit un brin d'estoc pour sauter d'un bout à l'autre du... de madame de Montausier. La Moussaye ne dit rien, mais il rit de cette plaisante vision incomparablement plus que les autres. Madame de Montausier, au retour de cette campagne, déclara à La Moussaye qu'elle ne seroit plus son amie, et qu'il lui avoit fait un fort vilain

(1) La Mesnardière accompagnoit madame de Sablé dans ce voyage; il en a raconté les diverses circonstances dans une épître en vers adressée à la marquise de Montausier. (*Poésies de La Mesnardière*. Paris, 1656, in-4°, p. 35-40.)

(2) François de La Moussaye, maréchal de camp, gouverneur de Stenay et de Clermont. C'étoit un des petits-maîtres de la société particulière du duc d'Enghien. (Voyez une lettre que l'abbé Cotin lui adressa en lui envoyant ses *Épigrammes* dans l'*Uranie*, ou *Métamorphose d'une nymphe en oranger*. Paris, Antoine de Sommaville, 1659, in-12, p. 27.)

tour. « Moi, dit-il, madame, je serois le plus lâche » des hommes, car sans vous j'aurois été chassé » d'auprès M. d'Enghien; vous fîtes que madame » d'Aiguillon fit parler M. le cardinal à M. le Prince. » — Eh bien! lui répondit-elle, vous êtes donc le » plus lâche des hommes. » M. d'Enghien voulut savoir d'elle ce que c'étoit, elle n'en voulut rien dire. On voit dans la lettre que Voiture écrit pour elle en Catalogne qu'elle étoit encore en colère. La Moussaye est mort depuis sans avoir fait sa paix (1). On a cru que c'étoit cette raillerie, puisqu'elle ne l'avoit pas voulu dire.

Depuis son mariage, madame de Montausier est devenue un peu cabaleuse. Elle veut avoir cour; elle a des secrets avec tout le monde; elle est de tout, et ne fait pas toute la distinction nécessaire. Je tiens que mademoiselle de Rambouillet valoit mieux que madame de Montausier. Elle est pourtant bonne et civile, mais il s'en faut bien que ce soit sa mère, car sa mère n'a pas les vices de la cour comme elle. Elle dit une plaisante chose à quelqu'un qui lui demandoit pourquoi elle ne laissoit pas M. de Montausier solliciter ses pensions. « Hé! dit-elle, s'il alloit bat- » tre M. d'Emery (2), ce seroit bien le moyen d'être » payé! » En effet, c'est un homme tout d'une pièce; madame de Rambouillet dit qu'il est fou à force d'être sage. Jamais il n'y en eut un qui eût plus de besoin de sacrifier aux Grâces. Il crie, il est rude, il rompt en visière, et s'il gronde quelqu'un, il lui remet devant les yeux toutes les iniquités passées. Ja-

(1) La Moussaye mourut au mois de novembre 1650. (*Muse historique de Loret.*)

(2) Michel Particelli, sieur d'Émery, surintendant des finances, mort en 1650.

mais homme n'a tant servi à me guérir de l'humeur de disputer. Il vouloit qu'on fît deux citadelles à Paris, une au haut et une au bas de la rivière, et dit qu'un roi, pourvu qu'il en use bien, ne sauroit être trop absolu, comme si ce *pourvu* étoit une chose infaillible. A moins qu'il soit persuadé qu'il y va de la vie des gens, il ne leur gardera pas le secret. Sa femme lui sert furieusement dans la province. Sans elle, la noblesse ne le visiteroit guère : il se lève là à onze heures comme ici, et s'enferme quelquefois pour lire, n'aime point la chasse, et n'a rien de populaire. Elle est tout au rebours de lui. Il fait trop le métier de bel esprit pour un homme de qualité, ou du moins il le fait trop sérieusement. Il va au *Samedi* fort souvent (1). Il a fait des traductions; regardez le bel auteur qu'il a choisi : il a mis Perse en vers françois. Il ne parle quasi que de livres, et voit plus régulièrement M. Chapelain et M. Conrart que personne. Il s'entête, et d'assez méchant goût ; il aime mieux Claudian que Virgile. Il lui faut du poivre et de l'épice. Cependant, comme nous dirons ailleurs, il goûte un poème qui n'a ni sel ni sauge : c'est *la Pucelle*, par cela seulement qu'elle est de Chapelain. Il a une belle bibliothèque à Angoulême (2).

(1) Une assemblée chez mademoiselle de Scudéry. (T.)

(2) M. Rœderer, dans un *Mémoire sur la société polie en France* (Paris, 1835, in-8°), où il se livre à des recherches intéressantes sur la coterie des *Précieuses*, s'est principalement attaché à justifier l'hôtel de Rambouillet, par la seule présence de Montausier, du ridicule attaché au nom de *Précieuse*. Il s'est donné, ce nous semble, une peine bien superflue ; tous ses efforts ne feront pas que cette célèbre société n'ait trop sacrifié à la recherche et au faux brillant ; c'est le défaut de Voiture et celui de son école. Le sage Montausier et sa femme ont eu leurs places dans les rangs de la secte sous les noms de *Ménalidus* et de *Ménalide* mais

En récompense, c'est un bon serviteur du Roi. Il le fit bien voir en 1652. Pour peu qu'il eût voulu donner de soupçons au cardinal quand M. le Prince étoit en Xaintonge, le cardinal l'eût fait tout ce qu'il eût voulu être; mais il ne voulut point escroquer le bâton de maréchal de France, aussi ne l'a-t-il pu avoir quand il l'a demandé. On disoit qu'il avoit dit : « Je ne pense point au brevet (1); ma femme a » bonnes jambes, elle se tiendra bien debout. » D'ailleurs il n'a qu'une fille.

Je me souviens que madame de Montausier, qui n'étoit pas jeunette, fut fort malade en accouchant. On envoya Chavaroche, qui étoit un peu amoureux d'elle, il y avoit long-temps, quérir la ceinture Sainte-Marguerite à l'abbaye Saint-Germain. C'étoit en été à la pointe du jour. De chagrin qu'il avoit, on dit qu'il gronda les moines, qu'il trouva encore au lit. « Il vous fait beau voir, disoit-il entre ses dents, » d'être encore au lit, et madame de Montausier est » en danger ! » Elle eut deux fils tout de suite. L'aîné mourut à trois ans d'une chute, et l'autre pour n'avoir jamais voulu prendre une autre nourrice que la

le biographe des *Précieuses* a parlé de lui avec tout le sérieux que son nom commandoit : « Ménalidus joint les choses qui » semblent les plus éloignées, car il est vaillant et docte, galant » et brave, fier et civil ; en un mot, c'est un homme accompli.» (*Somaise. Grand Dictionn. historique des Précieuses*, deuxième partie, p. 121.) Molière semble n'avoir voulu flétrir que les *Précieuses ridicules*, copistes maladroites de la société prétentieuse des *ruelles*, mais les *véritables Précieuses* n'en ont pas moins été entraînées dans le naufrage général du mauvais goût et de l'affectation.

(1) Il fut fait duc et pair par lettres du mois d'août 1664, enregistrées au Parlement au mois de décembre 1665.

sienne, qui perdit son lait. Celui-là eût été le digne fils de son père, car il falloit qu'il fût bien têtu.

Madame de Montausier mena une fois sa sœur de Rambouillet (1) en Angoumois. M. de La Rochefoucauld leur donna une chasse magnifique ; à tous les relais il y avoit collation et musique. A Xaintes, elles faisoient le Cours à cheval dans la prairie, le long de la Charente, et il s'y trouvoit assez grand nombre de carrosses, car toutes les dames des environs s'y rendoient. Elles allèrent voir l'armée navale, et au retour elles reçurent le maréchal de Gramont avec le canon, et le firent complimenter par le présidial en corps. Pour lui, il leur disoit plaisamment : « Ve- » nez jusqu'à Bayonne et m'avertissez, afin que je » fasse tenir des baleines toutes prêtes. » Cette réception fit une querelle. Le maréchal d'Albret passa aussi par Angoulême ; on ne lui fit point de fanfares. Il y fut quatre jours, et après cela il s'avisa de se fâcher de ce qu'on ne l'avoit pas traité comme le maréchal de Gramont. On répondit que ce n'étoit pas comme maréchal de France, mais comme un ancien ami qu'on l'avoit traité ainsi. « Ah ! ne suis-je pas » aussi votre ami ? » Le président de Guénégaud se plaignit aussi de ce qu'étant président aux enquêtes du Parlement de Paris, le présidial n'étoit pas allé en corps. Je crois que cela ne se doit point. Mademoiselle de Rambouillet entendant cela, dit brusquement : « Hé ! de quoi s'avise ce président de Guéné- » gaud de nous venir aussi chicaner ? » Ils se plaignirent encore de cela ; enfin la cour en eut vent, car, à cause de certaines gens de guerre qu'il falloit

(1) Angélique-Claire d'Angennes, qui a depuis épousé le comte de Grignan.

faire vivre sur le pays, le maréchal prétendoit avoir sujet de n'être pas content de M. de Montausier. Enfin cela s'apaisa.

Il y eut bien des gentilshommes mal satisfaits de mademoiselle de Rambouillet. Une fois elle dit tout haut à quelqu'un qui venoit de la cour : « Je vous » assure qu'on a grand besoin de quelque rafraîchis- » sement, car sans cela on mourroit bientôt ici. » Il y eut un gentilhomme qui dit hautement qu'il n'iroit point voir M. de Montausier tandis que mademoiselle de Rambouillet y seroit, et qu'elle s'évanouissoit quand elle entendoit un méchant mot (1). Un autre, en parlant à elle, hésita long-temps sur le mot d'avoine, *avoine*, *avene*, *aveine*. « *Avoine*, *avoine*, » dit-il, de par tous les diables ! on ne sait comment » parler céans. » Mademoiselle de Rambouillet trouva cette boutade si plaisante qu'elle l'en aima toujours depuis. Madame de Montausier, dès qu'elle voyoit arriver un gentilhomme, s'informoit de son nom et de tout le reste, et à table, ou en causant, le nommoit par son nom, lui demandoit des nouvelles de sa famille; cela les charmoit. Sans elle, Montausier n'auroit pas un gentilhomme à lui. Il rompt en visière, si l'on fait quelque malpropreté à table. Une fois, faute de siéges, car il y avoit bien des gens dans la chambre, un gentilhomme, nommé Langallerie (2),

(1) Madame de Grignan dut bien souffrir en assistant, le 18 novembre 1659, à la première représentation des *Précieuses ridicules*, car il étoit difficile qu'elle ne s'y reconnût pas un peu. Ménage rend compte de l'impression que produisit cette pièce ; il y assistoit avec tout l'hôtel de Rambouillet et madame de Grignan, mariée depuis peu. (Voyez le *Ménagiana*, édition de 1715, II, 65.)

(2) C'étoit vraisemblablement le père de Philippe de Gentils.

s'assit sur la table, sur laquelle Montausier avoit le coude appuyé. Cela ne plut pas à M. le gouverneur, mais il eut tort de le chatouiller, comme il fit, car après il lui dit sérieusement : « Vous avez le cul un » peu bien près de mon nez, et vous perdez le res- » pect. » L'autre parla assez hardiment; Montausier s'emporte, appelle ses gardes. « Prenez-le-moi. » Langallerie, au lieu de dire simplement *Je cède à la force*, met l'épée à la main. Il falloit périr en cette rencontre-là, et non pas se laisser mener en prison comme il fit. Il y fut quinze jours.

Montausier est un peu amoureux de Pelloquin; mais madame de Montausier la fait bien soutenir (1), la traite bien, mais lui rabat fort son caquet quand il le faut. C'étoit une fille à elle qu'on a mariée avec un gentilhomme de M. de Montausier, à qui on a donné la lieutenance de roi de la ville et citadelle de Xaintes. Il s'appelle La Grange.

Parlons un peu de leur fille. Cette enfant, car elle n'a encore que onze ans, a dit de jolies choses dès qu'elle a été sevrée. On amena un renard chez son papa ; ce renard étoit à M. de Grasse. Dès qu'elle l'aperçut elle mit ses mains à son collier ; on lui demanda pourquoi : « C'est de peur, dit-elle, que le re- » nard ne me le vole : ils sont si fins dans les Fa- » bles d'Ésope. »

Quelque temps après on lui disoit : « Tenez, voilà » le maître du renard; que vous en semble ? — Il » me semble, dit-elle, encore plus fin que son re-

marquis de Langallerie, né en 1656, à la Motte-Charente, en Saintonge, sur lequel on a des Mémoires. (*Cologne*, 1743, in-12.)

(1) *Soutenir*, en terme de manége, tenir la bride haute. Voyez ci-dessus pag. 234.

» nard. » Elle pouvoit avoir six ans quand M. de Grasse lui demanda combien il y avoit que sa grande poupée avoit été sevrée : « Et vous, combien y » a-t-il ? lui dit-elle, car vous n'êtes guère plus » grand (1). »

A cause de la petite vérole de sa tante de Rambouillet, on la mit dans une maison là auprès. Une dame l'y fut voir : « Et vos poupées, mademoiselle, » lui dit-elle, les avez-vous laissées dans le mauvais » air ?—Pour les grandes, répondit-elle, madame, » je ne les ai pas ôtées, mais pour les petites, je les » ai amenées avec moi. » A propos de poupées, elle avoit peut-être sept ans quand la petite des Réaux la fut voir. Cette autre est plus jeune de deux ans. Mademoiselle de Montausier la vouloit traiter d'enfant, et lui disoit en lui montrant ses poupées : « Mettons dormir celle-là. — J'entends bien, disoit » l'autre, ce que vous voulez dire. — Non, tout de » bon, reprenoit-elle, elles dorment effectivement. » —Voire ! je sais bien que les poupées ne dorment » point, répliquoit l'autre. — Je vous assure que si » qu'elles dorment, croyez-moi ; il n'y a rien de plus » vrai. — Elles dorment donc, puisque vous le vou- » lez, » dit la petite des Réaux avec un air dépité (2) ; et en sortant elle dit : « Je n'y veux plus retourner, » elle me prend pour un enfant. »

On lui demandoit laquelle étoit la plus belle, de madame de Longueville, ou de madame de Châtillon, qu'elle appeloit sa belle *mère*. « Pour la vraie » beauté, dit-elle, ma belle mère est la plus belle. »

(1) Aussi appeloit-on Godeau *le nain de la princesse Julie.*

(2) On lit au manuscrit : *un air despiton.* Il auroit au moins fallu *despiteux* ; dans le doute, on a suivi l'expression usitée.

Elle disoit à un gentilhomme de son papa : « Je ne » veux pas seulement que vous me baisiez en imagi- » nation. »

Elle faisoit souvent un même conte. Madame de Montausier dit : « Fi ! fi ! où avez-vous appris cela ? » De qui le tient-elle ?—Attendez, dit cet enfant, ne » seroit-ce point de ma grand'maman de Montau- » sier ? » Cela se trouva vrai.

Elle disoit qu'elle vouloit faire une comédie : « Mais, ma grand'maman, ajoutoit-elle, il faudra » que Corneille y jette un peu les yeux avant que » nous la jouions. »

Un page de son père, qui étoit fort sujet à boire, s'étant enivré, le lendemain elle lui voulut faire des réprimandes. « Voyez-vous, lui disoit-elle, pour ces » choses-là, je suis tout comme mon papa, vous n'y » trouverez point de différence. »

« Ce *Mégabase* (*c'est M. de Montausier dans Cy-* » *rus*), quel homme est-ce à votre avis ? lui dit ma- » dame de Rambouillet.—C'est un homme prompt, » répondit-elle, mais il n'est rien meilleur au fond ; » il est comme cela pour faire que les gens soient » comme il faut. »

On lui dit : « Prenez ce bouillon pour l'amour de » moi. — Je le prendrai, dit-elle, pour l'amour de » moi, et non pour l'amour de vous. »

Un jour elle prit un petit siége et se mit auprès du lit de madame de Rambouillet. Or çà, ma grand'- » maman, dit-elle, parlons d'affaires d'état, à cette » heure que j'ai cinq ans. » Il est vrai qu'en ce temps- » là on ne parloit que de *fronderie*. »

M. de Nemours, alors archevêque de Reims, lui di- soit qu'il la vouloit épouser. « Monsieur, lui dit-elle, » gardez votre archevêché : il vaut mieux que moi. »

Elle n'avoit pas cinq ans quand on lui voulut faire tenir un enfant. Le curé de Saint-Germain la refusa, disant : « Elle n'a pas sept ans.—Interrogez-la, » lui dit-on. Il l'interrogea devant cent personnes; elle répondit fort assurément, il la reçut et lui donna bien des louanges.

Un jour qu'elle étoit couchée avec madame de Rambouillet, M. de Montausier la voulut tâter : « Arrêtez-vous, lui dit-elle, mon papa, les hommes » ne mettent point la main dans le lit de ma grand'- » maman. »

C'est la consolation de cette grand'maman, quand elle demeure toute seule à Paris. A la mort de M. de Rambouillet, elle étoit fort touchée de la voir triste : « Consolez-vous, lui disoit-elle, ma grand'maman, » Dieu le veut; ne voulez-vous pas ce que Dieu » veut? » D'elle-même elle s'avisa de faire dire des messes pour lui. « Ah! dit sa gouvernante, si votre » grand-papa, qui vous aimoit tant, savoit cela! — » Eh! ne le sait-il pas, dit-elle, lui qui est devant » Dieu? »

Elle n'avoit guère que neuf ans, qu'ayant lu la *Fête des fleurs*, dans *Cyrus*, elle s'avisa d'elle-même d'en faire une représentation avec les filles du logis; et lorsque madame de Rambouillet ne songeoit à rien moins qu'à cela, cet enfant avec ses compagnes, toutes enguirlandées, pour la divertir, lui vint jeter à ses pieds une grande montjoie (1) de fleurs.

C'est dommage qu'elle ait les yeux de travers, car elle a la raison bien droite; pour le reste, elle est

(1) Comme on diroit un *monceau* de fleurs. On appeloit autrefois *mont-joie* des tas de pierres ou d'herbes placés sur les chemins pour diriger les voyageurs.

grande et bien faite. Elle s'est gâtée depuis et pour l'esprit et pour le corps.

Au printemps de 1658, madame de Montausier se blessa. Elle eût bien fait de n'en rien dire, car c'étoit une espèce de miracle : elle avoit, au compte de sa mère, cinquante-quatre ans. La mère dit qu'elle est accouchée de madame de Montausier à seize ans : or madame de Rambouillet naquit durant les États de Blois (1588). Cela est aisé à calculer : cependant Julie eut la foiblesse de dire qu'elle s'étoit blessée, afin de ne passer pas pour si âgée. On en rit un peu. Madame Pilou ne trouvoit nullement bon qu'elle eût dit cela. On a ouï dire céans (1) à madame de Montausier : « Quand j'étois en couches, ce printemps. »

(1) C'est-à-dire chez Tallemant des Réaux, auteur de ces *Mémoires*.

FIN DU TOME TROISIEME.

005685407